



A l'initiative du service de santé mentale Le Méridien

DIAGNOSTIC COMMUNAUTAIRE

2018 - 2021

Saint-Josse-ten-Noode
et les quartiers limitrophes
Nord-Brabant
et Josaphat
de Schaerbeek

RAPPORT
FINAL

A l'initiative du service de santé mentale Le Méridien

DIAGNOSTIC COMMUNAUTAIRE

2018 - 2021

..... Saint-Josse-ten-Noode
..... et les quartiers limitrophes
..... Nord-Brabant
..... et Josaphat
..... de Schaerbeek

Quand des habitant.e.s et des professionnel.le.s
de la santé et du social se mobilisent
pour comprendre et changer
leurs réalités de vie

NOTE PRÉLIMINAIRE

Pour la rédaction de ce rapport, et en raison de la longueur du texte, nous avons fait le choix de ne pas utiliser l'écriture inclusive, afin d'en faciliter sa lecture. Que les lecteurs et les lectrices sachent que lorsque nous parlons d'habitants, il s'agit bien entendu des habitantes et des habitants, il en est de même pour les professionnelles et les professionnels, les élues et les élus, etc.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées et ont participé à ce diagnostic, en y investissant de leur temps, de leurs savoirs et savoir-faire ainsi qu'une bonne dose d'énergie. Nous pensons plus particulièrement aux membres du comité de pilotage.

Nous remercions les responsables politiques des communes de Saint-Josse et de Schaerbeek qui ont soutenu notre démarche et ont répondu favorablement à nos demandes de collaboration à plusieurs moments du processus.

Nous remercions également la Commission communautaire française qui nous a fait confiance et soutenu pour la réalisation de ce travail, via une subvention dans le cadre des Initiatives en Promotion de la Santé (2019-2021).



Les personnes et associations qui se sont embarquées avec nous dans cette aventure

Abba Ali (AMO Inser'Action) - Adam Sylvie (Service Prévention commune Saint-Josse) - Adian Fatna - Alic Derya (Turkish Lady - Angelicchio Libera (MM Nord) - Benouja Najat (Méridien) - Bastin Sylvie (Méridien) - Bordes Kevin (PCS Botanique) - Bozzo Irma - Briké Xavier (Méridien) - Bruwier Céline (Espace P) - Chatelle François (MM Potager) - Clinaz Séverine - Corral Namur (Méridien) - Darquenne Raphaël (Réseau MAG) - Dayez Théodora (Méli-Mélo) – de Clerck Sonia (Biloba Huis)- Derzelle Chantal (ONE) - Dhuy Eloïse (fabrik) - Diallo Ousmane (Citisen) - Doutrepoint Elodie (MRAX) - Duflont Coralie (AMO Inser'Action) – El Alami Saïd (AMO Amos) - Ez-Zammoury M'Feddal (local de quartier) - Filali Fatma (Messidor) - Huysentruyst Heleen (De Schakel) - Franck Laetisia (fabrik) - Gallez Célestine (Méridien) - Georis Véronique (AMO Amos) - Giele Felix (AMO Inser'Action) - Guillaud Véronique (Méridien) - Halflants Marjorie (MM Botanique) - Haquin Emilie (Commune Schaerbeek)- Izoumen Fatima - Kouame Hélène (MRAX) - Laït Rachida (la Maison Rue Verte) – Leybaert Amélie (Service Cohésion sociale Commune de Saint-Josse) - Laurent Paul (SSQ 1030) – Maher Fatima - Martin Nathalie (SSM La Gerbe) - Mhirs Rafiaa - Micheroux Séverine (la Voix des Femmes) - Moschonas Anaïs (MM Atlas) - Nuñez Tolin Violette (Méridien) - Ramazzotti Tommy (Sanatia) - Salazar Celia (CASS Schaerbeek) - Spinoit Mélanie (SSQ 1030) - Thomas Nathalie (Méridien) – Uhl Naïs (Espace P) - Vanderkeerssen Nicolas (CPAS Saint-Josse) - Vandervelden Charles (La Ruelle) - Verlent Cristel (Méridien) - Versaevel Tony (Service Prévention commune Saint-Josse) - Willerval Simon (SSM La Gerbe) - Yilmaz Sükran.

ENCORE MERCI À ELLES ET À EUX.



.....

TABLE DES MATIÈRES

.....

INTRODUCTION

8

MÉTHODOLOGIE DU PROCESSUS

16

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE ET DES QUARTIERS

28

THÉMATIQUE 1 : « LA SANTÉ ET CE QUI FAIT SOIN »

42

- L'accès aux soins
43
- La dimension
interculturelle du soin
55
- Une diversité de figures
et de réseaux qui font soin
62

THÉMATIQUE 2 : « ENFANCE/JEUNESSE »

72

- La petite enfance
73
- Enfance et adolescence
79

THÉMATIQUE 3 : « RAPPORT AUX INSTITUTIONS ET CITOYENNETÉ »

94

- Les relations entre les citoyens
et les associations et institutions
du territoire
95
- Les rapports aux forces de l'ordre
et effectifs de prévention
104
- La participation citoyenne
et l'émancipation
109
- Un sentiment de relégation
115
- Des espaces de solidarités
informelles
117
- Repenser le social au travers
de logiques mixtes
117

THÉMATIQUE 4 : « RAPPORT AUX AUTRES »

122

- Le défi de l'interculturalité
123

- Percevoir l'autre à travers
"sa communauté"

126

- Construire un
« nous » tennodois

129

- Des lieux producteurs de mixité

131

- Entre solidarité
et contrôle social

133

- La prostitution

135

- Les relations de genre

141

RECOMMANDATIONS

152

CONCLUSIONS

162

ANNEXE

168

- Paroles et
témoignages d'habitants

169



.....

INTRODUCTION

.....

CONTEXTE D'ÉMERGENCE : UNE INITIATIVE DE PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE COMMUNAUTAIRE FONDÉE SUR UNE EXPERTISE LOCALE

Le diagnostic communautaire constitue un préalable indispensable à toute démarche communautaire en santé. En 1997, au démarrage de ses activités, l'équipe communautaire du service de santé mentale « Le Méridien » avait réalisé un premier diagnostic¹.

Fin 2018, vu l'évolution des réalités économiques, sociales et politiques des quartiers situés sur son territoire d'intervention, elle a souhaité réinitier la démarche afin d'actualiser les données et pouvoir, au besoin, réajuster ses pratiques. Ce projet s'est déroulé sur 3 années, de 2018 à 2021, et a été soutenu et financé par la Commission communautaire française dans le cadre des Initiatives en Promotion de la santé.

En Belgique, **les services de santé mentale** sont des services de santé publique, créés à l'initiative d'une association sans but lucratif ou d'une université, inscrits dans un territoire bien défini et ouverts à tous ses habitants. Ce sont des « services ambulatoires », dont l'objectif est de favoriser l'accessibilité aux soins et aux services de santé pour l'ensemble de la population d'un territoire géographique.

Ils ont pour mission d'accueillir les personnes en souffrance ou difficulté psycho-sociale ou aux prises avec une maladie mentale pour maintenir ou restaurer leur qualité de vie et les accompagner dans une résolution de leurs difficultés. Les

moyens mis en œuvre vont de l'accueil à l'accompagnement, en passant par la thérapie, le travail en réseau, les projets communautaires et les activités de prévention. Les équipes pluridisciplinaires des services de santé mentale sont composées de psychiatres, psychologues, assistants sociaux, accueillants-secrétaires, auxquels peuvent se joindre des professionnels issus d'autres disciplines comme des logopèdes, anthropologues, sociologues, psychomotriciens, etc.

Au sein du Méridien, les **pratiques communautaires en santé mentale** existent depuis plus de 20 ans et l'équipe qui les développe s'est forgé une solide expertise dans ce domaine au fil des années. Sous la forme de groupes d'habitants ou de parents, de lieux de rencontre, d'espaces collectifs, ces pratiques constituent des réponses complémentaires aux pratiques thérapeutiques individuelles. Face à des personnes dont les souffrances sont avant tout d'origine sociale, les approches communautaires, et dès lors celle du diagnostic communautaire, constituent des opportunités de changement, individuelles et collectives. Au-delà de la parole échangée, il s'agit aussi de développer des actions collectives, visant des changements locaux structurels.

Ce projet de diagnostic communautaire s'inscrit également dans le champ de la **promotion de la santé**. Par promotion de la santé, on entend le « processus qui vise à permettre à l'individu et à la collectivité d'agir sur les facteurs déterminants de la santé et, ce faisant, d'améliorer celle-ci, en

1 / « Le diagnostic communautaire, outil pour une expérience de promotion de la santé mentale », les Cahiers de la Santé de la Commission Communautaire française, N°7, 1997.

priviliégiant l'engagement de la population dans une prise en charge collective et solidaire de la vie quotidienne, alliant choix personnel et responsabilité sociale. La promotion de la santé vise à améliorer le bien-être de la population en mobilisant de façon concertée l'ensemble des politiques publiques »².

LES OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC

Le diagnostic communautaire est un outil de promotion de la santé visant à :

- permettre une plus grande participation citoyenne, en particulier des personnes qui sont habituellement peu visibles ou peu entendues dans la vie de leur commune ;
- repérer les difficultés vécues par la population, mais aussi et surtout les ressources et potentialités de changement dont elle dispose ;
- mener un processus de partenariat et de co-construction d'une expertise et d'une démarche collective de recherche-action entre habitants, professionnels et élus ;
- modifier des situations problématiques ou sources de difficultés pour la population, notamment en améliorant l'adéquation des services offerts par les associations, institutions et services communaux ;
- susciter des échanges et confrontations de points de vue entre les acteurs présents sur le territoire ;
- mettre en place une dynamique locale de projets portés en partenariat qui mobilise différents acteurs.

UN DIAGNOSTIC POUR COMPRENDRE LE CONTEXTE

Ce diagnostic concerne le territoire couvert par le service de santé mentale le Méridien, à savoir la commune de Saint-Josse-ten-Noode ainsi que deux quartiers limitrophes de Schaerbeek (quartier Nord Barbant et Josaphat principalement). La commune tennoodoise constituant le territoire principal du diagnostic, la plupart des témoignages et des données récoltées concerne des habitants et des professionnels de cette commune ; ceux-ci seront donc logiquement majoritaires dans les verbatims et les analyses de ce rapport.

Par ce diagnostic, nous souhaitons mieux comprendre les besoins de la population au travers d'« analyses fines et qualitatives » des contextes actuels et réalités socio-économiques vécues par les personnes vivant sur les territoires concernés. Les recherches quantitatives et les statistiques existantes³ offrent un regard éclairant sur ces réalités mais le processus de recherche envisagé dans le cadre de ce diagnostic communautaire permet **une toute autre approche qui se veut au plus près des expériences des habitants, de leurs perceptions des réalités, de leurs vécus**. Nous sommes convaincus que ce sont les personnes qui vivent des réalités sociales particulières qui sont les mieux à même d'en parler et que leurs propositions peuvent alimenter avec pertinence une réflexion collective.

Nous ne sommes donc pas partis d'« hypothèses préalables à tester », mais plutôt de questions très larges, ouvrant sur toutes les thématiques et questions possibles : « qu'est-ce qui, selon vous, permet de bien vivre dans votre commune ? Qu'est-ce qui rend la vie difficile ? De quoi auriez-vous besoin pour vivre mieux ? » Et à partir de là, nous avons fait émerger des **thématiques récurrentes**, à savoir : la santé et ce qui fait soin, l'enfance et la jeunesse, les rapports aux institutions et citoyenneté, les rapports aux autres. Thématiques qui ont ensuite servi de fil conducteur pour nos analyses et recommandations.

2/ Décret relatif à la promotion de la santé, du 1 janvier 2016, par l'Assemblée de la Commission communautaire française, article 2.

3/ INS, Observatoire de la santé et du Social de Bruxelles, Monitoring des quartiers, Brussels Studies, etc.

Nous avons également été vigilants à relever et **mettre en avant tous les aspects positifs**, ce qui va bien dans la commune, et les **initiatives intéressantes**. En effet, même si un diagnostic sert à pointer des problématiques à résoudre ou des situations à améliorer, notre abord fut d'abord positif afin de permettre une présentation du territoire qui soit la plus équilibrée possible.

Ce diagnostic émanant d'un service de santé mentale, la **thématique de la santé** et de la santé mentale occupe certainement une place prépondérante dans notre recherche et dans ce rapport. Néanmoins, l'ouverture sur d'autres thématiques et l'intégration d'acteurs des différents secteurs du champ social dans le comité de pilotage constituent sans nul doute un atout non négligeable dans le cadre d'une approche globale de la santé et de ses déterminants sociaux.

Même si nous avons pu rencontrer et écouter un nombre important d'habitants et de professionnels lors de ce diagnostic, nous avons fait le choix d'un **abord essentiellement qualitatif**. De ce fait, nous sommes conscients que notre échantillon n'est pas représentatif de l'ensemble de la population qui vit et travaille sur le territoire. Les résultats ne peuvent donc guère être généralisés ; il s'agit davantage d'une lecture et d'une analyse réalisées par quelques acteurs-clés du territoire, à partir de données essentiellement qualitatives.

UN DIAGNOSTIC POUR METTRE EN PLACE DES PROJETS QUI RÉPONDENT AUX BESOINS DE LA POPULATION

Il s'agira, à l'issue de ce travail, de rendre possible de nouvelles collaborations et de renforcer celles qui existent déjà en vue de développer des projets qui pourront s'appuyer sur les constats et les recommandations émanant du diagnostic. L'objectif de tout diagnostic communautaire

est en effet de **parvenir à des changements et des projets adaptés aux réalités de la population**. Ces projets, imaginés et co-construits avec les partenaires du diagnostic, pourront être soit des projets existants « améliorés », soit de nouveaux projets.

UNE DÉMARCHE COMMUNAUTAIRE ET PARTICIPATIVE INCLUANT HABITANTS, PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL ET RESPONSABLES POLITIQUES LOCAUX

Par rapport au premier diagnostic, nous avons souhaité réaliser celui-ci selon une **méthodologie différente, davantage communautaire et participative**, basée sur la co-construction du projet avec les différents partenaires, dont les habitants (voir la partie consacrée à la méthodologie).

Ce travail s'appuie sur le modèle de la « participation active »⁴ et notamment celui du « cercle vertueux de la participation ». Ce modèle préconise la **participation active citoyenne** – en particulier celle des populations vulnérables ou marginalisées – et la considère comme un déterminant social de la santé. Cet engagement aurait un impact positif sur la santé des personnes, sur la maîtrise de leur vie (*empowerment*), ainsi que sur les liens de solidarité, d'empathie, de cohésion sociale au sein d'une communauté. On a en effet pu constater, tout au long de ce diagnostic, la pertinence de ces d'espaces réguliers de dialogue dans lesquels les membres d'une communauté, d'un quartier, d'une commune peuvent s'engager dans une « gouvernance de proximité ». La valorisation des savoirs, y compris « expérientiels », et des compétences de la population a été un parti pris dès le départ.

Le caractère innovant et la plus-value de ce projet nous semblent en effet résider dans le fait qu'il s'agit d'une **démarche**

4/ Terme repris par l'OMS, « WHO, Community engagement framework for quality, people centered and resilient health services », 2017.

participative, incluant habitants, professionnels et élus sur un territoire, dans un travail de co-construction d'expertise

autour des problématiques et ressources d'une population. Le plus souvent, les diagnostics communautaires n'incluent les habitants qu'au niveau de la récolte de données. En effet, l'analyse des résultats et l'écriture sont souvent réalisées par des chercheurs, des experts, des professionnels. Ce projet a inclus la participation citoyenne tout au long du processus, en ce compris l'analyse, l'écriture et l'organisation d'une journée-événement pour présenter le projet, ses résultats et les recommandations qui en découlent.

Les projets de diagnostic communautaire prennent également souvent fin au terme de la présentation des résultats de celui-ci, sans concrétisation directe au niveau de la vie quotidienne des habitants, expérience vécue difficilement pour ceux-ci. La finalité de ce projet vise le développement de projets participatifs locaux participant à l'amélioration de la qualité de vie et la santé des habitants.

Cette démarche de participation citoyenne et de gouvernance de proximité concorde par ailleurs avec la volonté des pouvoirs communaux tennoodois et schaarbeekoï, ainsi que dans celle du gouvernement bruxellois actuel. Ce dernier annonce en effet, dans sa déclaration gouvernementale, vouloir développer des « processus de prise de décision participatifs et inclusifs », viser une « meilleure coordination entre l'ensemble des acteurs et la prise en compte du territoire et de la réalité des quartiers, une meilleure organisation des services déployés par rapport aux besoins rencontrés, dans un souci d'efficacité et d'accessibilité tant physique que financière ». Il le rejoint également au niveau des intentions d'« ouvrir les espaces de la démocratie aux Bruxellois et soutenir toutes les initiatives qui renforcent l'identité bruxelloise, la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance des Bruxellois à leur quartier, à leur commune, et à leur région. » En guise de concrétisation de cette volonté politique, plusieurs dispositifs se basant sur des démarches participatives et communautaires ont été récemment mis en place par l'actuel gouvernement bruxellois : les Contrats locaux Social-Santé (CLSS)⁵, les Référents d'action de quartier (RAQ), les lieux de liens, etc.

Le facteur « temps »

Comme toute démarche participative, le processus mis en route a demandé du temps (plus de temps que celui estimé au préalable !), des débats, des réajustements, des temps de réflexion, de formation, des réorientations. Des temps d'arrêt, puis des reprises de contacts et de redémarrage. Comme le soulignait très justement l'une des partenaires, « notre diagnostic communautaire, c'est un vrai marathon ! » Tout au long du processus, nous avons été attentifs à pouvoir « prendre le temps », à respecter les rythmes de chacun, à ne pas brusquer et bâcler le processus participatif ! En effet, « cela prend du temps de soigner les bases d'un processus communautaire : identifier, prendre contact, tisser un lien, prendre conscience de tout le travail déjà existant, se rassembler, trouver des objectifs et des valeurs de travail communs... tout cela est essentiel pour soigner la mise en place d'un processus de co-construction communautaire qui mène vers des actions porteuses de sens pour tous ⁶».

Mais il y a un élément contextuel majeur qui a certainement influencé notre travail, sa planification et freiné son processus : il s'agit, à partir de mars 2020 et jusqu'à aujourd'hui, de la crise sanitaire liée au Covid 19 et toutes ses conséquences en termes de confinement, d'arrêt des rencontres en groupe, de mise en quarantaine, etc.

S'agissant d'un facteur incontournable du contexte actuel, nous ne pouvons le passer sous silence.

5/ Nous avons eu l'opportunité de collaborer étroitement avec l'un de ces CLSS démarré en mars 2021, celui mis en place sur le quartier Brabant et coordonné par le CPAS de Schaarbeek et la CASS, en accueillant les chargées de projet dans notre comité de pilotage et en rejoignant leur Groupe de Recherche-Action Social-Santé Brabant. Des liens qui faciliteront certainement les collaborations futures au niveau local.

6/ Cité dans le pré-diagnostic du Contrat Local Social Santé (CLSS) du quartier Brabant, version août 2021.

LA CRISE LIÉE AU COVID19 : UN ÉLÉMENT FONDAMENTAL QUI A INFLUENCÉ NOTRE TRAVAIL ET PLUS LARGEMENT TOUT NOTRE CONTEXTE DE VIE

« *Un diagnostic se fait à un moment donné et est donc le reflet de ce moment* »⁷. Ensuite, inévitablement, les choses changent, les réalités évoluent...

Quand on le diffuse, et a fortiori lorsque cette diffusion se fait 3 ans après le démarrage du projet, il est important de « *recontextualiser le moment où le diagnostic a été fait et/ou à réactualiser certaines de ses données lorsque les choses ont évolué très rapidement* ».

Notre diagnostic a démarré fin 2018 et une grande partie de la récolte des données s'est concentrée en 2019 et début 2020, soit avant la crise sanitaire. Raison pour laquelle la plupart des témoignages que vous lirez dans ce rapport ne l'évoquent pas. Quand cela était possible, ou grâce à des témoignages obtenus plus récemment, nous avons tâché d'y faire référence malgré tout dans nos analyses et recommandations.

Comme nous le détaillerons plus loin dans le point « Atouts et freins de la démarche », cette crise est aussi un facteur qui a fortement perturbé l'organisation du processus, nous obligeant à une prolongation de sa durée pour pouvoir mener à bien les différentes étapes planifiées.

Car c'est vrai que rien n'est plus comme avant ! Et que, même fin 2021, nous ne sommes toujours pas sortis de cette crise. Notre vie en a été bouleversée. Et notre diagnostic aurait bien entendu été différent si nous l'avions démarré à partir d'avril 2020. Bien que de notre point de vue, cette réalité

n'invalide pas nos constats et analyses, cet élément est évidemment à prendre en compte dans la lecture du rapport.

La crise sanitaire liée au Covid19 ayant modifié de multiples aspects de nos vies, comment la passer sous silence dans ce diagnostic ? Comment ne pas en parler ? Même s'il est vrai que nous sommes encore actuellement trop immergés dans cette crise pour avoir le recul nécessaire permettant d'évaluer l'ampleur des conséquences au niveau de la santé et de la vie des citoyens

On le sait et on l'a répété : **la crise sanitaire a mis en évidence les inégalités socio-économiques préexistantes** et les a exacerbées. Les populations des quartiers populaires ont souffert plus que d'autres des effets de la crise. Les personnes en situation précaire portent en effet un double fardeau face à la pandémie. D'un point de vue sanitaire, elles sont moins bien protégées des contaminations car, pour la plupart, elles vivent dans des quartiers à forte densité de population, habitent dans des logements où la distanciation sociale est impossible à respecter et travaillent dans des secteurs surexposés au Covid19 et où le télétravail n'est pas applicable (ouvriers, caissières, etc.). D'un point de vue socio-économique, ces personnes ont davantage été touchées par la perte de revenu. Les secteurs du bâtiment, de la prostitution et de l'Horeca ont dû interrompre leurs activités. Or il est important de souligner qu'il s'agit de secteurs où des personnes en situation de vulnérabilité, avec un bas niveau de qualification et en séjour administratif irrégulier travaillent en grand nombre. En effet, les secteurs d'activité qui ont été les plus touchés se trouvent davantage dans les quartiers populaires. À Saint-Josse, par exemple, l'Horeca représente 11,90 % de l'activité économique, contre 4 % dans les communes les plus riches de Bruxelles telles qu'Auderghem, Uccle, Watermael-

7/ Repris du cahier 3 (« comment mettre en forme et diffuser les résultats de son diagnostic ? »), du manuel « Outil de diagnostic local pour les acteurs du social-santé en Région Bruxelloise », coordonné par Marjorie Lelubre et Marion Bottero (Crebis), 2021.

Boitsfort ou Woluwe-Saint-Pierre. Ils sont nombreux dans les quartiers à ne pas avoir pu bénéficier du filet de protection sociale et à avoir dû se tourner vers les aides du secteur informel et/ou proposées par les services de première ligne (colis alimentaires, etc.)

Les impacts de cette crise dans les quartiers concernés par notre diagnostic furent particulièrement délétères : des modifications constantes des règles et interdictions qui ont été source de stress et d'angoisse, un confinement de la population dans des logements surpeuplés, les rassemblements à l'extérieur interdits, la fermeture de la plupart des établissements culturels ou permettant des contacts sociaux, la fermeture des écoles et le travail à distance pour les élèves dans des conditions parfois bien compliquées (peu d'équipement informatique et de connexion internet dans les domiciles, parents peu outillés pour assurer le suivi scolaire de leurs enfants, ...).

Comme le résumait bien deux journalistes de l'ULB dans un article paru dans la revue *Alter Echos*⁸, intitulé « le virus des inégalités », « la crise sanitaire s'est introduite dans les failles sociales et les a transformées en véritables fractures. Les plus vulnérables d'aujourd'hui sont les mêmes que ceux d'hier, à la différence que leur fardeau s'alourdit ».

Les sentiments de stress, d'inquiétude, d'isolement voire d'abandon, de stigmatisation, de ségrégation prédominent généralement quand on écoute la parole de leurs habitants à propos de cette crise. Bien que de nombreuses actions aient été rapidement mises en place par les communes (voir ci-dessous), par des associations, des collectifs, et que les initiatives de solidarité entre habitants se soient multipliées, cela ne semble pas avoir pu compenser l'augmentation des difficultés vécues par les populations – déjà nombreuses en temps normal – ainsi que la perte de confiance envers les institutions.

Dès mars 2020, les communes se sont mobilisées pour faire face à cette crise. La commune de Saint-Josse, par exemple, a rapidement mis en place **un plan d'urgence afin de parer aux urgences sociales** de la population : un call center avec un numéro vert gratuit pour joindre les services communaux et recevoir les informations sanitaires, une mise à disposition des douches de la piscine pour les personnes sans-abris, la mise à disposition d'une auberge de jeunesse pour loger, nourrir et accompagner 50 personnes SDF, la distribution de colis alimentaires une après-midi par semaine, la distribution de masques en tissu aux habitants via des visites au domicile, une réduction de loyer pour les locataires de logements communaux, une campagne pour rappeler l'importance des gestes barrières, l'ouverture d'un centre communal de dépistage, la mise en place d'espaces de « décompression » pour les familles, le remboursement des consultations psychologiques, et en avril 2021, l'ouverture d'une antenne locale de vaccination dans une salle de sport de la commune et l'accueil d'un vacci-bus sur plusieurs places de la commune.

De nombreuses initiatives citoyennes ont également vu le jour spontanément pour venir en aide aux plus précaires et aux plus isolés : pour coudre des masques, récolter des vivres et distribuer des colis alimentaires, rechercher des ordinateurs pour les jeunes scolarisés, préparer des soupes plusieurs jours de la semaine et aller les porter au domicile des personnes âgées, faire les courses des personnes qui ne pouvaient plus se déplacer, etc. Toutes ces actions sont certainement à valoriser comme de formidables ressources solidaires de citoyens qui ont su, dans une période particulièrement pénible à vivre, « se serrer les coudes » pour venir en aide aux voisins et aux plus démunis du quartier.

8/ Anaëlle Lucina et Matthias Masini, étudiants en journalisme à l'ULB, janvier 2021.

LES DIFFÉRENTES PARTIES DU RAPPORT

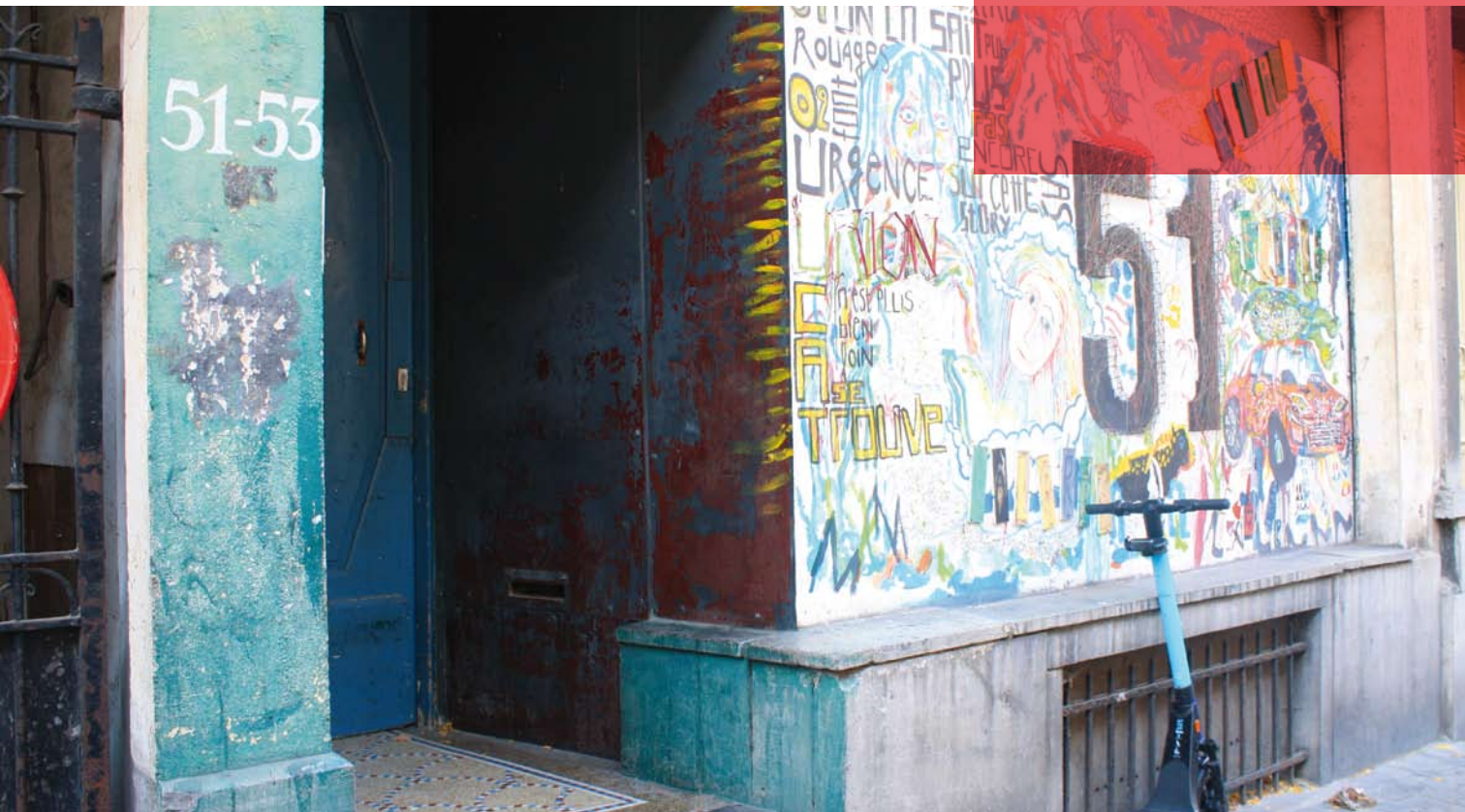
Après cette introduction, nous présenterons la **méthodologie** utilisée pour mener à bien ce diagnostic communautaire, notamment le caractère participatif et de co-construction du processus, en mettant en avant la participation des habitants qui constitue une des particularités de cette recherche-action.

Afin de pouvoir incarner et « faire vivre » aux lecteurs et lectrices les données et analyses exposées dans ce rapport, nous présenterons ensuite **le territoire** sur lequel s'est déroulé le diagnostic, à savoir la commune de Saint-Josse-ten-Noode et deux quartiers de celle de Schaerbeek (quartiers Nord Brabant et Josaphat). Etant donné les particularités propres à chaque quartier, nous avons souhaité décliner cette présentation par quartier, en essayant de la rendre la plus vivante possible et en l'illustrant de quelques photographies.

Viendront ensuite les parties consacrées aux **analyses des résultats**. Celles-ci seront scindées en fonction des thématiques abordées : « la santé et ce qui fait soin », suivie de celle qui traite de « l'enfance et la jeunesse », puis la thématique intitulée « les rapports aux institutions et la citoyenneté », et enfin, celle sur les « rapports aux autres ».

Des **recommandations et pistes d'actions**, afin d'envisager des projets pouvant répondre aux besoins et problématiques évoquées lors de ce travail, ainsi qu'une **conclusion**, viendront clôturer ce rapport.

Mentionnons également qu'un **répertoire des associations** présentes sur le territoire du diagnostic ainsi qu'une sélection de **témoignages d'habitants** compléteront ce rapport.





.....

MÉTHODOLOGIE DU PROCESSUS

.....

UN PROCESSUS PARTICIPATIF ET DE CO-CONSTRUCTION DE SAVOIRS

Le type de démarche mise en pratique tout au long de ce diagnostic ne se prête pas facilement à la modélisation et il est en effet difficile d'envisager un « mode d'emploi » du diagnostic communautaire, prêt à être utilisé et applicable dans tous les cas de figure. Nous savons qu'une démarche communautaire devra toujours être adaptée et réappropriée en fonction des objectifs, de la population concernée, du contexte, etc. Pour son caractère novateur et mobilisateur, il nous a toutefois semblé intéressant de relater la méthodologie utilisée, notamment pour celles et ceux qui souhaiteraient se lancer dans des expériences similaires.

Il existe peu de **processus de participation incluant habitants, professionnels et élus dans une relation de co-construction, d'expertise réciproque, de partenariat et de mise en place d'actions sur un territoire**. Le caractère innovant de ce projet réside certainement dans cette démarche participative, incluant ces différentes catégories d'acteurs, et ce tout au long du travail, depuis le choix des méthodes, la récolte des données, l'analyse de celles-ci et l'élaboration des recommandations.

Le processus initié fin 2018 a permis de réunir, autour d'un même projet, différents acteurs sociaux locaux : des professionnels issus d'institutions et d'associations travaillant sur le territoire, des élus et des habitants. Une **quarantaine de partenaires**⁹, tant professionnels qu'habitants, se sont montrés intéressés et se sont impliqués tout au long de la démarche, ce qui a facilité la participation communautaire et

la mise sur pied d'un comité de pilotage mensuel, élément organisateur et central de notre démarche.

En 2019, un anthropologue a été engagé pour aider le comité au niveau méthodologique, pour la récolte des données et l'analyse de celles-ci ; une infirmière en santé communautaire avait également été engagée pour la coordination et le travail de liaison entre partenaires.

En 2020, nous avons engagé une sociologue pour aider le comité dans le travail d'analyse collective des données, le travail d'écriture des résultats et des recommandations, ainsi que la concrétisation des projets de partenariat. Nous avons également pu compter en 2020 et 2021 sur l'engagement d'une étudiante (Master en Ingénierie et action sociale), habitante de St Josse, dont les compétences, tant comme professionnelle du secteur social que comme habitante, ont été très précieuses.

UN ORGANE MOTEUR : LE COMITÉ DE PILOTAGE

Les partenaires locaux ont, dès le départ, manifesté de l'intérêt pour ce projet et participé en nombre (au-delà de nos espérances !), tant au niveau des réunions du comité de pilotage, au cours desquelles nous avons été jusqu'à 30 personnes, qu'au niveau de la récolte de données et

9 / Voir liste page 5.

l'analyse de celles-ci. Il faut toutefois mentionner l'ampleur du travail qui a résulté de cette réponse enthousiaste : la coordination d'une recherche-action avec un si grand nombre de partenaires s'est avérée être un travail chronophage et énergivore.

Chaque mois, une rencontre du comité de pilotage permettait aux partenaires du projet de se rencontrer et d'élaborer ensemble les orientations et les principales tâches liées au diagnostic. Cela étant, l'engagement de chaque acteur pouvait être « à géométrie variable », selon ses disponibilités : participation aux rencontres mensuelles du comité de pilotage, organisation de rencontres, entretiens, focus groupes, marches exploratoires, etc. au sein des associations ou institutions, avec des habitants et/ou des professionnels.

Ce réseau de professionnels et d'habitants constitué en comité de pilotage a permis d'atteindre plusieurs objectifs. Premièrement, la **mise en place d'un réseau d'experts** s'engageant dans la **co-construction de savoirs** issus de leur expérience, leurs pratiques et des récoltes de données auprès des habitants et des équipes, sur base d'une méthodologie ethnographique. Les premières rencontres ont nécessité un travail de clarification du projet, en termes d'objectifs, de méthode (recherche-action, posture anthropologique, garanties éthiques et scientifiques), d'utilité, de résultats. Il s'agissait en effet que toutes les parties prenantes, et particulièrement les habitants, puissent « s'emparer » du projet en termes d'enjeux individuels, collectifs et institutionnels.

Deuxièmement, le travail collectif a rendu possible de **nouvelles collaborations et des partenariats** sur lesquels pourront s'appuyer les projets qui seront mis en place à l'issue de ce diagnostic. La qualité première d'un diagnostic est de créer une dynamique locale, de susciter un échange et une confrontation des points de vue entre les différents acteurs présents sur un territoire d'intervention ainsi qu'une mobilisation de ceux-ci. Une représentativité équilibrée des différents secteurs de l'accompagnement aux personnes (santé, social, aide à la jeunesse, champ scolaire, etc.), ainsi qu'une mixité « habitants-professionnels », nous a sem-

blé être un gage de qualité quant aux données récoltées et aux croisements des regards.

Il a également été un vecteur d'**apprentissages et d'approfondissement des connaissances** : l'ensemble des partenaires nous a en effet renvoyé avoir beaucoup appris, au cours de ces 3 années, au sujet des dynamiques des quartiers, du territoire, des différents services et associations, des réalités vécues par la population et de ses besoins, etc.

A PROPOS DE LA PARTICIPATION DES HABITANTS

Les habitants qui ont participé au projet étaient, le plus souvent, invités par des professionnels. Les habitants partenaires furent également encouragés à inviter d'autres habitants qu'ils pensaient pouvoir être intéressés par le projet. Même si **la présence des habitants a toujours été un critère fondamental** pour nous, force est de constater que celle-ci a été fluctuante tout au long du projet, particulièrement lors des périodes de confinement (arrêt des rencontres en présentiel et passage à la modalité vidéoconférence).

De manière générale, la participation citoyenne est difficile à maintenir dans ce type de processus, surtout lorsqu'il se prolonge dans le temps. Selon notre hypothèse, une des raisons de cette difficulté serait un rapport au temps différent entre les professionnels et les habitants. De manière générale, les habitants viseraient des actions concrètes de changements rapides et visibles tandis que les professionnels seraient davantage soucieux du processus, de l'analyse et de la mise en contexte

Nous avons constamment été attentifs à **viser une certaine « symétrie du pouvoir », une attribution égale de valeur aux paroles échangées**, qu'elles émanent des professionnels ou des habitants. Ce ne fût pas toujours facile et la **question de la légitimité** s'est souvent invitée au sein de nos débats : savoirs expérimentiels versus savoirs professionnels

mais aussi savoirs de ceux qui habitent le territoire versus savoirs de ceux qui n'y habitent pas (ce qui était le cas de la plupart des professionnels). En effet, certains habitants participant aux comités de pilotage ont parfois renvoyé que les professionnels qui n'habitaient pas le territoire n'avaient pas une « vraie connaissance » des réalités des quartiers, contrairement à ceux qui y habitaient. Nous avons également pu constater, et certains partenaires nous l'ont également renvoyé, que les professionnels ne se sentaient pas toujours « légitimes » à apporter un autre point de vue que celui des habitants, dont la parole a alors parfois pris beaucoup de place au sein des réunions du comité de pilotage. Ce point, qui méritait discussion entre tous les partenaires, a été plusieurs fois repris lors de ces réunions. Un élément qui a pu favoriser la légitimation de la parole de tous fut que certains des professionnels, au moins quatre, étaient, ou avaient été, habitants du territoire.

Afin d'aider à avancer en collectif et à apaiser les tensions qui pouvaient surgir au niveau de la question de cette légitimité notamment, divers supports méthodologiques participatifs ou issus des méthodes d'« intelligence collective »¹⁰ ont été utilisés et une **charte** a été rédigée par l'ensemble des participants des comités de pilotage.

Charte pour le comité d'accompagnement du diagnostic communautaire.

1. S'écouter, laisser la parole aux autres, ouverture à l'autre (pas d'attaques personnelles)
2. Respecter la philosophie, le fonctionnement des institutions participantes ainsi que les idées de chacun, ne pas juger (les idées, les absences...)
3. Équilibrer les temps de paroles
4. Parler en « je » (responsabilité de sa parole)

5. Pas de hiérarchie entre les paroles (habitants - ou pas - de Saint-Josse)
6. Préciser si on parle de faits ou d'observations, pas d'interprétation
7. Droit de se taire, de ne pas être d'accord
8. Anonymat, ne pas nommer les associations en-dehors du comité
9. Critiquer le projet du diagnostic est permis mais souci de bienveillance entre les participants
10. Commencer les comités à l'heure (les personnes qui arriveront en retard devront prendre le train en cours de route)
11. Tenter d'être constructifs
12. GSM sur silencieux
13. Présenter un ordre du jour avec les propositions de points à aborder à chaque début de comité.

Selon leur évaluation, les habitants participants ont apprécié que la parole leur soit donnée afin qu'ils puissent s'exprimer sur leur vécu et être reconnus comme citoyens, acteurs de recherche et de changement.

Quant aux **élus**, notre position de départ a été de ne pas les inviter à participer au comité de pilotage, et ce, afin de favoriser la liberté de parole des habitants et des professionnels. Des rencontres ont spécifiquement été organisées avec eux afin de leur faire part des éléments récoltés, des analyses et de bénéficier de leurs commentaires et réactions. Ces rencontres ont pu avoir lieu, tant avec le bourgmestre de Saint-Josse, Emir Kir, qu'avec la bourgmestre F.F. de Schaerbeek, Cécile Jodogne, en cours de processus et plus particulièrement au moment de la validation du rapport final avant sa finalisation. Lors de cette étape, nous avons également

10/ Voir par exemple à ce sujet : « Outils de facilitation et techniques d'intelligence collective », Pablo Servigne – 2011, <http://www.barricade.be/publications/analyses-études..>

pu bénéficier des apports, compléments d'informations ou corrections de la part des responsables de plusieurs services communaux.

RESSENTIR LA VILLE, S'IMPRÉGNER DE SA GÉOGRAPHIE, DE LA VIE DANS SES QUARTIERS

Pour nous imprégner au mieux des réalités et des imaginaires des habitants et comprendre les dynamiques à l'œuvre dans les quartiers, nous avons tout d'abord souhaité observer ces lieux, sillonner le ventre des quartiers, à travers le dédale des rues. Nous sommes entrés dans des cafés, dans des laveries, nous nous sommes imprégnés des espaces verts, des places et de la vie dans les rues.

Concrètement, nous avons organisé plusieurs « **marches exploratoires** », une quinzaine au total, à partir d'une méthodologie ayant déjà fait ses preuves dans divers contextes¹¹. Nous avons pu affiner nos regards en déambulant dans la ville, quartiers par quartiers, à différentes heures de la journée, par petits groupes, travailleurs sociaux et habitants, marchant de concert, au travers des centres et des marges des quartiers.

Ces observations nous ont permis d'appréhender différemment les quartiers, l'aménagement des espaces publics, de comprendre en participant aux échanges humains, d'ouvrir à un regard neuf sur les vies des habitants, leurs ressources, leurs expériences du quotidien. En dialoguant, en s'engageant dans une approche qui privilégie la rencontre et les échanges informels. Au cours de ces marches exploratoires, nous avons ainsi pu aller à la rencontre et échanger avec plus de 70 personnes de manière spontanée.

Le diagnostic communautaire a été envisagé à partir de récoltes et d'analyses de données venant d'une « large palette » de dispositifs différents : enquêtes ethnographiques

individuelles, focus groupes, marches exploratoires, maraudes (balades spontanées), tables-rondes, groupes de travail, etc.

Ont ainsi été réalisés **plus de 35 entretiens individuels, 25 focus groupes** (avec une moyenne de 20 participants par focus groupe)¹², **15 marches exploratoires et 5 « maraudes »**.

Pour les entretiens individuels, un guide d'entretien, avec une série de questions répertoriées par thématiques (logement, voisinage, mobilité, socialisation, etc.), a été élaboré collectivement, lors de plusieurs réunions du Comité de pilotage. Les informations à rechercher et la « manière de poser les questions » ont été soumis à discussion jusqu'à parvenir à un accord entre tous les partenaires. Ces entretiens individuels ont été réalisés majoritairement par l'équipe du Méridien et les partenaires professionnels, mais également par quelques habitants (des habitants interviewant d'autres habitants).

Nous avons ensuite retranscrit et capitalisé toutes les paroles, témoignages, échanges, observations, etc. dans **un document ethnographique de 350 pages**.

UNE MÉTHODOLOGIE SOUTENANT L'AUTO-ANALYSE DES PARTICIPANTS

Nous avons ensuite proposé aux habitants et aux professionnels une **méthode d'analyse collective** permettant de participer au processus de recherche, du début à la fin. Dans le cadre d'un diagnostic communautaire, le processus d'*empowerment* (ou augmentation du pouvoir d'agir) des participants nous paraissant tout aussi important que les résultats, nous avons décidé de **privilégier un processus participatif avec l'ensemble des partenaires**, au risque de perdre un peu « de la maîtrise » de la recherche. Un travail en tables rondes, incluant tant les partenaires professionnels que les habitants, a donc été proposé et mis en pratique pour la phase d'analyse.

11 / « La ville au fil des pas : les marches d'exploration urbaine », V. Clette, A. Daems, A. Vandevyvere, Editions Bruxelles, Politiques de grandes villes, 2007.

12 / Notons qu'un « focus group géant » a rassemblé, le 1 mars 2019, l'ensemble des travailleurs du Service de Prévention de la commune de Saint-Josse, soit plus de 70 personnes participantes.

Concrètement, sur base de la compilation de tous les témoignages et entretiens, nous avons sélectionné six thématiques principales. Chaque thématique a regroupé plusieurs acteurs autour de tables rondes (2 à 3 par thématique, soit plus de 12 **tables rondes** organisées, entre octobre 2019 et janvier 2020). De nouvelles thématiques pouvaient bien entendu apparaître au fil des analyses collectives.

La thématique 1 interrogeait la notion d'« **habiter** ». En d'autres termes, *comment habite-t-on son quartier ? le voisinage, les repères dans la commune, le logement, les dynamiques et fêtes de quartier, la mobilité, les frontières dans la ville, les appartenances au territoire, le sentiment de sécurité, la propreté des lieux...*

La thématique 2 consistait à la compréhension des **rapports aux autres, entre habitants, avec les professionnels, entre communautés** et plus explicitement *comment chacun se voit : les appartenances identitaires, les regards que les uns portent sur les autres, les replis communautaires, les dynamiques interculturelles, le contrôle social versus la liberté individuelle, la mixité sociale et le vivre ensemble, les rapports de domination, l'isolement social, ...*

La thématique 3 discutait **des rapports aux institutions et aux élus**, ainsi que de la notion de **citoyenneté**. Plus explicitement : *comment se perçoivent les habitants en tant que citoyens ? Comment perçoivent-ils les associations, les gardiens de la paix, les stewards, le service de prévention, les agents de quartier, la police ? Quels rapports entretiennent-ils avec les politiques et les élus locaux ? Se considèrent-ils citoyens à part entière ? Quels sont les choix politiques ou les dispositifs mis en place dans la commune ?*

La thématique 4 nous a permis de mieux comprendre **l'accès aux soins** et ce qui fait soin pour les habitants. À partir de questions comme : *Quelles sont les institutions, formelles ou plus informelles, qui offrent des soins de santé ? Quelles sont les pratiques communautaires ou religieuses « qui font soin » ? Que disent les habitants et les professionnels du rapport au corps, à l'intime ? Quels liens entre soins et interculturalité ?*

La thématique 5 nous a menés à aborder **la question du genre** et des relations entre les genres, de la mixité, en fonction des configurations familiales et des lieux de vie mais également *comment cohabitent les femmes et les hommes en fonction des quartiers et des communautés d'appartenance ?*

La thématique 6 nous a permis de réaliser un focus sur les **jeunes et les enfants**, afin de rendre compte des réalités vécues par ces derniers, en fonction de leur parcours scolaire, de leur logement, de leurs habitudes. Le diagnostic nous a permis d'entrevoir les rapports intergénérationnels et les relations parents-enfants. Les jeunes nous ont parlé de leur scolarité, du sens qu'ils y mettaient ou encore des activités qui leur sont proposées, de la manière dont ils se sentaient perçus, voire stigmatisés.

Concrètement, des groupes de 4 à 8 personnes, composés à la fois d'habitants et de professionnels, ont analysé collectivement les données et témoignages regroupés dans leur thématique. Ils ont sélectionné certains extraits ou certaines paroles qui leur paraissaient les plus significatives des réalités vécues dans les quartiers, ont fait émerger les divergences et les convergences qui apparaissaient dans les données ethnographiques. Ils ont ensuite été invités à avancer certaines « analyses à chaud » ou hypothèses explicatives.

Le dispositif a permis de favoriser la réflexivité des participants, appréhendés non pas de manière isolée et individualisée mais bien en tant qu'acteurs sociaux, engagés dans des relations sociales avec d'autres acteurs. Chacun, là où il est situé, disposait d'un point de vue privilégié, d'une connaissance de certains aspects du jeu social et de compétences pour en rendre compte.

Les analyses, convergences et divergences entre les interprétations des participants ont ensuite été reprises dans une synthèse collective, un écrit, qui évoluait au fur et à mesure des relectures et des réajustements.

Au niveau des thématiques, nous les avons finalement reformulées autour de **4 thématiques principales** (« la santé et ce qui fait soin ; Enfance et jeunesse ; les rapports aux institutions et citoyenneté ; les rapports aux autres »). Le « genre » étant repris dans la thématique des rapports aux autres, et en ce qui concerne l'« habiter », nous avons décidé de nous centrer essentiellement sur tout ce qui a trait aux relations de voisinage, de solidarité, etc. mais de ne pas aborder dans ce diagnostic toutes les questions liées au logement d'un point de vue plus urbanistique ou architectural. Nous ne pouvions en effet tout embrasser et il a fallu faire certains choix !

À partir de cette synthèse, les participants des groupes ont confronté leurs hypothèses et des tentatives de problématisation. Celles-ci ont pu être explorées et approfondies au fil de l'analyse collective que chaque groupe poursuivait pendant et entre les moments de travail.

Pour permettre cet approfondissement des premières hypothèses et explications fournies lors des tables rondes, nous avons mis en place, de septembre 2020 jusqu'en juin 2021, des **groupes de travail (GT)**. Deux à trois séances de travail ont lieu pour chaque thématique.

LA MÉTHODE D'ANALYSE EN GROUPE (MAG) POUR COMPLÉTER LE TRAVAIL D'ANALYSE

Afin d'approfondir certaines données, et pouvoir nous concentrer sur une question plus pointue, nous avons organisé, fin 2020, parallèlement aux groupes de travail et tables rondes, plusieurs **séances d'analyse selon la méthode MAG** (méthode d'analyse en groupe) accompagnées par un chercheur du Réseau MAG asbl¹³. Quatre demi-jours d'ana-

lyse ont été prévus avec une douzaine de partenaires du diagnostic (habitants et professionnels), sur une question qui était ressortie des analyses et considérée par l'ensemble des partenaires comme plus difficile à appréhender, à savoir « Comment le quartier permet – ou empêche – l'émancipation ? ». Cette méthodologie nous a semblé être en cohérence avec notre projet car elle permet, au départ de récits d'expériences, d'analyser finement les questionnements, les enjeux, les rapports sociaux et les tensions qui peuvent exister au sein d'un groupe ou d'un collectif d'acteurs sociaux. Elle a l'avantage également d'être une auto-évaluation, c'est-à-dire que ce sont les acteurs concernés qui participent eux-mêmes à l'émergence des pistes de compréhension et d'explication, ainsi que des recommandations.

Ces réunions MAG ont rencontré un succès, malgré des modalités d'organisation difficiles (une seule séance en présentiel et les trois suivantes en visioconférence). La participation a été régulière tout au long du cycle et les partenaires se sont montrés particulièrement satisfaits du déroulement des séances ainsi que du contenu des débats et des objectifs poursuivis.

LA RÉDACTION ET LA VALIDATION DES PRODUCTIONS

Tout au long du processus d'analyse, nous avons tenté d'aborder les éléments suivants :

- Les enjeux soulevés (par catégories, niveaux, acteurs, situations, questions)
- Les convergences et les divergences dans les analyses des participants
- Les logiques des acteurs et les tensions entre ces logiques

13/ Le Réseau MAG propose, aux acteurs et aux organisations, des dispositifs d'analyse participative et de capacitation des pratiques organisationnelles, professionnelles et citoyennes qui prennent en compte les logiques des différents acteurs en présence, en les impliquant concrètement dans un dispositif d'analyse collective.



- Des éléments de problématisation, hypothèses et apports théoriques
- Des perspectives pratiques

Afin d'être validés, les écrits ont ensuite été socialisés lors des réunions du comité de pilotage suivantes. Les participants des autres groupes pouvaient ainsi toujours compléter par des informations, expériences, désaccords ou approbations. Ils pouvaient également réagir aux interprétations avancées, en les renforçant et en les développant s'ils les partageaient, en les contestant s'ils ne les estimaient pas pertinentes, ou en les nuancant s'ils le jugeaient utile.

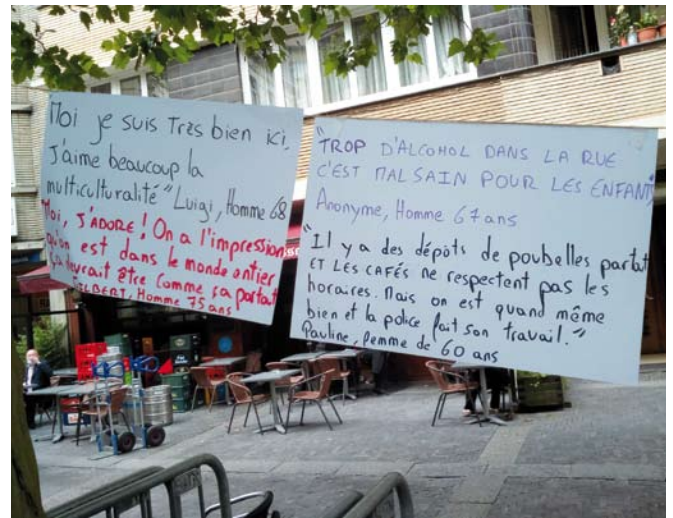
Des apports théoriques (issus de lectures, d'articles, d'études sur des sujets similaires, de recherches statistiques, ...) ont aussi parfois permis d'apporter des éléments supplémentaires au processus collectif de production de connaissance. De nouvelles marches exploratoires et des entretiens complémentaires ont également été réalisés, notamment pour aborder des publics non consultés jusque-là.

Afin de récolter davantage de paroles d'habitants et de toucher des populations « tout-venant », nous avons organisé, en juin 2021, avec un petit groupe, **une animation dans l'espace public**, à la place Saint-Josse, intitulée « **Les porteurs de paroles** »¹⁴. Il s'agissait de placer, dans un endroit de passage, un panneau avec une phrase suffisamment interpellante pour accrocher les passants et susciter leurs réactions.

À partir de là, une discussion pouvait s'enclencher, sur les problématiques et les ressources du quartier. Certains d'entre nous, appelés les « scribes », étaient chargés d'ensuite noter sur d'autres grands panneaux quelques phrases résumant les interactions. Au fil de la matinée se construisait ainsi un mur de panneaux, avec de nombreuses phrases, qui interpellaient à leur tour les passants.

Tout au long du processus, nous avons fait le choix de privilégier les **interprétations venant des participants** par rapport à toutes autres formes d'analyses (statistiques, études, monitoring, etc.), ce qui donne sans nul doute un caractère particulier aux résultats présentés dans le rapport final ; les différents écrits, ou une synthèse de ceux-ci, constituant, in fine, les différents chapitres thématiques de ce rapport.

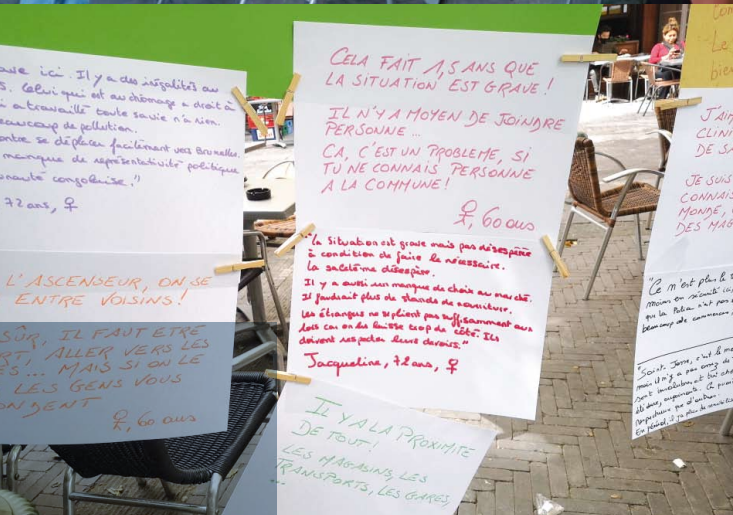
Par l'écriture, un contre-don s'opère car « solliciter des interlocuteurs sur ce qu'ils ont à donner, construire des connaissances avec eux, c'est leur donner du crédit et reconnaître leur dignité » (Jamouille, 2008¹⁵). Rendre cette co-construction de savoirs tangible et transmissible par l'écrit contribue



14/ Celle-ci est issue du « Petit manuel de travail dans l'espace public. À la rencontre des passants », Jérôme Guillet, les Editions du commun, 2019.

15/ Pascale Jamouille, Des hommes sur le fil. La construction de l'identité masculine en milieux précaires, La Découverte, coll. « La Découverte/Poche », 2008.

au renversement de logiques de domination entre celui qui donne et celui qui reçoit. Les interlocuteurs deviennent les seuls dépositaires du savoir. Celles et ceux dont la parole est souvent confisquée, traduite et transformée, transmettent à travers les entretiens, les échanges et les moments d'analyse, des savoirs inédits, des « bricolages inventifs » impliquant du pouvoir d'agir et des ressources, des explications des mondes sociaux et des représentations tant individuelles que collectives.



ATOUTS ET FREINS DE LA DÉMARCHE

Un des principaux freins qui a entravé le déroulement du processus (et obligé à allonger la durée de celui-ci d'au moins une année par rapport au planning initial) a certainement été, en 2020 et 2021, **la crise sanitaire liée au Covid et les conséquences de celle-ci**, comme les périodes de confinement. Cette crise a évidemment modifié le contexte d'intervention du diagnostic et, plus largement, toute notre vie de manière particulièrement radicale. Au niveau de notre organisation, nous avons dû interrompre la plupart des activités d'analyse en groupe, entre mars et septembre 2020. Durant ce premier confinement, de nombreux partenaires ont principalement orienté leurs activités vers la réponse aux besoins prioritaires rencontrés par leur public. Face aux situations d'urgence, à la détresse vécue par la population dans certains quartiers concernés par le diagnostic durant cette période, les nécessités se situaient à un autre niveau que celui de notre travail d'analyse collective (recherche de revenus, de moyens de survie, de denrées alimentaires, etc.).

Un autre obstacle lié à cette crise a porté sur les **changements dans les modalités d'échanges** entre les partenaires du diagnostic communautaire. Nous nous sommes trouvés face à deux scénarios envisageables : soit mettre à l'arrêt le processus collectif et le réactiver dès que les mesures gouvernementales le permettraient (reprise des réunions en présentiel) ; soit continuer avec les outils de communication virtuelle (réunions par vidéoconférence) au risque de perdre certains partenaires fidèles au processus depuis ses débuts, le plus souvent des habitants.

En effet, même si certains habitants sont familiarisés avec l'utilisation des modes de communication virtuelle, les professionnels sont majoritairement plus à l'aise avec ces nouvelles technologies. De plus, certaines personnes participant à notre diagnostic ne disposaient pas du matériel adéquat et/ou ne se trouvaient pas dans des conditions satisfaisantes pour pouvoir assister aux réunions à partir de leur domicile. Dans ces situations, nous avons essayé de trouver des alternatives : en proposant à la personne de venir au Méridien où nous mettions un ordinateur à sa disposition ; ou en faisant des réunions « comodales », avec une partie en visioconférence et une partie en présentiel au Méridien, avec un intervenant de notre équipe et un ordinateur dans la salle de réunion. Quoi qu'il en soit, les alternatives virtuelles de communication ont clairement montré leurs limites et ne peuvent satisfaire in fine à ce type de travail collectif qu'est un diagnostic communautaire.

Face aux inconnues liées à cette crise sanitaire quant aux perspectives, une de nos craintes fut le possible « essoufflement » des partenaires. Cette crainte concernait davantage les habitants car leurs temporalités sont bien différentes de celles des professionnels. Il nous a donc fallu, à plusieurs reprises, recontacter par téléphone les habitants et les professionnels pour les informer d'où nous en étions dans le projet et sonder leur motivation.

Comment, dans ce contexte particulier, faire comprendre que, comme toute démarche participative, le processus mis en route demande du temps (plus de temps que celui estimé au préalable), des réajustements, des temps de réflexion, de formation ? Le travail d'éducation populaire, d'*empowerment* n'a-t-il pas été mis à mal ? La question reste posée et l'évaluation finale du processus, fin 2021, nous dira si nous aurons pu maintenir les motivations et l'engouement de la majorité des partenaires pour ce travail collectif développé sur un temps relativement long.

Un autre obstacle potentiel à mentionner concerne **la question de la liberté de parole** et de l'adaptation du langage du professionnel : en effet, des habitants fréquentant

les associations, participaient aux réunions du comité de pilotage, ce qui a pu constituer un frein pour certains professionnels, qui ne travaillent habituellement pas les questions citoyennes ou politiques avec leur public.

Notre préoccupation de départ était de s'assurer de la possibilité d'une **prise de parole des habitants**, car ils étaient le plus souvent sous-représentés, et de **la légitimation de celle-ci**, tant au niveau du partage de vécu que des prises de décision au niveau du processus. Nous nous sommes basés sur des écrits en la matière¹⁶ et notamment sur les artefacts d'égalité qui favorisent la rectification de la position d'asymétrie, à savoir : la possible rémunération des habitants, la proscription du langage technique ou complexe sans explication, l'importance du rôle du facilitateur comme tiers et garant des règles, le souci de mettre tout le monde à l'aise (rituels de salutation/météo, partage de moments de convivialité), l'utilisation de supports non écrits (vidéo, théâtre, photos), la valorisation des récits, des savoirs expérientiels, des contenus émotifs et enfin, le rythme de travail et le fait de pouvoir prendre son temps.

Au niveau des atouts, nous pouvons évoquer la **possibilité de le transmettre à d'autres**, notamment lors de la participation aux Rencontres de l'Institut Renaudot, à Rennes, en juin 2019, sur le thème « Quand les habitants conjuguent santé et social dans les territoires ». Deux professionnels du Méridien et deux habitantes partenaires ont pu, conjointement, présenter le travail collectif réalisé dans le cadre du diagnostic communautaire lors d'un atelier et ont reçu de nombreux retours positifs et élogieux.

La journée-événement qui sera organisée début 2022 pour présenter à un plus grand nombre et mettre en débat les résultats de ce diagnostic sera également une opportunité, partagée avec l'ensemble des partenaires impliqués, de transmettre à d'autres ce que la participation à ce processus collectif aura pu leur apporter.

16/ « Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires », Marion Carrel, ENS Editions, 2013.

Mais, pour nous, l'atout principal de tout ce travail est sans conteste l'importance et la vigilance accordées au fait d'**inclure les habitants dans tout le processus, y compris celui de l'analyse** des données, même s'il s'agit d'un aspect particulièrement délicat du travail. Il s'agit là du cœur et du caractère original de notre démarche. En effet, comme nous l'avons déjà évoqué, la plupart des diagnostics communautaires n'incluent les habitants qu'au niveau de la récolte de données ; l'analyse des résultats et l'écriture étant souvent réalisées par des chercheurs, des experts, des professionnels.

« IL FAUT BIEN PIMENTER CE DIAGNOSTIC ! ET CE SONT NOUS, LES ÉPICES ! »

Et, pour conclure cette partie consacrée à la méthodologie, nous aimerions faire part d'un moment où cette appropriation du projet par les habitants et la revendication de leur place de co-chercheurs à part entière se sont particulièrement fait ressentir. C'était lors d'un comité de pilotage, en juin 2021, consacré à la validation de l'écrit sur la thématique des rapports aux élus et aux institutions. Plusieurs habitants ont alors pris la parole.

« J'ai un peu lu l'écrit et j'ai imaginé la chose : j'ai l'impression qu'on diagnostique un malade qu'on sait déjà malade. Le problème, avec cet écrit, c'est que c'est une vision de travailleurs sociaux, ce n'est pas une vision d'habitants qui prévaut. Dans cet écrit, il n'y a rien qui donne envie de vivre à Saint-Josse, il n'y a rien de positif. Je ne veux pas dire qu'on vit en Californie, mais c'est une vision de travailleurs sociaux. Il n'y a rien qui est faux, mais c'est une vision externe ».



« Pour moi, cette partie du diagnostic est jugée assez superficielle et ne reprenant pas tout ce qui a été dit par les habitants sur des sujets importants. Ça manque d'épices, de piment, il faut bien pimenter ce diagnostic ! Et ce sont nous, les épices ! »

Par ces prises de paroles quelque peu contestataires et revendicatives, les habitants ont clairement exprimé leur mécontentement devant une prise en compte insuffisante des paroles et points de vue des habitants dans ce dernier écrit. Et ils avaient certainement raison, étant donné que c'était un écrit qui avait été rédigé à partir de rencontres en vidéoconférence, dont la plupart des habitants avaient été « exclus » par la force des choses¹⁷. Nous avons vraiment apprécié ces prises de parole et de position, car elles témoignaient, selon nous, de l'importance d'être pris au sérieux, entendus et considérés comme des chercheurs au même titre que les professionnels. Nous avons bien entendu remédié à ces manques par plusieurs rencontres avec des habitants pour revoir et compléter l'écrit sur les rapports aux élus et institutions ... afin que la version finale soit suffisamment épicée !

PROCOLE
MÉTHODOLOGIQUE -
RÉCAPITULATIF

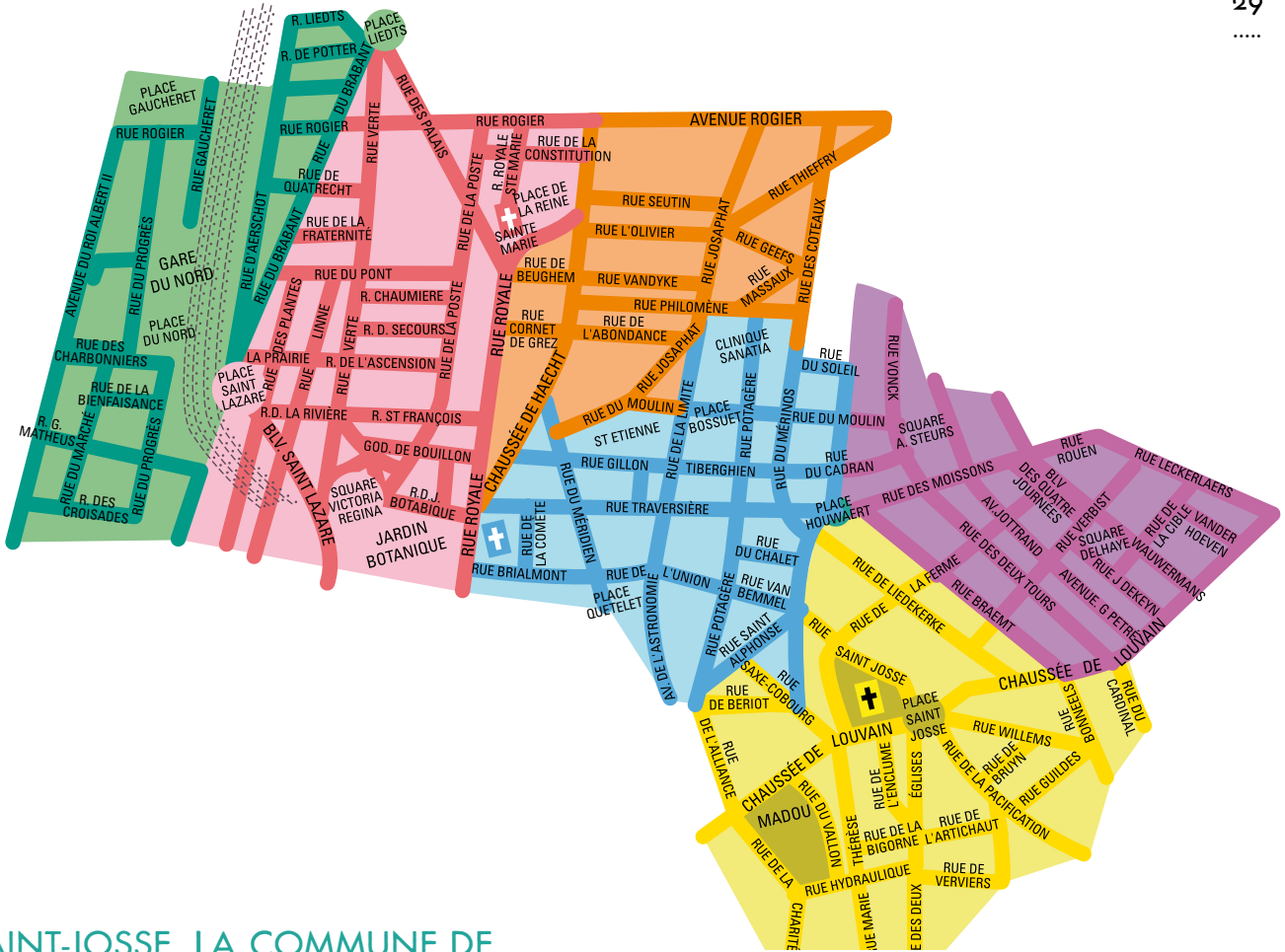
Fin 2018	Début du projet – Mise en place du comité de pilotage (rencontre mensuelle – 25 réunions en tout) – une quarantaine de partenaires impliqués (professionnels et habitants).
Novembre 2018 Septembre 2019	Collecte et analyse de données <ul style="list-style-type: none"> • plus de 35 entretiens individuels, • 25 focus groupes (avec une moyenne de 20 participants), • 15 marches exploratoires, • 5 « maraudes » (balades spontanées). Résultats repris dans un rapport ethnographique de 350 pages.
Octobre 2019 Janvier 2020	Analyse collective – Phase 1. Autour de 6 thématiques principales, ressorties des données collectées dans la phase préalable. Organisation de 12 tables-rondes (2 à 3 par thématique ; 4 à 8 participants par table ronde). Sélection de 4 thématiques porteuses au sein des 6. Résultats repris dans une synthèse collective.
Février 2020 Septembre 2020	Approfondissement des analyses de la phase 1. Apports théoriques.
Septembre 2020	Mise en place de Groupes de travail (2 à 3 séances de travail par thématique), soit 12 rencontres. Début de la co-rédaction
Fin 2020	Analyse collective - Phase 2. Méthode d'analyse en groupe (MAG) – 4 séances (demi-journées ; 12 partenaires), autour d'un questionnement central : « Comment le quartier permet – ou empêche – l'émancipation ? »
Septembre 2020 Septembre 2021	Phase de co-rédaction. Apports complémentaires : mobilisation d'apports théoriques supplémentaires, nouvelles marches exploratoires et entretiens complémentaires.



LE TERRITOIRE : PRÉSENTATION DES QUARTIERS

Le territoire couvert par notre diagnostic s'étend sur la commune de Saint-Josse-ten-Noode et sur deux quartiers limitrophes de Schaerbeek, le quartier Nord Brabant et le quartier Josaphat.

Saint-Josse est l'une des 19 communes de Bruxelles, située en périphérie nord-est du pentagone, bordée par la ville de Bruxelles au sud et à l'ouest et par Schaerbeek au nord.



SAINT-JOSSE, LA COMMUNE DE TOUS LES SUPERLATIFS !

La plus petite commune bruxelloise en superficie (1,14 km²). La plus densément peuplée et avec la population la plus jeune. La plus pauvre de Belgique (selon le revenu net imposable de ses habitants). Et une des plus multiculturelle : plus de 160 nationalités différentes et 60 langues parlées. À Saint-Josse, 8 concitoyens sur 10 ont des grands-parents qui n'étaient pas belges mais provenaient d'un pays étranger (France, Italie, Turquie, Maroc ou, plus récemment, Roumanie, Bulgarie, etc.). En 2019, la proportion de nationalité étrangère était de 39,63% à Schaerbeek et 46,77 à Saint-Josse (pour 40,24 pour la moyenne régionale).

Afin de pouvoir rendre compte de la diversité des quartiers qui composent ce territoire, et des spécificités de chacun, nous les aborderons les uns après les autres, en tachant de

présenter aux lecteurs une compréhension la plus dynamique, visuelle, sensorielle possible. Quelques photos illustreront ces présentations par quartier. Précisons d'emblée que ce « découpage » territorial a été réalisé par les membres du comité de pilotage, en essayant de reprendre des ensembles qui pouvaient constituer des « îlots porteurs de sens », de vécus, de réalités de vie relativement proches. Même si plusieurs quartiers peuvent correspondre au découpage réalisé par le Monitoring des Quartiers, il s'agit surtout, dans le cadre de ce diagnostic, d'une distinction subjective, basée sur des « unités de sens » et des limites subjectives ressenties par des acteurs locaux.

LA PLACE SAINT-JOSSE ET ALENTOURS

Démarrons notre tour par la partie sud du territoire, depuis la Place Madou, jusqu'à la Place Saint-Josse et les rues aux alentours (partie colorée en jaune sur la carte).

A la pointe sud, le long de la « Petite ceinture de Bruxelles », au carrefour de l'Avenue des Arts et de la rue de la Charité se trouve le musée Charlier, un hôtel de maître néo-classique, qui abrite des collections de peintures, sculptures, tapisseries, orfèvreries de la fin du XIX siècle, des expositions temporaires, des concerts des Jeunesses Musicales de Bruxelles ou des midis du jazz. Si l'on descend la rue de la Charité, on arrive aux ateliers Mommen, une cité qui héberge une trentaine d'artistes venus du monde entier. Ce quartier a attiré de nombreux artistes et exilés français dès le milieu du dix-neuvième siècle et ses rues en ont gardé un cachet architectural.

Au bout de la rue de la Charité, on rejoint la **place Madou** et sa nouvelle esplanade récemment rénovée. La Tour Madou est un gratte-ciel de 32 étages et, avec ses 120 mètres, elle se situe dans le top 5 des plus hautes tours de Belgique. Depuis 2006, plus de 1000 fonctionnaires de la Commission européenne y travaillent quotidiennement. Saint-Josse, c'est aussi cela, la ville des contrastes : des quartiers populaires qui côtoient des bureaux d'une des plus riches et imposantes institutions européennes ! Des bacs à fleurs bordent l'esplanade et la séparent du boulevard Bischoffsheim. En suivant la petite ceinture depuis la Place Madou, on longe l'**avenue de l'Astronomie** où se trouve la maison communale de Saint-Josse, dont l'ancienne partie fut un ancien hôtel de maître où a vécu le violoniste Charles Auguste De Bériot.

Retour à la place Madou et on plonge vers la Place Saint-Josse en empruntant la **chaussée de Louvain**, un axe routier important, qui a subi de récentes transformations pour devenir une rue piétonne. Beaucoup de commerces ont dû fermer et ont quitté le quartier, dont les célèbres magasins de vêtements DOD. Le long de la chaussée, les gens se suivent sur le trottoir, montent et descendent, depuis le centre de St-Josse,

la place, jusqu'au métro Madou, ou inversement. C'est une chaussée de passage, il n'y a pas vraiment de raison de s'y arrêter hormis pour se rendre dans les quelques commerces encore ouverts, pour la plupart des magasins de vêtements à petits prix. En soirée, la rue s'anime davantage certains soirs car au numéro 38, un ancien cinéma, « Le Mirano », est devenu une boîte de nuit.

A droite avant la place, la **rue du Vallon**. En face de la Maison de santé Atlas, il y a un immeuble de logements sociaux. Au fond de l'allée menant à la porte d'entrée de la barre d'immeubles, une jeune femme est assise à une table, avec un thermos de café et quelques tasses. Une invitation pour les éventuels habitants du quartier qui souhaiteraient s'y arrêter. C'est Odile, qui travaille pour le PCS de Saint-Josse, et son collègue Kevin, ils font une permanence toutes les semaines dans un petit local communautaire, le « Vallondal. »

Le bas de la chaussée de Louvain, menant à la place St-Josse, se termine en carrefour. Cinq rues se rejoignent à cet endroit. Dans l'une de celles-ci, la **rue de Saint-Josse**, une belle façade surplombée d'une tour attire le regard : il s'agit de la mosquée Selimiye, inaugurée en 2015, lieu de culte pouvant accueillir quelques 370 fidèles musulmans. La commune compte 4 autres mosquées sur son territoire.

Quand on arrive sur la **Place Saint-Josse**, l'ambiance change et s'anime. Lieu du marché hebdomadaire du jeudi, la place est un lieu de passage, de transit, mais aussi un lieu où l'on se pose. On y rencontre aussi fréquemment des personnes qui font la manche. De nombreux bus les empruntent, laissant sur leur passage des empreintes sonores et odorantes. Sur la place, quelques « night shop », des magasins de téléphonie ou de paris sportifs, un vieux café populaire, un salon de thé et une remarquable fresque murale baptisée « Couleur Café » – œuvre de la dessinatrice de BD Judith Vanistendael – qui représente de façon pittoresque la diversité de Saint-Josse. La place compte aussi une pizzeria, de renommée européenne paraît-il, ainsi qu'une friterie. Un fromager a installé quelques tables bleues sur le trottoir, qui invitent à la dégustation. Et, à

côté, un nouveau magasin d'électro-ménagers de seconde main vient d'ouvrir. Aux terrasses des cafés, on peut voir des hommes dégustant leur café ou leur thé. D'autres s'installent sur les marches de « la Nouvelle école » ou de l'imposante église qui trône sur le côté gauche de la place et qui arbore fièrement le drapeau belge et celui de la commune tennodoise. Aux terrasses des lieux de petite restauration, on retrouve plusieurs générations de femmes qui s'y côtoient. Un immeuble d'appartements, quelque peu désuet, domine la place, il date de 1967 et porte le nom symbolique de « Pacific Building ».

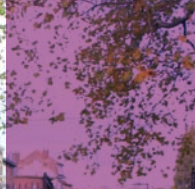
Si l'on poursuit la Chaussée de Louvain au-delà de la Place Saint-Josse, au numéro 193, on arrive à la **Jazz Station**, ancienne gare devenue lieu culturel et académie de musique. Chaque année, le cœur jazzy de Saint-Josse bat lors du festival Saint-Jazz-ten-Noode où l'on peut assister à des concerts en sentant passer les trains sous ses pieds ! Le bâtiment a en effet été construit par-dessus les voies, sur une passerelle.

De bout en bout de la rue se joutent des snack-bars congolais et des boutiques latinos, des cafés aux noms à consonance slave et des magasins turcs, un restaurant indien et un autre syrien, quelques bureaux de change, un atelier de retouche, un salon de beauté africain...

Si l'on redescend vers la place Saint-Josse, et que l'on emprunte la **rue Liedekerke**, des cris d'enfants peuvent nous attirer au parc du même nom. Les enfants du quartier, tout comme ceux de l'école néerlandophone située juste à côté du parc, y jouent sous la surveillance de leurs instituteurs ou du gardien de parc. Au numéro 112, une très belle demeure, l'hôtel Govaerts, abrite la maison de la famille, service communal d'aide aux personnes âgées.

La rue est bordée d'arbres, elle est paisible, jusqu'à l'entrée de la **place Houwaert** où l'on est à nouveau happé par le bruit, les lumières de la ville, la circulation des voitures et des bus, le va-et-vient des passants. La place est entourée de cafés, d'une pharmacie, une boulangerie, une pizzeria et souvent fréquentée par beaucoup de monde. Il semble y avoir une certaine mixité parmi les personnes installées aux terrasses. Au centre de la place, des familles sont installées autour de tables et de sièges, fixés au sol à cet effet, et partagent le repas.





LE « HAUT DE SAINT-JOSSE »

Depuis la place Houwaert, si l'on se dirige vers la pointe est de la commune, on arrive dans les quartiers dits du « haut de Saint Josse », en violet sur la carte.

La **rue des Moissons**, dont le nom évoque le passé champêtre de la commune, regroupe de belles maisons unifamiliales, dans un cadre arboré et particulièrement vert pour un quartier citadin. Aux carrefours, un coiffeur, des cafés, le plus souvent fréquentés par des hommes. Ce qui est typique du quartier, ce sont les mariages, et surtout les mariages turcs, nous dira une habitante. Les samedis, il n'est pas rare de croiser une énorme limousine blanche, avec les mariés à son bord et qui « pétarade » joyeusement dans les rues.

A droite en montant, la **rue Vonck** est une rue assez multiculturelle. Les habitants y organisent des fêtes de quartier qui rassemblent les familles de toutes origines.

Elle débouche sur le **Square Armand Steurs** – du nom d'un ancien bourgmestre qui a honoré sa commune d'un ambitieux projet d'adduction d'eau venant de Spontin - un charmant petit parc, « un écrin de verdure en pente douce ». C'est un endroit propice à la balade et à la poésie. Des sculptures, des statues, des fontaines -dont celle de « la source » de Julien Dillens- agrémentent le lieu. Chaque année, en septembre, une exposition de sculptures rassemble des artistes locaux et internationaux. Dans le prolongement du square démarre la grande **avenue Paul Deschanel**, avec de beaux appartements, qui conduit vers la commune de

Schaerbeek. Jadis, les riches Bruxellois résidaient dans ces quartiers, dans des maisons de campagne non loin des étangs alimentés par le Maelbeek.

Après le square, si l'on prend la large avenue sur sa droite, on arrive dans le **Boulevard des Quatre Journées** où la commune a aménagé une « promenade verte », un parcours santé, dans un bel espace vert fleuri et agrémenté d'appareils de fitness mis à disposition des passants et des habitants. Celui-ci est très fréquenté et régulièrement utilisé. Une dame est en train de pédaler, un peu plus loin des jeunes s'exercent aux engins de traction musculaire. Un panneau encourage « parce que faire du fitness à l'extérieur, c'est encore plus agréable ! »

Au bout du boulevard, on arrive dans l'autre **square, le « Felix Delaye »**, plus connu sous le nom du « petit Boule ». Celui-ci a l'air moins entretenu, les poubelles débordent. Il n'a pas toujours bonne réputation dans le quartier. Dans le temps, c'était un endroit de consommation de drogues¹⁸.

Dans la **rue Verbist**, qui redescend vers la place Saint-Josse, quelques commerces avec des étals desquels s'échappent de délicieuses odeurs de fruits mûris par le soleil, de pizzas, de grillades... Il y a aussi la **rue Joseph Dekeyne**, une rue très calme avec de jolies façades. Un peu plus bas, la **rue Braemt**, avec au numéro 64, le théâtre Le Public, situé dans les anciennes brasseries Aerts, qui compte trois salles de spectacles et peut accueillir plus de 500 spectateurs chaque soir.

18/ Signalons à ce sujet que, pour plusieurs rues ou quartiers du territoire, on nous a mentionné la présence de trafics divers (stupéfiants, armes, etc.), mais, afin d'éviter la stigmatisation de certains quartiers, nous avons fait le choix de ne pas en faire écho de manière différenciée dans ce descriptif des quartiers.

SAINT-JOSSE CENTRE

Pour sillonner les rues du centre de Saint-Josse, la partie bleue sur la carte, nous repartons de la place Houwaert, cette petite place carrefour de nombreuses rues, pour prendre la **rue de la Commune** et puis remonter la **rue Saint-Alphonse**. Dans ces rues, comme dans la **rue Potagère** voisine, on retrouve la facette calme, l'ambiance villageoise, familiale des quartiers. Au coin de chaque rue, on trouve un petit café ou un petit commerce d'alimentation générale. De nombreuses femmes à Saint-Josse disent que les cafés sont des cafés pour hommes, qu'il n'y a pas de cafés pour elles, pour les familles...

Il est plaisant de flâner dans ces rues, bordées d'arbres, dont les façades des maisons sont ornées de plantes, colorées en été. Certains y ont aménagé un banc, tel que les personnes plus âgées l'apprécient dans les pays du sud. Dans la rue de la commune, le centre communautaire de la communauté néerlandophone Ten Noey – dont le nom renvoie à une ancienne appellation de « Ten Noode » signifiant « pauvre » en dialecte bruxellois – est un lieu bien connu des Tennonnois : centre de loisirs ou d'activités socioculturelles, on y organise aussi des cours de langue et d'alphabétisation pour adultes, des expositions ludiques, des spectacles scolaires, ...

En haut de la rue Potagère, on rejoint l'**avenue de l'Astronomie**, qui mène à la **place Quetelet**. Il y a souvent beaucoup de monde sur les trottoirs de ce tronçon de l'avenue car s'y croisent les personnes qui travaillent dans la tour « Astro », où se trouve notamment l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi, ou dans les bâtiments de la justice de paix du canton, celles qui suivent des cours à l'école de promotion sociale EPFC ou encore celles qui fréquentent la Maison médicale Univers Santé.

De l'autre côté du trottoir, le **square Henri Frick**, petit parc et plaine de jeux enclavés entre la rue de l'Astronomie et le boulevard Bischoffsheim, attire le regard. De nombreux travailleurs du quartier viennent y prendre leur repas de midi. Le site s'appelait autrefois le « jardin de



l'Observatoire », l'Observatoire royal de Bruxelles y ayant élu domicile depuis 1832. Mais le trafic autour de la place gênait les scientifiques qui décidèrent de déménager à Uccle, une commune bruxelloise plus calme.

La **place Quetelet** mène jusqu'au Métro Botanique, au boulevard du Jardin Botanique et au parc Botanique. A ce carrefour se trouve la bibliothèque de Saint-Josse, l'académie de musique, un planning familial ainsi qu'une « occupation de personnes ne disposant pas d'un titre de séjour ». Depuis

janvier 2015, plus d'une centaine de personnes, la plupart d'origine sub-saharienne, squattent cette maison, dans l'attente de leur régularisation. Une banderole sur la façade attire l'attention, « Ne nous renvoyez pas, protégez-nous » !

Nous prenons ensuite la **rue du Méridien**, qui relie la place à la chaussée d'Haecht. Celle-ci héberge des commerces de quartier (cafés, snacks, bijouteries, épiciers, etc.), un hôtel et de nombreuses associations, parmi lesquelles « Amazone. Carrefour de l'Égalité de Genre », située au numéro 10 qui accueille près d'une vingtaine d'associations de femmes dédiées à la promotion et la défense de l'égalité entre les hommes et les femmes. Au bout de la rue se situe un des trois sites de la clinique Saint-Jean, le site « Méridien », anciennement nommé « clinique Saint-Etienne ». Il y a toujours du monde dans la rue du Méridien. On peut y voir les commerçants sur le pas de leur porte, observant le quartier, on peut les entendre héler pour saluer l'un ou l'autre passant ou pour échanger quelques mots...

Dans une des rues perpendiculaires à celle du Méridien, la **rue de l'Union**, cache, au numéro 31, un jardin quelque peu secret, le jardin « Nogueira », du nom d'un importateur de vin portugais : pour y accéder, il faut en effet se rendre derrière le bâtiment de la Mission Locale de Saint-Josse. Aménagé dans le cadre d'un des premiers contrats de quartier, ce jardinet avec sa petite mare et ses arbres bien entretenus par les équipes du STIC – le Service de Travaux d'Intérêt Collectif, dispositif de formation professionnelle dans la création et l'entretien des jardins et du bâtiment proposé par la Mission Locale - est un endroit idéal pour décompresser. Au numéro 27 de la rue, on trouve « Diapason », un studio où des groupes de musique viennent de partout pour répéter.

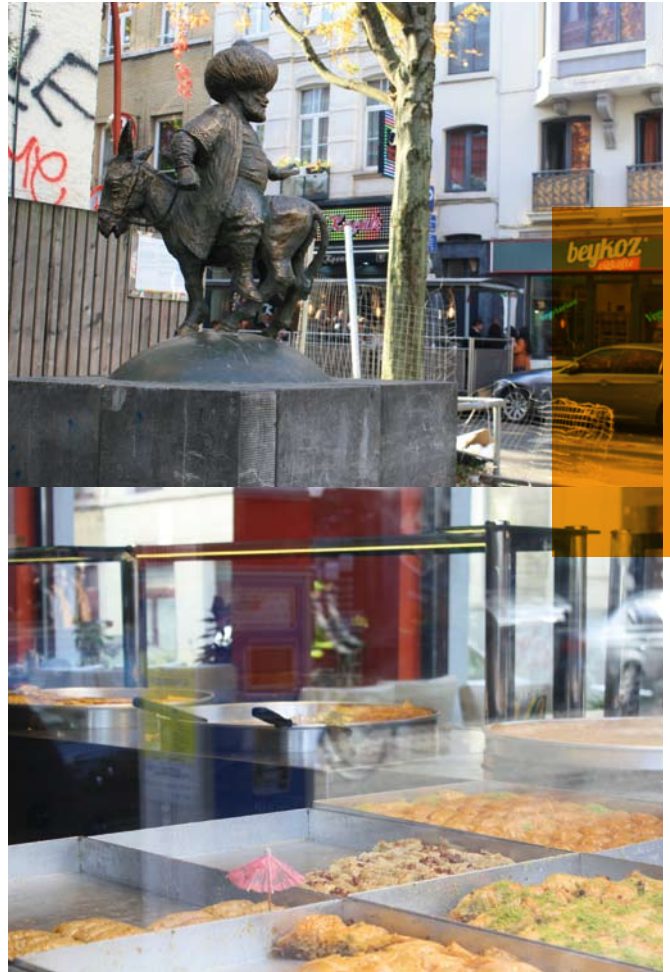
Un peu plus loin, dans la **rue Traversière**, on trouve un petit théâtre de quartier bien sympathique, le théâtre de la vie. Depuis 1971, dans un ancien entrepôt d'usine rénové, une jeune compagnie de théâtre propose chaque année une dizaine de spectacles hétéroclites allant de la danse, la lecture de grands textes littéraires à la promotion d'artistes locaux.



LA CHAUSSÉE DE HAECHT ET LE QUARTIER JOSAPHAT

Ce quartier est représenté en couleur orangée sur la carte. La **chaussée de Haecht**, surnommée « la petite Anatolie », est un axe essentiellement voué à l'Horeca et aux commerces, turcs pour la plupart. On y sert différents plats typiques de la gastronomie turque, dont les célèbres « pides », pizzas turques en forme de barquette. Depuis quelques temps, les restaurants ont installé leurs terrasses, à flanc de trottoir, sur les places réservées ordinairement au parking. On y voit des personnes attablées, à toute heure de la journée, il y a toujours beaucoup de monde sur les trottoirs de la chaussée. Devant l'école secondaire des « Dames de Marie », des élèves attendent devant la porte, d'autres discutent en attendant leur bus. Un peu plus loin sur la Chaussée, sur la commune de Schaerbeek, on trouve deux autres écoles secondaires, celle de « Sainte Marie la Sage » et l'Institut la Vertu, première école publique secondaire de confession islamique de Belgique.

En poursuivant la chaussée de Haecht, on peut prendre, sur la droite, la **rue de l'Abondance**, qui donne dans la **rue Josaphat**. Au bout de cette rue, avant d'arriver à l'avenue Rogier, on arrive au parc Rasquinet, un parc situé en intérieur d'îlot et qui a fait l'objet de nombreux débats au sein des habitants et des associations, suite à des années de fermeture pour réaménagement dans le cadre d'un contrat de quartier. Lorsque l'on remonte la rue Josaphat vers la **rue du Moulin**, on retrouve des petits commerces d'alimentation générale, des cafés, un magasin de téléphonie, une pharmacie, ce qui confère à ces quelques rues un « côté petit village », qu'on a déjà rencontré dans d'autres quartiers de la commune. Dans la rue du Moulin, au numéro 85-89, l'ancien garage Fiat a été transformé et l'asbl « Fabrik » est venue s'y installer. Dans un grand espace lumineux à droite et une petite cuisine accueillante à gauche, Fabrik propose aux habitants divers projets de rénovation urbaine et de revitalisation du quartier. De l'échanges de plantes aux ateliers cuisine, du prêt d'outils à l'aménagement des pieds d'arbres dans la rue, il y en a vraiment pour tous les goûts !



Si l'on revient sur la chaussée de Haecht et qu'on la poursuit vers la commune de **Schaerbeek**, les **rues Philomène, Van Dyck, de l'Olivier** et **Seutin** nous font entrer de nouveau dans des quartiers essentiellement résidentiels, assez paisibles, loin du bruit de la chaussée, composés de maisons accolées les unes aux autres, d'où s'échappe parfois de la musique, par beau temps et lorsque les fenêtres sont ouvertes. Au numéro 41 de la rue Philomène, l'association Bouillon de cultures est une maison de quartier qui compte également un service traiteur et un restaurant de quartier situé dans la rue Josaphat et où chaque midi de la semaine, les habitants et travailleurs du

quartier peuvent venir déguster une soupe, un plat du jour ou d'autres mets réalisés par des personnes en formation dans le cadre d'une insertion socio-professionnelle.

Des vignes courent le long des façades de certaines maisons. **Rue Thiéfry**, les habitants, unis dans un projet de verdurisation du quartier, voudraient en planter le long de chaque façade. Ce côté du quartier est très calme en journée même si, au bout de la rue Thiéfry, on retrouve l'effervescence de la ville, ses commerces, ses cafés, ses axes routiers, ... au carrefour de l'avenue Paul Deschanel et l'avenue Rogier. Sur le territoire, une particularité des différents quartiers traversés est sans doute cette alternance « subite et inattendue » entre des rues ou des morceaux de rues calmes et des rues ou des morceaux de rue très animés.

La rue Royale comme frontière symbolique

La rue Royale trouve son origine dans les grands aménagements urbains réalisés au 19^e siècle pour relier la Place et le Palais Royal de Bruxelles à celui de Laeken. Tracé à la corde

sur la ligne de crête entre les deux vallées des rivières du Maelbeek et de la Senne, cette artère importante traverse la commune de Saint-Josse-ten-Noode de part en part.

Elle est occupée par des fonctions plus administratives, ponctuée de la haute école Galilée et d'équipements culturels métropolitains. **Le Centre culturel « Le Botanique »**, par exemple. Lieu de sciences et d'études botanistes de 1829 à 1939, ce centre s'est, près d'un demi-siècle plus tard, reconverti en un espace de culture offrant un éventail très large de spectacles allant des concerts à la danse, en passant par des expositions et de nombreux festivals. « Le Bota » comme on dit, c'est, chaque année, plus de 200 concerts et quelques 300 groupes et artistes sur scène, une dizaine d'expositions et activités d'arts plastiques. Sans compter le parc qui l'entoure, véritable poumon vert en plein centre-ville. La rue compte également de nombreuses maisons de maître, l'ancien Hôtel Puccini, l'ancien hôtel Boël, l'hôtel Cohn-Donnay situé au numéro 284 de la rue (de Ultieme Hallucinatie), une splendeur Art Déco et le plus moderne hôtel nhow Brussels Bloom.





LE QUARTIER « NORD - BOTANIQUE »

Entrons maintenant dans le quartier Nord-Botanique, coloré en rose sur la carte. Si l'on longe la rue Royale jusqu'au carrefour avec la rue des Palais, on aboutit à la **place de la Reine**, située sur la commune de Schaerbeek. Sur les abords de la place, des cafés, plutôt sombres, des groupes d'hommes sur le trottoir, des agences de voyage, une asbl, une boulangerie et un marchand de fruits et légumes.

En son centre, **l'église Sainte-Marie**, belle, majestueuse, imposante. Construite au XIX^{ème} siècle en style romano-byzantin, avec son dôme, son portail d'entrée en bronze doré, d'élégantes mosaïques, elle constitue un monument important du quartier.

La **rue des Palais** mène directement à la **place Liedts**. Là, l'ambiance est animée et la place est un lieu de passage pour les habitants ou usagers du quartier, de nombreux transports en commun passant en effet par ce lieu. L'espace en son centre, coincé entre les lignes de trams, permet de

s'asseoir et on y voit souvent des personnes plus âgées, souvent des hommes, qui semblent s'y être posés pour un moment. Certains ont l'air de se connaître, de s'y retrouver. Des personnes sans-abris passent fréquemment la nuit sur cette place. Elle compte en ses bords, des petits commerces de quartier ainsi que des cafés. C'est un lieu vivant, coloré, multicolore, où se côtoient des personnes d'origines diverses. On entend à son propos des plaintes de riverains concernant des nuisances nocturnes et des comportements impactant la salubrité du lieu.

Revenons un peu sur nos pas le long de la rue des Palais, on croise l'avenue Rogier, puis la **rue de la Poste**. La rue de la Poste, qui s'étend sur les deux communes de Saint-Josse et de Schaerbeek et dont le nom fait référence à l'axe utilisé par les diligences pour transporter le courrier autrefois, semble être une rue de passage, ses trottoirs étant beaucoup moins investis, comme ailleurs, par des regroupements de personnes. C'est une rue calme, on y croise des habitants, avec leurs courses dans les bras ou dans



leurs caddies, mais aussi des travailleurs ou des étudiants de la haute école sociale et de communication (ISFSC). Le « Foyer Poste » – un centre de jour communal pour personnes âgées-, une consultation ONE et le MRAX (mouvement contre le racisme et la xénophobie) y offrent leurs services. Il y a aussi un local de l'association Saint-Vincent de Paul où l'on distribue des colis alimentaires deux fois par semaine. De cette rue, on peut entrer dans le parc Saint-François, un jardin de jeux, rénové récemment, qui s'étend jusqu' à la rue verte.

Une rue particulièrement pentue coupe la rue de la Poste, en reliant la gare du Nord et l'église Sainte-Marie, il s'agit de la **rue Dupont**. Celle-ci fait frontière sur le plan symbolique et communal. Nous sommes sur le territoire communal de Schaerbeek et le quartier semble ici résidentiel, au bâti entretenu. Un comité de quartier, nommé « Dupont plus verte » s'est récemment créé et un local de quartier, au numéro 97 de la rue, propose différents services de proximité aux habitants du quartier, comme un magasin de seconde main, un repair café, une écrivaine publique, un espace publique numérique, etc.

Si l'on descend la rue Dupont, on arrive à un autre carrefour, celui de la **rue Verte**. Dans cette rue, il n'est pas rare de rencontrer des hommes présents sur le trottoir, devant le coiffeur ou les cafés. Dans la partie schaarbeekoise

de cette rue, on trouve, au numéro 126, l'entrée d'un petit parc de quartier qui fait la jonction avec la rue des Palais, le « Reine Verte », assez dissimulé mais fort fréquenté par les habitants du quartier. Plus ou moins face à l'entrée du parc, sur la gauche, une rue descend vers l'église Saint Jean et Nicolas de la rue de Brabant, il s'agit de la rue de la Fraternité qui héberge les locaux d'une autre asbl bien connue des Schaarbeekois, le Gaffi. On y rencontre des adultes en formation ou qui suivent des cours d'insertion socio-professionnelle mais aussi des jeunes et des enfants accueillis pour du soutien scolaire ou des moments de loisirs. Dans la rue verte, plus loin en direction de la place Liedts, au numéro 210, un centre d'animation pour les jeunes et de cours d'alphabétisation pour les adultes, le CEDAS. Quand le temps est au beau fixe, une fois que les travailleurs et les commerces ont fermé leurs portes, que les habitants sont revenus de leurs lieux de travail, on peut entendre les rires d'enfants qui jouent dans la rue et les familles et voisins qui se rencontrent au pieds des portes. Mais la nuit tombée, le quartier change, les habitants limitent leurs déplacements et évitent de sortir en rue, un climat d'insécurité s'installe et ce sont d'autres personnes qui le fréquentent, attirées par les cafés et les lieux de prostitution. Celles-ci viennent des rues avoisinantes mais aussi de l'extérieur.

Les habitants du quartier s'inquiètent également d'une forme de gentrification du quartier, notamment à travers l'apparition de cette résidence, en îlot, au coin de la rue Verte et de la rue de la Rivière. A son entrée, il y a des grilles en fer forgé, limitant l'accès aux seuls résidents. Si la gentrification ne saute pas aux yeux dans ces rues bruxelloises, elle est remarquée et ressentie par les habitants. En se promenant dans les rues, elle se déguise dans les dynamiques du quartier.

Perpendiculairement à la rue Verte, en remontant vers la rue Royale, on emprunte la rue Saint-François ou la rue Botanique. Dans la **rue Botanique**, longeant le parc du même nom, la « plaine de jeux Botanique », a été récemment rénovée, avec des terrains de sport pour les jeunes et des jeux colorés pour le plus petits. La **rue Saint-François** compte une école maternelle et primaire, des associations,

la piscine communale des « Bains de Saint-Josse », tout récemment rénovée après avoir été plus de sept ans à l'arrêt ainsi que de nombreux logements sociaux et une mosquée. Sur le banc situé juste devant l'école, il n'est pas rare de voir des parents qui viennent amener ou chercher leurs enfants mais aussi des habitants qui profitent de l'espace extérieur. Durant ces moments d'attente, les parents échangent entre eux, ils font connaissance. Saint François est un quartier familial, qui accueille de nombreuses familles dans les logements sociaux (Habitats Bon Marché) présents dans ce quartier. Mais on entend également que la quiétude de l'endroit est quelque peu troublée, notamment par des groupes de jeunes hommes qui se réunissent, en journée mais surtout après 17h, à l'entrée des associations lorsque celles-ci sont fermées, devant l'épicerie du coin ou devant des lieux de restauration.

Retour à la rue Verte. Pour descendre dans le quartier, on peut emprunter deux rues perpendiculaires à la rue Verte, la **rue de la Rivière et celle de la Prairie**. Si les noms de ces rues évoquent une dimension bucolique, leur réalité est tout autre et on y côtoie beaucoup de détresse humaine. Le bâti est délabré, parfois laissé à l'abandon, des fenêtres sont murées, des hommes jeunes et moins jeunes se regroupent devant les quelques cafés encore ouverts, de jeunes femmes d'origine africaine attendent sur le pas des portes. Elles sont jeunes, très jeunes. Si elles n'interpellent pas les passants, leur tenue, leur appareil ne laisse aucun doute sur la raison de leur présence sur le trottoir. Rue de la Prairie, une crèche a récemment ouvert et ces deux rues comptent également des logements sociaux et communaux. La cohabitation entre des habitants aux réalités de vie si différentes est pointée comme problématique.

Dans les rues parallèles à la rue Verte et qui traversent les deux rues précédentes, en descendant vers la gare du Nord, on arrive à la **rue Linné** et la **rue des Plantes**. Ces rues sont connues pour abriter plusieurs « carrées », ces maisons dont le rez-de-chaussée et la vitrine sont dédiés à la prostitution. On entend parfois l'appellation "No Man's land" pour parler de ces rues où le sentiment d'insécurité serait plus marqué. A la rue des Plantes, la Maison Biloba Huis a créé et aménagé

15 logements sociaux pour personnes âgées du quartier, dans un cadre de vie communautaire. Avant la crise sanitaire, chaque semaine, les habitants du quartier pouvaient venir partager un repas avec les résidents de la maison.

Au bout de la rue des Plantes, on débouche sur la **place Saint-Lazare**. Véritable intersection de plusieurs rues et du boulevard Saint-Lazare, cette place longe les voies surélevées du chemin de fer sous lequel un passage souterrain permet l'accès à la place du Nord. La place Saint-Lazare est essentiellement bordée d'immeubles de bureaux ou à vocation hôtelière, la plupart datant des années 60. Aux niveaux inférieurs, on observe une station-service et des plateaux de parking. « Le Miramar », immeuble symbolisant le mouvement moderniste d'après-guerre inspiré notamment par l'architecte Le Corbusier, étonne avec ses impressionnantes colonnes en « V » au rez-de-chaussée. Un énorme bâtiment bleu situé à l'intersection de la rue Brabant, la rue des Plantes et la rue de la Prairie, abrite les bureaux du nouveau commissariat de police de la zone de Bruxelles-Nord.





LE QUARTIER « BRABANT - AERSCHOT »

Le quartier « Brabant-Aerschot », en vert sur la carte, s'étend de part et d'autre de la gare du Nord.

À l'ouest, depuis la **Porte d'Anvers** et le **boulevard du roi Albert**, jusqu'au parc Gaucheret, et la **rue du Progrès**, on trouve de grands immeubles à bureaux et quelques petits commerces ou des snacks-bars permettant aux travailleurs de se sustenter, d'y faire une rapide course avant de reprendre le train. C'est aussi un quartier très proche du parc Maximilien, ce lieu devenu un symbole de la question des migrants et des réfugiés à Bruxelles depuis qu'à partir de 2016, de nombreux demandeurs d'asile y sont installés ou y séjournent en journée, dans l'attente d'une réponse de l'office des étrangers. Les migrants et trans-migrants – ou migrants en transit – sont nombreux dans ces rues. On les voit errer dans le quartier, se regroupant aux abords de la gare du Nord ou se mélangeant au public en situation d'exclusion sociale (sans-abris, usagers de drogues, etc.).

La gare Bruxelles-Nord, plus communément appelée **Gare du Nord**, est une gare ferroviaire, située sur le territoire de la commune de Schaerbeek et de Saint-Josse-ten-Noode. C'est l'une des trois plus importantes gares de la zone de Bruxelles, avec les gares Centrale et du Midi. En tant que quartier proche d'une gare, le quartier Nord a toujours été un lieu d'accueil et d'installation des migrants et nouveaux venus à Bruxelles. Une dynamique de quartier de transit, de passage coexiste avec celle des résidents de plus longue date. Le visage du quartier ne cesse d'ailleurs de se modifier au gré des flux migratoires.

De la Porte d'Anvers, on prend l'avenue du Boulevard, jusqu'au métro et la **place Rogier**, avec la grande tour Manhattan, imposante avec ses 29 étages et qui vient de subir un lifting modernisateur pour pouvoir y accueillir, en plus des bureaux, de nombreux services tels que des salles de fitness, des restaurants, un auditorium, des supermarchés

etc. Toute cette place, avec son immense auvent, telle une soucoupe transparente, qui la surplombe, a été entièrement rénovée ces dernières années, dont plusieurs hôtels de luxe tels le Hilton Brussels City ou le « Crown Le Palace ». La place Rogier est un nœud de passage et de communication important. C'est aussi le point d'entrée vers la rue Neuve, une des artères piétonnes commerçantes de la capitale.

Le Boulevard du Jardin Botanique, qui longe ce dernier, et mène vers la rue Royale est un axe routier fort fréquenté. On y trouve la clinique St-Jean, site Botanique et les facultés universitaires Saint-Louis. Sur le Boulevard, parmi les nombreux passants qui montent et descendent, on peut voir des personnes, assises sur le trottoir, faisant la manche.

Retour à la gare du Nord, côté rue d'Aerschot et rue de Brabant cette fois. Ce quartier est animé par le va-et-vient des navetteurs qui se rendent à la gare ou en sortent, des hommes ou des femmes faisant la manche, des clients de la rue commerçante Brabant, des clients des travailleurs et travailleuses du sexe de la rue d'Aerschot, mais aussi des publics en errance, des personnes sans-abris.

Longeant les lignes de chemin de fer, la **rue d'Aerschot** est connue pour ses vitrines et ses salons de prostitution, où de jour comme de nuit, de jeunes femmes, en sous-vêtements ou presque dénudées, aux poses aguicheuses, attirent le regard des passants. Pour la plupart, elles ont la peau blanche et semblent venir des pays de l'est. En tant que quartier de gare et de prostitution, la zone est fréquemment soumise à la petite délinquance. Souvent, des tas de débris, vestiges de la nuit, jonchent la rue. Chaque matin, on peut voir les commerçants, balais à la main, repousser les ordures et redonner ainsi accès au trottoir, aux commerces.

Parallèlement à la rue d'Aerschot, la **rue de Brabant**, qui s'étend jusqu'à la place Liedts, est une célèbre artère commerçante avec plus de 300 magasins, internationalement connue, notamment pour les produits venants du monde entier qu'on peut y dénicher. Certains disent y trouver des choses improbables, que l'on ne voit nulle part ailleurs, telle

la caverne d'Ali-Baba. Certaines vitrines brillent de mille feux, arborant des vêtements de fête scintillants ou des tissus d'antan. Des odeurs d'encens et d'épices s'échappent des entrées. Presque toujours bondée, on y croise des familles, des femmes, des hommes, C'est la rue commerçante la plus fréquentée de la capitale.





.....

LES RÉSULTATS ET ANALYSE

LA SANTÉ ET CE QUI FAIT SOIN

THÉMATIQUE 1

.....

L'ACCÈS AUX SOINS

La compréhension de ce qui favorise la santé dans les quartiers sur lesquels se concentre notre diagnostic nécessite une approche multifocale des facteurs tels que l'accès aux soins et plus généralement les conditions de vie des populations. Dans le cadre de notre analyse, les personnes rencontrées nous ont parlé des éléments qui facilitent ou, au contraire, font obstacle à la santé. Nous souhaitons, dans le présent chapitre, en rendre compte.

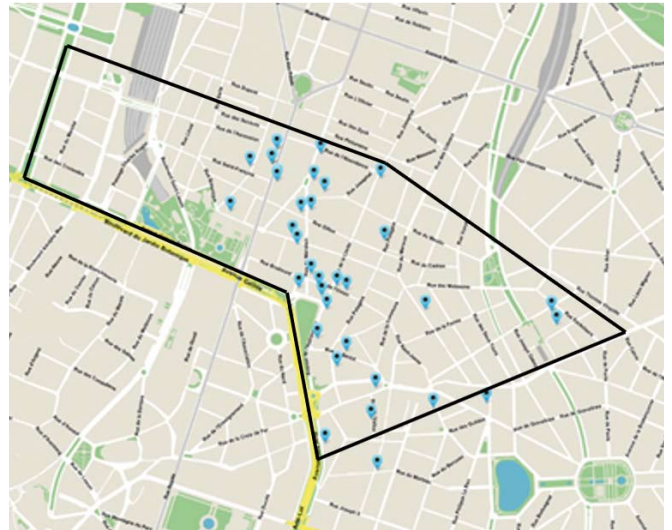
Accessibilité territoriale et proximité des services de soins

« Tout avoir à disposition » au niveau des soins semble être un attribut caractéristique et valorisé de ces quartiers. Sur la petite superficie de la commune de Saint-Josse (1,14 km²), on compte en effet une grande densité de services : un hôpital général et un hôpital psychiatrique, plusieurs maisons médicales (dont deux ouvertes récemment), des polycliniques, des médecins généralistes, plusieurs services d'aide à domicile, de nombreuses pharmacies, des dentistes et centres dentaires, etc.

« Je trouve que la vie est plutôt facile ici, il y a la pharmacie, la polyclinique. Je prends aussi l'ambulance ou le taxi pour aller se soigner, pour moi ou mes enfants. » (une habitante du quartier de la place Saint-Josse)

« Dans le quartier, j'apprécie la proximité du métro, de l'hôpital, ... c'est bien pour les personnes isolées. » (un habitant du quartier de la place Saint-Josse)

Sur la carte ci-dessous qui indique les lieux répertoriés par le site « Bruxelles-Social », reprenant les organisations et services sociaux et de santé actifs en région bruxelloise, dans les catégories "Promotion de la santé, santé physique, santé mentale et assuétudes", on constate qu'à Saint-Josse, la majorité des services de soin sont concentrés dans quelques quartiers, plutôt situés au centre de la commune (N.B. : n'y figure pas les cabinets médicaux privés).



Malgré cette facilité d'accès - à pied et en transport en commun - une question demeure quant à la mobilité des populations concernées : restent-elles dans leur commune pour se soigner ou se déplacent-elles en dehors de celle-ci ? Vu la densité et la variété des services, on peut supposer que les habitants trouvent facilement le service dont ils ont besoin à une courte distance de leur domicile. Plusieurs témoignages d'habitants évoquent toutefois la préférence de certains de se rendre dans des services situés à l'écart de leurs lieux de

vie pour se faire soigner, « là où personne ne nous connaît », à l'abri du contrôle social.

Cette possibilité est facilitée par le système du Dossier Santé Partagé (DSP), développé par le Réseau Santé Bruxellois (RSB)¹⁹. Celui-ci permet la centralisation des données médicales et leur partage entre les dispensateurs de soins avec l'accord du patient. Ainsi, tous les soignants de la Région bruxelloise peuvent avoir accès aux données médicales des patients, peu importe la commune où ces derniers résident. Il faut cependant mentionner une certaine méfiance d'une partie de la population rencontrée à l'égard du principe de partage de données.

« Pour les soignants, cela peut faciliter la prise en charge des patients ainsi que la gestion des dossiers. Dans le développement des plates-formes, l'accès aux résultats est facilité, plus rapide, la communication est plus efficace. » (une professionnelle d'une maison médicale)

Des intervenants à tous les étages !

La Région bruxelloise se caractérise par un morcellement de l'offre de soins et de services sociaux. Les patients mais aussi les soignants risquent en conséquence de ne pas toujours s'y retrouver dans l'offre disponible. En résulte des soins qui ne sont pas toujours concertés.

« La gestion du traitement est difficile, particulièrement pour les personnes souffrant de difficultés psychiques. Il y a un manque de cohérence dans le réseau, beaucoup d'associations s'occupent des mêmes personnes. » (une professionnelle d'un service de soins psychiatriques à domicile)

19/ Les données partagées sur le Réseau Santé Bruxellois sont ce que l'on appelle le Dossier Santé Partagé, à ne pas confondre avec le Dossier Médical Global qui est géré uniquement par le médecin traitant. Le Dossier Médical Global regroupe l'ensemble des données médicales du patient ainsi que son historique. Il est créé et géré uniquement par le médecin généraliste, qui détient dès lors une vue globale des données médicales du patient.

Ce morcellement n'est pas sans rapport avec la complexité institutionnelle qui caractérise notre pays et dont les impacts sont particulièrement tangibles en Région bruxelloise qui voit coexister de nombreux niveaux de pouvoirs. Des réformes sont en cours, notamment la mise en place d'une structure unifiée visant à soutenir les prestataires de soins de première ligne²⁰.

« L'hôpital psychiatrique se désolidarise de la médecine physique. Segmenter, c'est faire reposer la responsabilité sur l'individu alors que c'est le système qui est en cause. Du coup, on ne remet pas le système en cause. Nos patients ne pensent pas à lier les aspects somatiques et psychiques et informer du fait qu'il y a également un suivi psychiatrique. La continuité des soins, en ce sens, devient un concept creux. » (une professionnelle d'un service de soins psychiatriques à domicile)

« Depuis la création du 107²¹, il y a plutôt des trous dans le soin, en tous cas, pour ce qui est relatif aux situations aiguës. Les équipes mobiles se sont développées différemment et donc, en fonction des communes, les personnes n'ont pas le même accès aux soins. » (une professionnelle d'un service de soins psychiatriques à domicile)

Faire réseau, partenariat, ou tout simplement « lien » : le travail auprès de la population semble aujourd'hui devoir s'inscrire de plus en plus dans des dispositifs qui permettent de partager, entre collègues et soignants, des savoirs,

20/ La création de l'asbl BRUSANO, en 2019, vise à soutenir les structures de soins de première ligne en région bruxelloise. Elle est financée par la Cocom

21/ La réforme en psychiatrie, dite "107", envisage des soins en santé mentale axés davantage sur la collectivité. En 2002, tous les ministres compétents pour la Santé publique, la politique de la santé et les Affaires sociales ont signé la Déclaration conjointe sur la politique future en matière de soins en santé mentale. Cette Déclaration (et son amendement) précise que les soins en santé mentale tant aigus que chroniques seront à l'avenir organisés en circuits et réseaux de soins pour répondre le mieux possible aux besoins et demandes de soins des personnes présentant des problèmes psychiques. Des soins en santé mentale centrés sur la demande contribueront à éviter autant que possible les admissions en résidence. Toutefois, si l'admission est inévitable, des efforts seront entrepris afin d'écourter au maximum le séjour en milieu résidentiel (www.psy107.be).

des expériences, d'ouvrir la réflexion, de se connaître pour accompagner des personnes au parcours de plus en plus complexe. Dans les quartiers, de nombreux intervenants font le constat **d'un manque d'interconnaissance entre les services**. Les communes sont tenues d'organiser des coordinations sociales qui peuvent pallier la méconnaissance des objectifs, des missions, des modes de fonctionnement, des logiques d'intervention des services qui œuvrent sur un même territoire.

« La concertation, le maillage d'un quartier, le travail en réseau est une force mais nous n'en n'avons pas le temps. Nous nous sentons fort isolés. (...) Ce qui nous fait peur, c'est l'impact au niveau des associations de terrain en matière de burnout. Une meilleure interaction entre tous ces services permettrait de se soutenir et empêcher cette forme de démotivation sur le terrain ». (un professionnel d'une maison médicale)

Mieux se connaître serait, selon nos interlocuteurs, la condition première d'une meilleure concertation entre les services offerts à la population. Les attentes de certains intervenants semblent toutefois dépasser ce seul besoin d'interconnaissance pour créer des balises, poursuivre des objectifs communs et des modalités de travail partenarial. Des projets impliquant des acteurs locaux existent²², d'autres restent encore à développer.

« Je constate qu'il y a de plus en plus d'attention aux soins liés à l'environnement. Je fais référence au projet Boost où il est question de développer un réseau de référents de proximité et ainsi mieux articuler le réseau de première ligne. » (une professionnelle du secteur hospitalier)

22/ Citons par exemple le projet Boost (Better Offer and Organisation thanks to the support of Tripod Model), projet pilote développé sur 3 territoires bruxellois dont celui de Saint-Josse, dans le cadre du Plan fédéral en faveur des maladies chroniques "Des soins intégrés pour une meilleure santé" et coordonné par Brusano. Celui-ci vise à développer de nouvelles modalités d'accompagnement, de support (via des référents de proximité), de liaison et de concertation.

Toutefois, une série d'obstacles sont régulièrement évoqués par les participants pour s'engager dans le travail en réseau : le manque de temps disponible, la surcharge de travail que cela implique, les difficultés à faire concorder des logiques de travail très diverses, ...

« Il y a à présent des antennes, distinctes de la Fédération des maisons médicales. Nous sommes représentés au sein de l'une d'entre elles. [...] mais nous-mêmes, nous sommes pris par nos questions internes. La rencontre est difficile, dans les deux sens. Nous sommes également frustrés de ne pas avoir le temps d'explorer plus le réseau. » (un professionnel d'une maison médicale)

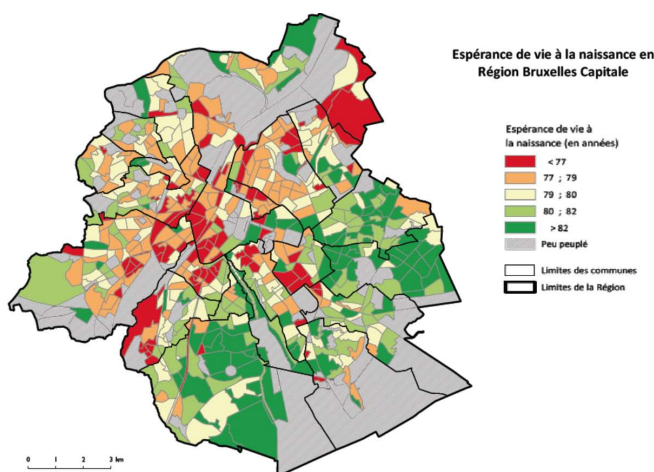
L'impact de la précarité

« Un nouveau-né dont la mère vit à Woluwe-Saint-Pierre a une espérance de vie de 85 ans, tandis que l'espérance de vie d'un nouveau-né dont la mère habite à Saint-Josse-ten-Noode est de 80 ans. Cette grande différence peut s'expliquer principalement par le fait qu'en moyenne les personnes habitant Saint-Josse-Ten-Noode ont un profil socioéconomique bien plus faible (revenu médian par déclaration : 14 931 euros ; risque de 26% d'être au chômage) que les personnes habitant Woluwe-Saint-Pierre (revenu médian par déclaration : 25 321 euros ; risque de 9 % d'être au chômage). Ce lien fort entre la position socioéconomique et la santé a été largement démontré tant par des études nationales que internationales. »

Cet extrait, repris en introduction du Rapport « *Tous égaux face à la santé à Bruxelles ?* » de l'Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale paru en 2019 est particulièrement illustratif. À plusieurs égards et dans la plupart des statistiques consultées²³, la situation socio-sanitaire des habitants des quartiers que nous avons étudiés apparaît, en moyenne, moins favorable qu'à l'échelle de la Région bruxelloise. Dès le plus jeune âge, le taux de mortalité infantile

23/ Institut bruxellois de statistique et d'analyse, Observatoire de la santé et du social de Bruxelles-capitale (Commission communautaire commune), Zoom sur les communes (2016) : Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek.

est significativement plus élevé que celui de la région. Plus généralement, l'espérance de vie est globalement inférieure à Saint-Josse-ten-Noode en comparaison avec celle de la Région bruxelloise (voir carte ci-dessous). Certains problèmes de santé (comme le cancer du poumon et le diabète) sont plus fréquents dans la commune qu'au niveau de la région, et l'accès à la prévention y apparaît plus difficile.



Tout récemment, ce lien entre niveau socio-économique de la population et accès à la prévention et aux soins a de nouveau été relevé dans l'actualité socio-sanitaire liée à la vaccination en Région bruxelloise : fin août, les communes les moins bien vaccinées (Molenbeek et Saint-Josse) étaient également les plus précaires au niveau socio-économique (cf. Journal Le Soir du lundi 23 août 2021). D'autres facteurs ont toutefois été mentionnés pour expliquer cette différence, comme l'importance de la population jeune dans la commune tennoodoise, population qui a été plus tardivement invitée à se faire vacciner (propos du bourgmestre Emir Kir), ou encore la corrélation entre la proportion de personnes non vaccinées et celle ne disposant pas d'un médecin généraliste²⁴, ce dernier étant un acteur-clé de l'accessibilité à la prévention et aux soins de première ligne.

24/ A Bruxelles, et encore plus dans certains quartiers, près de 40% de la population n'a pas de médecin généraliste, contre 20 % en Flandre et 30 % en Wallonie (source : Fédération des services sociaux).

Source carte : « Tous égaux face à la santé à Bruxelles ? Données récentes et cartographie sur les inégalités sociales de santé », Observatoire de la Santé et du Social de la Région de Bruxelles-Capitale, 2019)

Dans le préambule de sa constitution, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) déclare que la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. L'état de santé d'une population est en effet influencé par des facteurs biologiques (patrimoine biologique et génétique), par les soins de santé qu'elle peut recevoir (autrement dit par l'organisation sanitaire mise en place dans le pays), mais également par les **déterminants sociaux** (emploi et conditions de travail, revenus, statut social, réseaux de soutien, niveau d'éducation et d'alphabétisme, environnement, habitudes de santé, capacités d'adaptation, accès à la culture, etc.).

Parmi ceux-ci, les **conditions socio-économiques** de la population sont un facteur déterminant en matière de santé. Or, dans la commune « la plus pauvre de Belgique »²⁵, les obstacles socio-économiques et les freins administratifs semblent impacter une partie importante de la population. Les personnes en situation de séjour administratif illégal, celles qui ne maîtrisent pas le français ou encore celles souffrant d'analphabétisme sont particulièrement en difficulté face aux méandres administratifs. Leurs situations impactent leurs accès aux informations et leurs possibilités de recours aux droits les plus élémentaires, dont l'accès aux soins de santé. Le manque de perception des ressources à activer dans les situations rencontrées engendrerait une aggravation de leur précarité.

L'enquête de santé par interview réalisée par le SPF Economie et l'Institut Scientifique de Santé Publique en 2008 a par

25/ « Dans la commune de Saint-Josse-ten-Noode vit une population particulièrement défavorisée sur le plan socioéconomique. Le revenu moyen (9.491 euros) est le plus faible de la région et de la Belgique. Les déclarations fiscales de très bas revenus sont surreprésentées, de même que les personnes qui vivent avec un revenu de remplacement (hormis les pensions) ou une allocation d'aide sociale. En effet, plus de 8 % de la population de 18-64 ans (et ce pourcentage atteint 15 % parmi les jeunes de 18-24 ans) vit avec un revenu d'intégration sociale ou équivalent, pour 5,4% en Région bruxelloise. En outre, 37 % de la population à Saint-Josse-Ten-Noode est bénéficiaire de l'intervention majorée pour les soins de santé et 27% des personnes âgées de la commune bénéficient de la Garantie de revenus aux personnes âgées Grapa » (Source : « Zoom sur les communes » réalisée en 2016 par l'Institut Bruxellois de statistique et d'Analyse et observatoire de la santé et du social de Bruxelles-capitale -Commission Communautaire Commune.)

exemple mis en avant le fait que le risque de souffrir d'obésité est 2,3 fois plus élevé et de diabète est 3 fois plus élevé chez les personnes les moins diplômées par rapport aux personnes les plus diplômées. Une maladie fortement liée à l'alimentation telle que le diabète de type II est nettement plus présente dans les catégories sociales les plus faibles²⁶.

Dans les quartiers sur lesquels se concentre notre diagnostic, divers témoignages évoquent des formes de précarité sociale et économique ayant des effets avérés sur la santé.

« Moi, je ne dors pas la nuit... Je réfléchis. La tête fait mal, il y a trop de réflexions quand tu n'as pas les papiers, tu n'as pas la tête. Tu lâches, tu pleures, pleures et puis, tu essuies tes larmes. » (une habitante du quartier Saint-Josse centre)

« Prévoir un rendez-vous médical à un mois d'échéance n'est pas envisageable pour des personnes vivant au jour le jour. Quelques jours, une semaine, passe encore mais un mois, c'est beaucoup trop loin. Les familles dans la précarité vivent sans horloge et sans agenda. Or en Europe, tout est programmé. Cela occasionne un stress, ils sont perdus, ce n'est pas un mécanisme auquel ils sont habitués. » (une professionnelle en médiation interculturelle)

Les réalités de vie dans ces quartiers (revenus précaires, qualité des logements, propreté ou insalubrité des rues, nuisances sonores, manque d'espaces verts, etc.) engendrent souvent des problèmes sanitaires, ces problèmes s'accumulant et se renforçant de manière négative.

« Dans ces quartiers, on ne soigne pas les mêmes pathologies que dans d'autres communes où la situation socioéconomique des habitants est plus aisée. Ici, les habitants des quartiers présentent des problématiques de santé de type douleurs chroniques, fibromyalgie, ... Des situations où la douleur ne suit pas son évolution naturelle qui veut qu'elle disparaisse au-delà de quelques semai-

nes. Au contraire, la douleur persiste à cause notamment de la situation psycho-sociale difficile de ces personnes. » (un professionnel d'une maison médicale)

« Il y a un impact du type d'alimentation, de la « malbouffe », sur la santé des enfants : à l'ONE, on voit beaucoup d'enfants en surpoids et/ou avec d'importants problèmes dentaires, comme des caries » (une professionnelle de la petite enfance)

De nombreux habitants des quartiers concernés cumulent des vulnérabilités économiques ayant un impact sur leur santé. Il s'agit, par exemple, de situations de **non-emploi**²⁷ ou liées à **des emplois peu gratifiants, physiquement éprouvants.**

« Beaucoup ont des situations professionnelles usantes, en tant qu'employés ou ouvriers, dans le bâtiment ou le nettoyage, qui impactent leurs corps qui lâchent assez jeunes. Les lombalgies et les tendinites sont récurrentes. Mais malgré tout, ces personnes préfèrent continuer, de peur de perdre leur boulot. » (une professionnelle d'une maison médicale)

En outre, les **problèmes de logement** tels que le surpeuplement, un logement insuffisamment chauffé ou humide ne sont pas sans impact sur l'état de santé des populations. La qualité du logement, le bâti (généralement ancien dans la commune et en attente de rénovation) ainsi qu'une pénurie de logements en regard de la demande (notamment le nombre de logements sociaux, voir tableau ci-après), contraignent certaines familles à vivre dans des espaces trop petits et/ou inadaptés. L'offre de logements publics et sociaux reste en effet insuffisante face au nombre de personnes aujourd'hui encore mal logées. À propos des habitations sociales, la liste d'attente est longue et l'offre peu fournie alors que les locations dans le secteur privé sont trop onéreuses pour de nombreux habitants des quartiers du territoire. La densité de la population tennoodoise étant une des plus élevées du

27/ Selon l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, en 2013, 62 % des 19 275 personnes en âge de travailler (15-64 ans) sont actives sur le marché du travail à Saint-Josse-ten-Noode. Parmi elles, deux tiers seulement sont en emploi et un tiers sont inscrites auprès d'ACTIRIS comme « demandeur d'emploi inoccupé »

26/ Institut scientifique de santé publique, Enquête de santé par interview, Belgique 2008 – Rapport V : inégalités socio-économiques, Bruxelles, 2010, p.9.

pays et la réserve foncière quasiment inexistante, la proposition de logements neufs demeure un écueil important²⁸.

Offre en matière de logements à Saint-Josse

Logement	Saint-Josse -ten-Noode		Région de Bruxelles-Capitale	
	2013	2018	2013	2018
Nombre de logements au 1 ^{er} Janvier	9 595	10 028	552 793	577 200
Nombre de logements sociaux pour 100 ménages privés au 31 décembre	6,6	6,4	7,3	7,2
Loyer mensuel moyen d'un appartement deux chambres (euros)	---	659	---	770

Selon les soignants, de nombreuses maladies sont directement liées à ces conditions de logement.

« Les difficultés amenées par les habitants concernent le logement, des logements trop petits et insalubres qui entraînent des tensions au sein des familles ainsi que des problèmes de santé physique et psychique... Des allergies, problèmes respiratoires, psychosomatiques, des addictions dont l'alcoolisme. » (un professionnel d'une maison médicale)

Plusieurs évoquent également les violences familiales liées à l'exiguïté des appartements. La dynamique familiale en est impactée et les violences conjugales semblent connaître une inquiétante augmentation. L'équipe de la Maison de Santé Atlas parle de « burn out parental » pour faire référence au débordement, à l'épuisement des parents, provoqué notamment par l'exiguïté des logements, en regard de la composition familiale. Cette configuration impacte également les enfants, les adolescents qui souvent manquent de place pour étudier ou faire leurs devoirs dans de bonnes conditions.

La précarité influencerait également le rapport au soin **en retardant** ce dernier, ce phénomène touchant davantage certaines catégories spécifiques de la population.

« Certains habitants, souffrant de difficultés psychiques, n'envisagent pas l'hospitalisation en raison d'arguments financiers. » (une professionnelle d'une IHP²⁹)

« Beaucoup de personnes ne savent pas payer leurs médicaments, dont beaucoup de personnes âgées du quartier. » (un travailleur social du service de Prévention de la commune de Saint-Josse)

Selon une étude récente de l'Institut Solidaris, en Wallonie et à Bruxelles, près d'une personne sur deux (46,9%) a renoncé au moins à un soin pour des raisons financières alors qu'elle en avait besoin. Ce chiffre monte à 60,5 % quand il s'agit de familles monoparentales. Ce sont les consultations chez le

28/ Source : site internet de la commune de Saint-Josse : <http://sjtn.brussels/fr/urbanisme-logement/logement>

29/ Les Initiatives d'Habitation Protégée sont des structures qui « ont pour objectif l'hébergement et l'accompagnement des personnes qui ne nécessitent pas un traitement continu à l'hôpital et qui, pour des raisons psychiatriques, doivent être aidées dans leur milieu de vie et de logement pour l'acquisition d'aptitudes sociales et pour lesquelles des activités de jours adaptées doivent être organisées. », <http://www.fedihp.be/>

dentiste, suivies de celles chez le spécialiste qui sont le plus fréquemment reportées. Le médecin généraliste reste le type de soin le moins reporté, toutefois l'importante augmentation dont il fait l'objet ces six dernières années est inquiétante³⁰. Parfois les gens ne sont pas au courant qu'ils ont droit à un remboursement.

Les personnes en situation d'illégalité administrative semblent être les plus en marge de l'accès aux soins (peur d'être « démasquées », non accès aux services, ...). **La confiance envers les institutions et les professionnels** est parfois très altérée chez ces personnes en grande précarité. La première porte d'accès aux soins est alors souvent celle des urgences de l'hôpital.

En termes d'accessibilité pour les personnes sans-papiers, des **facilités** sont toutefois organisées sur le territoire communal. Elles ont accès à l'asbl « Medimmigrant » (à la rue Gaucheret à Schaerbeek, qui dispose d'un fonds pour couvrir certains frais de santé) ou au « CASO » organisé par Médecins du Monde à la rue Botanique à Saint-Josse. Les consultations ONE reçoivent de nombreuses familles sans-papiers. Toutefois, selon les témoignages, des difficultés peuvent également survenir en raison du coût des déplacements vers les lieux de soin.

Après analyse de leur situation, le CPAS peut par ailleurs octroyer une carte médicale aux personnes qui sont en ordre de mutuelle mais qui sont dans le besoin. Il dispose également de la compétence pour accorder un accès à l'Aide Médicale Urgente (AMU) aux personnes en séjour irrégulier qui en font la demande.

Autre facilité sur le territoire : le Service Prévention de la commune de Saint-Josse compte des APP (agents de prévention polyvalents) qui peuvent accompagner les habitants jusqu'aux institutions (CPAS, hôpitaux, ...) lorsque la situation le requiert. Si ces accompagnements font partie de leurs missions, il y aurait un risque, selon eux, d'un glissement de

ce type d'aide vers de l'assistantat : « *il s'agit de trouver la limite entre accompagnement et dépendance, les personnes ayant parfois tendance à systématiquement solliciter notre service « sans apprendre à effectuer les démarches de manière autonome.* » Plus fréquemment, ce sont les travailleurs sociaux des Centres sociaux de prévention (CSP) qui sont les interfaces avec les institutions de soins de santé. Ces CSP sont « des bureaux de proximité implantés dans les quartiers, directement et facilement accessibles aux habitants qui leurs soumettent tout type de problème. C'est souvent par-là que passent les inscriptions en maison médicale, les relais vers les hôpitaux, les mutuelles, etc. », nous précisent les travailleurs de ce service.

Les Partenaires Enfants-Parents (PEPS) de la consultation ONE de Saint-Josse sont également régulièrement amenées à accompagner dans certaines démarches des mères, seules et/ou particulièrement désorientées géographiquement sur le territoire. C'est notamment le cas pour les demandeuses d'asile.

La difficulté d'accéder au « premier contact » avec les personnes les plus fragilisées est souvent évoquée par les professionnels. Plusieurs freins semblent empêcher ou compliquer cette rencontre : les personnes pensent parfois « que ça va coûter cher », méconnaissent l'offre d'aide et les droits sociaux dont elles pourraient bénéficier et ne se rendent pas dans les associations. Une réelle question se pose pour les intervenants que nous rencontrons, celle d'aller à la rencontre de ces personnes en grande précarité.

Et pour celles qui « passent » la porte des institutions, certaines « *viennent une fois puis ne reviennent plus* ». Selon les intervenants sociaux, elles s'engagent difficilement dans la continuité de l'accompagnement. Les raisons des suivis abandonnés ne sont pas toujours connues par les professionnels et ceux-ci s'interrogent sur les conditions d'accueil : « *les constats de barrières entre la population et ces institutions sont répétitifs* », « *des convocations arrivent en retard* », « *peu d'aides sont allouées pour trouver du travail [...]* ».

30/ « *Le renoncement aux soins pour raisons financières en Fédération Wallonie-Bruxelles* », Institut Solidaris, Novembre 2020.

Un type de service s'avère particulièrement adapté face à ces difficultés : **le travail de rue**. Il est souvent le « chaînon manquant » entre les institutions et les personnes fortement marginalisées, éloignées et parfois méfiantes à l'égard des intervenants et des institutions. La rencontre des personnes sur leurs lieux de vie rend possible la compréhension des logiques contextuelles et, ainsi, favorise le lien de confiance avec les populations concernées.

« Le travail de prévention permet d'éviter certains écueils. Les travailleuses du sexe, par exemple, n'ont pas pu s'emparer d'outils tels que WhatsApp durant le confinement. C'est la présence sur le terrain, l'établissement d'un lien de confiance qui favorise la réduction des risques. » (une travailleuse sociale d'un service d'aide aux travailleuses du sexe)

Ces modalités de travail, même si elles s'avèrent fort intéressantes et appropriées, modifient les dynamiques d'intervention classiques et s'avèrent exigeantes pour les intervenants, les contraignant, par exemple, à une adaptation continue aux codes culturels des milieux investis.

« Le travail de rue (des infirmiers, des assistants sociaux) est une démarche intéressante pour les personnes « hors circuit ». Même si nous avons très peu de demandes qui nous sont adressées en ce sens, c'est un travail qui devrait se développer davantage. Paradoxalement, cela reste deux mondes séparés. » (un professionnel d'une maison médicale)

Le soin à l'ère du numérique

Internet a changé le rapport au soin en donnant **une plus grande accessibilité** à des informations sur la santé : les personnes connectées sont « abreuvées » d'informations et l'automédication est de plus en plus pratiquée. Se renseigner grâce à l'outil internet peut certes aider (« je vais voir sur des forums comment les autres ont vécu leur maladie ») mais cela peut aussi comporter des risques car il manque un « tiers »,

un traducteur, un médiateur pouvant incarner l'autorité et l'expertise scientifique/médicale.

En outre, beaucoup de démarches liées aux soins doivent actuellement se faire via internet (prise de contact et gestion des dossiers, remplir un formulaire pour avoir un rendez-vous, avoir un contact avec certaines administrations, etc.) et nécessitent, outre l'accès à un ordinateur ou un smartphone, des habiletés techniques, administratives et de langage informatique. Certaines personnes sont donc contraintes d'avoir recours à des tiers (service social, famille, amis ou voisins) pour avoir accès aux données consultables par internet.

Avec le confinement, l'accès aux soins, qu'ils soient généraux ou spécialisés, a été complètement perturbé. Les consultations par vidéoconférence ont pu remplacer certains soins, mais cette modalité de prise en charge a aussi induit chez certains patients un sentiment d'intrusion, en donnant ainsi accès à une partie de leur « intimité ». Dans les témoignages, on a pu constater une certaine résistance des habitants à ces évolutions que permet le numérique dans le rapport à l'autre et dans la gestion de sa propre santé (impact négatif de la virtualisation des rapports sociaux, sentiment de danger en termes de confidentialité et d'utilisation des données privées...).

« On se rendait à l'hôpital et le médecin n'était pas là ; le médecin voulait faire la séance par vidéo, mais je n'ai pas voulu, je n'avais pas envie que le médecin voie ma maison ! » (une habitante de Schaerbeek)

« Depuis qu'une offre en présentiel est possible, les patients reviennent au service de santé mentale. Venir ici est important pour eux, c'est une sortie autorisée, un contact, un lieu d'écoute. » (une professionnelle d'un service de santé mentale)

Les professionnels, quant à eux, semblent prudents.

« Il y a des éléments que le virtuel ne remplace pas, une série d'éléments du non verbal nous échappent, pour

poser un diagnostic par exemple. » (un professionnel d'un service de santé mentale)

« La consultation virtuelle est difficile avec les enfants. Toutefois, dans le contexte de la logopédie, le virtuel peut parfois apporter « un petit plus » dans le sens où l'enfant gagne en autonomie. Celui-ci, ne disposant pas de l'intervenant à ses côtés, doit apprendre à se débrouiller seul. Cela ne remplace pas la consultation en présentiel mais apporte une plus-value. » (une professionnelle d'un service de santé mentale)

« L'un des premiers constats, en ce qui concerne les difficultés rencontrées par le réseau associatif, est qu'en 20 ans, l'apparition des nouvelles technologies a fait changer le type de communication. Ces nouvelles technologies sont trop peu utilisées par le secteur associatif. De plus, il y a une grande « séparation » entre le secteur marchand et non marchand et cela entraîne une certaine « inertie » au changement. Le secteur non marchand a une plus grande résistance au changement. La rapidité de l'information a également évolué. Aujourd'hui, l'information se transmet vite et elle doit être reçue rapidement (image, couleurs, etc.). Par exemple, pour une activité à destination des jeunes, si on souhaite les contacter, il faut passer par Snapchat et tous les jeunes de la commune peuvent être mis au courant. » (un professionnel du secteur de l'enseignement)

Pour faciliter l'accès à ceux qui ne disposent pas de l'outil informatique, des lieux comme l'Espace Public Numérique (EPN) Sapiens sur la commune de Saint-Josse ou via des permanences de l'Espace numérique mobile Brabant³¹, permettent de soutenir l'autonomie des personnes, en mettant à disposition sur place et pour tous les citoyens, des ordinateurs et l'aide d'un animateur. Pour dépasser les freins liés au caractère déshumanisé de l'outil informatique qui met « mal à l'aise » ou à la non-maîtrise de la langue française, néerlandaise et/ou du langage médical ou informatique, le soutien

d'un informaticien public, comme le propose la commune de Saint-Josse³², l'Espace 51 (rue Thiéfré 51 à Schaarbeek) et/ou des services sociaux spécialisés dans le soin, peut s'avérer une aide précieuse³³.

Si l'émancipation des personnes peut s'appuyer sur les aides et outils informatiques, il faut toutefois être vigilant à ce que « cela ne devienne pas la règle », nous ont renvoyé de nombreux intervenants.

« Si on constate, à la sortie de la crise sanitaire, que le système numérique fonctionne bien, le risque serait celui d'une généralisation de celui-ci dans l'accès aux soins et d'une réduction des plages d'accessibilité. » (un professionnel d'un service de santé mentale)

« Le Covid a encore accentué l'isolement. On a les réseaux sociaux, en réalité, ce sont des réseaux asociaux. Parce qu'on communique par écrans interposés. On n'est plus dans la culture du rassemblement, on est plus dans la culture de la connexion, de la connectivité. » (un travailleur social d'un service d'aide aux travailleuses du sexe)

Il faut à cet effet rappeler que les inégalités face au numérique reflètent largement les inégalités sociales préexistantes et viennent même souvent les renforcer. Ceci a été particulièrement mis en évidence lors des périodes de confinement. Les niveaux d'équipement et de consommation des technologies numériques ont fortement progressé ces 10 dernières années en Belgique. Toutefois, 16% des Bruxellois n'auraient toujours pas d'accès quotidien à Internet. Selon le Baromètre de l'inclusion numérique 2020³⁴, quatre personnes sur dix en Belgique risquent l'exclusion numérique, des centaines de mil-

32/ Celui-ci effectue une permanence hebdomadaire gratuite pour un accompagnement dans des démarches diverses, au Centre Social de Prévention de Saint-Josse, rue Botanique 59.

33/ L'asbl Cultures et Santé (rue d'Anderlecht, 148 à 1000 Bruxelles) ou l'Université populaire d'Anderlecht (rue Lambert Crick, 19 à 1070 Anderlecht) sont également pointées comme des ressources intéressantes, au niveau de l'accessibilité et la « vulgarisation » des services et aides dans le champ de la santé.

34/ P. Brotcorne et I. Mariën, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2020.

31/ A l'initiative des SSO et du Gaffi, diverses permanences ont lieu depuis juin 2021 dans plusieurs endroits du quartier, quatre jours par semaine (au Gaffi, aux SSO, au local de quartier et à « Notre Quartier » situé rue Verte 37).

liers d'entre elles sont en difficulté avec l'écrit. La digitalisation croissante de la vie courante serait ainsi une "double peine" pour cette tranche de la population pour qui le confinement a encore renforcé l'isolement et les discriminations. Se fournir en matériel informatique représente un coût élevé (bonne connexion internet, matériel adéquat). De plus, comme déjà expliqué, dans de nombreux logements, il semble impossible de garantir un environnement propice à l'usage du numérique (logements trop exigus, trop peuplés). Dans le cadre des soins en santé mentale, la question de l'espace intime nécessaire pour la téléconsultation se pose pour certains patients disposant de logements exigus, partageant l'espace avec le conjoint, les enfants, ...

« J'ai une patiente qui devait aller au parc pour me parler. » (un professionnel d'un service de santé mentale)

« Faire un entretien chez soi renvoie également à la question économique car cela nécessite de disposer de la 4G et cela constitue un frein pour certains, notamment les adolescents. » (une professionnelle d'un service de santé mentale)

Outre les inégalités en termes d'accès matériel, il existe des inégalités relatives aux usages. Les primo-arrivants, les personnes avec de faibles revenus ou un niveau de diplôme peu élevé sont les plus touchés. Mais c'est sans doute pour la catégorie des personnes âgées de plus de 65 ans que la fracture numérique se fait plus criante. Le soutien de l'entourage familial (et des petits-enfants en particulier) peut être une réelle ressource mais pour les personnes isolées, il y a urgence d'apporter un soutien supplémentaire.

« Dans le cadre du travail social, de nombreuses personnes ont rencontré des problèmes d'accès, de connexion à internet. La numérisation du canal de prise de contact ou d'informations n'a pas permis le télétravail en période de crise socio-sanitaire. De plus, le système n'est pas très opérant car beaucoup de personnes ont besoin d'être aidées dans leur démarche. » (un professionnel d'un service de santé mentale)

L'impact des modalités de prises en charge des soins

Les différents dispositifs de soins peuvent avoir des impacts variés auprès des patients, favorisant plus ou moins l'accessibilité et la qualité des soins.

• Le forfait

Le système du forfait³⁵, actif dans pratiquement toutes les maisons médicales du territoire, faciliterait l'accès aux soins, notamment car il permet la gratuité pour le patient.

« Nous avons la chance de travailler au forfait, l'accès est plus aisé pour les personnes en situation économique difficile. » (un professionnel d'une maison médicale)

« Le passage au forfait a eu lieu en 2000 et, si beaucoup de personnes étaient fidélisées au niveau médical, cela a permis d'agrandir l'équipe et d'avoir une offre de soins médicaux, infirmiers, kiné, gratuite. » (une professionnelle d'une maison médicale)

Mais il peut aussi être un frein, comme le souligne le témoignage suivant :

« La thématique de l'accès aux soins nous pose toutefois question en ce qui concerne l'équilibre entre l'offre et la demande. Le forfait peut être un frein car lorsqu'il n'y a plus de place, nous devons fermer les inscriptions. Il y a une relation d'exclusivité inhérente au contrat signé qui offre des droits aux patients mais également des devoirs. Ceux-ci, en matière de soins de santé primaires, ne

35/ Le système de fonctionnement à l'acte est le système de financement classique : le patient consulte un soignant qui émet une attestation lui permettant d'obtenir un remboursement auprès de sa mutuelle. Le ticket modérateur reste à la charge du patient et varie selon son statut (omnio, assuré ordinaire...). Le système de financement forfaitaire est un système de paiement « à la capitation » : le patient signe un contrat avec sa mutuelle et le centre de soins au forfait dans lequel il est inscrit. Il ne paye pas ses consultations (et ne reçoit donc pas d'attestation de remboursement), c'est sa mutuelle qui verse directement un montant mensuel forfaitaire au centre. À l'heure actuelle, ce montant, applicable pour toutes les nouvelles maisons médicales par patient inscrit, s'élève à 38 euros : 15,66 euros pour les médecins généralistes ; 15,24 euros pour les praticiens de l'art infirmier et 7,10 euros pour les kinésithérapeutes (source : site internet de la Fédération des maisons médicales).

peuvent pas aller voir d'autres soignants. Un accès à une deuxième ligne spécialisée est possible sans devoir passer par la maison médicale. » (un professionnel d'une maison médicale)

• Le travail au domicile du patient

Le travail à domicile conférerait aux intervenants un regard différent, plus éclairé facilitant une prise en charge plus globale des problématiques individuelles. L'indication et le sens du travail à domicile varient en fonction des professions sollicitées (travailleur social, médecin, psy, etc.).

« Ça permet de mieux se rendre compte de la dynamique familiale, de se rendre compte des situations précaires. Quand on va visiter une personne un peu fragilisée médicalement, il y a beaucoup de membres de la famille qui peuvent être là. Donc, il y a une grande concertation au niveau de la prise en charge, ce qu'on fait, ce qu'on ne fait pas. » (un professionnel d'une maison médicale)

« Les patients que je connais le mieux sont ceux que j'ai rencontrés à domicile, même si je ne les ai rencontrés qu'une fois. » (un professionnel d'une maison médicale)

En outre, le travail à domicile, tel que celui effectué par le SPAD Interligne, service de soins psychiatriques à domicile dont les locaux sont situés à Saint-Josse, faciliterait grandement l'accès aux soins pour les personnes qui présentent des troubles psychiatriques. En effet, celles-ci vivant souvent en grande précarité socio-économique, elles se retrouvent fréquemment fortement isolées des services de soin.

« On n'a pas d'objectifs prédéfinis, on les co-construit avec les patients dans leur milieu de vie. On essaye d'être vierges de tout pour être acceptés chez eux. On accompagne les gens le temps qu'il faut. Des personnes qui, de premier abord, apparaissent très isolées, ont une réelle place dans leur quartier. Par exemple, pour une dame, j'avais l'image d'une folle du village et en fait, énormément de personnes la connaissaient. Les gens étaient bienveillants avec elle. Elle échangeait ses dessins

contre de la viande à la boucherie. » (une professionnelle d'un service de soins psychiatriques à domicile)

« Un élément interpellant fut que les suivis démarrés peu de temps avant la période Covid ont eu beaucoup de mal à s'ancre. Les personnes qui ont arrêté le suivi sont celles pour lesquelles nous n'avions pas eu beaucoup l'occasion de nous rendre à domicile, le lien n'était pas encore très ancré dans le lieu de vie. » (une professionnelle d'une IHP)

La façon dont le logement est investi donne par exemple à certains intervenants au sein des habitations protégées, une indication sur la santé psychique de la personne. L'habitat peut être perçu comme « un prolongement du corps ». Le travail à domicile, systématisé, constitue un outil de travail intéressant. Durant la période de confinement, le déplacement à domicile a permis de s'inquiéter de l'état de santé de certaines personnes, notamment celles n'ayant pas conscience d'être malades.

Les maisons médicales organisent, quant à elles, un travail à domicile à la demande des patients et lorsque ces derniers ne sont pas en mesure de se déplacer. Dans le cadre des soins infirmiers et de kinésithérapie, cela offre la possibilité d'accéder à des informations pratiques sur le type d'aide à mettre en place (aménagement de la salle de bain, frigo afin de pouvoir y conserver les injections, ...). La visite à domicile des médecins serait généralement moins sollicitée - et acceptée - que celle des infirmières, qui sont des professions souvent caractérisées par une plus grande proximité relationnelle.

Les professionnels du territoire notent cependant des difficultés particulières pour entrer en contact avec la **personne âgée isolée à son domicile** car ils n'interviennent que suite à des demandes émanant de l'entourage, d'un service hospitalier, d'une pharmacie ou d'une association. Il semblerait également qu'il y ait une diminution des visites à domicile des médecins généralistes du quartier, le temps des déplacements ayant un impact négatif sur la disponibilité pour leurs consultations au cabinet.



Il manquerait ainsi de **relais entre l'hôpital et les soins à domicile** des personnes âgées. Les professionnels disent manquer de temps et de moyens pour assurer la coordination gériatrique à domicile après un séjour hospitalier, pour analyser de manière approfondie l'ensemble du contexte de vie de la personne âgée, ce qui pourrait inciter à orienter plus rapidement les seniors vers des maisons de repos et de soin.

« La difficulté principale est d'aller à domicile afin d'organiser le retour des personnes âgées dans de bonnes conditions. Ce serait intéressant d'avoir une AS par quartier qui suivrait le senior qui sort de l'hôpital. » (une professionnelle du secteur hospitalier)

La diminution de la durée du séjour hospitalier imposée par les restructurations structurelles des hôpitaux renforcerait la pression sur les travailleurs sociaux qui doivent organiser une mise en place de soins à domicile dans des délais très courts (10 jours dans les services gériatriques).

LA DIMENSION INTERCULTURELLE DU SOIN

Les transmissions culturelles, familiales et les expériences de vie variées offrent des multitudes d'approches de la santé, des maladies comme des souffrances. La perception du corps comme de la psyché reste indissociable des imprégnations culturelles.

Notre étude pointe certains écarts de représentations entre, d'un côté, les professionnels de la santé et, de l'autre, les habitants accompagnés dans les services psycho-médico-sociaux. Les intervenants en santé doivent être « capables » d'entendre, de traduire une souffrance qui peut parfois se dire ou se montrer autrement, et d'y apporter une réponse acceptable et efficace. Les soignants sont en effet confrontés à des « micro-cultures » différentes. La première de ces micro-cultures est celle du soignant lui-même (repères venant de ses propres racines, de sa formation, de ses connaissances scientifiques, etc.).

« J'ai été voir un guérisseur coranique mais ça n'a pas marché. Je sais que vous allez me juger, vous êtes médecin et vous trouvez sûrement ça bizarre ! » (un habitant du quartier Chaussée de Haecht et Josaphat)

« Aller voir l'imam, cela reste une question taboue car les personnes savent que nous ne partageons pas la même culture. Ils l'abordent d'eux-mêmes lorsqu'ils nous connaissent vraiment mais il nous arrive de directement poser la question : « Avez-vous été voir l'imam, que vous a-t-il dit ? » (un professionnel d'une maison médicale)



Les difficultés récurrentes, notamment en termes de compréhension du langage médical, des règles et des normes des institutions de soins, amènent parfois certains patients à avoir recours à un soignant qui appartient à **la même communauté culturelle**.

« Je vais chez une médecin d'origine tunisienne, c'est mieux, pour expliquer ce que je ressens, pour trouver le mot exact. Elle est aussi plus flexible au niveau du temps, etc. » (une habitante du quartier place Saint-Josse)

Le contexte de multiculturalité propre aux quartiers qui nous concernent amène les acteurs de l'aide et du soin à adapter leurs pratiques. De plus en plus de maisons médicales, de services de santé mentale et même d'hôpitaux adoptent des attitudes qui tiennent compte des cadres de référence différents des personnes qu'ils accueillent (présence de médiateurs interculturels, organisation de formations à l'interculturalité, etc.). Certains soignants en santé mentale pointent toutefois qu'il importe de tenir compte de la singularité de chacun, en écoutant d'abord « ce que les personnes viennent nous dire d'elles ».

« Renvoyer systématiquement les personnes à leur origine, sans qu'elles ne l'aient évoqué elles-mêmes peut être aussi violent que de ne pas en tenir compte. Certains

patients expriment vouloir être préservés de cela. Petit à petit, il s'agit plutôt de voir comment fait-on connaissance avec la personne sur ce qui fait repère pour elle... » (une professionnelle d'un service de santé mentale)

« Je pose parfois la question : dans votre famille, comment fait-on par rapport à ce problème-là ? Comment les choses sont-elles pensées au pays ? Mais pas au tout début, après un certain temps, quand une relation de confiance s'est établie et de manière subtile. » (un professionnel d'un service de santé mentale)

Le fait d'être soigné par une **personne du même sexe** peut également se révéler être un facteur à prendre en compte au niveau des soins, notamment en fonction de la culture ou la religion des patients.

« Au niveau des soins infirmiers, le fait d'être reçu par un homme ou une femme est discuté en équipe. Lorsqu'une demande particulière est adressée à ce sujet, il est possible d'y répondre dans la mesure où cette dernière est estimée cohérente mais il n'y a pas tellement de demandes à ce sujet. L'équipe des kinés n'est composée que de femmes mais nous pensons que cela pose moins question qu'un homme soit soigné par une femme que l'inverse. Il y a peut-être une ou deux demande(s) par an d'un homme qui souhaite être soigné par un homme. » (un professionnel d'une maison médicale)

Il peut toutefois arriver que certaines personnes émettent des réserves à ce que le soin soit pratiqué par un praticien du sexe opposé.

« Il manque d'infirmiers masculins et donc, c'est souvent problématique surtout pour les hommes musulmans. » (un professionnel d'une maison médicale)

Cette réticence est parfois due à une méconnaissance des conditions dans lesquelles se déroule la pratique du soin. Par exemple, la croyance que les séances de kinésithérapie nécessiteraient d'être dénudé. Au sein de la Maison de Santé

Potager par exemple, qui ne compte qu'un kinésithérapeute de sexe masculin, une rencontre préalable est proposée lorsqu'une patiente émet des réticences à ce sujet, même si le choix de refuser est laissé par la suite. La Maison de Santé Atlas ne compte que des médecins femmes. Cela occasionne parfois des refus d'inscription pour certains ; d'autres s'inscrivent mais maintiennent certains codes, comme le fait de ne pas serrer la main au médecin, mais beaucoup n'y voient aucun inconvénient...

Traduire et interpréter

Les **cadres de pensée et de référence différents** se posent de toute évidence sur le plan de la langue parlée. Pour certains interprètes dans le soin, le travail ne consiste plus uniquement à traduire littéralement des phrases mais à interpréter « culturellement » ou « anthropologiquement » des concepts, tels que la famille et le rôle de ses membres, le bien et le mal, le sens de la mort, la spiritualité, la notion de temps, etc.

Les **problèmes linguistiques** amènent toute une série de questionnements.

Certaines personnes n'osent pas dire à leur médecin qu'elles n'ont pas compris les consignes. Une solution, utilisée par les habitants mais le plus souvent questionnée par les soignants, est le recours aux enfants (ou d'autres membres de la famille, de la communauté d'appartenance) en tant qu'interprètes dans le cadre des soins.

La question de la confiance, du mandat que l'on donne à la personne qui traduit dans le cadre des soins se pose également. L'expérience du service de santé mentale Le Méridien témoigne du fait que la plupart des personnes demandent, par exemple, à pouvoir bénéficier systématiquement du ou de la même interprète. Même s'il existe des services spécifiques pour cela à Bruxelles, tels le SETIS (Service de Traduction et d'Interprétariat en milieu social Bruxellois), composé de personnes formées à l'interculturalité et au relationnel ou l'association Bruxelles-Accueil, fonctionnant avec un grand

nombre de bénévoles, le manque de disponibilité pour des interprètes dans certaines langues peut occasionner des difficultés dans la mise en place et la continuité des soins.

“Il faudrait faire appel au SETIS, par exemple, pour les situations où c’est le mari qui accompagne toujours sa femme en consultation car c’est difficile lorsque nous souhaitons aborder certaines choses.” (un professionnel d’une maison médicale)

Le service de santé mentale La Gerbe, à Schaerbeek, a, en ce sens, engagé un traducteur parlant 5 langues, propre à leur service, ce qui s’est avéré hautement utile. Toutefois, celui-ci s’est rapidement retrouvé débordé par la charge de travail.

Les hôpitaux ne recourent pas systématiquement à des traducteurs, il faut en faire la demande. Ce service peut être prodigué par un organisme extérieur de traduction, mais se pose alors la question du coût de la prise en charge des frais d’interprétariat, de la « double peine » pour ces patients d’origine étrangère (« *on ne comprend pas bien ce qui est dit et, en plus, on doit faire des démarches supplémentaires* ») et de l’alourdissement de la charge de travail pour les professionnels du soin.

On constate aussi, dans le cadre de l’aide à domicile, un manque de personnel pouvant parler la langue des personnes concernées, quand celles-ci ne parlent pas le français ou le néerlandais. C’est particulièrement le cas des personnes âgées d’origine étrangère.

Le paysage des soins de santé dans les quartiers multiculturels de Bruxelles aurait besoin de « connecteurs », de personnes de référence qui parlent plusieurs langues. Un système de traduction par téléphone, par exemple. Il semble que ce soit une pratique assez courante à Saint-Josse actuellement. Le service de Prévention de la commune, par exemple, dispose d’une équipe multiculturelle, a ainsi des ressources mobilisables en interne et peut, le cas échéant, faire appel à quelqu’un parlant la langue de la personne aidée ou ayant

le même référent culturel, pour faire avancer une situation ou jouer un rôle d’interface avec les institutions de soin. Ils sont régulièrement amenés à expliquer, parfois dans la langue d’origine de la personne, le contenu de documents administratifs (convocation, mise en demeure, déclaration d’impôt, etc.), mais ils essaient toujours de privilégier l’usage du français et ne sont pas dans une optique d’« offrir » d’office un service de traduction.

À l’échelle d’une ville multiculturelle comme Bruxelles, la question du besoin de la mise en place de moyens conséquents pour faciliter la communication entre les institutions et les administrations, d’une part, et les personnes demanduses d’aide, d’autre part, se pose fortement. Cette lacune peut être interprétée par certains professionnels comme une forme de « déni » des besoins d’une population qui au fil du temps s’est fortement métissée.

L’articulation des supports de soin

De manière générale, sur le territoire, les personnes montrent des **aptitudes à combiner divers supports qui font soin**, en mobilisant des expertises des uns et des autres, en fonction de leurs attentes (par exemple, en consultant un médecin généraliste ou un psychiatre pour soigner une dépression et en faisant en même temps appel à une figure religieuse pour soigner d’autres souffrances psychiques ou physiques). En complémentarité avec les discours et explications provenant du domaine médical (médecins, psychiatres, etc.), il y a une nécessité de prise en compte de discours et explications venant d’autres champs, tels que la culture, la religion, les croyances, etc. Il y aurait ainsi une superposition de ces différents registres d’aide.

« Nos patients font très souvent appel à un imam ou une personne à laquelle ils décrètent une certaine autorité, pas forcément religieuse mais de l’ordre d’un savoir-faire. Il s’agit souvent d’un contact téléphonique. Parfois, les personnes viennent chez nous lorsque cela n’a pas apporté de réponse. » (une professionnelle d’une maison médicale)

Ainsi, parmi les populations qui vivent sur les territoires concernés par le diagnostic, l'imam est souvent consulté pour donner son point de vue, y compris sur des questions de santé. Les spiritualités et les religions offrent des réponses qui se superposent bien souvent aux ordonnances des généralistes. Nombre de personnes interviewées nous disent opter pour des prières de guérison chez elles, bien qu'auparavant elles se pratiquaient principalement en présence de l'imam (exemple : les « rouqyah³⁶ » pour combattre certaines maladies).

« Tu devrais aller voir le centre islamique du parc du cinquantenaire, on y rencontre quelqu'un qui est comme un psychologue, il nous aide. Moi, ça m'a beaucoup aidé quand j'ai perdu ma fille. » (une habitante du quartier Saint-Josse centre)

Certaines approches alternatives, comme l'homéopathie ou la naturopathie, sont également pratiquées, tout comme d'autres techniques plus ancestrales.

« On entend aussi très régulièrement parler de pratiques autour de l'ensorcellement par le jet de sorts, l'envoi du mauvais œil ou de la lecture dans le marc de café. Je suis très surpris de constater que certaines de mes jeunes patientes âgées d'une vingtaine d'années sont consultées par des personnes plus âgées car elles sont réputées spécialistes en la matière. C'est de l'ordre de la culture. Il ne s'agit peut-être pas du bon mot mais ce savoir se transmet de génération en génération et donc, se pratique régulièrement. » (un professionnel d'une maison médicale)

D'autre part, certaines personnes auraient recours à des « marabouts » ou des « guérisseurs », phénomène particulièrement observé chez les personnes issues de l'immigration. Éloignées de leurs terreaux d'origine, elles ont tendance à « surinvestir des représentations culturelles » qui, par manque d'interaction avec les dynamiques propres aux pays

d'origine, finissent par « s'immobiliser, se figer ». Selon Ali Aouattah, islamologue et psychologue clinicien au service de santé mentale D'Ici et D'Ailleurs, pour ces personnes « l'interprétation traditionnelle constituerait une sorte d'exutoire anthropologique [...] parfois pour camoufler des conflits intérieurs, faire passer des désirs inconscients, autrement dit, invocables, ou encore communiquer une série d'expériences subjectives qui, ainsi dites sous le couvert de la symbolique culturelle, se révèlent déculpabilisantes car elles dégagent la personne atteinte de la responsabilité de ses impulsions et obsessions. »³⁷

Ces pratiques traditionnelles peuvent aussi parfois résulter d'une méfiance chez certaines populations à l'égard de la médecine moderne. Dans certaines communautés, il y a un refus quasi systématique de certains actes médicaux. A titre d'exemple, des professionnels nous rapportent la difficulté pour les populations roms du territoire à se faire vacciner et à accepter la prise de certains médicaments, avec toutes les conséquences en termes de risque de propagation d'épidémies. D'autre part, certaines personnes mécomprennent les logiques médicales liées à certains types de suivi, comme les suivis gynécologiques ou la médecine préventive. Alors que les sociétés occidentales ont fortement médicalisé ce moment de la vie qu'est la grossesse, il n'en est pas de même dans d'autres cultures. La prise en compte de ces "décalages" culturels dans les offres de soin peut donner lieu à des initiatives intéressantes³⁸.

Les professionnels de la santé rencontrés dans le cadre de ce diagnostic ne considèrent généralement pas la coexistence de multiples références culturelles aux soins comme problématique dans le cadre de leurs pratiques. Cette démarche n'est généralement pas jugée en tant que référence et/ou pratique de soin mais plutôt accueillie comme une pratique signifiante pour la personne.

36/ Les rouqyah constituent un ensemble de méthodes spirituelles en islam qui consisteraient selon ses adeptes à guérir des maladies occultes, comme la possession, par la récitation de versets coraniques et l'utilisation d'autres substances (source : Wikipédia).

37/ AOUATTAH, Ali, « Immigration et psychopathologie : pour une clinique créatrice », in Santé Conjuguée, n°29, 2004, pp. 36-40.

38/ Citons l'exemple de l'asbl « Aquarelle », adossée à l'Hôpital Saint-Pierre (Bruxelles). Cette association propose un accompagnement médico-social à des femmes enceintes ou ayant accouché, issues de l'immigration, n'ayant pas de sécurité sociale et vivant dans une grande précarité.

« Les kinés observent, de la part de leurs patients, des pratiques de purification dans lesquelles les personnes ôtent le mauvais sang par un système de ventouses. Ce sont des pratiques parallèles mais parfois, ils sollicitent notre avis. Je leur réponds que je ne connais pas la technique mais qu'à partir du moment où cela leur fait du bien, ils peuvent continuer. » (un professionnel d'une maison médicale)

« Je considère l'imam comme un co-thérapeute car le patient le pense comme tel. » (un professionnel d'une maison médicale)

« C'est plutôt perçu comme une tentative de lecture différente par les personnes de phénomènes qui leur échappent. Il y a plusieurs lectures. Le chemin de l'exil, c'est quelque chose de compliqué, et donc on essaye plutôt de s'y retrouver, eux et nous. » (un professionnel d'un service de santé mentale)

Si le libre choix de la personne est prôné en la matière, une vigilance est toutefois portée à ce que le soin « conventionnel » ne soit pas diminué ou contrecarré par le soin « alternatif ». Il importe également aux soignants d'exposer les bénéfices et risques inhérents à chaque type de soin. La balise serait celle de la garantie d'une éthique du praticien et du soin qu'il dispense.

« L'articulation se joue dans le fait que nous savons qu'ils font appel à ce type de ressources. De cette façon, ce n'est pas « ton savoir qui s'oppose à celui de l'autre ». Personnellement, je ne le décourage pas si cela permet à la personne de maintenir un certain équilibre et d'aller mieux. Je ne l'ai découragé qu'une seule fois car le discours de la tierce personne faisait décompenser la patiente sur un mode délirant. » (un professionnel d'une maison médicale)

« Le sujet reste très peu abordé avec nous, j'ai le souvenir d'une ou deux fois où le mot « djinn » ou « mauvais œil » a été prononcé. [...] Je pense que pour certains patients,

une médication est établie mais que le traitement n'est pas pris. Pour d'autres, j'ai l'impression qu'il y a un distinguo, les deux approches sont acceptées et se pratiquent en même temps. Peut-être en raison de la confiance qu'ils nous portent. [...] La temporalité, dans le cadre de ces deux pratiques de soins, est difficile à estimer. Durant combien de temps font-ils appel aux soins traditionnels avant de venir à la maison médicale ? » (un professionnel d'une maison médicale)

Stigmates et tabous autour de la santé et la santé mentale

Malgré la proximité des services de soin dans la commune, certaines personnes préfèrent parfois ne pas y avoir recours, par crainte d'être identifiées comme « patiente » ou « malade ». Les démarches qu'elles font auprès de professionnels sont parfois tues à leurs proches, par crainte d'être jugées, stigmatisées par leurs familles ou encore par leur communauté.

« Si c'est un problème de santé, je ne parle à personne, même à mes enfants, je ne parle pas. Je vais toute seule chez le médecin. Je prends mes médicaments, il n'y a personne qui sait que j'ai été malade. » (une habitante du quartier place Saint-Josse)

« Il arrive toutefois qu'une personne, par crainte ou par stress, dise : « Surtout, si vous croisez l'un ou l'autre membre de ma famille, ne lui dites pas que je suis venu ! ». » (une professionnelle d'une maison médicale)

En ce qui concerne la santé mentale, la stigmatisation des différentes formes de maladies mentales peut entraver la demande d'un suivi psychologique par les personnes qui en souffrent. La perception de ces mêmes « maladies », nommées ainsi par les professionnels, peut varier et ne pas être perçues, pour les personnes concernées, comme des maladies au sens strict. Certains évoquent le « mauvais œil » ou encore d'autres formes d'interprétations de leurs symptômes.

Nombre de professionnels de la santé souscrivent, de leur côté, à un système de représentations du concept de santé mentale culturellement déterminées par la culture biomédicale, par leurs propres expériences et formations, mais également par leurs milieux d'appartenance socio-culturelle.

Plusieurs praticiens de services de santé mentale affirment que leurs patients ne souhaitent parfois pas que leur entourage soit informé qu'ils se rendent à une consultation. Les soins à la psyché sont traversés de tabous et de stigmates qui rendent parfois difficile la formulation d'une première demande, tout comme l'acceptation de la maladie mentale. Le problème résiderait moins dans l'acceptation du soin que dans l'acceptation du diagnostic psychiatrique. La question des représentations sociales de la maladie mentale dans les différentes cultures ou religions, ainsi que celle de leur relative acceptation ou « normalisation » dans les différentes sociétés, mériterait d'être davantage développée.

« Tout ce qui est lié aux problèmes de santé mentale est un peu tabou, cela reste caché dans la famille [...]. Tout ce qui fait problème reste caché. La personne en souffrance psychique est vue comme un fou et donc, personne ne va le dire, c'est la honte et, même plus loin que cela, les maladies somatiques sont également souvent cachées, tués. Les positions hiérarchisées au sein des communautés impliquent une sorte de concurrence et donc, personne ne veut se montrer faible. Je pense que beaucoup de personnes dans les communautés souffrent de dépression ou autre pour lesquelles elles ne sont jamais soignées et, lorsque cela explose, on dit : voilà, il est fou". Lorsqu'une dépression débute, la personne ne reçoit pas les soins car aller voir un psychologue est perçu comme étant pour les fous. » (une professionnelle en médiation interculturelle)

Malgré cela, nous faisons le constat que le regard particulier posé sur la maladie mentale dans les zones concernées par notre diagnostic n'impliquerait pas nécessairement une exclusion de la personne qui en souffre. D'après les témoignages, les communautés d'appartenance et/ou le voisina-

ge feraient preuve d'une certaine tolérance et une vigilance accrue à l'égard des personnes qui présentent une fragilité psychique.

« (À Saint-Josse) tu peux traverser les endroits, les frontières ne sont pas spécialement marquées. Il y a un accueil de la folie, qui parfois est dérangement, mais qui ne fait pas peur. Elle n'est pas mise en lien avec la dangerosité comme c'est le cas dans d'autres communes. Il y a un contrôle social bienveillant, dans le sens où les personnes ne passent pas inaperçues. » (une professionnelle d'un service de soins psychiatriques à domicile)

Certains services pointent également des difficultés à aborder des questions qui transgressent des tabous culturels comme la sexualité ou la contraception.

« Les hommes ont beaucoup de difficultés à aborder leurs problèmes de virilité. Cela peut être en rapport avec la culture, l'éducation mais pas seulement. Dans la mesure où l'on n'a jamais eu l'occasion d'en discuter, on ne sait peut-être pas comment en parler. Peut-être craignent-ils également la manière dont nous allons le recevoir, le percevoir. Il me semble important que les patients sentent qu'il s'agit d'un lieu où ils peuvent en parler, poser leurs questions. Nous observons de jeunes personnes, dans la vingtaine, s'excuser une dizaine de fois d'avoir eu des rapports sexuels hors mariage. Même avec leurs amis, leurs cousins, les personnes de leur âge, ils n'osent pas en parler. » (un professionnel d'une maison médicale)

L'intime à l'épreuve du soin

D'une culture à l'autre, d'une génération à l'autre, le rapport au corps et à la sexualité évolue fortement. La frontière entre l'espace privé et l'espace public est devenue très poreuse, le corps est davantage montré - via les publicités, le cyber-sexe, la pornographie, la télé-réalité, ... La société actuelle est fortement basée sur une culture de l'image, mais, simultanément,

elle laisse se développer une forme de protection du plus intime, du plus profond de soi.

Dans le soin, la question du corps est essentielle : c'est le dernier rempart de la personne. Les soins - et certaines paroles exprimées dans le cadre du soin - peuvent être vécus comme une « effraction » de l'intime, occasionnant une réaction de protection de soi.

Dans les soins aux personnes âgées plus particulièrement, ce sentiment d'effraction peut parfois être vécu comme une violence voire une maltraitance, spécialement en maisons de repos (« on « force » la personne à accepter le soin car on n'a pas le temps, car c'est le seul moment, car l'infirmière doit passer à un autre patient, ... »). Le discours « mon corps m'appartient » est de plus en plus présent.

Les soins du corps sont également à relier à une question de temporalité : pour accepter de « faire rentrer » quelqu'un dans son espace privé, son intimité, **il faut du temps, celui de la confiance**. Il faut connaître l'autre avant d'accepter qu'il entre dans son espace intime. Certains patients déplorent que dans les soins conventionnels, le médecin ou le spécialiste ne prenne pas toujours ce temps nécessaire en raison de leur rythme de travail. D'où la recherche de « médecines alternatives » qui pourraient rencontrer davantage ces attentes en termes d'écoute, de temps pris, ...

La complexité particulière du rapport au corps amène une série de questionnements sur les codes culturels, mais aussi des initiatives créatives de la part des professionnels. Dans les quartiers, avec une population aux origines très diversifiées, le rapport au corps et les codes culturels qui y sont liés peuvent être très différents. Il est difficile pour les intervenants de les connaître tous. Les intervenants recherchent et inventent des méthodes pour « désamorcer » les mécanismes de défense de la personne, pour rentrer dans cette sphère de l'intime. Une certaine ouverture à l'altérité et aux codes culturels du soigné est nécessaire. Cette posture particulière requiert en général une formation ou une certaine expertise, qui peut venir de l'expérience professionnelle accumulée au

contact de ces populations ou du propre vécu (on pense aux « experts du vécu »). Il y a des conditions pour pouvoir accompagner, aider quelqu'un dans son intimité, des conditions qui doivent être co-construites entre la personne et l'intervenant.

D'autre part, dans le cadre de notre recherche, les personnes mettent en avant l'importance des espaces de rencontres qui développent une conception globale de la santé, qui ne dissocient pas les aspects physiques, psychiques, sociaux, spirituels, etc. et qui suggèrent une posture de non-normativité³⁹. Cette posture est intéressante, même si elle implique malgré tout certaines tensions au niveau des interventions : tension entre l'attention à l'individuel et au collectif, vigilance à ne pas dépasser certaines limites, notamment en matière d'autorité et de maltraitance, à ne pas porter de jugements culpabilisants qui risqueraient de fermer toute possibilité de dialogue ou de changement. La question du lieu dans lequel se déroulent ces espaces de rencontre est également importante : s'agit-il de lieux « neutres », « non-stigmatisés », de lieux facilement accessibles par tous ?

Une autre pratique qui « fait soin » mentionnée par les habitants est celle du hammam : fort répandue parmi la population féminine musulmane, celle-ci implique un rapport au corps particulier, il s'agit d'un espace intime en collectif, se situant dans la sphère privée. Les bienfaits ou effets thérapeutiques de cette pratique de soins traditionnels sont souvent reliés à une évacuation du stress, un nettoyage de la peau, une élimination des toxines, un dégagement des voies respiratoires, etc. Sans parler de l'aspect social de celle-ci : le fait d'être ensemble, entre femmes, dans un espace de chaleur et de convivialité, où l'on prend son temps, constitue un facteur favorisant la santé mentale.

39/ Citons, par exemple : les groupes de femmes à l'asbl Eyad, à l'asbl Turkish Lady, le groupe de parents d'adolescents au Méridien, des groupes dans les Plannings familiaux (le groupe « BAG » et le groupe « Parentalité » au Planning Josaphat), l'atelier des femmes à la Maison de Santé Atlas, un groupe de parents à l'ONE qui s'intitulait « 1001 manières d'être parents », un groupe de parents à l'asbl « Calame », le Comité des femmes de Saint-Josse, etc.



UNE DIVERSITÉ DE FIGURES ET DE RÉSEAUX QUI FONT SOIN

La famille, la communauté

La famille est une des figures centrales du soin dans les quartiers de notre diagnostic. Le devoir de s'occuper de ses parents semble s'inscrire dans ce que l'on pourrait nommer l'« économie du don ». Il s'agit d'une conception traditionnelle considérant que la personne est pensée en interaction constante avec son groupe d'appartenance. La maladie et les soins qui y sont liés ne concernent pas uniquement l'individu qui en est l'objet mais également sa famille, son groupe d'appartenance. Pour l'entourage, prendre soin relève d'un devoir moral : rendre par le soin à ses parents ou à un membre de sa famille proche, ce qu'on a reçu.

Des récits récoltés abordent souvent la désignation, dans ce rôle, de la fille aînée de la famille. On constate au travers des témoignages que le lien affectif est bien entendu souvent présent, mais l'obligation de « prendre en charge » ou de soutenir sa famille s'inscrit dans un système de parenté où rendre est le plus souvent vécu comme une obligation, comme une dette et non pas toujours comme ce que l'on pourrait interpréter comme de la solidarité.

« Aider son mari jusqu'au bout de sa vie, c'est un devoir, un devoir entre moi et mon Dieu. » (une habitante du quartier Nord Botanique)

« Dans les familles turques et marocaines, il y a une forte présence autour des patients fragilisés, des malades

chroniques, des personnes en fin de vie. Nous nous rendons compte que c'est quelque chose de très important. [...] Il y a à la fois une dynamique que l'on pourrait trouver exemplaire, qui profite à la personne malade, et à la fois l'aspect négatif de la charge du devoir qui revient toujours aux mêmes personnes, qui finissent par s'épuiser. Cet épuisement à travers une prise en charge chronique peut générer de la violence, de la maltraitance. » (un professionnel d'une maison médicale)

« Ce qui est le plus dur, c'est la responsabilité, le poids de tout porter, la solitude et la fatigue suprême. J'étais tellement occupée que je n'avais pas le temps de voir ce qui se passait autour de moi. J'étais entre mes 8h de travail et les problèmes de maladie de mon père et je ne faisais rien d'autre. Je connaissais très mal mon quartier. » (une habitante du quartier Nord Brabant-Aerschot)

La « jeune génération », aux références culturelles métissées, s'affranchit quelque peu de ce rôle de « garde-malades ». Le placement des parents dans les structures prévues à cet effet est, aujourd'hui davantage qu'hier, considéré comme une solution possible.

« Ce qui a changé à Saint-Josse, c'est que les familles commencent à placer leurs parents dans les maisons de repos. Ce n'était pas le cas avant. Cela peut poser des problèmes au niveau de l'ouverture à une autre culture pour les soignants ainsi que des problèmes de communication avec des personnes qui ne parlent pas le français ou le néerlandais. » (un acteur politique local)

Les conceptions de la famille et de la parenté ne sont en aucun cas universelles. Comprendre les transformations des familles demande toujours une contextualisation, une compréhension des référents culturels, des enjeux socio-économiques et des valeurs propres à chacun.

L'individualisme marqué en Europe ainsi que la différence de vécu entre les générations issues de l'immigration créent des fossés entre les imaginaires, des tensions au sein des

familles. Nous constatons au travers des témoignages des enfants nés et élevés sur le sol belge une influence plus significative des us et coutumes issus de leurs socialisations scolaire et associative que celles vécues par leurs mères qui sont arrivées en Belgique à l'âge adulte, le plus souvent pour accompagner leur mari.

Quand un parent devient dépendant, l'ensemble du système familial est touché. Lorsqu'un membre de la famille devient l'aidant principal de son parent, la famille se voit reconfigurée dans ses rôles – entre aînés et cadets notamment – et les jalousies peuvent fragiliser les relations. La personne « qui aide » est souvent considérée comme étant privilégiée au sein de la fratrie.

« On peut constater une forme d'isolement, même lorsque les personnes sont entourées. Le fait de ne pouvoir aborder certains sujets tabous en présence de la famille constitue une forme d'isolement, de la souffrance de la personne ainsi qu'une limite dans les soins que l'on pourrait apporter. » (un professionnel d'une maison médicale)

Les soins aux personnes âgées sont souvent à la charge de personnes ayant un lien de parenté, de voisins ou de personnes venues du pays d'origine pour s'occuper de l'aîné dans le pays d'accueil. Ces personnes sont solidaires et créatives mais souvent épuisées et démunies par le manque de formations concernant l'aide et le soin du senior, par le manque de connaissances des ressources disponibles dans le quartier mais aussi par le manque de relais possibles. Parfois aussi le senior refuse de se faire soigner par des personnes extérieures à la famille ou alors ce sont les aidants-proches eux-mêmes qui expriment une forte réticence que leurs aînés soient pris en charge par d'autres intervenants que la famille, souvent pour des questions de loyauté liées aux traditions culturelles. Ces freins constituent une des raisons pour lesquelles les structures conventionnelles proposées ne répondent pas aux besoins d'un grand nombre de seniors des quartiers. Il est à noter également que, dans les quartiers, il y a encore beaucoup de personnes âgées

issues de l'immigration qui vivent seules, dans un grand isolement, dû à l'absence d'un réseau familial et/ou social autour d'elles.

Notons à cet égard une initiative originale, la Maison BilobaHuis⁴⁰, située à la rue des Plantes à Schaerbeek, qui a souhaité s'inscrire dans les alternatives destinées à améliorer la prise en charge et à lutter contre l'isolement des personnes âgées d'origines culturelles diverses. Le centre de jour est, pour ces seniors, un « sas de décompression » et un espace de rencontres ; et l'habitat groupé de logements sociaux, une structure d'appui solidaire. Plus récemment, l'association a développé le projet des ruches CitiSen⁴¹, qui a pour objectif de faciliter la rencontre entre un senior et les différents intervenants de l'aide et du soin, pour améliorer la visibilité et l'accessibilité des ressources du quartier. La finalité est de répondre aux besoins liés à l'avancement en âge et ainsi contribuer au maintien à domicile des personnes âgées dans de bonnes conditions.

Enfin, outre ces difficultés, la prise en charge des personnes âgées dans la famille est également rendue difficile par l'impact économique qu'elle représente :

« La prise en charge des personnes âgées à domicile [...] constitue un cercle vicieux dans la mesure où, lorsque cette dernière est en perte d'autonomie, les ressources ne sont pas suffisantes pour faire appel à un garde-malade et si l'un des membres de la famille doit accomplir cette tâche, il y a perte d'un revenu pour la famille. Il y a un manque de reconnaissance de ce besoin et un manque de financement. » (un professionnel d'une maison médicale)

40/ Créée en 2009, la Maison BilobaHuis offre un lieu de vie commune, solidaire entre des hommes et des femmes de diverses origines dans le respect des spécificités propres à chacun, et avec l'idée centrale de respect et d'autonomie des personnes âgées. C'est donc un lieu où les personnes âgées se retrouvent entourées de leurs propres familles, des amis et des volontaires habitant le quartier. L'association propose trois services : une quinzaine de logements sociaux et solidaires ; un centre d'accueil de jour ; et le soutien aux aidants proches des seniors (source : <https://vivre-ensemble.be/maison-biloba-huis-949>).

41/ Projet pilote subsidié par la COCOM, basé sur une approche territoriale de l'aide et du soin, qui vise à améliorer la qualité de vie et le bien-être des personnes âgées avec l'objectif de favoriser un maintien à domicile dans de bonnes conditions.

La « première ligne »⁴²

Le médecin généraliste est un acteur-clé dans le domaine de la santé. Sous certaines conditions, il est un intervenant qui peut « avoir accès au corps », « entrer dans l'intimité » du patient pour autant que la confiance se soit installée. Appartenir à la même communauté culturelle, parler la même langue et/ou être du même sexe que le patient sont des éléments qui favorisent cette confiance. Pour certains, le médecin traitant est la seule personne habilitée à expliquer leurs symptômes ou les origines de leurs souffrances.

Pour de nombreuses personnes, et plus particulièrement les personnes en situation de précarité socio-économique, les maisons médicales⁴³ jouent un rôle de généraliste et sont une porte d'entrée vers le réseau des associations et services spécialisés. Les demandes sociales et médicales s'y entremêlent souvent. Les professionnels nous témoignent de nombreuses demandes d'aide sociale et administrative, comme la gestion de budget ou le décodage des démarches à faire pour régulariser les allocations de chômage ou encore des démarches avec la mutualité.

Parmi les aides de soins de première ligne, la pharmacie occupe une place particulière : facile d'accès, ancrée territorialement, elle représente un point de contact permanent avec la population, peut-être davantage encore que le personnel soignant. Les pharmaciens sont en outre souvent assez proches culturellement de la population (beaucoup

42/ La première ligne est constituée de l'aide et des soins de proximité facilement accessibles à tous, dispensés par le médecin généraliste, le pharmacien, l'infirmière à domicile, le psychologue, le travailleur social, etc. Les travailleurs des services de santé mentale définissent également leur service comme faisant partie d'une première ligne spécialisée.

43/ À Bruxelles, 12,6 % de la population est inscrite en maison médicale (source : Association Internationale des Mutualités AIM, 2016), pourcentage bien supérieur comparativement à la Flandre (1,6 % de la population) et à la Wallonie (3,9 % de la population) (Atlas AIM, 2019). Les maisons médicales sont généralement plus accessibles sur le plan financier. Une étude de l'AIM (2017) a démontré que les soins médicaux dispensés par les maisons médicales coûtent globalement autant à l'État que la médecine classique à l'acte. Toutefois, le patient, lui, s'en sort à moindre frais, dans la mesure où il ne doit pas payer de ticket modérateur. (Missinne et Luyten, extrait du Rapport sur les inégalités sociales de santé, 2018).

de pharmacies à Saint-Josse sont tenues par des personnes elles-mêmes issues de l'immigration). Les habitants y trouvent des professionnels qui parlent leur langue et comprennent leurs « traditions ». On peut y aller sans rendez-vous, le rapport est moins hiérarchique. On loue sa flexibilité, ce sont des lieux où l'on s'autorise plus facilement la recherche d'un conseil. Plusieurs pharmacies à Saint-Josse et Schaerbeek acceptent de faire « crédit » ou vont prendre le temps de « traduire » les consignes du médecin.

Les pharmaciens ont des rapports de proximité avec les personnes des quartiers, davantage que le monde médical. Certaines personnes iraient même chez le pharmacien, juste pour parler, pour avoir un contact social. C'est notamment le cas des personnes âgées. À la différence d'autres personnels médicaux, ayant peu de temps à consacrer à chaque patient, les pharmaciens semblent avoir un rapport au temps plus souple et plus adaptable aux besoins des personnes.

« La pharmacie, elle fait crédit, elle a confiance. » (une habitante du quartier Nord Botanique)

« En tant que pharmacien, j'ai surtout un rapport conciliant, à l'écoute des gens. Ma pharmacie est un point de rencontre. Ce sont plutôt les gens qui se déplacent chez moi. Les personnes âgées vont chez le pharmacien car il passe un moment d'échange, un moment relationnel avec elles. » (un pharmacien du quartier Nord Brabant-Aerschot)

« Les gens viennent vous montrer leurs petits bobos, demander mon avis, est-ce qu'il faut aller chez le médecin ou pas ? [...] parfois prendre la glycémie pour les diabétiques... Parce qu'acheter toute une boîte cela semble cher, donc ils payent juste une tigette qui permet d'utiliser et de moins dépenser [...] Parfois les mamans en particulier, viennent expliquer les problèmes de leurs enfants [...] J'ai aussi quelques familles où il y a des jeunes adultes qui ont des soucis d'ordre psychotique, de santé mentale et donc je fais le relais si je vois qu'il y a

quelque chose qui n'est pas comme d'habitude. » (une pharmacienne du quartier Nord Botanique)

Dans les quartiers du diagnostic, la pharmacie serait donc un espace de soins privilégié, où le professionnel accompagne, écoute, rassure. Il est un acteur de soin de proximité, un pont « humanisant », relais entre les patients et les généralistes ou le réseau professionnel d'aide.

Des figures spirituelles

Face à certaines maladies, à des malaises physiques et psychologiques, le recours à des figures spirituelles ou religieuses a parfois lieu. Parmi ces figures, nous évoquons précédemment l'imam qui est un tiers emblématique pour de nombreuses personnes. Revêtant toute une série de rôles sociaux, il est un guide spirituel et un modèle éthique qui oriente la pratique des hommes et des femmes. Il incarne l'autorité par la connaissance. En ce sens, ses recommandations peuvent recouvrir une multiplicité de domaines, dont celui des soins. Outre les interactions collectives, l'imam se rend disponible dans les relations interpersonnelles, pour des conseils divers.

« On va à l'hôpital pour voir quelqu'un qui est malade, pour lui rendre visite, pour l'apaiser... En soins palliatifs, les hôpitaux appellent l'imam, surtout pour les gens isolés ou seuls, parfois ils téléphonent ou nous demandent de passer. » (un imam du quartier Saint-Josse centre)

« Je connais les fidèles « sur le bout des doigts », je vais souvent leur rendre visite. 300 à 400 fidèles viennent tous les vendredis au prêche. On est toujours à l'écoute des gens, on écoute soit les problèmes matériels ou financiers ou bien sociaux... On joue un rôle pour faire une entente entre les parents, les parents et les enfants... C'est un lieu où ils ont davantage confiance. » (un imam du quartier Saint-Josse centre)

L'imam peut également être le référent et l'intermédiaire vers des actions collectives organisées dans un but d'entraide et de solidarité au sein des mosquées. Les aides provenant des mosquées ou des églises sont en effet souvent mentionnées dans le domaine du soin et du « prendre soin ».

« En cette période de COVID, il y avait pas mal de gens qui étaient en difficulté et ils sont venus à la mosquée pour demander de l'aide. Et grâce à Allah, on a su trouver des solutions, pas à 100% mais une partie de solutions, qu'on a trouvées pour résoudre leurs problèmes. Comme les aider à payer leur loyer s'ils n'avaient plus de travail. » (un imam du quartier Saint-Josse centre)

Le recours à des formes d'aide en-dehors du champ médical pourrait s'expliquer par différents facteurs, notamment une certaine rigidité voire une froideur dans les dispositifs classiques d'aide médicale. Comme nous l'avons évoqué précédemment, les personnes recherchent des explications, des aides et des pratiques thérapeutiques qui respectent leur pudeur, leurs croyances, leurs choix, le plus souvent en complémentarité des aides provenant du champ médical stricto sensu. La foi dans la culture et les savoirs scientifiques, majoritairement dominants dans nos sociétés occidentales, n'est en effet pas toujours partagée de manière aussi forte par les populations venant d'autres cultures.

Outre cet aspect, le recours au religieux - à la figure de l'imam et à une collectivité religieuse - intervient également dans la conception et le vécu de certaines maladies par les populations concernées. Selon les témoignages d'un imam, certaines maladies ne seraient guérissables qu'à travers le culte (lecture du Coran, invocations et recours aux prières...).

« Sur terre, il y a des humains et il y a d'autres créatures qui ne sont pas humaines ; nous, on les appelle djinns. Ce sont eux qui manifestent en fait sur ça, ils dérangent les gens. Pour les chasser, on utilise le Coran. » (un imam du quartier Méridien)

« Un bon médecin est celui qui s'occupe de ses patients, il ne va pas donner tout un sac de médicaments, il va donner l'essentiel, il consulte convenablement et parfois il dit "laisse un peu les choses comme ça pour que ton corps combatte lui-même la maladie". Il ne faut pas tout le temps utiliser un médicament ... » (un imam du quartier Saint-Josse centre)

« Quand quelqu'un est malade, il faut se demander : est-ce que c'est une maladie matérielle ou non ? Et le soin se fait en fonction du diagnostic : explication physique et médicale et/ou explication spirituelle (intervention du monde occulte : djinn, mauvais œil, ...) ». (un imam du quartier Saint-Josse centre)

Des témoignages évoquent également des demandes de prières à d'autres fidèles ou à l'imam lors de difficultés liées à la santé ou d'opérations lourdes.

« Une patiente ne sortait plus de chez elle et a demandé à son beau-père qui réside en Turquie d'aller voir l'imam pour le solliciter à son sujet. Pour cette patiente encore jeune, de la troisième génération, cela fait encore sens : une fois qu'elle a su que son beau-père avait été voir l'imam, elle s'est sentie mieux. » (un professionnel d'une maison médicale)

« Chez les musulmans, la guérison est dans les mains de Dieu. Les maladies ou les médicaments, c'est un moyen, c'est tout. Il se peut que deux personnes qui ont la même maladie, qui ont les mêmes médicaments, l'une guérisse et l'autre pas. » (un imam du quartier Saint-Josse centre)

Le recours à des voyants, hypnotiseurs, tarologues, ... ainsi qu'à des croyances et pratiques vaudou sont aussi observées par les professionnels chez certaines populations (par exemple, auprès des travailleuses du sexe d'origine africaine, de certains patients des maisons médicales et de résidents en habitations protégées). Nous n'avons toutefois pas reçu de témoignages d'habitants à ce sujet dans le cadre de ce diagnostic.

Les réseaux organisés d'aide informelle

Différents réseaux informels d'aide et d'entraide semblent prisés dans les quartiers, notamment dans le quartier Nord : les SEL (système d'échange local), le réseau « Merciki », le groupe « On a essayé pour vous », « HOPLR » (réseau social d'aide et d'échanges entre voisins) via une application, des plates-formes alternatives comme « HELPLER », etc. Certains répondent à une logique d'« uberisation » des soins : ils mettent en lien des personnes, principalement des non-professionnels du soin, proposant leurs services (aide-ménagère, aide familiale, etc.) avec des personnes qui les sollicitent. Ce dernier type de réseau n'est soumis à aucun contrôle externe et peut dès lors poser question quant à la qualité et à l'éthique des services offerts⁴⁴.

L'existence de ces réseaux pose la question de « la concurrence » avec les services professionnalisés⁴⁵. Le succès de ces dispositifs informels d'entraide vient probablement apporter une réponse aux délais importants liés aux listes d'attente ainsi qu'aux difficultés d'accessibilité financière de certains services conventionnels.

Des réseaux informels de femmes, tels que « Âge et Dignité » ou « Dar El ward » se sont développés au fil des années sur le territoire. Un grand réseau local, composé d'une

douzaine d'asbl, appelé « Causes communes. Un meilleur lendemain pour tous », semble pouvoir mobiliser très rapidement beaucoup de personnes (plus de 400 personnes, via les réseaux sociaux). Il soutient des actions diverses de solidarité : visite aux personnes détenues, aux personnes âgées dans les homes, collecte de fonds, soutien de projets de développement au Maroc, etc. Ce sont des réseaux particulièrement efficaces et mobilisateurs, construits parfois en réponse à une demande d'aide et de solidarité « officielle » qui n'aurait pas trouvé réponse autrement. Il y a aussi une diffusion importante d'informations dans ces réseaux : invitation de professionnels autour de thématiques diverses, partage des apprentissages, ...

À la fin des années 2000, Eléonore Armanet, une anthropologue du service de santé mentale Le Méridien, a étudié un autre type de réseau informel d'aide et de soins sur notre territoire de Saint-Josse et Schaerbeek, celui des cercles coraniques « *halaga* », cercles de conversation religieuse féminine tenus dans l'espace des mosquées et des maisons⁴⁶. Selon elle, l'islam de diaspora ne revêt pas seulement des caractéristiques « visibles et organisées ». Peu repérables dans l'espace public, ces activités religieuses des femmes musulmanes, longtemps tenues au cœur de l'espace domestique, se multiplient aujourd'hui à l'extérieur des maisons sur un mode informel.

Son travail montre comment ces collectifs féminins qui sont à la fois festifs, bienveillants, hospitaliers et structurants, sont des espaces de socialisation, de religiosité et d'apprentissage où se mêlent des enseignements coraniques, un nouveau rapport au corps (jeûnes, chants, percussions, ...) et des mets partagés. « Ces réunions hybrides sont à la Belgique ce que le hammam est au pays », nous dit l'auteure, « l'islam qui s'y trouve à l'œuvre est placé du côté du soin, nourrissant des pratiques porteuses de sens et de forces, là où ceux-ci faisaient défaut ».

44/ Suite aux questionnements d'une partenaire participant à notre table-ronde à ce sujet, la plate-forme « Helpler » aurait répondu que, « chaque personne qui se présente pour aider quelqu'un ou est à la recherche d'aide passe par une procédure de screening approfondie, des contrôles d'identité sont effectués systématiquement, ainsi qu'une entrevue de sollicitation avec chaque helpler, pour estimer sa fiabilité et sa motivation. Dans la pratique, nous constatons que les helplers sont souvent des personnes qui sont dans les soins de santé ou y ont travaillé ou se sont occupé d'un être cher. En ce qui concerne les tâches d'un helpler, il ou elle peut effectuer toutes les tâches quotidiennes, tant qu'elles sont légales. Sont exclues : toutes les tâches où une formation ou un statut spécifique sont nécessaires. Des tâches médicales ou de soin, par exemple, sont adressées à des personnes compétentes ». On peut toutefois se poser des questions sur les formations et les compétences des personnes qui réalisent les entretiens de screening..

45/ Il existe des aides formelles, organisées par les communes ou par des asbl, comme le CFB (centre familial bruxellois), « Soins chez soi » ou « À vos côtés » (Schaerbeek) auxquelles beaucoup de personnes âgées auraient recours pour des aides diverses (faire leurs courses, aller retirer de l'argent à la banque, etc.). Le prix de ces services est calculé en fonctions des revenus du ménage.

46/ « Islam-médicament » et « Coran-pharmacie » : du religieux comme forme de soin", Eléonore Meriem Armanet, revue Les politiques sociales, 3 et 4, 2016.

Ces cercles informels s'élaborent le plus souvent en réaction à la modernité libérale et la sécularisation de la société belge, invitant au recentrement et au repli sécurisant de l'entre-soi. Eléonore Armanet termine par une question intéressante et qui reste d'actualité : l'émergence de ces collectifs ne viendrait-elle pas interroger nos compétences d'accueil, de rencontre et d'hospitalité ? Celle-ci soulève notamment l'importance de dispositifs collectifs de médiation, où la question du tissage des appartenances plurielles peut être soutenue et travaillée. Nous y reviendrons dans d'autres parties de ce rapport, ainsi que dans les recommandations et pistes d'actions.

Le voisinage, le quartier

Plusieurs témoignages évoquent également des aides et des solidarités entre voisins, au niveau de la santé.

« Il y a une certaine solidarité. Une passante dans la rue m'a donné 55 € pour payer mes médicaments. Une autre personne m'a donné 15 € pour ma photo d'identité. » (un habitant du quartier Nord Brabant-Aerschot)

« Un jour, j'ai été chercher des médicaments à la pharmacie pour une voisine qui est fort isolée. Elle m'a dit que personne n'avait jamais fait ça pour elle. Moi, je trouve ça normal. Il y a aussi un voisin du quartier qui m'a déposée à l'hôpital alors qu'il ne me connaissait pas. Mais je garde une certaine distance pour ne pas qu'il y ait intrusion, débordement. » (une habitante du quartier de la place Saint-Josse)

Les groupes communautaires

Les approches communautaires en santé ou en santé mentale constituent également des voies privilégiées de prises en charge de problématiques ou de souffrances psychosociales, ainsi que de changements, tant individuels que collectifs.

« Je suis venue au groupe pour trouver des solutions à mes problèmes. Dans le passé, je n'avais pas eu de bonnes expériences de groupe, j'avais donc pas mal de méfiance au début ». « Ce groupe, c'est une manière de connaître d'autres cultures et aussi de se faire des amies. » (des habitantes du quartier Nord, participantes du "Comité des femmes de Saint-Josse").

« Je viens pour parler, pour vider mon sac, pour discuter entre femmes. Ici, les problèmes sont un peu moins lourds ! C'est un espace pour moi ! » (une habitante du quartier Nord Brabant-Aerschot)

Ces démarches visent la création d'espaces collectifs sécurisants où des situations singulières et intimes peuvent être partagées entre pairs, où les processus collectifs et les déterminants sociaux de la santé sont pris en compte dans le travail clinique et où des solutions collectives, des revendications tentent d'émerger pour faire face à ces difficultés à la fois individuelles et collectives.

« La solidarité, c'est mieux que les médicaments, cela apporte un soulagement psychique, on se sent utiles pour d'autres. D'ailleurs, depuis que je viens dans le groupe, j'ai diminué mes anti-dépresseurs ! »

« Les activités communautaires, ça nous met en mouvement, ça nous remobilise... C'est comme si ça dégelait des choses à l'intérieur de soi ». (des habitantes du quartier Nord, participantes du "Comité des femmes").

Il s'agit également de favoriser la citoyenneté et le pouvoir d'agir des personnes (ou empowerment), en tant que facteurs de santé et de santé mentale.

« Cette année, j'aimerais qu'on parle de notre participation à la société belge, comment s'intégrer. Moi, je voudrais aussi changer les choses dans la commune ! Améliorer la vie des femmes ! » (des participantes au "Comité des femmes")

.....

La solidarité, c'est mieux que les médicaments, cela apporte un soulagement psychique, on se sent utiles pour d'autres. D'ailleurs, depuis que je viens dans le groupe, j'ai diminué mes anti-dépresseurs !

.....

« Avec la Coalition des parents de milieux populaires dont nous faisons partie, nous avons soutenu des parents dans leurs liens avec l'école et les difficultés du travail à domicile (contacts téléphoniques, état des lieux des besoins, recherche d'ordinateurs, etc.) et également via un travail politique, en articulation avec la ministre de l'Éducation (réaction aux circulaires afin de faire entendre la voix des parents de milieux populaires, carte blanche, etc.). » (une professionnelle en santé communautaire)

Plusieurs groupes ou espaces communautaires existent sur notre territoire, que ce soit à la Maison médicale Atlas (l'"atelier des femmes"), à la Maison rue Verte (les "petits-déjeuners"), au Gaffi (groupe de Parents Citoyens", "Coalition des parents de milieux populaires"), aux Amis d'Aladin ("le café des voisins ") ou au service de santé mentale le Méridien ("Comité des femmes de Saint-Josse", groupe "Paroles de femmes", "groupe de parents d'adolescents", etc.).

La démarche communautaire favorise un rééquilibrage des relations de pouvoir, une réciprocité, une dé-hiérarchisation entre professionnels et usagers. Le groupe constitue un outil privilégié car il représente une force, une plus-value en termes de ressources et de pouvoir : les personnes découvrent qu'elles ne sont pas seules à souffrir des mêmes problèmes,

elles échangent et dédramatisent leur situation personnelle en développant le sentiment d'appartenir à un groupe social où leur présence est reconnue comme importante. Le groupe permet aussi à chaque personne de s'inscrire dans de nouveaux réseaux d'appartenance, dans des processus de reconnaissance mutuelle et de réciprocité.

« Notre groupe (le Comité des femmes), ça crée des liens d'amitié, ça nous « rebooste » le moral. On est toutes dans le même bateau. C'est un lieu où on peut s'exprimer sans être gênées de ce que l'autre va penser. On est fort à l'écoute. On ne se juge pas. C'est nécessaire d'avoir des lieux comme ça ! » (une participante du "Comité des femmes")

En se mettant à l'écoute des savoirs "expérientiels", cosmopolites et métis des habitants, en s'engageant dans l'espace urbain, les professionnels engagés dans ces démarches communautaires ont mis sur pied des lieux de rencontre, de partage et de tissages de nouveaux liens. Ils ont élaboré, à partir des dynamiques présentes dans les quartiers, des réponses « autres » et complémentaires aux pratiques de soin préexistantes.

« Il y a des femmes que je rencontre en consultation qui vivent des situations d'isolement extrême depuis de longues années [...] Venir voir son psychiatre tous les quinze jours n'est pas suffisant pour les aider. Les orienter vers la pratique communautaire est alors judicieux ». (une professionnelle d'un service de santé mentale)

« L'atelier tricot m'a aidée à revenir sur mes pas. Ça m'a aidée à me concentrer, à être plus sûre de moi. À avancer. À m'épanouir. » (une habitante du quartier Nord, participante d'un atelier du "Comité des femmes")

« Il y a des phrases dites par d'autres qui m'ont aidée à délier beaucoup de nœuds de ma vie. » (une participante au groupe "Paroles de femmes")

De plus, au vu des problématiques abordées dans ces groupes (isolement, discrimination, exclusion, racisme, burn-out parental, etc.), problématiques de plus en plus complexes et dans lesquelles s'entremêlent des précarités économiques, culturelles et sociales, il est intéressant et opportun qu'une dimension plus sociale et collective soit envisagée dans les prises en charge, en parallèle et de façon complémentaire à une offre de prise en charge thérapeutique individuelle.

« Pendant le confinement, à travers notre groupe WhatsApp et nos rencontres virtuelles par Skype, un espace de paroles a pu être maintenu et assez rapidement, l'idée de s'engager dans un projet commun de solidarité envers d'autres personnes du quartier a émergé, via notamment la distribution de colis alimentaire, de matériel pour la prévention sanitaire – masques, gel, etc.). » (une professionnelle en santé communautaire)

Même si l'objectif premier de ces pratiques n'est pas le soin curatif ("cure"), elles font soin ("care")⁴⁷, dans le sens d'un "prendre soin". Ces espaces collectifs sont une invitation à la rencontre avec d'autres, à se dire, à se vivre autrement, non pas comme des patients, mais comme des acteurs de leur expérience de vie, d'exil, d'hommes, de femmes, de parents, avec leurs fragilités, mais aussi et surtout avec leurs ressources et leurs compétences.

« Les projets communautaires restaurent la confiance, la confiance en soi et la confiance en les autres. Partager des émotions, se sentir compris, recevoir une parole ou un regard apaisant, des échos du groupe...ça répare ! » (une professionnelle d'un service de santé mentale)

47/ Le terme "care" vient de l'anglais et désigne l'attitude de sollicitude, la fonction sociale du "prendre soin", complémentaire au soin dans sa dimension plus technique ("cure"). Nullement opposé à ce dernier, le "care" s'attache à préserver et renforcer les rapports interpersonnels et les liens de la personne soignée avec son environnement. Cette forme de soin peut être dispensée par des professionnels du champ médical mais également par des personnes "profanes" faisant partie de l'entourage de la personne. Les femmes jouent un rôle prépondérant et de réciprocité dans cette fonction du « care ».





.....

ENFANCE ET JEUNESSE

THÉMATIQUE 2

.....

Dans les domaines de l'enfance et de la jeunesse, les structures existantes répondent-elles aux différents défis auxquels font face les quartiers concernés par notre diagnostic, au regard de leur démographie, de leur multiculturalité, de la situation socio-économique de leurs habitants ?

La démographie de la commune de Saint-Josse présente des caractéristiques assez singulières : elle est la commune ayant la population la plus jeune de la Région bruxelloise mais aussi de toute la Belgique⁴⁸, avec une moyenne d'âge de 35 ans, 24,8 % a moins de 17 ans et 10% de sa population se compose d'enfants de moins de 6 ans dont plus de 1300 sont en âge de crèche (0-3 ans).⁴⁹

Au vu des caractéristiques socioéconomiques de nombreuses familles dans la commune, le pourcentage d'enfants qui naissent dans un ménage ne disposant pas de revenu du travail est plus élevé à Saint-Josse-ten-Noode (38 %) qu'à l'échelle de la Région bruxelloise (24 %). En outre, 37 % des naissances ont lieu dans un ménage comptant un seul revenu (une proportion similaire à celle de la région). La proportion d'enfants qui naissent dans une famille monoparentale (mère isolée) à Saint-Josse-ten-Noode est plus élevée qu'en Région bruxelloise (20 % contre 16 % dans la région).³

Parmi les femmes qui ont accouché entre 2009 et 2013, les très jeunes mères sont, en proportion, plus représentées à Saint-Josse-ten-Noode (4 %) qu'en Région bruxelloise (2 %).

LA PETITE ENFANCE

L'accueil de la petite enfance⁵¹

En 2014, un enfant sur cinq pouvait être accueilli dans les structures d'accueil existant sur le territoire communal tennoodois⁵². Les autorités ayant fait de l'enjeu des places d'accueil un cheval de bataille, en 5 ans (de 2013 à 2018), la capacité d'accueil dans les structures des enfants de moins de 3 ans a plus que doublé. En termes d'accessibilité financière, la participation des parents est calculée sur base des revenus nets cumulés du ménage.

Sous le contrôle de l'ONE (pour les structures francophones) et Kind en Gezin (pour les structures néerlandophones), les différents lieux d'accueil sont soumis à des réglementations strictes au niveau de l'hygiène, de l'alimentation (ONE, AFSCA), de la qualité de l'accueil (mise en œuvre du projet pédagogique), du respect des normes d'encadrement en termes d'espaces et d'équipements adaptés à l'âge des enfants.

48- Au 1/11/2021, Saint-Josse était légèrement dépassée par la commune de Molenbeek-Saint-Jean en tant que commune la plus jeune de Belgique : 35,31 d'âge moyen pour la seconde, pour 35,54 pour la première. Source : Service public fédéral intérieur, statistiques (www.ibz.rn.fgov.be).

49- Source : site internet de la commune de Saint-Josse

50- Tous égaux face à la santé à Bruxelles ? Données récentes et cartographie sur les inégalités sociales de santé. Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale. Commission communautaire commune, Bruxelles, 2019.

51- Un panorama des structures d'accueil de la petite enfance (crèches, halte-garderie, ...) présentes sur le territoire couvert par le diagnostic, sera joint en annexe.

52- <https://ibsa.brussels/chiffres/chiffres-cles-par-commune/saint-josse-ten-noode>

L'inscription est centralisée via le service de la petite enfance de la commune pour toutes les crèches communales dès la confirmation médicale de la grossesse (à partir du 3^{ème} mois révolu). Actuellement, les crèches sont accessibles aux familles quelle que soit leur situation ou ce qui motive leur demande de garde d'enfants (travail, formation professionnelle, recherche d'emploi, engagements sociaux et/ou responsabilités parentales). Ces avancées ont vraisemblablement eu un impact sur la demande, qui a manifestement augmenté ces dernières années. L'accès a été également favorisé par l'ouverture de plusieurs nouvelles structures. Depuis juillet 2016 en référence à l'Observatoire des quartiers, trois crèches ont ouvert leurs portes, dont la dernière située rue Linné, venant renforcer la capacité de 36 nouvelles places. Cette structure, située en plein cœur du quartier de prostitution, avait suscité des controverses au moment de son ouverture mais aujourd'hui, elle semble très appréciée pour son accueil de qualité.

Cela étant, il semble que trouver une place en crèche pour son enfant demeure difficile et que l'inscription doit être faite très tôt (dès le quatrième mois de grossesse en moyenne).

A côté des crèches, comme autre structure d'accueil de la petite enfance, la commune de Saint-Josse abrite depuis 30 ans l'**asbl Le Winnie Kot**. Ce lieu est à la fois un lieu de rencontre enfant-parent et, depuis 2008, une halte-accueil pour les enfants de 14 mois à 3 ans. Il est agréé et subventionné par l'ONE. La finalité de ce lieu est de permettre l'épanouissement de la relation enfant/parent et d'accompagner le parent dans l'exercice de sa parentalité à travers un accueil inconditionnel. Si, à l'origine, il a été créé dans une volonté de lutter contre l'isolement des familles précarisées et de sensibiliser à l'importance du jeu et des compétences de l'enfant, il est de plus en plus un lieu de prévention primaire des troubles relationnels du jeune enfant et/ou de la relation parent-enfant. Lieu de socialisation, il permet la rencontre multiculturelle et intergénérationnelle tout comme l'expérimentation en douceur des processus d'individuation et de séparation. Ces services sont accessibles au tout-venant, inconditionnellement. Un

travail à partir de plusieurs disciplines, dont la psychomotricité, y est organisé, des animations d'éveil (contes, corps, musique) y sont réalisées.

En ce qui concerne les questions de santé préventive qui entourent la naissance et la petite enfance, il existe, sur le territoire du diagnostic, deux **antennes ONE** à Saint-Josse (rue de l'Alliance et rue de la Poste) et deux situées à Schaerbeek (rue Josaphat et rue Van Dyck). Celles-ci organisent des consultations destinées aux parents et à leurs jeunes enfants. Les consultations postnatales permettent de suivre le développement du bébé, de recevoir gratuitement les vaccins, de diagnostiquer des problèmes visuels... Les consultations prénatales⁵³ proposent un accompagnement durant la grossesse afin d'en suivre le bon déroulement, de dépister et de prévenir les risques de prématurité. Ces consultations sont assurées par un médecin, avec la collaboration de travailleuses médico-sociales (nommées PEP'S, pour Partenaires Enfants-Parents) qui peuvent également se rendre à domicile. Les consultations sont gratuitement accessibles à tous. Certaines antennes ONE organisent également un espace accueil et des activités collectives pour les parents.

Un réseau à réactiver

Les structures de la petite enfance présentes sur le territoire ont une certaine histoire commune du travail en réseau. Des partenariats se sont notamment institués au sein de la Coordination communale de la petite enfance, créée en 2006 et regroupant des crèches communales, des maisons communales d'accueil de l'enfance (MCAE), une crèche privée « les 4 saisons », le Winnie Kot, l'ONE, l'échevine de la petite enfance, ... Par l'intermédiaire de cette plateforme, selon les dires de nos interlocuteurs, des réflexions de fond ont pu être menées et des avancées nécessaires être obtenues dans le domaine de l'accueil de la petite

53- Uniquement réalisées dans l'antenne de la rue Van Dyck. Aucune des consultations de Saint-Josse ne réalise ces suivis prénataux.

.....

Certains parents s'appuient sur les services disponibles comme les lieux de rencontre, les espaces de psychomotricité, pour donner l'opportunité à leurs enfants de se mouvoir et de jouer, leur logement ne leur laissant pas toujours cette possibilité.

.....

enfance : l'importance de l'accueil bienveillant au sein des structures, l'attention portée à la psychomotricité, une sensibilisation des intervenants aux spécificités de l'enfant, un atelier sur l'attention aux enfants victimes de violence conjugale, ... D'autre part, un système de puéricultrices « volantes » venant renforcer les structures en pénurie a pu voir le jour⁵⁴. Actuellement, cette coordination semble toutefois être inactive et les partenariats pour proposer des changements plus structurels ne semblent pas s'établir au-delà de situations particulières.

L'accueil de la petite enfance au centre d'enjeux sociaux importants

Les enjeux pour la petite enfance ne se limitent pas à la problématique du manque de place dans les structures d'accueil. Selon des professionnels rencontrés dans le cadre de cette recherche, d'autres chantiers devraient être menés dans le contexte particulier de Saint-Josse, qui combine des problématiques liées à la précarité, aux conditions de vie et aux trajectoires particulières de ses habitants.

Premièrement, les **conditions de logement** - logements trop exigus, peu ou pas adaptés à la composition des familles

– sont pointées du doigt car elles pourraient être à l'origine de problèmes de psychomotricité constatés chez de nombreux enfants. Certains parents s'appuient sur les services disponibles comme les lieux de rencontre, les espaces de psychomotricité⁵⁵, pour donner l'opportunité à leurs enfants de se mouvoir et de jouer, leur logement ne leur laissant pas toujours cette possibilité.

Des professionnels nous confient ressentir une inquiétude grandissante face à l'augmentation des cas de jeunes enfants présentant des **troubles du développement affectif et moteur, des troubles du langage et de la sociabilité**, voire aussi des troubles autistiques.

« Il y a un manque de mots, de jeux, de savoirs. La question de la langue, de l'accès à la langue reste problématique pour de nombreux enfants. » (une professionnelle d'un service de santé mentale)

Depuis plusieurs années, la demande à l'égard des psychomotriciens et des logopèdes est en constante expansion. L'équipe de psychomotriciens du service de prévention de la commune de St Josse se trouve en première ligne et fait le constat d'une certaine exclusion sociale des enfants qui commencerait de plus en plus tôt, dès la maternelle.

54- Actuellement, il existe toujours une puéricultrice « volante » pour certaines crèches de la commune

55- Les enfants accueillis au sein des crèches communales bénéficient, par exemple, de séances de psychomotricité dispensées par la psychomotricienne faisant partie du personnel communal de la Petite Enfance.

Pour contrer cette exclusion précoce, elle a développé un projet pilote de psychomotricité relationnelle en partenariat avec les acteurs scolaires. Le projet bénéficie chaque semaine à une soixantaine d'enfants des classes de maternelle de six écoles de la commune. Les enfants les plus en besoin sont identifiés par les institutrices et une rencontre est organisée avec les parents. Les enfants bénéficient ensuite de séances hebdomadaires gratuites. Ils viennent sur le temps scolaire, par petit groupe de 4 à 5 enfants, et participent à des activités de jeu et d'expérimentation qui soutiennent leur développement général. L'équipe a également un projet de portage familial, intitulé «Bulle famille», qui travaille avec les parents et les enfants à partir du jeu et du plaisir ce qui amène à la confiance et permet le travail en réseau.

Les listes d'enfants dans le besoin sont longues et le réseau de santé mentale est saturé, nous disent les psychomotriciennes. Elles rajoutent que de trop nombreux enfants entrent en primaire sans être prêts engendrant encore d'autres souffrances sur leurs difficultés premières. Les difficultés rencontrées peuvent être d'ordre émotionnel, langagier, sensoriel, cognitif, affectif, développemental et/ou de motricité fine. Souvent, ces difficultés s'additionnent.

Autre phénomène régulièrement évoqué par les intervenants de la petite enfance : la **place centrale des écrans** au sein des foyers. L'utilisation excessive de tablettes et smartphones chez les parents, mais également chez de jeunes enfants, impacte négativement les comportements éducatifs. Les parents ont souvent recours à ces objets comme un moyen pour « occuper » voire « apaiser » leurs enfants, mais au niveau éducatif, les conséquences peuvent être très délétères et nombre de professionnels interrogés sont de plus en plus inquiets à ce sujet.

Pour les professionnels de la petite enfance, restaurer la relation enfants/parents devient dès lors un enjeu crucial au sein des familles. Certaines structures misent sur des supports favorisant les interactions, tel que le jeu.

On observe d'autre part, chez bon nombre d'enfants, des **retards de langage**. Les causes de ce phénomène peuvent être multiples. Les problèmes d'apprentissage de la langue sont sans doute à relier au contexte particulier dans lequel ces enfants grandissent : entre plusieurs cultures, celle(s) d'origine (les parents) et celle d'adoption (l'école, le groupe de pairs). Les parents ne maîtrisent pas toujours l'une des langues nationales. Ces problèmes d'apprentissage de la langue inquiètent les enseignants et ceux-ci se tourneraient alors vers l'accueil extra-scolaire, comme les écoles de devoirs, ou vers les logopèdes, avec des demandes visant à « corriger » ces problèmes.

« Concernant la scolarité, certains enfants ne passent pas par la maternelle et cela produit un décalage en primaire. L'enseignement maternel n'est pas obligatoire en Communauté française (avant 5 ans) et certains enfants de la commune, non scolarisés à cet âge, accusent un retard à l'entrée en primaire par rapport aux enfants ayant été en maternelle. » (un enseignant d'une école primaire)

La **relation parents-enfants** revêt un enjeu particulièrement important dans un contexte multiculturel. Dans les familles issues de l'immigration, les mécanismes de transmission sont souvent « en panne ». Les parents ne transmettent en général pas, ou peu, leurs histoires de vie ; les parcours migratoires sont parfois synonymes de souffrance et sont tus aux enfants. En outre, le sentiment de détresse des parents lié à ces parcours d'exil difficiles, parfois traumatisants, les rend à certains moments peu « disponibles » pour leurs enfants. Les richesses liées au fait d'avoir des socles d'appartenance différents sont souvent occultées alors que celles-ci devraient être valorisées. Il manque de lieux pour mettre en liaison les cultures d'origine et les cultures d'accueil, d'instances pouvant faire "tiers" pour soutenir de telles initiatives.

Malgré cela, on constate que la plupart des parents ont en commun une volonté de « bien faire » avec leurs enfants. Les intervenants qui travaillent autour de la parentalité le constatent quotidiennement, à travers les paroles et les comportements des parents.

*« Les mamans gèrent tout mais elles sont en souffrance. »
« On voit un énorme sacrifice de la part des parents, d'un point de vue financier par exemple. » (une professionnelle travaillant dans une école des devoirs)*

En atteste également l'intérêt des parents pour des sujets d'éducation glanés sur internet et les réseaux sociaux. Or la multiplication des sources de savoirs et de connaissances dans le domaine de l'enfance peut placer les parents face à des postures très normatives à l'égard de leur comportement éducatif, induisant pressions ou sentiment d'être « noyés » par trop d'information. De plus, elles y sont diffusées tous azimuts, sans qu'elles puissent faire l'objet d'analyse critique ou de débat. Le « réseau » répercute ces informations, qui prennent alors parfois valeurs de "diktats", plaçant les parents face à la peur de l'échec et les fragilisant dans leur rôle alors qu'ils se retrouvent souvent seuls pour juger du bien fondé de tel ou tel conseil.

Les **espaces de rencontre ou groupes autour de la parentalité** sont à ce titre d'une grande importance car ils donnent lieu au partage d'expériences, de vécus, d'échanges d'informations. Le groupe permet une prise de conscience collective des difficultés auxquelles sont exposés les parents.

« Le soutien à la parentalité existe depuis deux ans. Nous avons trouvé une formule qui fonctionne bien, avec une personne extérieure. Nous partons d'une thématique construite avec les parents. La première grande difficulté vécue par les parents est d'avoir le sentiment de ne pas connaître leurs ados, les réseaux sociaux leur sont également méconnus. Ils font preuve de beaucoup de bonne volonté mais vivent d'énormes frustrations en tant que parent. Ceux-ci ont très peur des risques liés à la drogue dans les quartiers. Ils ont besoin d'un accompagnement. » (un professionnel du soutien à la parentalité)



De nombreux témoignages soulignent la difficulté des familles monoparentales dans l'exercice de la coparentalité et, surtout, en situation d'éloignement familial. Un nouvel espace a ouvert ses portes à la rue de la Poste depuis peu. Il s'agit de la permanence « Les pâtes au beurre », sur le modèle du réseau d'accueil créé en France par Sophie Marinopoulos. Trois après-midis par mois, deux intervenants du Groupe Santé Josaphat, centre de planning familial, reçoivent, gratuitement et sans rendez-vous, tout parent ou futur parent, avec ou sans enfant/ado, pour aborder avec eux toute situation de parentalité difficile.

D'autre part, il est d'usage, pour certaines communautés présentes sur le territoire, que la charge de l'éducation de l'enfant soit partagée avec la famille élargie. Existe-t-il, au sein des quartiers, des espaces de co-éducation pouvant pallier le manque de la famille élargie ici en Belgique ?

« Au Maroc, en Tunisie, quand tu accouches, tout le monde est aux petits soins pour toi. Tu ne fais rien pendant une semaine, tu es presque en vacances ! C'est difficile ici d'être seule. » (une habitante du quartier Chaussée de Haecht-Josaphat)

On peut observer, à Saint-Josse, des dynamiques se développant en ce sens, à partir des lieux de vie comme les immeubles de logements sociaux ou encore, dans des liens se tissant petit à petit entre parents, à la sortie des écoles. Les familles témoignent également du souhait de pouvoir se réapproprier la rue comme un lieu de socialisation, de rencontre, d'échange à travers des événements festifs, en dehors des horaires de travail.

Certains parents déplorent également que les espaces dédiés aux enfants, comme les parcs, n'incluent pas d'aménagements pour les parents qui souhaitent rester à proximité de leurs enfants⁵⁶.

« Il faudrait que les enfants puissent jouer et que les parents puissent les surveiller en étant à proximité, comme à la terrasse d'un café, buvant un thé. Mais il n'y a pas d'espace comme celui-là, un espace convivial pour les familles. » (un habitant du quartier Saint-Josse centre)

Cette question de l'aménagement du territoire pour les familles est particulièrement complexe et incommode de nombreux habitants au sein d'une commune qui subit quotidiennement un trafic dense. Saint-Josse offre en effet un axe routier permettant de relier directement la commune de Bruxelles à celles de Schaerbeek et Evere. Des travaux comme l'aménagement de l'Esplanade Madou et la rénovation des trottoirs, en vue d'un élargissement, ont été mentionnés comme des initiatives intéressantes.

L'accueil des enfants dont les parents sont en situation de séjour irrégulière

La commune de Saint-Josse compte parmi sa population un certain nombre de personnes sans titre de séjour. L'accès aux crèches reste très problématique pour cette population pourtant active ou à la recherche d'un travail. Certaines structures accueillent toutefois les enfants issus de ces familles. Certaines haltes-accueil ainsi que les consultations ONE leur offrent un accueil inconditionnel. Nous n'avons malheureusement pas pu aboutir à une estimation des besoins par manque d'information disponible en la matière.

Les travailleurs sociaux qui accompagnent ces populations se retrouvent souvent devant "un paquet de nœuds" et nous ont dit devoir souvent hiérarchiser les priorités : le travail ou le permis de séjour ? le logement ou la scolarité des enfants ?

D'autre part, les travailleurs sociaux ne sont pas toujours préparés aux types d'aides à apporter à ces familles, notamment les familles d'origine rom ; ces aides pouvant s'avérer très concrètes, touchant des besoins matériels immédiats et pouvant entrer en contradiction avec les méthodes et finalités

56- A ce propos, notons que les autorités communales de Saint-Josse ont réalisé des consultations citoyennes autour de l'aménagement urbain de certains parcs, tel le Parc Saint-François.

du travail social qui prônent l'encouragement à l'autonomie. Mais force est de constater que les obstacles pour qu'une famille rom, par exemple, ait une place dans notre société sont tels qu'il lui est le plus souvent impossible d'accéder à un minimum de droits⁵⁷.

« Depuis quelques mois, il y a beaucoup de naissances dans les familles roumaines, roms. Ce sont des familles qui ne viennent pas facilement, même pour les vaccins, les consultations. Par rapport au nombre de personnes prévues, seule la moitié ou un tiers vient, malgré l'envoi de sms, d'appels téléphoniques la veille. Les sms ne fonctionnent pas non plus auprès de la population guinéenne car beaucoup ne parlent pas le français. Les familles dont c'est le troisième ou quatrième enfant viennent beaucoup moins. On constate aussi que la population autour de la gare du Nord déménage fréquemment. » (une professionnelle du domaine de la petite enfance)

« Les familles roms n'utilisent pas la structure de l'ONE telle qu'elle est prévue, elles ne viennent pas aux rendez-vous mais se présentent spontanément en-dehors des moments prévus. Nous avons estimé nécessaire d'accompagner certaines familles au CPAS afin qu'elles puissent bénéficier de leurs droits. On leur demande parfois des démarches impossibles comme aller chercher des documents dans leur pays d'origine... » (une professionnelle du domaine de la petite enfance)

Les familles migrantes venant d'Europe de l'Est, de plus en plus nombreuses dans la commune, qui n'ont pas de contrat de travail et dont les enfants ne fréquentent pas l'école, ne bénéficient pas de l'aide du CPAS. Ces familles ne font en général pas appel aux banques ou colis alimentaires en raison des documents administratifs nécessaires dont ils ne disposent pas. Certains services ont été pensés pour s'adapter aux caractéristiques de ces populations. Ainsi, l'association

57- « Diversités et citoyennetés. Roms : minorité oubliée d'Europe ? », Lettre de l'IRFAM - n°33 – 2013.

NASCI⁵⁸, dans la commune de Schaerbeek, possède un entrepôt de vêtements, du matériel de puériculture, du lait et les vend à prix réduits.

ENFANCE ET ADOLESCENCE

Une école au centre des préoccupations

Même si la conception de l'école comme vecteur d'ascension sociale est de nos jours moins évidente étant donné les difficultés actuelles d'accès à l'emploi, elle est encore fortement dominante dans l'esprit d'une grande partie des parents tennoodois et schaarbeekois rencontrés.

Pour beaucoup d'entre eux qui ont connu des parcours migratoires teintés de multiples difficultés, et pour qui l'accès à l'éducation est perçu comme un privilège dans les pays d'origine, une **scolarité satisfaisante reste un élément incontournable** dans la trajectoire de leurs enfants. Parce que, pour ces parents, la scolarité est la voie qui mène au diplôme et que l'obtention d'un diplôme de fin de secondaire est un préalable à toute insertion professionnelle.

« Les parents sont prêts à se vider les poches pour qu'ils (leurs enfants) aient une chance de réussite, aillent dans une bonne école, fassent un voyage scolaire. » (une professionnelle travaillant dans une école des devoirs)

« Si je n'étais pas arrivée dans ce pays, ma famille et moi, nous n'aurions pas pu vivre ces bonnes choses qui nous sont arrivées. Je ne pourrais pas aller à l'école et je n'aurais pas autant de liberté. » (une habitante du quartier Chaussée de Haecht- Josaphat)

58- NASCI s'engage principalement à aider de jeunes mamans, souvent isolées, qui sont obligées de se débrouiller sans le moindre revenu ou avec des moyens d'existence très limités. NASCI combat la précarité en offrant de l'aide matérielle concrète de première ligne pendant une période bien définie, un soutien éducatif facilement accessible, des informations socio-sociales et une aide personnelle et médicale de première ligne, des moments de rencontre et des activités récréatives, une réorientation vers les institutions et services bruxellois appropriés pour des problèmes que NASCI n'est pas à même de solutionner (source : www.nascivzw.be)

Et pourtant, les espoirs que de nombreuses familles nourrissent vis-à-vis de l'école, considérée comme la voie royale de l'émancipation, se heurtent, en Belgique de manière générale et à Bruxelles en particulier, au revers d'un enseignement fortement dualisé, qui peine à empêcher la reproduction des inégalités sociales et procède de formes de ségrégation et de discrimination importantes. Le débat sur l'école, engagé depuis des décennies, ne semble pas avoir permis que soient opérés les changements attendus, notamment en termes de mixité et de réduction des inégalités scolaires⁵⁹.

« Le professeur de math de ma fille m'a dit un jour : «Votre fille devra aller en professionnel parce qu'elle est incapable de pouvoir continuer en général.» J'ai dit : «Monsieur, il y a d'autres alternatives. Il y a des écoles de devoirs, des associations, il y a de l'aide. Donc, mon enfant restera là et, s'il ne réussit pas malgré l'aide qu'il aura, à ce moment, vous pourrez le mettre en professionnel.» Donc, moi aussi, j'ai été confrontée avec mes enfants à ce type de situations. Mais du fait que moi, j'ai été scolarisée, j'ai pu défendre mon enfant. Pour moi, la scolarité est quelque chose d'important. » (une habitante du quartier Saint-Josse centre)

Toutefois, dans certaines familles, l'école et la réussite scolaire ne semblent pas constituer les étapes privilégiées dans l'ascension sociale. Il semble en être ainsi dans certaines familles issues de communautés bien implantées dans la commune de Saint-Josse, telle que la communauté turque, par exemple.

« La communauté turque est trop introvertie. Ce qui, entre nous, ne sert à rien ! On n'est jamais vraiment sortis de notre ghetto. Pour moi, les pistes sont la politique, le droit, la médecine, l'implication dans le monde associatif... C'est être présent dans tous les domaines où les Belges sont. [...] En Turquie, l'université, c'est réservé à l'élite, il y

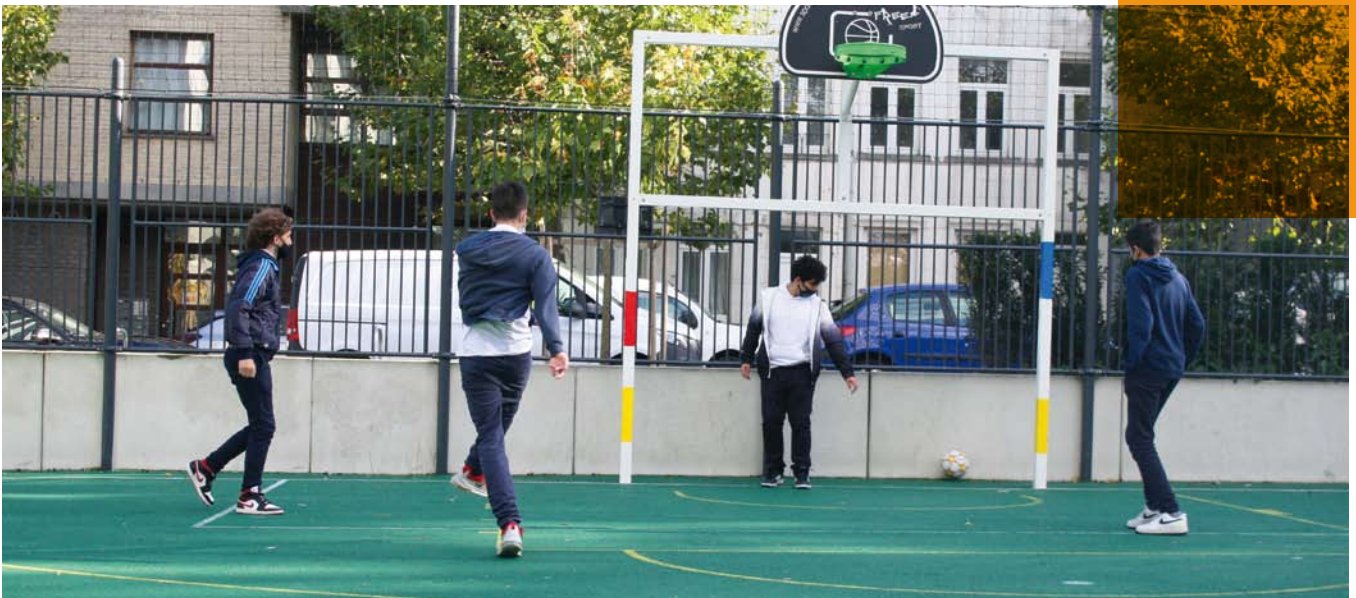
a des examens d'entrée... En Belgique, c'est une chance qu'on nous donne. Depuis l'arrivée de nos parents, il y a toujours eu l'idée de devoir tout de suite travailler... mais je commence à voir quelques petites étincelles de changement. » (un habitant d'origine turque, quartier Nord Brabant-Aerschot)

Toutefois, comme le souligne cet habitant, la situation tendrait à évoluer, dans le sens d'une plus grande intégration des jeunes d'origine turque au système scolaire. Déjà en 1996, le psychologue belge d'origine turque Altay Manço, constatait ces changements progressifs, qui se sont depuis accentués : « l'effort soutenu, depuis plusieurs années, de certaines équipes pédagogiques aboutit, dans certaines écoles, à ce que des enfants parlent la langue d'enseignement à la fin du cycle maternel et à une nette augmentation de la certification en fin du cycle primaire. Les parents orientent désormais leurs enfants de plus en plus vers les sections générales des écoles secondaires. (...) Si les cas d'échec sont encore nombreux dans différents niveaux d'études, les réorientations remplacent les abandons. »⁶⁰

D'autre part, selon des intervenants scolaires, certaines familles se situeraient dans une "éthique de la survie". Dans cette perspective, l'école serait plutôt perçue comme un passage obligé, une contrainte, voire un danger car elle déséquilibrerait la dynamique familiale « en éveillant » dans l'esprit des jeunes des projets d'émancipation de la sphère familiale. Pour ces familles, les rôles des enfants sont avant tout de subvenir aux besoins domestiques, selon un schéma qui reproduit les rôles genrés traditionnels. Ainsi, le garçon est rapidement encouragé à trouver du travail, tandis que la fille se doit de contribuer aux tâches ménagères du foyer. La situation de ces jeunes se répercuterait dans les taux d'absentéisme scolaires, la crise sanitaire ayant véritablement accentué cette tendance.

59- Notons à ce sujet la vaste réforme, appelée « Pacte pour un enseignement d'excellence », qui est le fruit d'un intense travail collectif entamé en 2015 et est fondé sur une ambition commune à l'ensemble des partenaires de l'école : renforcer la qualité de l'enseignement pour tous les élèves.

60- Altay MANÇO, « L'organisation des familles turques en Belgique et la place des femmes », Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien [En ligne], 21/1996.



Les paradoxes de l'école tennodoise : entre relégation et inclusion

Parmi les élèves inscrits en maternelle et primaire, respectivement 50 % et 43 % fréquentent une école implantée à Saint-Josse-ten-Noode, contre seulement 14 % parmi les élèves inscrits en secondaire. Ainsi, près de neuf élèves sur dix inscrits en secondaire résidant à Saint-Josse-ten-Noode sont scolarisés dans une autre commune, dont notamment 30 % à la Ville de Bruxelles et 21 % à Schaerbeek.⁶¹

Cet extrait d'un rapport récent de l'Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles est évocateur de la situation de l'enseignement à Saint-Josse.

Consciente de l'importance de ce déterminant social qu'est l'enseignement, la commune de Saint-Josse a fait de l'éducation des enfants et des jeunes une de ses priorités : « le Collège s'engage à garantir une place dans un établis-

sement scolaire de qualité à chaque enfant de la commune » peut-on lire dans la note de politique générale 2018-24. Une part importante de son budget est d'ailleurs dédié à l'éducation (réaménagement de locaux, rénovation et extension d'écoles, sécurisation des abords des écoles, etc.).

Mais il faut souligner d'emblée une donnée fondamentale : la commune de Saint-Josse ne compte que deux établissements secondaires (le lycée Guy Cudell, du réseau communal et le Centre scolaire des Dames de Marie, du réseau « libre »), ce qui est très insuffisant au regard du nombre de jeunes en âge d'être scolarisés dans une école secondaire sur l'ensemble du territoire.

Mais ce manque de structures locales peut-il à lui seul expliquer ce phénomène de « migration scolaire » ? Dans de nombreux témoignages, ce sont les écoles et les défaillances de leur fonctionnement qui sont pointées du doigt.

« Je vais à l'école à Jette, le plus loin possible. Les écoles à Saint-Josse sont mal réputées, ce sont plus des écoles familiales comme des maisons de jeunes. Le lycée Guy Cudell, c'est une poubelle, c'est mal situé. » (une habitante du quartier Nord Botanique)

61- Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale. Tous égaux face à la santé à Bruxelles ? Données récentes et cartographie sur les inégalités sociales de santé. Commission communautaire commune, Bruxelles, 2019.

« Le lycée Guy Cudell permet l'inscription de jeunes qui ne peuvent plus être inscrits ailleurs mais les jeunes sont mécontents du système éducatif qu'on leur propose. » (un professionnel du secteur de l'aide à la jeunesse)

« Il n'y a pas assez de place dans les écoles, il n'y a pas de méthode pédagogique, il y a du décrochage scolaire, des jeunes en rue... » (un professionnel du secteur de l'aide à la jeunesse)

La représentation des écoles tennodoises par ses habitants est majoritairement négative. Elles ne constitueraient pas des « écoles de choix », de nombreux témoignages font état d'une confiance faible des parents envers les écoles de la commune, ces derniers cherchant le plus souvent à inscrire leurs enfants dans des écoles se situant en-dehors du territoire communal.

De plus, les familles se retrouvent souvent désemparées face aux orientations parfois abusives et expéditives vers l'enseignement professionnel ou spécialisé et la surreprésentation des publics d'origine populaire ou étrangère dans ces types d'enseignement. Les acteurs associatifs peinent à soutenir les jeunes et les familles face à ces situations. Citons toutefois le travail intéressant à ce niveau joué par la « Coalition des parents de milieux populaires et des associations qui les soutiennent », initiée par la CGE (ChanGements pour l'égalité), et portée par des parents et une quarantaine d'associations actives à Bruxelles (écoles de devoirs, maisons de quartier, services d'éducation permanente, collectifs d'alpha, services de santé mentale, etc.).

« Mes enfants vont à l'école à Bruxelles 1000. C'est un choix, j'ai visité les écoles de Saint-Josse et j'ai choisi à l'extérieur. C'est mieux, c'est pour leur bien. À Bruxelles 1000, les rendez-vous pour les inscriptions se font par téléphone, tu dois bien parler le français pour être pris, ils « trient » déjà au téléphone. Je sais que ce n'est pas bien, mais, en égoïste, je dis que c'est bien ! À Saint Josse, c'est différent. » (une habitante du quartier de la place Saint-Josse)

« Moi, mes enfants, ils ont fréquenté d'autres écoles, faisaient des activités en-dehors du quartier. Ils ont fréquenté des écoles « chics ». (une habitante du quartier Nord Botanique)

Pour autant, certaines écoles du territoire semblent être éparpillées par ces représentations pessimistes.

« L'école est une ancienne école de filles, avec un uniforme. Certains parents du quartier y ont fait leurs études et en gardent généralement un bon souvenir. L'uniforme, toujours présent, malgré le temps qui passe, permet de conserver cette image d'école « stricte » disposant encore de discipline « un peu à l'ancienne », que certains parents affectionnent. C'est pourquoi plusieurs générations d'une même famille défilent souvent dans l'école au fil des années. Le Centre scolaire Dames de Marie a malgré tout une bonne image dans la commune de Saint-Josse, je pense. » (une enseignante)⁶²

Et plusieurs témoignages ont évoqué des trajectoires scolaires individuelles positives.

« Vivre et être scolarisé dans le quartier Nord, ce n'est pas évident mais il y a quand même pas mal de réussites : parmi mes connaissances, certains sont devenus médecins généralistes, directeurs en marketing. On peut réussir. Parmi eux il y a une fille qui a bien réussi, qui est devenue ingénieure physicienne en énergie nucléaire. C'est une fierté pour nous, faut le dire aux jeunes pour qu'ils puissent se projeter, se dire nous aussi, on a une place ! » (une habitante du quartier Nord Botanique)

62- Signalons ici que, malgré des représentations qui semblent plus positives par rapport au Centre scolaire des Dames de Marie de la part d'habitants ou de parents, ce dernier se situe malgré tout dans la « classe 1 » (tout comme le lycée Guy Cudell) du classement des implantations de l'enseignement fondamental et secondaire établi dans le cadre du décret du 30/04/2009 organisant l'enseignement différencié au sein de la Fédération Wallonie Bruxelles. La classe 1 équivaut à l'indice socio-économique le plus faible pour les élèves inscrits dans cette école, le classement allant de 1 à 20.

Un des indicateurs de la qualité de l'enseignement secondaire de la commune mentionné par nos interlocuteurs semble être la préparation aux études supérieures :

*« Le niveau de scolarité à Saint-Josse est très faible, le niveau n'est pas fort et quand les gens vont aux études supérieures, ils sont confrontés à des problèmes... »
(un imam du quartier Saint-Josse centre)*

Autre élément intervenant dans l'évaluation de la qualité de l'enseignement : **le niveau du CEB**. À Saint-Josse, celui-ci serait nettement plus bas que dans d'autres communes mais, selon les dires du bourgmestre Emir Kir lors d'une rencontre citoyenne en février 2020, le niveau du CEB aurait nettement augmenté dans les écoles de la commune ces dernières années.

Conscients des enjeux de la scolarité pour le bien-être et la vie des citoyens tennoodois, le collège échevinal de Saint-Josse a adopté, en juillet 2020, un « masterplan » d'investissement de 40 millions dans les infrastructures scolaires communales pour les années 2020-2030. Ce projet ambitieux prévoit notamment la transformation de logements en classe, l'équipement en tableaux interactifs, la rénovation d'une salle de gymnastique et d'une cour de récréation, un projet d'extension d'écoles avec 6 nouvelles classes, etc. Pour le bourgmestre Emir Kir, l'objectif est de « pouvoir garantir une place dans un établissement scolaire de qualité pour chaque élève ».

Un autre dispositif intéressant au niveau scolaire est celui des « Contrats École ». La Région de Bruxelles-Capitale a lancé en 2019 ce nouveau dispositif de rénovation urbaine qui porte sur l'amélioration de l'environnement scolaire et les relations entre l'école et le quartier. Le Contrat École est un partenariat conclu entre la Région de Bruxelles-Capitale, un établissement scolaire, son pouvoir organisateur et la commune où il est implanté. Il permet à un établissement scolaire d'obtenir un soutien régional pour améliorer la convivialité et la sécurité de son environnement (abords d'école de qualité et sécurisés, espaces verts, sécurisation, etc.). Il ouvre aussi



l'école vers le quartier, en favorisant par exemple l'accès de ses équipements (salle de sport de spectacle, cour de récréation, ...) aux associations et aux habitants en dehors des heures scolaires.⁶³ À Schaerbeek, deux écoles participent au premier volet (2020-2024) de ces Contrats, parmi lesquelles l'École communale n°1 située rue Josaphat.

D'une manière générale, c'est tout l'environnement scolaire qui fragiliserait les acteurs de la chaîne scolaire : élèves, personnel scolaire, parents d'élèves. La rupture des liens est en effet multidirectionnelle. Et l'école se trouve, selon certains, traversée par des enjeux qui la dépassent, les dysfonctionnements seraient ceux d'un système et non de ses acteurs pris individuellement.

« Les rapports de ces jeunes sont très conflictuels avec leurs professeurs. Et avec la direction. La rupture du lien et de la communication est importante. Beaucoup d'entre eux détestent leur professeur. Il y a souvent un événement déclencheur qu'ils trouvent injuste ». (une professionnelle d'une AMO⁶⁴)

« Les parents aussi ne se sentent pas écoutés par l'école. Il y a un miroir entre ce que disent les jeunes et leurs parents. » (un professionnel d'une AMO)

63- Source : Perspectives.brussels, août 2021.

64- Une AMO (Service d'action en milieu ouvert) est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation, de soutien et d'accompagnement pour les jeunes, qui vise à les aider à s'épanouir dans leur milieu de vie et dans leurs rapports avec l'environnement social (notamment à l'école, dans la famille, les quartiers...).

« Le niveau des écoles n'est pas très haut, ce n'est pas la faute des enfants. Il y a aussi un problème d'absentéisme de la part des profs. » (un professionnel d'une AMO)

Sur le terrain, les dysfonctionnements se traduisent par une série de problématiques, parmi lesquelles le **retard scolaire**.

Il apparaît que la proportion d'élèves en retard scolaire en secondaire (toutes filières confondues) est particulièrement importante à Saint-Josse-Ten-Noode. Dans la commune, 36 % des filles et 41 % des garçons qui suivent l'enseignement secondaire ont au moins deux ans de retard scolaire (contre 27 % et 32 % à l'échelle régionale). En comparaison avec la situation au niveau de la région, le retard scolaire apparaît important à Saint-Josse-ten-Noode dès le premier degré. Dans la filière générale, le retard scolaire est également plus élevé à Saint-Josse-ten-Noode, en particulier pour les garçons. Les proportions d'élèves en retard scolaire dans les filières professionnelle et technique s'écartent moins de celles de la région (sauf dans le cas des filles suivant la filière technique).⁶⁵

Parmi les aides proposées par la commune, citons le service « Aide à la réussite scolaire » du service de Prévention, un service gratuit, ouvert 4 jours par semaine, offert depuis de nombreuses années déjà, aux jeunes qui habitent ou fréquentent les écoles tennoodoises. Celui-ci est spécialisé dans la prévention du décrochage scolaire. Quelques professeurs, une coordinatrice et deux médiateurs viennent en aide aux élèves pour les matières scolaires. La plupart des aides se réalisent dans un cadre collectif. Ils réalisent également de la médiation avec les parents, l'école ou entre jeunes, cherchent des écoles ou une orientation scolaire, retravaillent un CV pour un job étudiant, aident à introduire des recours, etc.

Ces démarches se font en individuel ou avec les parents.⁶⁶

Lorsqu'on interroge les professionnels du secteur de la jeunesse, la relation entre les apprentissages scolaires et les débouchés en termes socio-professionnels fait souvent défaut dans l'esprit des jeunes. Ceux-ci ont du mal à **trouver du sens à leur scolarité**, qui est essentiellement vue comme une source de contraintes.

« Il y a une grande difficulté à mettre du sens sur les apprentissages. Ils (les jeunes) sont contraints d'aller à l'école. Dès qu'il y a un atelier, ils vont venir mais ils ont du mal à trouver le sens et la motivation. » (un professionnel d'une AMO)

« Le sens de l'école est complètement perdu par les élèves. » (une animatrice d'une école des devoirs)

Plusieurs intervenants ont fait état du manque d'espaces de médiation où pourrait s'instaurer une relation de confiance afin que les jeunes puissent déposer leurs problèmes, se sentir reconnus.

« Quand on offre un espace de discussion, lorsque l'on ouvre cet espace, il se passe plein de choses. Il faut des espaces qui leur donnent de la valeur. Il faut les valoriser. Ils montrent de l'envie. Les jeunes sont dans l'attente de réponses, de présence et de valorisation, de relations où ils sont considérés comme des égaux. » (une animatrice d'une école de devoirs)

Le fait d'aller chercher ailleurs une qualité d'éducation qu'on pourrait produire sur le territoire communal est un point noir pour Saint-Josse en termes d'émancipation. Ce faisant, les écoles tennoodoises seraient-elles un terreau propice à la **ségrégation sociale**, en particulier celles situées dans certaines zones à faible mixité sociale ?

65- Institut Bruxellois de statistique et d'Analyse et observatoire de la santé et du social de Bruxelles-capitale (Commission communautaire commune), Zoom sur les communes : Saint-Josse-ten-Noode, 2016.

66- Source : site Internet de la commune de Saint-Josse

« J'ai 5 enfants. Mes enfants ont tous été dans les écoles du quartier en maternelle et en primaire, aux Filles de la sagesse, puis aux Dames de Marie chaussée de Haecht. On a choisi de mettre nos enfants là, c'était un véritable choix, les gens de ma famille (qui habitent d'autres quartiers) me disaient qu'elles allaient être sous-développées ! Ma dernière fille était la seule Belge de toute l'école ! Alors, en secondaire, on les a changées d'écoles. Mais je ne regrette pas du tout d'avoir fait ce choix pour leurs primaires, mes enfants ont un très grand sens social dans leur vie ! » (une habitante du quartier Haut de Saint Josse)

Les écoles tennodoises **évoluent au gré des flux migratoires** et certaines plus que d'autres reflètent le tissu social des quartiers dans lesquelles elles sont implantées.

À l'école « Les Tournesols », on retrouve par exemple une proportion importante d'enfants issus de la communauté rom. Ce phénomène de ségrégation semble entraîner des conséquences sur le fonctionnement global de l'établissement : le taux d'absentéisme de ces enfants s'avère très élevé et on déplorerait d'importants problèmes de communication entre parents et personnel de l'école. En outre, certains élèves ayant vécu des expériences traumatiques dans leurs pays d'origine ne sont pas pris en charge à la mesure de leurs besoins.

« Nous avons commencé à inscrire des enfants roms et, par la suite, comme nous avons été identifiés comme une école inscrivant des enfants roms, nous n'avons plus eu le choix. On me téléphonait et j'étais obligée d'inscrire les enfants. On ne parvient plus à suivre un programme scolaire car les enfants sont absents parfois durant plusieurs semaines. » (une directrice d'école)

« Il y a beaucoup de violence et de conflits dans la communauté Dom (Roms syriens). Il y a aussi beaucoup de MENA. Ces jeunes sont des "bombes à retardement". Beaucoup de Doms sont sur la route depuis six ans via le Maghreb. Dans les écoles, on ne tient pas compte de la

réalité, les enfants syriens ne connaissent pas les codes de l'école. » (un travailleur social dans une école)

On peut faire l'hypothèse qu'une forte fréquentation d'élèves issus de certaines communautés – notamment celles arrivées plus récemment – inciterait les parents de ces mêmes communautés à y inscrire leurs enfants.

Dans certaines écoles, comme le lycée Guy Cudell, l'école est également perçue comme émancipatrice dans la mesure où elle peut **offrir aux jeunes une bulle d'oxygène**, loin d'un milieu familial compliqué et pouvant s'avérer déstructurant. Pour ces enfants, dont beaucoup ont connu les chemins de l'exil et la demande d'asile, scolarité ne rime pas nécessairement avec performance, mais davantage avec accueil et décompression. Ainsi, pour le personnel du lycée Guy Cudell, l'urgence se situerait plutôt dans la création d'un lieu de confiance, l'apprentissage des matières scolaires n'étant pas nécessairement l'objectif premier. L'établissement s'efforce de **remplir une fonction-clé d'intégration** et de travailler prioritairement sur les notions de citoyenneté, d'accès aux droits et de vivre-ensemble.

Ces écoles déplorent naturellement des retards d'apprentissage conséquents chez leurs élèves. Toutefois, pour des élèves dont la priorité est d'adhérer à des institutions structurantes, insister sur l'objectif de réussite accentuerait sans doute davantage les phénomènes de relégation. L'obligation scolaire est pour eux une opportunité d'apprendre la vie en société, les codes culturels et les normes de fonctionnement de leur pays d'accueil.

Au niveau des apprentissages, le dispositif DASPA (Dispositif d'Accueil et de Scolarisation des élèves Primo-Arrivants), visant l'intégration des élèves primo-arrivants dans l'enseignement ordinaire, via notamment l'organisation de « classes passerelles », même s'il s'avère incontournable, montre ces dernières années ses limites au sein des établissements tennodois. La durée du programme (jusqu'à 18 mois) s'avère souvent inappropriée au regard des besoins existants. Les retards s'accroissent et ne peuvent être résorbés au premier



degré. En outre, l'arrivée massive de migrants issus de mêmes communautés a accentué les problèmes de retard d'apprentissage. Ces élèves se retrouvent majoritaires en classe et font le plus souvent usage de leur langue d'origine, une situation qui laisse les enseignants bien démunis.

Le soutien scolaire : entre instrumentalisation et recherche d'autonomie

Dans ce paysage aux multiples problématiques scolaires, les activités de soutien scolaire sont perçues comme une aide essentielle, quasi incontournable, par les familles. La réussite scolaire est, pour la grande majorité des parents, la mission première à laquelle doit répondre une école de devoirs. Il semble que les activités ludiques et créatives qui y sont proposées soient moins valorisées par les parents. Selon plusieurs animateurs d'écoles des devoirs, convaincre les parents qu'on peut apprendre autrement que par les pédagogies classiques proposées le plus souvent à l'école est un combat difficile à mener. D'autre part, les parents se sentent peu légitimes et pas suffisamment outillés pour interpeller l'école. L'école de devoirs devient alors leur refuge, un intermédiaire pour dénoncer les dysfonctionnements de l'école.

Spontanément, les parents auraient tendance à faire porter la responsabilité d'un échec scolaire à leurs enfants et aux

écoles de devoirs et à minimiser la responsabilité de l'école et plus globalement de l'organisation du système scolaire (nombre d'élèves par classe, quantité de travail, temps trop court pour assimiler les bases, etc.). Or, ces demandes de réussite scolaire, ces exigences d'excellence, relèvent parfois, voire souvent, de l'utopie ; ces attentes n'étant généralement pas du ressort des intervenants en école de devoirs.

« Il y a déjà des demandes de suivis scolaires pour des enfants de 6 ans ! Nous ne parlons pas d'école de devoirs mais de soutien scolaire. Le temps passé à l'école à cet âge-là devrait être suffisant, il ne devrait pas y avoir de devoirs. Il est fondamental, aussi à cet âge-là, de donner accès à la créativité, la culture, la citoyenneté. Il faut construire les choses avec les enfants, comme selon la méthode de la CGE (ChanGements pour l'Égalité), c'est-à-dire, donner des responsabilités, autant dans les tâches à accomplir que dans la vie institutionnelle. » (un animateur d'une école des devoirs)

Ces structures de soutien scolaire proposent une méthodologie d'accompagnement mais ne garantissent pas une finalité de réussite scolaire. Ces attentes de réussite scolaire par les parents seraient lourdes à porter pour les intervenants car ils se sentent parfois instrumentalisés et peu considérés dans leur rôle éducatif.

« Nous avons une obligation de moyens et non de résultats mais c'est difficile lorsque les parents viennent avec une idée de réussite scolaire. Ce qui ne facilite également pas les choses, c'est que cela change tout le temps. Les politiques entreprises depuis 15 ans ne fonctionnent pas, ce qu'il faut faire, c'est un travail au sein de nos associations. Il y a un manque de considération. On a parfois le sentiment qu'on nous prend pour des ploucs ! » (un animateur d'une école de devoirs)

L'école de devoirs est un lieu qui, au fil des ans, s'est professionnalisé et a affiné ses missions et objectifs. À Saint-Josse, comme dans d'autres communes, plusieurs écoles de devoirs ont pour origine des œuvres caritatives tenues par des bénévoles issus de paroisses. Avec la professionnalisation et la rémunération des travailleurs en tant que salariés, ainsi que des collaborations avec le monde universitaire, les choses ont progressivement évolué. Citons ici une initiative particulièrement intéressante : celle d'étudiants de l'Université Saint-Louis qui, en échange d'une participation dans une école des devoirs de la commune, pouvaient obtenir une aide financière pour leur logement.

Actuellement, les structures d'accompagnement scolaire semblent revendiquer une **nouvelle identité** et proposent davantage que du soutien scolaire, comme des ateliers d'expression et de créativité, dans un but de travailler autrement les apprentissages.

« Il faudrait changer de nom, ne plus nous appeler « école des devoirs ». Il y a d'ailleurs eu un mémorandum pour changer le nom ! » (un animateur d'une école des devoirs)

Autre difficulté liée au soutien scolaire : le rythme et les tâches scolaires étant souvent très exigeants pour l'enfant, il y a une nécessité d'offrir des espaces de « décompression », mais également de **tester des pédagogies différentes** de celle qui est prônée en milieu scolaire. Passer par le jeu, par exemple, peut apporter des résultats intéressants en

termes pédagogiques. Comprendre des consignes de jeu, c'est comprendre dans quoi on s'engage, pouvoir se projeter, pouvoir transposer ces règles à la réalité. La réussite scolaire et l'émancipation de l'enfant sont parfois en tension, se retrouvent parfois en opposition, du moins du point de vue des parents (« si vous ne le faites pas travailler, il ne va pas réussir », disait un papa à un responsable d'une école des devoirs). Or il faudrait permettre que ces aspects se rejoignent, à travers diverses portes d'entrée.

En ce sens, les espaces de soutien dédiés aux parents, tels que le proposent, par exemple, les asbl La Barricade ou Calame, sont bénéfiques car ils leur offrent des possibilités de se rencontrer, d'échanger sur les difficultés et de comprendre et d'analyser les dysfonctionnements de l'école.

L'école fonctionne encore trop souvent en "vase clos". **Les temps scolaires et extrascolaires se synchronisent difficilement**, rendant compliquée la communication entre les structures scolaires et extrascolaires. Au regret des intervenants en école de devoirs, les demandes de l'école à leurs égards ne portent souvent que sur des problèmes individuels, sur des demandes spécifiques de matières à renforcer, mais pas sur une collaboration plus consistante.

« Avec les écoles, ça fonctionne bien quand il y a un contact privilégié avec un prof. A l'école Joseph Delclef, par exemple, des travailleurs d'une EDD participaient au Conseil de participation de l'école. Mais l'assistante sociale est partie et cette collaboration n'a plus pu se poursuivre. » (un professionnel d'une AMO)

Certains enseignants soulignent toutefois l'importance de maintenir des espaces séparés :

« Je ne suis pas sûre que ce soit forcément un plus qu'il y ait une [plus grande] communication [entre les professeurs et les accueils extra-scolaires]. Les élèves aiment, je pense, en tout cas beaucoup exprimer le fait que c'est agréable d'avoir des espaces séparés, que les



professeurs ne soient pas au courant de tout non plus. Chacun son espace, les professeurs trop intrusifs, ce n'est pas toujours agréable. » (une enseignante)

Dans l'esprit de beaucoup de parents, ce serait aujourd'hui à l'école d'éduquer l'enfant, de leur transmettre des savoirs et même des valeurs pour s'en sortir dans la vie. Comme parents, leur place ne serait plus en première ligne. Or, tous les acteurs du monde scolaire s'accordent pour dire que les parents sont partenaires dans l'éducation. Les intervenants se trouvent souvent isolés et ne savent plus quelles missions sont les leurs, quel statut ils occupent (père, mère, éducateur, ...). Cette évolution de plus en plus perceptible aurait un impact négatif sur l'éducation parentale : la place que les parents sont censés prendre s'en trouverait déforcée, ceux-ci déléguant de plus en plus cette fonction aux intervenants.

Le manque de place au sein des activités de soutien scolaire est une problématique récurrente à Saint-Josse. Si les listes d'attente ont fortement diminué, l'offre ne suit pas toujours la demande. Il est particulièrement difficile de trouver des places pour les enfants en bas âge.

« Il y a beaucoup d'associations et malgré cela, il y a toujours plus de demandes que l'on n'arrive pas à satisfaire. C'est une commune où la démographie est croissante et on ne semble pas en tenir compte. (une professionnelle d'un service de santé mentale)

Face à cette situation et afin d'assurer une place pour leurs enfants, il n'est pas rare que des parents les inscrivent simultanément dans plusieurs structures, ce qui complique le travail des intervenants. En ce sens, un travail en réseau et une certaine coordination seraient importants car ils permettraient de mieux articuler les offres de soutien scolaire et de réorienter les demandes.

L'asbl Inser'Action, par exemple, accueille des enfants d'âges différents (groupe des petits entre 4 et 6 ans, groupe des 7 à 11 ans, groupe des ados entre 12 et 16 ans et le groupe des aînés entre 16 et 22 ans). Ils constatent une évolution au niveau des listes d'attente pour les « 4-6 ans » : avant, il y avait de longues listes d'attentes pour cette tranche d'âge, mais maintenant plus. Plusieurs hypothèses ont été émises pour expliquer cette évolution : ces enfants ont peut-être été « absorbés » par d'autres asbl présentes

sur le territoire ? Ou les parents feraient moins appel à des structures associatives pour ces jeunes enfants ?

Pouvoir accueillir les jeunes dans de bonnes conditions est un autre enjeu central dans le secteur de la jeunesse. Le bâti à St-Josse, l'exiguïté du territoire implique qu'il y a **peu d'espaces disponibles pour mener des activités** avec des enfants, ce qui contraint souvent les associations à établir des partenariats avec les écoles pour exploiter les espaces disponibles ou utiliser des locaux affectés à un travail de bureau.

Les activités extra-scolaires : vers une mixité progressive

En ce qui concerne les activités extrascolaires, un phénomène est fréquemment rapporté : la fréquentation des garçons serait plus importante que celle des filles, ce phénomène étant significatif à l'âge de la puberté.

« Dans les maisons de jeunes, il y a toujours plus de garçons, il n'y a presque pas de filles. » (un professionnel du service Prévention de la commune de Saint-Josse)

La « désertion » du public féminin à l'adolescence est certainement multi-causale. Une des hypothèses évoquées serait liée au contrôle social exercé par les parents et à leur crainte quant à la présence de jeunes hommes dans les groupes, la séparation des sexes à l'âge de l'adolescence étant une valeur partagée par de nombreux parents, fortement ancrée culturellement.

« Les jeunes filles à partir de 12-13 ans ne viennent plus aux activités sauf à l'école de devoirs. Les ados, surtout les filles, se plaignent de ne pas pouvoir sortir de la maison. Les parents ont peur de la rue, il y a un contrôle de la sexualité. Il faut un travail d'alliance avec les ados et avec les parents. Nos métiers nous permettent ça ! Les parents doivent être en confiance avec les professionnels pour confier leurs filles. » (une professionnelle d'une AMO)

Certaines associations témoignent néanmoins de **changements** à cet égard ces dernières années. Ces évolutions positives sont notamment dues au climat rassurant que les associations ont pu construire à l'égard des parents. « *La mixité ne doit pas s'imposer, elle doit venir naturellement* » nous exprime un travailleur d'une AMO tennodoïse. Cette confiance accordée passe par la définition d'un cadre qui sécurise, de l'accueil des parents, par le fait de « tenir ce qu'on avait dit ». Même si ces règles ont parfois exclu certains des jeunes de l'association...

D'autres structures de la commune, tels les clubs de jeunes, ne fonctionneraient pas de cette manière, ne travailleraient pas nécessairement de manière triangulaire (en y incluant les parents). Mais celles-ci accueillent peut-être un public plus « à la marge », qui ne s'inscrirait pas facilement dans des cadres prédéfinis. Au près des autres intervenants du secteur et des parents, nous avons constaté que ces lieux sont parfois décriés pour le type de propositions de loisirs, le manque de visée pédagogique.

« Dans les maisons de jeunes, on ne sait pas ce qu'il en retourne. Ils sont tous sur leurs écrans, l'ordinateur ou la « Play ». Avant quand j'étais jeune, dans les maisons de jeunes il y avait des tables de ping-pong, des jeux, etc. Les mentalités changent. » (un travailleur social)

Autre élément à souligner : les stéréotypes genrés ont évolué, comme celui qui considère que les garçons travaillent moins bien et que c'est donc eux qu'on va envoyer en école des devoirs ! Les difficultés d'apprentissage à l'école ne sont plus l'apanage des garçons, désormais les filles y sont « autorisées ». Celles-ci se sont également affirmées, elles ont eu davantage droit à la parole, cette affirmation passant par la revendication du droit à fréquenter les structures qui existent sur le territoire. Au risque, parfois, de s'opposer aux parents.

« Pour les jeunes entre 15 et 25 ans, de la deuxième ou troisième génération, qui vont à l'école, tout le monde sait qu'ils ont des copains et des copines, mais on maintient l'illusion que personne dans la communauté n'est au cou-

rant. Parfois, les frères peuvent être très soutenant vis-à-vis de leur(s) sœur(s) ; la plupart du temps, il y a une entente dans les fratries mixtes, autant dans la communauté turque que marocaine. Les jeunes ne restent plus longtemps dans les « familles tribus », comme auparavant. » (une professionnelle d'un service de santé mentale)

« Les filles de l'immigration de la première génération, elles sont plus discrètes. Elles aident dans la maison. Culturellement, la fille apprend à devenir une mère au foyer. Mais là maintenant, les filles, elles sortent entre elles et de plus en plus jeunes, déjà vers 14 ou 15 ans. Avant, c'était école, retour à la maison pour aider les parents puis les devoirs pour l'école. » (une animatrice d'une AMO)

Les parents aussi ont changé, la plupart ont grandi ici, dans les quartiers, et leurs représentations ont évolué au gré de leurs expériences et des interactions avec les institutions. Toutefois, la rue reste un sujet de préoccupation et de peur pour de nombreux parents.

Pour les jeunes des quartiers en effet, **la rue** n'est jamais loin. Lorsque les familles, l'école, le tissu associatif ou institutionnel échouent à fournir aux jeunes les tuteurs de résilience suffisants à leur émancipation ou à leur insertion, la rue offre une échappatoire. Les acteurs évoquent, particulièrement pour les jeunes garçons, l'appel de la rue ou l'appel de l'argent facile. La loyauté aux pairs dans la rue où l'appartenance à la bande de jeunes est parfois plus forte que les appartenances et les investissements alternatifs, entraînant, pour certains jeunes, une entrée dans la spirale de la petite délinquance.

« L'attrait de la rue, l'argent facile. En tout cas, pour les jeunes, c'est quand même quelque chose de très menaçant. C'est un attrait contre lequel il est très difficile de lutter. Quand l'argent tombe aussi facilement de cette manière-là, tout ceux qui travaillent autour de l'emploi des jeunes savent que c'est quand même une sacrée menace. » (un animateur d'une AMO)

Certains parents estiment d'ailleurs que les risques liés aux réseaux sociaux seraient moins importants que ceux liés aux fréquentations dans le quartier. Et ce qui leur fait peur dans l'usage des réseaux sociaux, ce sont surtout les liens qu'ils permettent avec la rue, avec l'extérieur, comme l'exprime le témoignage suivant :

« Les parents ont aussi peur des réseaux sociaux. Mais c'est surtout parce que derrière les réseaux sociaux, il y a une connexion avec l'extérieur, avec la rue. » (un animateur d'une AMO)

Accueillir la parole à la mesure des défis de la jeunesse

Selon les dires des intervenants et des habitants, le territoire communal est particulièrement riche en structures destinées aux enfants et aux adolescents, la plupart s'étant développées ces dernières années.

« Saint-Josse est mieux servi en associations : il y a le Clou, Inser'Action, les activités de la commune, les éducateurs de rue, il y a pas mal d'activités proposées aux enfants et jeunes. » (un habitant du quartier Nord Botanique)

Au fil de notre recherche, une question demeure néanmoins : donne-t-on suffisamment de place aux préoccupations des jeunes, aux questionnements propres à cette tranche d'âge ? Les prépare-t-on suffisamment à affronter les défis auxquels ils seront rapidement confrontés ?

Accueillir leur parole, leurs interrogations et pouvoir les aider à y répondre, requiert en effet une posture particulière pour les professionnels qui travaillent sur le terrain avec les jeunes. Il semble toutefois qu'ils ne soient pas toujours bien outillés. Par exemple, les éducateurs de rue, dont certains sont issus des quartiers du territoire, se retrouvent parfois dans des situations de « conflits de loyauté » ; ils ont certes une connaissance aiguë de la réalité des quartiers, mais vu leur rapport de proximité avec les jeunes, ils seraient plutôt perçus comme des « grands frères ».

Le **chômage des jeunes** est sans doute l'une des problématiques les plus préoccupantes pour les tennoodois.

« Ça fait 5 ans que je postule pour trouver un emploi, et je ne trouve rien, aucune réponse ! » (un jeune participant dans une AMO)

« Il manque de l'espoir, une certaine utopie chez les jeunes. Il faut une reconnaissance de cette jeunesse, par le travail, par le logement. Mais ce sont justement deux grandes difficultés à Saint-Josse ! Une reconnaissance sur le plan juridique, social et culturel. » (un animateur d'une AMO)

Si le taux de chômage reste particulièrement élevé à Saint-Josse, il a fortement diminué au cours des dernières années : chez les 18-24 ans, le taux est en effet passé de 41,7% en 2014 à 24,3% en 2019 (source : IBSA Perspectives. Brussels).

Le taux de chômage dans la commune est certainement à mettre en lien avec la **précarité** de ses habitants. La commune se retrouve en effet à la dernière place dans la liste du revenu moyen net par habitant : avec une moyenne de 9.883 euros, Saint-Josse-ten-Noode est la commune belge affichant les revenus les plus faibles. Un habitant moyen de Saint-Josse-ten-Noode dispose d'un revenu qui est inférieur de 48,3% par rapport à la moyenne nationale⁶⁷. Selon nos interlocuteurs rencontrés dans le cadre du diagnostic, et plus particulièrement ceux issus du secteur de l'insertion professionnelle, les raisons qui expliqueraient un tel taux de chômage renverraient à certaines caractéristiques de sa population comme une faible qualification scolaire et professionnelle, des discriminations à l'embauche vécues par les personnes d'origine étrangère, le manque de maîtrise du français et du néerlandais, des facteurs qui compliquent sans nul doute leur recherche d'emploi.

La **discrimination à l'embauche** serait donc également un facteur explicatif du taux de chômage élevé. Saint-Josse est-elle une commune particulièrement exposée à ce phénomène ? On nous a plusieurs fois rapporté que les relations avec Actiris, dont le siège central est situé sur le territoire de la commune, ne seraient pas toujours évidentes. Actiris a pourtant élaboré un dispositif spécifique à l'attention des publics NEET⁶⁸ (sans parler de tous les contrats FIRST, CPE, etc. qui ont été mis en place pour les jeunes). Selon un membre du personnel d'Actiris que nous avons rencontré, *« les personnes les plus fragilisées ne s'inscrivent même plus chez Actiris, qui est perçu avant tout comme un organe de contrôle de la disponibilité sur le marché de l'emploi. Cela a créé une distanciation entre le service public et les citoyens qui en avaient le plus besoin, raison pour laquelle on parle d'une augmentation du non-recours aux droits, ce qui invisibilise la réalité du chômage à Bruxelles »*.

À Saint-Josse, différentes structures ont une mission **d'insertion socioprofessionnelle** : la Mission locale pour l'emploi, le STIC⁶⁹, Actiris, la Cité des Métiers, ...

Par ailleurs, la commune affiche clairement sa volonté de combattre cette problématique via la création d'emplois « locaux » et l'engagement au sein de ses services de personnes vivant sur son territoire. La majorité des candidatures reçues par le département « Gestion des Ressources Humaines » de la commune concerne des personnes ayant une faible qualification scolaire et professionnelle ainsi qu'une maîtrise moyenne du français et du néerlandais, « ce qui n'empêche absolument pas leur recrutement puisque nous considérons que l'emploi est un facteur majeur d'intégration notamment dans l'acquisition de la langue », nous ont communiqué les responsables de ce service.

68- Jeunes en situation de NEET (ni à l'emploi, ni en enseignement, ni en formation).

69- Ce service de la Mission Locale offre une formation professionnelle en étant aussi proche que possible des conditions réelles de travail sur le marché de l'emploi. Au terme du contrat, les ouvriers disposent de bagages pour décrocher un job dans les métiers de la construction. Les formations visent la création ou l'entretien de jardins et les métiers liés à la rénovation intérieure des bâtiments (sauf l'électricité et la plomberie). Les apprentis travaillent quasiment en conditions réelles. Le taux de mise à l'emploi serait de 62 %.

Des habitants nous ont rapporté avoir l'impression d'un manque de communication quant aux offres d'emploi de la commune et aux procédures de sélection pour certains types de postes (balayeurs de rue, agents de quartiers...). Au niveau communal, on nous a répondu que « les offres d'emploi sont publiées sur le site web communal afin d'assurer une transparence totale et une mise au courant optimale de la population ».

Certaines associations s'emparent aussi de cette mission, comme l'AMO Inser'Action par exemple, et proposent un accompagnement individuel destiné aux jeunes visant la réalisation d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation, de manière originale, avec une attention sur la personnalisation, la revalorisation des savoirs et des expériences. La Mission locale de Saint-Josse réalise également ce type d'accompagnement des jeunes vers le marché de l'emploi.

Toutefois, des témoignages de jeunes qui ont suivi certaines formations dans le cadre de l'insertion socioprofessionnelle font état d'une certaine ambiguïté. Ils se demandent si l'objectif de ces formations est vraiment de développer des compétences qui leur permettront de décrocher un emploi ou plutôt de les aider à activer leurs droits aux allocations de chômage.

Au-delà de l'emploi, les problèmes des jeunes seraient étroitement liés à **l'image que l'appartenance à la commune renvoie**, « dans les quartiers populaires, pour réussir, il faut s'accrocher », « le code postal est un peu comme une identité », nous ont dit certains jeunes. Des éducateurs de rue témoignent du fait que lorsqu'ils se rendent dans les infrastructures d'autres communes, « on les considère parfois d'un mauvais œil, comme des bandes de jeunes de quartiers populaires. On a même une fois entendu parler de la « racaille » de Saint-Josse ! »

Ces phénomènes de stigmatisation pourraient trouver certaines réponses au travers de stratégies appropriées visant, par exemple, à susciter la rencontre avec l'extérieur.

« Avec les jeunes, on va parfois se balader dans des villages très ruraux, cela suscite quelque chose. De manière indirecte, on crée la rencontre et cela se passe généralement très bien, il faut que l'on continue. » (un animateur d'une AMO).

Il s'agit également d'offrir aux jeunes des opportunités de se rassembler et de collectiviser leurs expériences et leurs revendications, de donner à leurs paroles une visibilité politique. Des dispositifs comme un Conseil consultatif des jeunes pourraient être une proposition intéressante dans le cadre de ce diagnostic.

« Saint-Josse est un petit cercle, il faudrait travailler ensemble autour de problématiques individuelles que l'on pourrait collectiviser. » (un animateur d'une AMO)





.....

RAPPORT AUX INSTITUTIONS ET CITOYENNETÉ

THÉMATIQUE 3

.....

Dans ce chapitre, nous nous intéressons à la manière dont les habitants se perçoivent en tant que citoyens, en tant qu'usagers des associations et institutions présentes sur le territoire : quelle place ont-ils selon eux ? Comment ont-ils ou non le sentiment d'être respectés, reconnus par les acteurs locaux ? Nous tenterons de mettre en lumière la manière dont leurs avis, leurs demandes sont prises en compte par les associations et les institutions, qu'elles soient associatives ou communales.

LES RELATIONS ENTRE LES CITOYENS ET LES ASSOCIATIONS ET INSTITUTIONS DU TERRITOIRE

Une proximité culturelle et linguistique

La proximité géographique, l'accessibilité et la densité des services et associations du territoire ont déjà été mentionnées précédemment dans ce diagnostic, notamment dans la partie consacrée à l'accès aux soins. Nous souhaitons ici aborder d'autres aspects de la proximité, à savoir la proximité culturelle et linguistique.

La facilité de s'adresser aux travailleurs dans la langue de leur choix est souvent évoquée par les habitants, plus particulièrement au sein des administrations communales. À Saint-Josse, la composition du conseil communal et des services communaux est assez représentative de la diversité culturelle propre au territoire, du moins en ce qui concerne les minorités les plus représentées. Les administrations tentent d'accueillir les gens dans leur langue et font facilement appel à des services d'interprétariat. Les personnes rencontrées estiment cette proximité culturelle importante et évoquent la nécessité d'équipes multiculturelles de professionnels.

« Dans les administrations à Saint-Josse, les nationalités sont bien représentées. C'est important pour les gens de voir que les professionnels représentent leur culture. C'est important aussi qu'ils voient des personnes de leur culture qui ont réussi. » (un travailleur social du service Prévention de la commune de Saint-Josse)

« En permanence sociale, le plus important, c'est de comprendre la langue de l'autre. Le public est multiculturel, c'est un service de proximité, la confiance et l'empathie jouent un rôle crucial ». (un professionnel du service Prévention de la commune de Saint-Josse)

« À la commune, je trouve toujours quelqu'un pour me traduire ou à l'intérieur du guichet, ils trouvent quelqu'un qui parle ma langue ». (une habitante du quartier Nord Brabant-Aerschot)

La proximité s'exprime en effet notamment à travers le partage d'une langue d'origine commune. Cette dimension semble faciliter grandement l'établissement d'une relation de confiance et la formulation de demandes d'aide.

« Ma nouvelle conseillère-emploi parle turc et je trouve que c'est beaucoup plus facile qu'en français ou en néerlandais. Parler sa langue maternelle est très important en matière de soins médicaux, recherche d'emploi, ... » (une habitante de Schaerbeek, quartier Chaussée de Haecht -Josaphat)

« Au local de quartier, il y a pour l'instant une communauté sud-américaine. Je parle plusieurs langues et le fait que je puisse m'adresser à eux dans leur langue change les contacts. » (un habitant, bénévole associatif du quartier Nord Brabant-Aerschot)

Mais, du côté des travailleurs sociaux, ceux-ci nous disent toutefois que la connaissance du français est, pour les habitants, une nécessité, « une arme », permettant « l'émancipation, la libération et la défense de leurs droits ». Elle permet également d'éviter l'écueil de la « parentification » des enfants « traducteurs ».

Une présence importante en temps de crise sanitaire

Durant cette période particulière de pandémie, ce contact rapproché fut grandement salutaire, en particulier pour les plus vulnérables, comme les personnes âgées. La maladie ou la peur de la contracter a été génératrice d'anxiété, le risque de déshumanisation était réel et souvent évoqué. Les institutions présentes sur notre territoire ont visiblement bien anticipé ces risques, elles ont été en première ligne pour informer, rassurer, accompagner⁷⁰.

« Pendant les confinements, il y a eu beaucoup d'aides dans la commune : un conseiller communal a lancé une opération de colis alimentaires à partir de dons des commerçants, rue Verte ; les mosquées ou Diyane⁷¹ ont aussi distribué des colis et il y avait toujours une longue file devant chez eux. Ce qui était bien aussi, ce sont des jeunes qui se sont mobilisés pour faire les courses d'autres personnes avec leur voiture ». (un habitant du quartier Nord Botanique).

La commune et le CPAS de Saint-Josse, par exemple, ont mis en place, durant toute la crise liée au Covid, un dispositif exceptionnel d'aides – dont plusieurs perdurent encore actuellement - (aide à la facture énergie, connexion internet gratuite, mise à disposition de matériel informatique, consultation psychologique gratuite, etc.). Des folders explicatifs ont été

réalisés par le CPAS pour présenter ces différentes mesures et d'autres plus générales, de manière simplifiée pour être plus compréhensibles par tout un chacun⁷².

Le réseau d'accrochage scolaire schaarbeekois (composé du service communal de médiation scolaire Décllic et des AMO schaarbeekoises AMOS, La Gerbe et Atmosphère) a, pour sa part, mis en place un « espace d'étude convivial » gratuit, à la chaussée de Haecht, afin d'offrir aux jeunes du secondaire et du supérieur un endroit calme et informatisé pour étudier ou travailler à distance.

Le réseau associatif s'est également mobilisé. À titre d'exemple, les réunions du Développement Social du Quartier Botanique (DSQ dont on parlera un peu plus loin) ont été remplacées par des rencontres virtuelles qui ont eu lieu à une fréquence nettement plus rapprochée. Ces rencontres ont permis de réaliser un état des lieux systématique des réalités ainsi que des adaptations associatives pour faire face aux besoins particuliers des habitants du quartier Nord, quartier particulièrement paupérisé et aux prises avec des conflictualités diverses. Ainsi, des brochures reprenant les numéros utiles à contacter en période de crise Covid ainsi qu'un répertoire des associations du quartier reprenant leurs différentes modalités d'accès ont été réalisés.

Les revers de la proximité

Saint-Josse est considérée comme une commune particulièrement hospitalière, « une commune à facilités » pour les personnes plus précaires. L'accessibilité de certains services, tels que les crèches et les garderies scolaires, les activités sportives (via le système des « chèques sport ») ou l'accueil réservé aux personnes sans papiers au sein des administrations sont mentionnées comme des points positifs de la commune. L'accueil est dit « plus humain » que dans d'autres communes bruxelloises, on apprécie la flexibilité des services et la volonté d'être au service des habitants.

70- On rapporte à titre d'exemples : distribution de colis alimentaires tous les mardis, inscription des personnes en ligne pour la vaccination, via des stands sur les marchés de la commune, installation d'une antenne de vaccination à Saint-Josse, rue verte, à la salle Mandela, bons d'achat « je consomme local et solidaire », etc.

71- Fondation religieuse internationale turque dont le siège belge est situé chaussée de Haecht.

72- Folders sur diverses thématiques comme l'aide médicale, l'aide alimentaire, la disposition au travail, le projet individualisé d'intégration sociale, le revenu d'intégration sociale, les services d'aide aux seniors, le service social, ...

.....

Même importante, l'offre en matière de services et de soins sur le territoire reste toujours inférieure par rapport aux besoins réels de la population.

.....

« Des gens viennent d'une autre commune car ils ont moins peur à Saint-Josse. Par exemple pour des personnes sans-papiers qui n'osent pas demander à la commune pour un mariage. Du coup, ils viennent à Saint-Josse ». (un travailleur social du service Prévention de la commune de Saint-Josse)

« Le fait de mettre les infos sur Facebook etc. au niveau de la commune, des maisons de jeunes, les lieux gratuits etc., c'est une grosse aide, les gens s'en rendent compte et la gratuité attire du monde ». (un travailleur social du service Prévention de la commune de Saint-Josse)

Des approches basées sur l'interculturalité, l'accueil dans différentes langues, la gratuité, ... sont certainement des remparts à l'exclusion sociale ; toutefois, plusieurs intervenants sociaux alertent sur la nécessité que ces mesures s'inscrivent dans un temps déterminé et/ou dans des contextes exceptionnels, au risque de faire glisser la relation avec les institutions vers un rapport de dépendance. Selon ces intervenants, certaines administrations ou associations continueraient à effectuer des démarches pour les citoyens alors que ceux-ci pourraient les réaliser eux-mêmes, transformant ainsi la relation d'aide en une logique d'« assistantat ».

« Les gens sont très « sollicitants », parfois trop jusqu'à l'envahissement, ce qui nous pose problème. Nous donnons des facilités pour les habitants mais cela ne s'arrête jamais. Chaque fois qu'ils ont un besoin, ils font appel à nous. » (un travailleur social du service Prévention de la commune de Saint-Josse)

« Nous avons des fonctionnaires qui sont aussi dans la multiculturalité, donc on peut aussi faire appel si quelqu'un se présente devant nous et ne parle aucune des langues, on va l'autoriser à avoir un dialogue avec cette personne. Mais ça doit être limité, car on doit pouvoir travailler et contrôler que les choses se font correctement. Le français et le néerlandais doivent rester les langues véhiculaires officielles. » (la bourgmestre de Schaerbeek)

Un secteur associatif dense et pourtant saturé

Les associations sont présentes en nombre sur le territoire couvert par le diagnostic (il y a 121 associations répertoriées sur le site de la commune de Saint-Josse et une centaine pour le quartier Brabant, selon le CLSS⁷³ Brabant)⁷⁴. La densité du tissu associatif à Saint-Josse et Schaerbeek est souvent vantée par les habitants, les élus et les associations bien que celle-ci connaisse des variations notables en fonction des quartiers (haut de Saint-Josse / quartier Nord-Brabant).

« Beaucoup de choses sont faites dans la commune. Le « mariage associatif » est positif à Saint-Josse. » (une habitante du quartier Nord Botanique)

73- Contrat local social-santé Brabant, démarré début 2021.

74- A noter que nous n'avons pas pris connaissance de manière détaillée des missions et des moyens de ces associations (subsidées ou non ? nombre d'employés et de bénévoles ? etc.), ce qui nous aurait apporté un éclairage plus complet sur l'étendue « effective » du secteur associatif tennodois.

« Il faut aussi parler de ce qui va bien à Saint-Josse ! C'est une commune généreuse pour les activités pour femmes. » (une habitante du quartier Nord Botanique)

Cette densité est évidemment à mettre en relation avec la précarité vécue par la population du territoire couvert par le diagnostic : même importante, l'offre en matière de services et de soins sur le territoire reste toujours inférieure par rapport aux besoins réels de la population. Et, en dépit de l'effort des services publics communaux et du secteur associatif pour répondre aux besoins de la population, le nombre de demandes individuelles ne cesse de croître, particulièrement en ces temps de crise sanitaire, comme nous en témoignent les intervenants des secteurs de l'aide à la jeunesse, des soins de santé, de l'accompagnement social, ...

« On n'arrive plus à faire rentrer personne à l'hôpital, il y a un manque criant de lits hospitaliers à Bruxelles. Il en va de même pour les services pédopsychiatriques, également saturés. Certains vivent de grosses crises familiales mais il n'est possible d'avoir un rendez-vous qu'endéans des délais qui sont extrêmement longs par rapport à la situation vécue. Cela était déjà problématique avant la crise Covid mais cette dernière a encore accentué les choses. » (une professionnelle d'un service de soins psychiatriques à domicile)

Bon nombre d'habitants sont confrontés à une accumulation de problématiques sociales et, dans leur quotidien, ces personnes doivent déployer des stratégies de survie, au jour le jour, la précarité économique empêchant bien souvent de se projeter au-delà des actions immédiates.

« La débrouille, c'est le meilleur mot pour définir Saint-Josse. J'en connais qui font de la couture pour arrondir leurs fins de mois, qui vendent des bijoux fait main, donnent des cours de musique, font la cuisine pour des mariages... au « black » évidemment. Même avec le contrôle dans l'Horeca, la demande est toujours là et il y a toujours des gens pour le faire ». (un professionnel du service Prévention de la commune de Saint-Josse).

Face à cette situation et bien que leur mission d'aide sociale puisse se décliner en plusieurs axes, de nombreux intervenants se plaignent que le volet administratif de leur travail devienne dominant au détriment de l'écoute, de la médiation, du travail du lien avec le bénéficiaire et du travail en réseau. La bureaucratie fragiliserait le travail social, le lien de proximité avec le public se déliterait au profit d'une aide majoritairement administrative.

« Il y a des difficultés de communication avec les AS (assistants sociaux) du CPAS au détriment des usagers. Les AS du CPAS sont trop bureaucratiques et donc, il y a une perte du côté social. Ils sont très administratifs et souvent débordés ». (un travailleur social)

« Avec le service de santé mentale, on constate qu'ils sont saturés. Or, nous, on a parfois mis du temps à « préparer » la personne pour qu'elle fasse le pas de consulter, et quand elle est d'accord, on téléphone et il faut parfois attendre longtemps pour avoir un rendez-vous. Il y a un turnover du personnel psychosocial, et pourtant le lien de confiance reste essentiel pour travailler avec des gens en grande difficulté. » (une professionnelle du service des Affaires sociales de la commune)

Accéder aux services et aux droits

Malgré le nombre élevé de services sur le territoire, il ressort de notre diagnostic que nombre d'habitants témoignent d'une méconnaissance du tissu institutionnel et associatif présent sur le territoire.

« Il y a beaucoup de ressources dans le quartier mais tout le monde n'est pas au courant de ce qui existe. Il y a beaucoup de ressources institutionnelles mais aussi des ressources informelles telles que le hammam, le parc, la mosquée, les commerces de proximité, etc. » (un habitant du quartier Chaussée de Haecht et Josaphat)

« Ici les habitants, ils manquent d'informations. Ils n'ont pas de smartphone. Enfin, je parle des vieux, pas des jeunes. » (un habitant du quartier Nord Brabant-Aerschot)

« Il y a aussi de nouvelles associations qui n'ont pas de façade visible, donc pas de visibilité ! On voit ce qu'ils font sur les réseaux sociaux ou par le bouche-à-oreille. Certaines associations n'ont pas d'ancrage local, on ne sait pas bien ce qu'elles font ! » (un habitant du quartier Nord Botanique)

De plus, comme déjà décrit dans la partie consacrée à l'accès aux soins, il y a toute une frange de la population qui n'accède pas aux services mis en place ou ne formule pas de demandes car elle sous-évalue souvent les droits sociaux dont elle pourrait bénéficier, ou méconnaît les tarifs sociaux et/ou les possibilités d'obtenir une aide matérielle.

On parle dans ces cas du « **non-recours aux droits** »⁷⁵ ; celui-ci reste très important en Région bruxelloise⁷⁶. De manière générale, on observe une évolution globale vers des aides de plus en plus conditionnalisées. En 2017, l'Observatoire de la Santé et du Social publiait une première étude approfondie sur le thème. Le rapport Aperçus du non-recours aux droits sociaux et de la sous-protection sociale en Région bruxelloise révélait une forte présence du phénomène chez les personnes en situation de précarité ou de pauvreté, pour qui, paradoxalement, ces droits sociaux sont pourtant essentiels (prestations familiales majorées, aide complémentaire aux personnes handicapées, aide sociale du CPAS, aides au logement, services liés aux mutualités...).

Ce rapport met en évidence l'imbrication complexe des facteurs politiques, administratifs, institutionnels et individuels. Il montre combien les changements légaux (durcissements

ou modifications provisoires) dans l'octroi et le maintien de droits sociaux protecteurs, la multiplication des critères et démarches, les modalités d'accès (dont une grande partie se fait actuellement par voie numérique) et la complexité des dispositifs ont pour conséquence qu'une part des ayants droit et des professionnels qui les accompagnent, se découragent et s'épuisent. La fracture numérique ainsi que les difficultés d'utilisation d'internet sont souvent sous-estimées. Une enquête EU-SILC [Statbel, 2020] estime que 11 % des ménages bruxellois ne disposent pas de connexion Internet, cette proportion s'élevant à 21 % pour les ménages avec un revenu inférieur à 1500 euros par mois. Un autre facteur explicatif réside dans l'instabilité grandissante des statuts dans les parcours des personnes précarisées. Les changements de statuts socio-administratifs sont en effet de plus en plus fréquents et induisent un risque accru de non-recours aux droits et de précarisation. L'étude a, par exemple, mis en évidence que dans le groupe des Bruxellois bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale, 40 % le conservent mais 60 % changent de statut une ou plusieurs fois au cours des deux années étudiées. Les personnes concernées par le non-recours se retrouvent invisibilisées dans les droits (demande, utilisation, suivi, octroi, effectivité, protection) et dans les chiffres (comptabilisation, mesure et veille statistique, évolutions). Les résultats montrent que ces situations précarisent, plus rapidement et plus fortement, des personnes qui sont déjà dans des situations précaires ou de survie.

La problématique du non-recours est d'ailleurs une des thématiques retenues dans le cadre des CLSS (Contrats locaux social-santé), qui se développent actuellement dans plusieurs quartiers de la capitale, dont le quartier Brabant situé sur le territoire de notre étude.

« De nombreuses personnes fragilisées n'osent pas introduire de recours contre des décisions négatives en matière de demande d'aide rendue par le CPAS. De même, de nombreuses personnes en situation irrégulière n'agissent pas à l'encontre des propriétaires d'un logement insalubres, ... » (un professionnel d'un service de santé mentale)

75- Le « non-recours aux droits et services est une situation dans laquelle une personne éligible ne bénéficie pas d'un ou plusieurs droit(s) au(x)quel(s) elle peut prétendre [Warin, 2010]

76- Le taux de non-recours à Bruxelles est toutefois difficile à déterminer : « Actuellement, le manque de données statistiques, la fréquence de mise à jour, les délais de réception ne permettent pas d'établir un taux de non-recours à Bruxelles à un « moment ». (Observatoire de la santé et du social, 2016). « Les rares estimations qui existent évaluent à une fourchette de 57 à 76% le non-recours au RIS dans la population bruxelloise » (Fédération des Services sociaux).

Les personnes socio-économiquement défavorisées ont besoin de plus d'accès aux services et soins de santé de qualité et devraient être davantage informées des services sociaux et médicaux qui pourraient leur venir en aide. Pourtant, il est souvent rapporté que l'information sur les services mis à disposition par les associations et institutions n'est pas suffisamment accessible pour une partie de la population, notamment celle qui ne maîtrise pas la langue parlée dans les institutions. Certains services nous rapportent également que le phénomène d'analphabétisme est souvent rencontré auprès de la population en demande d'aide.

Cet accès difficile à l'information est à corrélérer avec le manque de visibilité des associations. Les habitants disent parfois recevoir des informations différentes selon les professionnels qu'ils sollicitent et ne pas toujours savoir « qui fait quoi » sur le territoire. Les expériences de rencontres avec les professionnels ne sont pas toujours positives pour des habitants en manque de repères et ne sachant pas où s'adresser.

Des réalités complexes et déshumanisantes souvent en lien avec l'exil

La commune compte de nombreuses personnes aux statuts particulièrement précaires : les personnes sans-papiers, illégalisées durant parfois de très longues périodes ; les familles d'origines roms, souvent stigmatisées tant par des habitants que par certaines institutions ; des travailleuses du sexe aux réalités de vie parfois déshumanisantes ; les personnes sans-abris ou vivant dans des bâtiments insalubres.

Une autre réalité des quartiers est celle des **personnes migrantes** qui, depuis le démembrement de la Jungle de Calais en 2016, ont rejoint de nombreux lieux à Paris, Bruxelles et ailleurs dans l'espoir, pour nombre d'entre eux de rejoindre un jour l'Angleterre. Plusieurs centaines de ces personnes résident toujours dans le périmètre du parc Maximilien et de la gare du Nord. Ils sont mineurs d'âge ou jeunes adultes en quête de lieux pour s'abriter, se nourrir ou se soigner. Ils cherchent avant tout à « habiter » un lieu,

s'émanciper de leur condition de surnuméraires, d'indésirables. Vivre leur citoyenneté nécessite l'appartenance à un espace de vie où ils pourraient être reconnus. La dimension du logement demeure centrale pour qui souhaite se projeter comme citoyen : exister, sur papier, « être » d'un lieu, d'un village, d'une commune. Il s'agit pour chacun de ne pas demeurer « en exil », ce non-lieu, ce mouvement sans fin qui empêche toute forme d'enracinement identitaire.

Le sentiment d'exil a des effets sur la subjectivité et la vie sociale. Il peut toucher de nouveaux migrants, tels ceux qui gravitent dans le quartier Nord, mais aussi certains jeunes des quartiers populaires de la deuxième ou de la troisième génération, socialisés dans un pays d'accueil, mais qui se sentent infériorisés, construits et désignés comme des étrangers, exilés des modèles de réussite de la société.

Le vécu d'exil touche l'intériorité et l'extériorité. Il est exacerbé par la relégation et la discrimination, mais il est aussi un ressenti intérieur, lié au fait d'être "mal vu là-bas et ici", sans lieu propre, étranger à soi-même, aux autres, parfois à sa propre famille. Troubles de l'exil et précarisations fragilisent la vie sociale mais aussi la vie intime : le rapport à soi-même, les rapports de genre, les liens familiaux et les transmissions.

Pour ces personnes-là, les problèmes administratifs sont nombreux. Les personnes en situation d'illégalité de séjour nous paraissent être les plus en marge de l'accès aux soins, aux services et ressources proposés sur le territoire, souvent assignées à une condition dégradante et recluse, par crainte d'être démasquées.

« Ici, sans-papier, tu n'es rien. On a besoin de suivre des formations mais on est bloqués. On n'est rien, on ne participe pas à la société. En 10 ans, je n'ai rien fait ici, on vieillit, j'arrive vers 60 ans et je n'aurai plus accès au travail. » (un habitant du quartier Saint-Josse centre)

« On constate, plus spécifiquement dans le quartier Nord, une « fatigue du renouveau ». L'arrivée de nouveaux migrants a un impact auprès des habitants qui expriment

leurs doléances à ce sujet. Le quartier Nord compte une population de transit, un nombre important de « transmigrants » et le regard sur ces populations en transit diffère de celui porté sur la population migrante qui souhaite s'installer dans le quartier. Il y a de la peur, du racisme. » (un policier)

« La gare du Nord est devenue un lieu d'accueil et de vie des sans-papiers. Il y a une détérioration du tissu urbain du fait que l'on accueille des personnes qui gravitent autour du parc Maximilien, de la gare du Nord et pour lesquelles les politiques fédérales n'apportent pas de solutions efficaces. » (un acteur politique local)

L'importance de l'offre de services se heurte à la difficulté, déjà évoquée, d'entrer en contact avec les personnes les plus fragilisées. Pour les personnes en grande précarité, l'immédiateté est la règle, la prévention fait le plus souvent défaut et la confiance envers les professionnels est parfois très altérée.

« Par le passé, la commune de Saint-Josse disposait d'un médiateur⁷⁷, ce qui a fortement favorisé les contacts avec la population rom. Je trouve que cette fonction, au moins un médiateur, est nécessaire dans une commune où l'on constate un nombre assez important de communautés présentes sur le territoire, pour faire le lien avec les services, la médiation, la compréhension, ... Il y a très peu d'investissements sur cette thématique-là alors que c'est vraiment la clé pour entrer en contact avec ces populations. » (un professionnel de la médiation interculturelle)

L'impact des politiques sociales sur les problématiques vécues par la population

Face à ces problématiques de plus en plus complexes, où s'entremêlent des précarités économiques, culturelles et sociales, les **choix politiques** ont un impact assez direct.

À Saint-Josse et Schaerbeek, une série de **mesures sociales** ont été prises pour contrer la paupérisation de la population.

« Je suis bourgmestre depuis 2012 et il y a des mesures dont je suis assez fier, comme les chèques-sport (250 euros par ménage), les garderies scolaires gratuites, des lieux pour la petite enfance ouverts à tous les milieux sociaux, le nombre de crèches qui a doublé en quelques années, la soupe gratuite pour 2800 enfants, etc. Pour moi, la commune, avec les associations et le CPAS, ce sont les premiers remparts contre la pauvreté ! » (le bourgmestre de Saint-Josse)

« En cohésion sociale, il y a une attention à essayer d'élargir à d'autres problématiques. On a aussi une plateforme logement qui fait aussi de l'orientation vers d'autres services. La commune a elle-même un réseau important en interne mais aussi avec les associations. On peut dire « pour ce problème-là, allez trouver cette association », on oriente. Par exemple, vers l'association RenovaS⁷⁸, quand on a des projets par rapport au logement. Si on contrôle une infraction dans un logement, on va orienter vers RenovaS si c'est pour aider à introduire une demande de permis, ou vers une association plus sociale si c'est un problème lié par exemple à une perte d'accès aux soins. » (la bourgmestre de Schaerbeek)

Mais, parallèlement, on sent un découragement et/ou un sentiment d'impuissance chez de nombreux travailleurs du champ social. Ces sentiments sont exacerbés en cette

77- Les responsables communaux nous ont précisé que ce travail de médiation se faisait via des travailleurs sociaux du Foyer (Molenbeek) qui servaient d'interface pour pouvoir entrer en contact avec les populations roms.

78- Depuis sa création, en 1996, RenovaS joue à Schaerbeek le rôle d'interface entre les initiatives régionales et communales en matière de revitalisation urbaine et les habitants. Outre le suivi des projets de construction, de rénovation ou d'aménagement de l'espace public, RenovaS conduit, dans ces quartiers, des actions de sensibilisation et d'information des habitants.

période de crise sanitaire : disparition de nombreuses permanences sociales qui sont remplacées par des portails numériques, longue attente téléphonique pour avoir un correspondant auprès des institutions, renvois des usagers d'une institution à une autre, etc.

« Dans le cadre du travail social, il y a des problèmes d'accès et de connexion pour de nombreux patients. La numérisation du canal de prise de contacts ou d'informations ne permet pas de faire du télétravail. Le système mis en place n'est pas très opérant car il y a beaucoup d'attente sans réponse par téléphone et de nombreuses personnes du quartier ont besoin d'être aidées dans leurs démarches. Il ne suffit pas d'avoir la connexion. » (une professionnelle d'un service de santé mentale)

« On est limité car on n'est pas les décideurs, on peut juste s'appuyer sur le dossier mais ma voix, elle n'a pas d'importance, c'est juste du soutien administratif et relationnel. » (une travailleuse sociale du service Prévention de la commune de Saint-Josse)

« Ça fait 10 ans que je travaille dans le quartier Nord, je les aide et les soutiens par rapport à leur situation sociale quotidienne. On remplit tous les formulaires sur le surendettement et des trucs comme ça. On voit beaucoup de choses mais on peut améliorer la situation seulement d'individus à individus, pas plus. On est impuissants, il n'y a pas beaucoup de solutions. » (un travailleur social du service de Prévention de la commune de Saint-Josse)

Soigner l'accueil au sein des services

Face à ce constat, établir une relation de confiance avec les bénéficiaires s'avère crucial. Bien souvent, une personne s'engage dans une prise en charge grâce à l'oreille attentive d'un intervenant de confiance qui a su l'écouter et lui proposer des solutions concrètes.

« Ce qui aide les gens, c'est la spontanéité. Donner des réponses. Les gens arrivent souvent très désespérés. Ils ont besoin d'être rassurés, d'être reconnus, écoutés mais ils souhaitent des réponses concrètes » (une professionnelle du service Prévention de la commune de Saint-Josse).

Pour des personnes se situant davantage « en retrait » ou en marge des institutions, cette relation de confiance peut être une porte d'entrée vers la prise en charge par d'autres services. D'où l'importance de soigner cette relation de première ligne.

Proposer des alternatives de rencontres entre habitants et professionnels

Il ressort également de nos entretiens un besoin **d'inventer de nouvelles formes de rencontres**, d'investir d'autres terrains entre habitants et institutions. Cette démarche apparaît essentielle pour toucher des « publics invisibles » ou « publics des interstices » : les personnes qui vivent parfois en marge de toutes formes d'aide psycho-sociale. Faire valoir leurs paroles et leurs droits nécessite souvent, d'abord, de leur permettre d'accéder aux besoins primaires.

Certaines associations présentes dans les quartiers ont pris des initiatives visant à se rapprocher de ces populations, à aller à leur rencontre, là où leur quotidien se déroule. La Maraude, par exemple, dans un local à la rue Gillon et via des équipes mobiles, vient en aide aux sans-abris et aux plus précaires, notamment à travers la distribution de colis, l'organisation de repas conviviaux, etc. La Ruelle s'adresse aux familles en grande précarité et aux SDF, à travers différents dispositifs comme la bibliothèque de rue, des ateliers créatifs pour enfants, ... Depuis octobre 2020, la Maison communale d'accueil pour les personnes sans-abri héberge 12 résidents qui bénéficient d'un suivi psycho-social grâce au Service de Prévention et au CPAS.

Ces initiatives ont permis d'investir des zones, d'appréhender des contextes qui restaient éloignés, de tisser du lien avec

des publics qu'on supposait réfractaires à toute forme d'aide. Ces acteurs soulignent l'importance de ces dispositifs alternatifs, particulièrement en période de pandémie durant laquelle cette distance s'est encore accentuée.

Les travailleuses du sexe, par exemple, acceptent difficilement qu'on se rende sur leur lieu de vie. Depuis que les équipes d'Espace P et du collectif UTSOPI (Union des Travailleurs/euses du sexe organisé/es pour l'indépendance) arpentent les rues du quartier, de plus en plus de femmes et d'hommes viennent solliciter de l'aide au siège de l'association, inversant la logique de départ.

Les travailleurs de l'asbl Inser'Action expriment, quant à eux, leur satisfaction d'avoir pu diversifier leur mode de prise en charge en cette période de crise sanitaire : afin de rester en contact avec les jeunes et les familles qui ne pouvaient plus se rendre dans leurs locaux, ils ont organisé « des rondes » dans le quartier Nord afin d'aller à la rencontre de leur public.

C'est sur base de cette même volonté de « réduire la distance symbolique avec les habitants » que se fonde l'asbl Fabrik, à la rue du Moulin, à travers une diversité de modalités de rencontre. Pour sensibiliser sur leurs thématiques de travail (urbanisme, rénovation urbaine, participation des habitants, ...), ils passent par l'espace public, via des projets qui ont la rue comme toile de fond. Selon eux, il est nécessaire de soigner la manière d'entrer en contact, en proposant des activités qui « sortent de l'ordinaire » (cuisine mobile, outilhèque, jardins ouverts, chantiers collectifs, cabanon de jardinage urbain, ...) pour impliquer les habitants du quartier, parfois peu sensibilisés sur des thématiques telles que l'environnement, la consommation d'énergie, l'aménagement de l'espace public, ...

Les soins à domicile constituent également une modalité particulière de rencontre entre habitants et professionnels ; ceux-ci connaissent depuis quelques années un développement notable, principalement au niveau des soins aux personnes âgées et dans le secteur de la santé mentale (à la faveur de

la réforme des hôpitaux - article 107 de la loi des hôpitaux). Dans les quartiers concernés, diverses équipes sont actives auprès des personnes présentant des troubles psychiques (Eolia⁷⁹, Équipe Mobile de Crise, Interligne, Bru-Stars, etc.). Toutefois, on nous renvoie que cette aide à domicile serait à développer davantage. D'autres initiatives seraient également à envisager, tels que des espaces « de répit » pour les personnes qui « *ont besoin de souffler, de décompresser, d'être écoutées dans leurs besoins* », des services de traduction pour les personnes qui ne maîtrisent pas la langue (et le langage) des administrations, des espaces ouverts à la parole de tous.

Collaborer pour une meilleure prise en charge

Le territoire sur lequel se concentre notre diagnostic abrite nombre d'associations qui travaillent dans une perspective de « cohésion sociale ». Elles rencontrent des populations qui vivent dans des conditions relativement similaires, se rejoignent dans leurs objets sociaux et ressentent dès lors le besoin de se rencontrer mais manquent de lieux pour le faire. Elles déplorent plus généralement le manque de dispositifs de concertation, supports d'un réel travail en réseau.

Car, si le tissu associatif sur le territoire est dense et diversifié, les acteurs notent que de nombreuses associations et services coexistent sur le territoire sans communiquer. Le tissu associatif « manque de maïzena », nous dira l'un d'eux.

Cette demande de concertation rencontre plusieurs souhaits : parvenir à une compréhension plus fine des populations et de leurs problématiques, mieux connaître les réalités particulières des services pour « gérer les flux » et mieux informer les gens, élaborer des actions concrètes basées sur la mise en commun de ressources collectives, ... En somme, optimiser la prise en charge des demandes des populations, répondre plus adéquatement à leurs besoins et éviter de s'essouffler en « offrant tous la même chose ».

79- Équipe mobile du centre hospitalier Titeca développant un suivi, soutien et accompagnement psychosocial des patients afin d'assurer la continuité des soins et la liaison avec leur milieu de vie.

Des initiatives diverses

Sur ce point, la commune de Schaerbeek a développé un dispositif de concertation particulièrement fonctionnel et bien organisé ; il est d'ailleurs apprécié par la majorité des partenaires schaerbeekois. Il s'agit de la Coordination de l'Action Sociale de Schaerbeek (CASS), organe partenarial entre le CPAS de Schaerbeek et la Coordination Sociale de Schaerbeek (la coordination associative de Schaerbeek regroupant une quarantaine d'asbl et de services communaux). La CASS est dotée d'une coordination propre et met en œuvre différents types de rencontres : rencontres de connaissance du réseau, colloques, groupes de travail thématiques, formations, ... On souligne son organisation efficiente, sa vitalité, une dynamique positive souvent porteuse de revendications, sans doute liée à la présence forte des associations.

À Saint-Josse, il existe une coordination sociale organisée par le CPAS ouverte à tous les partenaires publics et associatifs actifs sur la commune. Celle-ci est actuellement à l'arrêt (à cause de la pandémie) mais le président du CPAS nous a affirmé espérer reprendre très bientôt ces rencontres.

D'autre part, certaines administrations communales ont été à l'initiative et/ou ont soutenu différentes plateformes ou lieux de concertation thématiques (la petite enfance, les personnes âgées, etc.), dont plusieurs ont actuellement disparu. On note cependant la volonté politique de mettre en place plusieurs coordinations centrées, entre autres, sur l'action sociale, les affaires sociales et l'emploi (regroupant les missions locales et associations) pour coordonner les acteurs de terrain.

Le secteur associatif est lui aussi à l'origine de dispositifs de concertation.

Parmi ceux-ci, le Développement Social du Quartier Botanique (DSQ) regroupe plusieurs associations actives dans le quartier et se veut être une plateforme d'implémentation de projets communs ayant pour but de dynamiser le quartier et de favoriser la participation des habitants et leur prise en compte dans les projets locaux qui les concernent.

Créée dans la foulée du contrat de quartier « Brabant-Verte » à Schaerbeek (2000-2004), la coordination portant le même nom et concernant donc le quartier Brabant et la rue Verte, compte une vingtaine d'associations membres, surtout schaerbeekois, et est investie également par quelques habitants. Cette plateforme a mis en place divers projets liés à l'école et l'enfance, en mettant l'accent sur l'aspect intergénérationnel.

Il existe également le Comité d'accompagnement « Atouts Parents », créé à l'initiative du Planning Josaphat. Celui-ci rassemble des intervenants des deux communes de Saint-Josse et Schaerbeek dont les pratiques professionnelles sont concernées de la parentalité. À travers diverses actions d'échanges entre professionnels (séminaires participatifs, colloques, interventions, etc.) et de soutien à la parentalité (permanences ouvertes aux parents et aux enfants), il permet une mutualisation et une coordination des ressources locales particulièrement intéressantes.

LES RAPPORTS AUX FORCES DE L'ORDRE ET AUX EFFECTIFS DE PRÉVENTION

Dans les quartiers populaires, les rapports entre habitants et forces de l'ordre font généralement l'objet de tensions de natures diverses. Les quartiers concernés par le diagnostic ne font pas exception. Nous souhaitons ici éclairer le contexte dans lequel apparaissent ces phénomènes afin de mieux les appréhender.

Des fonctions et missions peu lisibles

D'emblée ce qui interpelle chez les personnes rencontrées, c'est la confusion des rôles concernant la multitude d'intervenants visibles dans les quartiers, il existe clairement un manque de lisibilité dans les missions des uns et des autres.

« Avant, nous, les éducateurs de rue, on pensait qu'on était des flics. » (un éducateur de rue)

« Dans les années 90, il n'y avait pas tous ces services, les Contrats de sécurité... Maintenant il y a toujours quelqu'un dans la rue pour aider s'il y a un problème. On est aussi là pour signaler le mobilier de rue cassé, les poteaux, les vitres. » (un agent de prévention polyvalent)

« Les éducateurs de rue sont habillés comme les jeunes, on ne les en distingue pas. C'est une volonté politique mais lorsque nous intervenons, cela peut occasionner des difficultés, car ils ne se signalent pas toujours. » (un policier)

Face à cette confusion, certaines personnes craignent qu'un « sentiment d'impunité » puisse en découler et critiquent le fait que les agents n'interviennent pas ou pas assez vite dans telle ou telle situation, ne comprenant pas qu'ils n'en ont pas nécessairement la compétence.

« Le problème, c'est qu'on voit les gens qui trafiquent de la drogue, la police passe et ils ne disent rien du tout. Je ne comprends pas. Donc, la police les voit et rien du tout. Ça se voit qu'ils sont en train de vendre... Est-ce qu'ils sont d'accord ? Ils ont autorisé ça ? Pourquoi la police n'intervient pas ? Je ne comprends rien du tout. » (une habitante du quartier Place Saint-Josse)

« Les policiers passent en voiture, ils voient qu'il y a une bagarre ou un problème mais ils ne s'arrêtent pas, n'interviennent pas. » (un habitant du quartier Nord Botanique)

Sur le terrain, on peut rencontrer du personnel recruté par le pouvoir fédéral et attaché aux différents commissariats repris au sein de la zone de police locale, en l'occurrence la zone de police Polbruno (zone de police Bruxelles Nord).

« Il y a environ 70 gardiens de la paix à Schaerbeek. Ils ont une présence visible dans les quartiers. C'est une

manière d'être disponible car les élus communaux ont fait le choix de ne pas être dans une relation personnalisée avec la population. Ces gardiens de la paix vont chercher l'information et vont même sonner à toutes les portes des maisons. Ils réalisent des focus sur plusieurs problématiques et font le relais de l'information en ce qui concerne les problèmes de voisinage, d'ordre social ou liés à l'insécurité. » (un gardien de la Paix de la commune de Schaerbeek)

« Il existe aussi des assistants de concertation qui sont des policiers en civil qui font partie du personnel administratif. Ils ont un rôle opérationnel. Par rapport à la police, ce sont plutôt des officiers de liaison. Ils vont chercher l'information douce, ils développent le réseau informel, vérifient les informations qu'ils reçoivent et relayent les informations aux bons services. » (un professionnel du Service Prévention Urbaine de la commune de Schaerbeek)

La nouvelle loi qui s'applique aux zones de police, reposant sur une territorialisation des missions de base relevant du service à la population, prévoit comme missions pour ces agents de police : l'accueil (acte de plainte et premier contact), l'intervention, les « Teams de quartier » (chaque commissariat compte un certain nombre d'agents de quartier effectuant un travail de proximité avec les habitants), le service circulation, les recherches locales (faits judiciaires et suites d'enquête, grande criminalité à l'échelle locale), les lois sociales et environnement (service d'interface avec les services extérieurs effectuant les contrôles Horeca, saunas, tatoueurs, ...), le service d'assistance et d'aide aux victimes.

« Tout ce qui est judiciaire relève du chef de corps, en relation avec le parquet et les procureurs généraux. Tout le reste est géré par le conseil de police qui est constitué de conseillers communaux des trois communes qui constituent la zone de police. Pour la zone Saint-Josse, Schaerbeek et Evere, il y a un accord politique entre les trois bourgmestres. La présidence du conseil de police est assurée par la bourgmestre de Schaerbeek. » (un policier)



Les zones de police possèdent une relative autonomie, elles peuvent développer leur propre philosophie de travail en fonction des réalités des quartiers dans lesquels elles interviennent. Celle propre à la zone de police Polbruno aurait connu des changements au cours de ces dernières années. Le précédent chef de corps privilégiait, nous a-t-on rapporté, une police centrée sur la « communauté » plutôt que sur la répression. Des tentatives d'insuffler une philosophie de proximité, une vision de l'effectif policier en tant qu'acteur de la sécurité et non en tant que maître ou détenteur de la sécurité ont été menées⁸⁰. Le nouveau chef de corps ne partagerait pas la même vision que son prédécesseur, nous disent certains interlocuteurs, il y aurait une tendance à gommer cet héritage et revenir au constat d'infraction, à une politique plus répressive.

D'autre part, sont présents sur le terrain des **agents de prévention polyvalents** (APP) qui, eux, dépendent du pouvoir communal. Leur rôle est de renseigner les habitants, intervenir en cas de situations conflictuelles dans l'espace public, veiller à la convivialité, ... Ce sont en quelque sorte des « médiateurs de rue » ou « agents de convivialité ».

« Ils sont en quelque sorte les yeux de la commune. Mais aussi le cœur et les mains de la commune. » (un professionnel du service Prévention de la commune de Saint-Josse)

« Parmi les 82 personnes qui travaillent au Service de Prévention, plus de la moitié sont présentes sur le terrain. On nous appelle « le couteau suisse de la commune » car notre service de prévention est utile à tout. Il y a des tas de problèmes qui sont évités parce qu'il y a des agents de prévention sur le terrain. » (un professionnel du service Prévention de la commune de Saint-Josse)

Notons également la présence d'**éducateurs de rue** dans les quartiers, ils n'ont pas cette mission de maintien de l'ordre mais arpentent le territoire dans un objectif de prévention. « Ils vont à la rencontre des jeunes, sont à leur écoute et tentent d'éviter la montée des tensions dans l'espace public. Ils apportent aux jeunes des réponses à leurs aspirations et les aident à résoudre leurs problèmes spécifiques, à se mettre en projet de vie. »⁸¹

Des réformes à l'origine des tensions

Les tensions entre habitants et forces de l'ordre auraient pour toile de fond un sentiment de perte de proximité et une distance accrue entre les policiers et la population.

« Les habitants attendent une police de quartier, de proximité. Ils souhaitent plus de contrôle, de vérification,

80- Voir à ce sujet le rapport publié par UNIA : « Position paper 2020 Sélectivité policière »

81- Source : <http://sjtn.brussels/fr/la-commune/prevention-securite/educateurs-de-rue>.

*notamment en ce qui concerne les domiciliations, ... ».
(un habitant du quartier Nord Botanique)*

Un des facteurs avancés par les habitants et les intervenants pour expliquer les problèmes rencontrés aujourd'hui par la police dans ses interventions est que les policiers ne connaissent plus la population du quartier, du moins plus comme auparavant. Or, selon eux, un travail policier basé sur la négociation nécessite une connaissance de l'autre.

« Les policiers d'aujourd'hui, ce sont des « robocops » intouchables. Ils interviennent 45 minutes après la bagarre, quand tout est fini. Avant, c'étaient des agents de quartier et des gendarmes, tout le monde se connaissait. Maintenant, avec la modification de la loi sur la police fédérale, ils répondent par call center, ce ne sont pas des agents qu'on connaît. Les flics ne connaissent pas Saint-Josse et le quartier. Ils ne sont pas respectés. » (un professionnel du service Prévention de la commune de Saint-Josse)

« Au quartier Nord, avant, l'agent de quartier était repérable, on le connaissait, maintenant plus! Les policiers ferment les yeux sur ce qui est mal ! Ils nous disent qu'il faut appeler le 112, et eux ne font rien. On les voit qui parlent avec les dealers, apparemment le trafic de drogue, ce n'est plus dans leur mission, le parquet ne poursuit plus. Comme habitants, on les voit tourner toute la journée dans le quartier et ils ne font rien ! Quand ils voient ce qui ne va pas, ils devraient aller vérifier à la commune qui c'est, s'il est fiché, etc. Les nuisances entre voisins ne sont plus dans leurs missions. » (un habitant du quartier Nord Botanique).

Les jeunes générations de policiers seraient en effet peu familiarisées des quartiers dans lesquels elles interviennent, « la police de proximité n'existe plus ! » nous a-t-on souvent fait remarquer. Il existe un turn-over important au sein des équipes d'intervention ainsi qu'une fracture entre les différentes générations de policiers. Aux dires de certains, les jeunes policiers n'ont plus d'appartenance locale, « ils viennent tra-

vailer et puis, cela s'arrête là ».

Avant la réforme des polices et la fédéralisation de cette compétence, la police relevait du pouvoir communal. Le policier intervenait dans sa commune et jouait la carte de la proximité au sein du quartier. On observe actuellement que les policiers originaires d'autres communes bruxelloises (par exemple Molenbeek ou Anderlecht) viennent travailler dans les communes de Saint-Josse et Schaerbeek et inversement. Ceci permettant d'éviter la double casquette « voisin et policier », position très difficile à tenir, surtout dans le climat actuel où on voit poindre davantage de tensions entre habitants et forces de l'ordre. D'ailleurs, ce climat de tensions et d'insécurité ne facilite pas le recrutement de policiers dans ces quartiers.

« La police, elle devrait être plus humaine mais ils ont des mauvais rapports avec les jeunes, donc c'est impossible. La police n'est pas là pour dialoguer ; pourtant on ne devrait pas les craindre. Les jeunes, ils ont peur parce qu'il n'y a pas de police de proximité. Avant, c'était des agents de quartier. Maintenant ils sont agressifs, ils abusent de leur pouvoir et de leur autorité. Ça fait très longtemps que c'est comme ça. La situation perdure depuis des années. Ils devraient être là pour aider et soutenir la population et pas les intimider. » (un travailleur social du service de Prévention de la commune de Saint-Josse)

« Les jeunes policiers aujourd'hui considèrent que les problèmes relatifs à certains quartiers relèvent de problèmes sociaux. Ils estiment que les difficultés rencontrées par les habitants ne relèvent pas de leurs missions tant qu'elles ne constituent pas une infraction. » (un policier)

Perte du sens du travail et déclin de l'autorité

On constate, au sein des corps de police, une fatigue face à la lourdeur des situations sociales rencontrées, plus spécifiquement dans le quartier Nord. En effet, celle-ci a été

.....

La perte de sens du travail de terrain s'expliquerait également par le manque de suivi par les autorités judiciaires, la chaîne de coopération est ainsi rompue, laissant les policiers dans une profonde fatigue et incompréhension.

.....

accentuée ces dernières années par l'arrivée de nouveaux migrants, un nombre important de « transmigrants », les tensions qui se créent entre ces populations de transit et celles déjà installées dans le quartier depuis plusieurs décennies. Il y a de la peur, du racisme.

« Au bout de sept ans, ici, vous êtes usés. Il y a beaucoup de violences verbales, d'agressivité, ... des situations dures dans des endroits durs. La zone d'intervention relevant de la rue de Brabant, d'Aerschot est surnommée le grand 8. » (un policier)

« Les problématiques autour de la gare du nord fragilisent tous les autres commissariats parce qu'ils sont obligés de prendre des effectifs supplémentaires pour gérer la gare du Nord. C'est pour ça que nous sommes très fâchés avec le Fédéral, puisque la gare du Nord devrait être gérée au niveau de la sécurité par la police fédérale du chemin de fer, or ils sont absents. Et donc, nous devons suppléer et compenser. L'autre problématique, en grande partie liée au Fédéral aussi, c'est l'absence de gestion de la transmigration et des migrants. Le Fédéral refuse de prendre des mesures pour avoir un accueil décent. La Région supplée. Ce que je trouve assez scandaleux parce que la Région bruxelloise, on ne peut pas dire que ce soit la plus riche du pays, et Schaerbeek certainement pas la commune la plus riche non plus ! Donc ce sont à la fois des questions de surcoût, mais c'est surtout au niveau de la police, des

questions de nécessité de plus d'hommes et donc du coup, on doit les retirer aux autres. Même si on a pris un budget pour engager une trentaine d'inspecteurs sur la zone pour 2020... » (la bourgmestre de Schaerbeek)

Conséquence de cette lourdeur du travail, des difficultés de santé mentale et d'assuétude se manifestent de manière croissante pour une part importante de l'effectif policier. Le burn-out s'installe beaucoup plus vite chez les jeunes policiers qu'auparavant.

De plus, la nature des tâches quotidiennes ne semble plus faire sens. De manière générale, la fonction souffre d'un manque de reconnaissance et d'une perte d'autorité.

« On ne représente plus rien socialement, on représente une autorité qui n'existe plus. On est dans une période où l'on doit s'excuser de tout, où il n'y a pas la limite du « jusqu'où je peux aller trop loin ? Il y en a toujours un ou deux qui discute(nt) dans la bande, qui refuse de donner sa carte d'identité. Je ne comprends pas pourquoi ! Ils pourraient retourner beaucoup plus vite à leurs occupations s'ils coopéraient. » (un policier)

La perte de sens du travail de terrain s'expliquerait également par le manque de suivi par les autorités judiciaires, la chaîne de coopération est ainsi rompue, laissant les policiers dans une profonde fatigue et incompréhension.

« Ici à Saint-Josse ou à Schaerbeek, des drogues douces, on en trouve à tous les coins de rue. On peut contrôler beaucoup de jeunes, ils ont toujours un peu de résine ou de cannabis sur eux. Le parquet de Bruxelles ne poursuit plus, ce n'est pas une tendance. Même quand vous vendez, ils ne poursuivent plus. Il y a pourtant une volonté claire de lutter contre les drogues. Soit on légalise, soit on sanctionne mais sinon, on perd un temps et une énergie de dingue pour rien. » (un policier)

Les rapports qu'entretiennent jeunes et policiers sont une source de préoccupation permanente. Les logiques de « réactivité et de répression », plus fortes ces dernières années semble-t-il, sont pointées du doigt et la prévention serait le parent pauvre de l'intervention policière.

« De nos jours, on n'attire plus l'attention du jeune sur le fait qu'il y a des enfants à proximité lorsqu'ils fument un joint dans l'espace public, sur le fait que cela peut choquer. On n'a pas appris cela aux jeunes policiers. Ils réagissent tout de suite à l'interdit par le contrôle de police, sous l'angle de la délinquance. » (un policier)

Le fossé avec les jeunes des quartiers semble structurel malgré certaines initiatives prônant le rapprochement, tels que des matchs de foot organisés entre jeunes et policiers, même si les répercussions en termes de prévention de ces initiatives étaient jugées limitées « dans la mesure où les participants à ce type d'évènement étaient souvent les plus modérés, les réfractaires n'y participant pas. »

Des initiatives locales peuvent contribuer à l'apaisement mais pour que celui-ci perdure, un suivi sur le long terme ainsi qu'une bonne coopération avec les autres intervenants de terrain semblent nécessaires.

« Les collègues du commissariat 4 (Berliot) ont réalisé un gros travail de concertation avec les jeunes, rue du Moulin, en collaboration, je pense, avec les agents de quartier. » (un policier)

Dans le quartier Nord Brabant, « l'affaire Ibrahima »⁸², ainsi que les règles liées au confinement (et leur contrôle par la police) ont été à la source de quelques tensions supplémentaires dans les quartiers. Parmi les facteurs modifiant les rapports entre la police et la population, on note les GSM et les « bodycams ». En effet, les évènements étant filmés, l'usage de cette technique aurait un effet positif d'apaisement. Elle permet également l'analyse a posteriori et, de ce fait, l'ajustement des pratiques, des politiques de travail, ... Toutefois la technologie ne peut constituer qu'une réponse partielle et investir davantage dans les liens avec le quartier, dans la proximité et dans la formation des policiers par rapport aux problématiques sociales demeure incontournable.

PARTICIPATION CITOYENNE ET ÉMANCIPATION AU CŒUR DES QUARTIERS

Revenons maintenant à notre question de départ de ce chapitre, à savoir celle de la citoyenneté et de la manière dont les habitants se considèrent en tant que citoyens. Comment appréhendent-ils l'objectif de « gestion collective de la cité » proposé, théoriquement, dans un modèle démocratique tel que le nôtre, à chaque citoyen belge ? Se sentent-ils des citoyens émancipés ?

« L'émancipation, si c'est s'affranchir de quelque chose, il y a une multitude de dimensions auxquelles on peut faire référence. Il y a la position de la femme, la position de l'étranger, la position de quartier paupérisé, du quartier délaissé et, aussi, la volonté de faire changement, de changer les choses, de s'organiser, de créer des liens, pour, justement, affronter cette situation qui est vécue

82- Ibrahima est un jeune homme décédé en janvier 2021, dans les locaux du commissariat Brabant, après une arrestation par la police pour avoir filmé un contrôle de police qui se déroulait à hauteur de l'esplanade de la gare du nord à Bruxelles. Le décès serait dû à une crise cardiaque d'après les premiers éléments donnés à la famille, mais l'enquête devra éclaircir plusieurs zones d'ombre. Ce décès a généré quelques jours plus tard une intense manifestation qui a rassemblé plus de 400 personnes dans le quartier.

comme une situation insatisfaisante. » (un travailleur social d'une AMO)

Dans une démocratie, les initiatives citoyennes et celles de la société civile sont importantes et constituent même un des piliers de la vie politique d'une commune. L'enjeu pour toutes ces initiatives est d'impliquer les habitants des quartiers, de susciter leur participation, afin de répondre au mieux aux problématiques locales. Cette tâche est d'autant plus difficile que, de manière générale, la population n'a pas l'habitude d'être impliquée dans « l'exercice actif du pouvoir politique ». Étant donné la perte accrue de confiance entre les citoyens et les structures politiques, la participation et l'implication citoyenne semblent encore plus difficiles à concrétiser. Cette difficulté s'est sans doute accentuée dans le contexte spécifique de la crise sanitaire liée au Covid.

Les principes de la démocratie participative à l'échelon local sont relativement neufs. Les outils qui s'y réfèrent ne sont pas bien maîtrisés par la majeure partie des habitants. Exercer ce droit peut être perçu comme une source de contraintes : s'impliquer demande du temps disponible, une aptitude à maîtriser le langage et les normes administratives qui vont souvent de pair avec un niveau d'éducation suffisant, une confiance en soi et en ses capacités de « faire changer les choses ». Des conditions qui font parfois défaut au sein de la population des quartiers concernés.

Parmi ces dispositifs de participation citoyenne, il existe les comités de quartier, mais on constate que ceux-ci sont principalement investis par des habitants qui possèdent cette culture de réunions et un capital culturel suffisant pour s'adapter à la démarche mise en œuvre dans ces organisations. De ce fait, leur légitimité au niveau de la représentativité des habitants peut poser question dans des quartiers à relative homogénéité socio-économique. De plus, les comités de quartier tennodois ne semblent plus très actifs sur le territoire⁸³ et aucun n'est répertorié dans le quartier Nord, côté Saint-Josse. On nous a toutefois rapporté la création toute récente, à l'été

2021, d'un nouveau Comité d'habitants du quartier Nord, à partir d'une initiative d'un petit noyau d'habitants, bien décidés à réunir un maximum de personnes autour de projets mobilisateurs visant l'amélioration du quartier.

Et pourtant... Saint-Josse et Schaerbeek sont des communes qui ont vu, l'une comme l'autre, par le passé, émerger en leur sein des initiatives citoyennes qui ont porté leurs fruits.

« Si l'économie sociale est là, dans ce quartier, si aujourd'hui on a un parc (Rasquinnet), c'est aussi grâce à tous ses habitants. Et ça, ce n'est marqué nulle part, ce n'est dit nulle part. On coupe dans l'histoire et on ramène des nouvelles personnes qui vont venir travailler comme s'il n'y avait jamais rien eu. Je trouve ça dommage. Je trouve qu'il faut préserver l'historique d'un quartier et de ses habitants. » (une habitante du quartier Josaphat)

Un petit rappel historique du Comité de quartier Botanique, à Saint-Josse, et de la mobilisation autour du parc Rasquinnet à Schaerbeek s'impose donc. Pour en parler, nous avons souhaité laisser la parole à des habitants qui ont vécu personnellement ces deux événements.

« C'est l'histoire d'un comité de quartier, celui du quartier Botanique, que j'ai organisé, avec d'autres. Parce que tout le quartier était menacé de démolition, dans les années septante. J'étais travailleuse sociale dans une asbl, et on m'a demandé de travailler dans ce quartier – que je connaissais bien puisque c'était mon quartier – pour organiser un comité de défense des habitants, pour lutter contre le projet de démolition du promoteur immobilier. Donc, c'est ce que j'ai fait avec l'aide de personnes cibles dans le quartier. C'est une action qui a duré vingt ans ! On a mobilisé des gens, on a fait des réunions, au minimum une fois par mois, ou plus quand l'actualité le demandait. Et, finalement, on a obtenu la sauvegarde du quartier, mais aussi sa rénovation, avec le relogement des habitants. Pendant ces vingt ans, il y a eu plein d'actions différentes, des projets différents... pour arriver au résultat qu'on a obtenu. Et quand on a obtenu

83- Les comités de quartier répertoriés sur le site de la commune de Saint-Josse ont été contactés dans le cadre de ce diagnostic et plusieurs ont affirmé ne plus être en activité.

la rénovation, on a décidé d'arrêter le comité. » (une travailleuse sociale)

« Il y a tout le travail qu'on a fait au parc Rasquinet, à Schaerbeek. C'est un endroit qui a mobilisé les associations, les habitants, sur au moins trois décennies. Une histoire de trente ans. Et qui continue, jusqu'à présent, parce que le travail n'est pas encore fini. C'est un endroit qui était à l'abandon, une ancienne usine, qui était un chancre de tous les méfaits du quartier. Les jeunes se réunissaient le soir, là. Il y a eu une circulation de drogues, il y a eu des bagarres, il y a même eu des morts. Les habitants et les associations se sont mobilisés pour faire de cet endroit un endroit convivial. Ce qui est arrivé, après un long combat. On a vécu des moments très intéressants, très intenses, avec la mobilisation de beaucoup de monde... Il faut dire que dans ce quartier-là, il y a une densité d'associations, une densité d'acteurs sociaux qui se connaissent et qui ont l'habitude de travailler ensemble. Il y a eu des moments où on fêtait cette victoire d'un parc qui était un jardin pour tous les habitants. On a fait des événements, comme un camping sauvage, avec le centre culturel de Schaerbeek, où les associations étaient mobilisées. Et maintenant, de nouveau, il est en stand-by depuis presque trois ans, retour à la case départ. Ce qui fait de nouveau un retour vers des rassemblements de jeunes, des nuisances pour les habitants, etc. ». (un travailleur social d'une AMO)

« D'abord, il y a eu la mise en place d'un comité de quartier qui s'est appelé « Schaerbeek plage », parce qu'on voulait un quartier qui soit paisible, beau à vivre, etc. Et pourquoi on a formé ce comité de quartier ? D'abord parce qu'il y avait le parc Rasquinet, qui était un endroit rempli de débris et d'immondices, les enfants devaient jouer dans la rue, qui n'était pas très sécurisant pour les enfants du quartier. Mais il n'y avait pas que ça, il y avait aussi la montée de l'extrême-droite. Il y avait Nols comme bourgmestre à Schaerbeek et, donc, c'était un double combat. On avait la police qui arrivait à cheval dans les quartiers, qui tapait les jeunes, qui défonceait les

portes des habitants... C'était assez dramatique. Et donc, ce comité de quartier a fait bouger tout le quartier. Avec ces actions, nous avons commencé – enfin, moi-même, en tant que mère au foyer, j'ai commencé à militer dans ce quartier et à mobiliser les parents du quartier. Au final, on a eu des hommes et des femmes, toutes nationalités confondues, pour mener un même combat contre la droite et avoir un espace vert dans ce quartier. » (une habitante du quartier Josaphat)

Le comité de quartier schaarbeekois dont parle cette habitante a en effet eu le mérite de faire « bouger tout le quartier », il a œuvré avec plusieurs associations locales pour mener différents combats et actions qui ont permis un travail sur l'aménagement du quartier, sur la perception de l'immigration, sur la reconnaissance des droits des populations, en impliquant un grand nombre de citoyens, femmes et hommes, ainsi que différents collectifs.

À travers ces initiatives citoyennes, des rencontres entre des habitants et des associations ont pu voir le jour.

« Bouillon de Cultures, une petite association située à la rue de l'Olivier, vient se joindre à nous, en disant : « Vous êtes qui ? Vous faites quoi ? » On a dit : « On est un comité de quartier, des habitants qui se sont réunis ensemble – hommes, femmes, jeunes – pour défendre une meilleure qualité de vie dans ce quartier et obtenir un espace vert pour les habitants. Bouillon de culture nous a dit : « On a un lieu de réunion. Si vous voulez, vous pouvez venir chez nous. Quand on est arrivé chez eux, ils se sont liés à nous et on a formé une masse entre habitants et tissu associatif. » (une habitante du quartier Josaphat)

Bien que ce fût peut-être davantage le cas par le passé qu'aujourd'hui, on peut toutefois constater que, dans les quartiers populaires concernés par notre diagnostic, des mobilisations impliquant les habitants s'opèrent. Elles permettent de construire des analyses communes, de réunir au-delà des différences pour collectiviser les enjeux et obtenir des améliorations (à la fois physiques, à travers le bâti et les espaces

publics, et sociales à travers les échanges et la construction de formes de « grammaire commune ». Ces lieux, qui incluent les participants dans une dynamique plus large, induisent un passage de l'individuel au collectif, permettent une compréhension des problématiques sociales et visent des modifications substantielles des conditions de vie à travers une collectivisation, voire une politisation (au sens large du terme) des enjeux partagés.

Les rapports aux élus et représentants politiques

Dans les quartiers, les relations aux élus et aux pouvoirs politiques locaux demeurent complexes à comprendre. De manière générale, une certaine manière de « faire de la politique », dans laquelle le leadership et la proximité sont fortement valorisés, semble faire écho à celle des pays d'origine de certaines populations présentes sur le territoire.

« Le côté positif des élus, c'est la proximité, les permanences, l'accès facile. Mais il y a aussi un mélange d'autoritarisme, de contrôle. Et puis, à Saint-Josse, le vote communautaire est bien présent et ça, c'est dérangeant ». (une habitante du quartier Place Saint-Josse)

« Un groupe WhatsApp a été créé par le service des travaux pour l'entretien de notre immeuble, pour des problèmes techniques, pour des problèmes d'électricité. Via ce groupe, il est possible de contacter directement la commune et le travailleur communal passe directement chez la personne qui en fait la demande. C'est bien ! ». (une habitante du quartier Saint-Josse centre)

« Même si ça reste des exceptions au sein des représentants communaux, il y a certains échevins qui font une permanence. C'est une difficulté parfois pour eux aussi parce que c'est souvent lié à leur communauté, les gens pensant « tu es de ma communauté, donc tu dois m'aider ». Je sais que c'est aussi difficile pour l'échevin/e en question. Vous avez ceux qui luttent, qui résistent,

et puis il y a aussi de temps en temps des demandes individuelles, d'une faveur ou... Et parfois, c'est une demande tout à fait légitime, ce n'est pas une faveur, c'est juste orienter vers les services. » (la bourgmestre de Schaerbeek)

Nombre de personnes nous évoquent « la politique de village » à Saint-Josse : « pour réussir électoralement, il faut être proche des gens ». Les élus semblent très proches de la population : lorsqu'on est habitant ou membre d'une association et que l'on souhaite obtenir un rendez-vous avec un échevin ou une autre personne de l'administration, on peut prendre rendez-vous et venir à une de leurs permanences, ce qui n'est pas le cas dans toutes les autres communes. Il semble toutefois que cette accessibilité se soit quelque peu atténuée actuellement (en période de crise Covid, mais déjà auparavant) : il est toujours possible d'accéder à la commune mais la présence des stewards et des nouveaux dispositifs de sécurité aux entrées de la maison communale rend le système plus fonctionnel, peut-être plus efficace, mais aussi plus distant.

Cette « manière de faire de la politique », proche des gens et accessible, est souvent reliée, dans les témoignages, à l'héritage de l'ancien bourgmestre, Guy Cudell, qui était reconnu pour sa proximité et ses relations teintées de paternalisme avec la population.

« Emir Kir a un ascendant sur la communauté. Il y a une fierté d'avoir un bonhomme comme lui à ce niveau. Emir Kir suit ce qui était déjà du temps de Guy Cudell, notre regretté... Si la population fait appel et qu'il en a la possibilité, il est là, il n'a jamais quitté le terrain. Cudell, s'il marchait dans la rue, il n'avait besoin de personne pour lui tenir la main... Kir a très bien compris qu'il fallait être près des gens. » (un habitant du quartier Saint-Josse centre)

Le côté « relationnel » est resté important à Saint-Josse dans tous les domaines de la vie sociale et politique. Tout comme avec les institutions, ce rapport de proximité avec les représentants politiques peut également être considéré selon son

autre versant plutôt connoté négativement ; à savoir une certaine dépendance, basée sur des relations interpersonnelles davantage que sur des rapports entre groupes ou collectifs.

À Schaerbeek, toute demande émanant des habitants doit être portée collectivement, via les interpellations citoyennes⁸⁴ (il y aurait en moyenne une à deux interpellations par conseil communal) ; à Saint-Josse, même si ces interpellations citoyennes sont évidemment possibles et ont bien lieu, elles seraient peu fréquentes et les citoyens utiliseraient davantage la voie des rendez-vous individuels avec les élus pour faire part de leurs demandes. Des temps de rencontre sont en effet possibles et organisés à différents moments de la semaine dans la commune tennodoise, via les temps de permanences hebdomadaires.

Les responsables politiques tennodois semblent soigner cette proximité avec les habitants, ils sont très « visibles » sur le terrain. Des habitants nous confient s'adresser directement à telle ou telle personnalité politique dans la perspective de « régler » un problème personnel. Ce rapport de proximité favorisé par la petite taille de la commune rassure, réconforte les habitants. Ils se sentent écoutés, humainement considérés, reconnus dans leurs difficultés. Toutefois, s'adresser à un élu n'est souvent qu'une porte d'entrée, car le suivi de la situation passe ensuite aux mains des travailleurs des services communaux.

Cette proximité est accentuée par les stratégies de communication déployées par les représentants politiques. On remarque qu'à Saint-Josse, les autorités mettent un point d'honneur à communiquer avec les citoyens via divers canaux (numéro vert communal, affiches, pages Facebook, permanences, présences sur les marchés, séances du conseil communal consultables en ligne, etc.).

Ce rapport de proximité n'est pas sans poser d'écueils car il peut entraîner une certaine dépendance. « Les gens ont l'habitude qu'on fasse à leur place », ils peuvent se sentir découragés voire déçus par les démarches collectives, qui demandent du temps et de l'engagement et dont les résultats ne sont pas toujours au rendez-vous. Les associations qui ambitionnent de travailler sur l'autonomie des personnes, comme celles relevant de l'éducation permanente par exemple, ne se sentent pas toujours reconnues dans cette mission. Et elles remarquent que cette habitude de dépendance des habitants vis-à-vis des pouvoirs politiques ou des associations dessert le travail d'émancipation qu'elles tentent de développer.

Il semble toutefois important de pouvoir considérer à sa juste valeur tout le travail collectif et communautaire que le secteur associatif met en place sur le territoire. Les mesures sociales proposées par les communes sont tout à fait remarquables mais ne peuvent occulter l'importance de l'action des asbl déployée au cœur des quartiers. Dans cette perspective, des initiatives menées conjointement avec les pouvoirs publics resteraient à développer.

« Par rapport au parc Rasquinet, normalement, on m'a confirmé qu'au printemps, les travaux seraient terminés. Il y a toute une réflexion avec le travail interne au niveau de la commune qui va devoir s'élargir. Il faut d'abord qu'au niveau de la gestion de la commune, on soit bien d'accord sur qui fait quoi et sur qui est le porteur de la gestion de cette salle mais ça nous intéresse beaucoup de vous entendre (le secteur associatif) et qu'il y aura, à un moment donné, un contact vers vous et vers d'autres associations, parce que la meilleure chose est que ça puisse être co-construit et peut être pris en charge à un moment ou un autre par les associations ». (la bourgmestre de Schaerbeek)

84- La Nouvelle Loi Communale, via une ordonnance du 20/07/06, consacre un droit d'interpellation du Conseil Communal par les citoyens. L'interpellation doit émaner de personnes âgées de 16 ans au moins et domiciliées dans la commune. L'interpellation doit être signée par au moins 20 habitants faisant partie de la liste des électeurs et doit porter sur une question d'intérêt général.

Des expériences mitigées

Des **consultations citoyennes** sont régulièrement organisées dans les communes, notamment dans le cadre des Contrats de quartier, mais il semble qu'elles soient, de manière générale, assez peu investies par les habitants, du moins par un panel suffisamment représentatif de l'ensemble des habitants. Est-ce parce que ceux-ci n'ont pas l'habitude qu'on les sollicite ou est-ce davantage à relier avec de mauvaises expériences passées ? Les citoyens éprouvent-ils une crainte de se confronter aux politiques ou n'en perçoivent-ils tout simplement pas la nécessité ou l'utilité de le faire ? Sans doute un peu de tout cela... Quoiqu'il en soit, le travail en collectif permettrait de contourner les écueils liés aux craintes de revendiquer individuellement, comme d'être « mal vu », de subir un préjudice personnel, etc. Dans ce travail collectif, le rôle des associations est évidemment capital.

« Pour le parc Saint-François, plusieurs habitants ont signalé que le parc était en mauvais état. La commune demande au bureau d'étude de faire une consultation citoyenne qui serait soutenue par le DSQ. Concrètement, 2 à 3 consultations ont eu lieu. L'avant-projet a tenu compte des demandes des habitants, mais la commune avait quand même ses idées. Il ne fut pas facile de mobiliser les gens malgré le rôle que les associations ont joué pour les mobiliser » (une travailleuse sociale)

La commune met à disposition des « outils » tels les **budgets participatifs** qui permettent aux habitants de proposer et réaliser des actions dans leur quartier. Toutefois, au vu de la complexité de certaines tâches exigées par ce type de dispositif, telle que la gestion du budget, on constate qu'un accompagnement professionnel est souvent nécessaire et que les risques de découragement sont toujours présents. Ce processus répond à une logique d'appel à projet avec des obligations administratives à plus ou moins longs termes, relativement lourdes à porter pour des habitants. De plus, les budgets sont généralement peu significatifs, ce qui serait susceptible de constituer un frein pour les habitants, ne permettant pas de toucher des enjeux importants.

Les **contrats de quartier** constituent un autre levier pour la mobilisation citoyenne mais les diverses réunions ne sont pas toujours adaptées à tout public et autour de la table se trouvent majoritairement des professionnels, des représentants d'associations. Souvent, le projet est déjà bien esquissé en amont, au niveau régional, avant que le processus n'implique concrètement les habitants.

Depuis 2018, le Collège des Bourgmestre et Échevins de Saint-Josse a organisé une trentaine de « **Rencontres citoyennes** », dont la participation oscille entre 30 et 150 personnes, au départ des différents quartiers de la commune. Les habitants présents étaient invités à échanger autour de projets urbanistiques, d'initiatives et de services relatifs au territoire communal ou aux quartiers. Les habitants étaient également invités à s'exprimer autour de ce qui crée des insatisfactions au quotidien et de ce qui pourrait améliorer le mieux-être dans les quartiers. Par exemple, au cours de la rencontre citoyenne du quartier de la rue Potagère, toute une série de sujets ont été évoqués, comme la réouverture de la piscine et sa gratuité pour les enfants des écoles et du quartier, la mise en place d'une prime à la rénovation, l'ouverture de la crèche Les Comètes rue Linné et le souhait d'en ouvrir encore d'autres sur le territoire, la réduction de la taille des classes au niveau de l'enseignement, les chèques sport, la diminution des chiffres du chômage, la suppression de taxes pour les commerçants, etc.



Ces rencontres, au-delà de la thématique spécifiquement abordée, permettent également de présenter les services mis à disposition par la commune.

Citons encore, à Saint-Josse, la création il y a deux ans d'un échevinat de la Participation citoyenne et la désignation d'un fonctionnaire en charge de cette matière. Chaque année, la « journée 1210 » qui se tient le 12 octobre célèbre un « Citoyen tennodois » mais est également l'occasion d'accueillir les nouveaux habitants, via une séance de rencontre et d'information avec l'administration, afin de favoriser les interactions futures et une installation harmonieuse sur le territoire.

UN SENTIMENT DE RELÉGATION

Bruxelles est une ville fragmentée et polarisée socialement. On observe des "sous-homogénéisations" progressive des zones urbaines au niveau socio-économique et au niveau de l'origine des habitants⁸⁵. Dans plusieurs quartiers populaires couverts par le diagnostic, on constate une concentration de populations précarisées. Comme nous l'avons déjà évoqué, pour les migrations plus anciennes, l'ascension sociale et scolaire attendue ne s'est pas toujours produite, elles connurent même parfois une certaine régression socioéconomique. Pour les habitants, la question de l'accès aux services et biens de consommation se pose également : avec « les pieds dans une précarité économique », les habitants se projettent, comme tous les autres citoyens vivant en Belgique, vers des modes de consommation « de la classe moyenne » (P. Jamouille, « La débrouille des familles », 2009).

« Il faut changer le système et nous donner une chance, à nous aussi ! Nous aussi, on veut une voiture, une maison... on n'est pas aidés pour le travail, il faut nous aider pour le travail ! » (un commerçant du quartier Saint-Josse centre)

« Par rapport à des demandes de permis ou de papiers, on constate que si les personnes n'obtiennent pas ce qu'elles veulent, c'est parce que nous sommes « méchants ou racistes ». C'est très compliqué. Je le ressens en tant que bourgmestre et les échevins encore plus, parce qu'on représente le pouvoir. Puisque l'on a le pouvoir, nous pouvons tout. Et si on ne le fait pas, c'est parce que nous ne le voulons pas. Je caricature un peu... La notion d'équité est importante, ... « si je vous donne ça, je devrais le faire pour tout le monde...ou si je vous donne ça c'est au détriment de... ». Il est clair que dans les quartiers sur lesquels vous travaillez, c'est particulièrement très présent ! Plus que dans d'autres. » (la bourgmestre de Schaerbeek)

Nos sociétés universalistes tiennent des discours qui promeuvent explicitement l'égalité des chances, la mixité, les mélanges. Les politiques sociales reposent également sur ces principes. Or, dans le vécu des habitants, dans la vie réelle, dans l'implicite, les citoyens peuvent se percevoir comme "séparés" des autres, avec des chances inégales. Dans ces quartiers, des vécus d'indignité, d'exclusion ou de discriminations scolaires, des problèmes de logements, d'accès à un emploi et un environnement sécurisés sont bien présents. Quand on cherche un boulot, un logement, dire son nom, son quartier, sa commune serait vécu comme un risque de subir de la discrimination.

L'accueil en Belgique des populations étrangères a également été mis en débat à travers la question de la dévalorisation, de la déclassification ou de la « dégringolade sociale ». Ce qui est alors interrogé, ce sont les conditions d'accueil en Belgique, la difficulté d'obtenir des équivalences de diplômes, les nombreuses situations de disqualification des personnes et familles d'origine étrangère qui peuvent entraîner la désaffiliation.

« Parfois, je me sens en relégation, parfois pas. Cela dépend de mon humeur. Même dans la communauté, je me sens reléguée car je suis une mère célibataire sans travail. » (une habitante du quartier Chaussée de Haecht-Josaphat)

Au cours de notre diagnostic, nous avons entendu des témoignages évoquant un certain sentiment de relégation, comme si les habitants ne se sentaient pas vraiment des citoyens à part entière, mais plutôt des « citoyens de seconde zone » vivant dans une commune « de seconde zone » ...

« Nous, on a les vieux bus ! » (une habitante du quartier Saint-Josse centre)

« On voit les politiciens avant les élections et puis plus rien après. Les locataires des logements sociaux, maintenant on est aux oubliettes. » (une habitante du quartier place Saint-Josse)

« Pourquoi est-ce que les responsables politiques de Saint-Josse n'ont pas inscrit leurs enfants dans les écoles de la commune⁸⁶ ? Qu'est-ce que ça nous dit, ça ? Que nos écoles ne sont pas assez bonnes pour leurs enfants ? Pour nous, oui, mais pas pour leurs enfants ? » (un habitant du quartier Nord Botanique)

« Saint-Josse, commune la plus petite, la plus pauvre, on dirait qu'elle n'a pas de poids ! On n'écoute pas les gens de Saint-Josse. Les communes pauvres, ils ne s'en occupent pas ! » (une habitante du quartier Nord Botanique)

Des études montrent que plus le groupe "ethnique" et son territoire sont disqualifiés, plus la tentation est forte de retourner le stigmate et de s'autodéfinir à partir d'eux.

« Beaucoup de personnes n'ont pas de « mobilité » ! Ils se disent que les beaux endroits, la culture, ce n'est pas pour eux ! Beaucoup n'ont jamais été dans le parc du Botanique, par exemple. » (un travailleur social d'une AMO)

« Plus les territoires sont fermés, plus ils confinent les habitants. Des microgroupes se dressent « les uns contre les autres, se

jalousent, rivalisent et veulent obtenir par la force respect et pouvoir », nous dit l'anthropologue Pascale Jamoulle dans son ouvrage « Adolescences en exil », en 2011. Les personnes d'origine étrangère auraient l'impression qu'en Belgique, il faut se regrouper en communauté pour oser espérer se faire entendre...

« Moi, j'ai le sentiment que mon quartier est profondément relégué, que la commune et les autorités ne prennent pas en charge ce quartier, qui est habité principalement par des personnes issues de l'immigration. » (une habitante du quartier Nord Botanique)

« Avant les élections, c'est quelque chose qui m'a frappée. Comme ils voient ce que fait l'autre communauté dominante à Schaerbeek, ils commencent à le faire de la même manière, en disant « et moi ? et ma communauté ? Vous ne faites rien. Et eux, obtiennent ça ». [...] Ici, il y a des demandes qui sont exprimées de plus en plus de manière communautaire alors que les droits sont les mêmes pour tout le monde. Pour moi, c'est vraiment un des grands dangers. » (la bourgmestre de Schaerbeek)

Des habitants mentionnent toutefois des moments, des événements où ce sentiment de relégation a pu être dépassé et où ils se sont sentis écoutés et pris en compte.

« Comme habitante, il y a des moments où je me sens en relégation, d'autres moments pas. Il y a eu les rencontres citoyennes mais c'était un cycle une seule fois, il faudrait les développer de manière régulière. C'est important de donner du temps à tout le monde, de s'écouter ! » (une habitante du quartier Nord Brabant-Aerschot).

86- Nous n'avons pas eu confirmation de cette affirmation, mais il nous a semblé que le simple fait qu'elle soit émise par des habitants valait la peine d'être relevé, notamment pour ce qu'elle exprimait au niveau du sentiment de relégation.

DES ESPACES DE SOLIDARITÉS INFORMELLES

Il existe toutefois, au sein du territoire, des espaces d'accueil qui jouent un rôle essentiel tant dans la mise en acte des solidarités que dans la participation citoyenne. Des espaces informels qui se fondent en-dehors de l'associatif ou du politique.

« Je trouve que c'est un quartier, le quartier Nord, où, de ce que j'entends de son histoire, il y a toujours eu beaucoup de solidarités, d'initiatives citoyennes, de mobilisations, ... Ça m'a particulièrement marquée en période covid. » (une travailleuse sociale d'une AMO)

Des femmes mobilisant leurs fonds propres pour mener des actions de solidarité nous racontent leur volonté de s'intégrer pleinement à la société d'accueil. Elles nous disent leurs énergies déployées à s'impliquer au quotidien dans des actions visant à favoriser un projet de société multiculturelle.

« Nous au début, on a voulu se mélanger, mais on n'a pas reconnu notre envie d'être entendues. On ne nous a pas laissé de place, on a alors commencé à faire les choses de notre côté. » (une habitante du quartier Saint-Josse centre)

Toutefois, elles déplorent le manque de soutien de leurs actions solidaires et émancipatrices par les représentants politiques. L'absence de soutien ou de réponse de la part des élus à des demandes concrètes engendrerait ou accentuerait, sans doute à leur insu, un manque de confiance des habitants envers les pouvoirs locaux.

Nombre de ces initiatives informelles incluant du maillage social restent méconnues et mériteraient d'être élargies bien au-delà des communautés. Elles sont des réponses sociétales qui mobilisent des formes de participations citoyennes, souvent plus collectives et mobilisatrices que les offres proposées dans le secteur associatif, mais en tous cas parfaitement complémentaires à celles-ci.

REPENSER LE SOCIAL AU TRAVERS DE LOGIQUES MIXTES

Ces expériences modérément concluantes que nous évoquons plus haut autorisent à s'interroger sur les intentions et les résultats concernant les consultations citoyennes mais ne doivent pas faire oublier que la question de la participation des habitants est centrale, en particulier dans des quartiers populaires qui sont au centre des politiques de revitalisation urbaine. Les dispositifs participatifs, même s'ils ont pour toile de fond une injonction politique, peuvent avoir un impact positif sur la vie des habitants. Comment dès lors faire en sorte d'impliquer les habitants les plus « éloignés » pour coller au mieux aux réalités d'un quartier, pour en être le plus représentatif ?

La clé se trouve sans doute auprès des associations. Celles-ci effectuent un travail de médiation, de traduction des enjeux, elles disposent des outils théoriques et méthodologiques pour mener à bien cette mobilisation (le travail d'éducation permanente et communautaire repose d'ailleurs sur ces principes). Elles se doivent de veiller à ce que la consultation se fasse de manière la plus démocratique et inclusive possible, elles rendent visibles les mécanismes servant à formuler des demandes au politique. Dans cette perspective d'éducation permanente, la présence des associations revêt une dimension cruciale dans les quartiers.

Si des dispositifs collectifs permettent à chacun de s'impliquer durablement, il est parfois difficile d'articuler les logiques et les temporalités des uns et des autres. Un des problèmes qui peut surgir dans ces dispositifs articulant des

logiques mixtes, est celui de la **légitimité** : celui-ci se traduit, par exemple, lorsque des habitants en viennent à questionner la légitimité des professionnels participant au collectif, arguant qu'ils ne connaissent pas suffisamment le quartier, qu'ils n'y viennent que le jour alors qu'il s'y passe beaucoup de choses la nuit. Certaines réunions qui rassemblent professionnels et habitants peuvent vivre ces tensions de manière plus ou moins forte. Et l'existence de ces tensions, lorsqu'elles ne peuvent être aplanies, peut entraver l'action collective. Des tensions peuvent aussi se manifester entre associations qui, bien que complémentaires, peuvent nourrir des relations concurrentielles.

« On parle de cohésion sociale, etc. Mais ces dispositifs participatifs sont souvent le fait d'institutions et de professionnels, qui, parfois, n'ont rien à voir avec le quartier, mais qui doivent quand même mobiliser des habitants sur les enjeux qui les concernent essentiellement. Comment faire en sorte qu'on les considère davantage comme des experts de leur quartier, qu'on les responsabilise et valorise leur expérience dans la résolution des problématiques qui concernent le quartier ? C'est un peu cette question de la tension habitants-professionnels. Comment faire en sorte qu'on aille au-delà de cette tension, pour amener peut-être plus de responsabilité dans les rôles ? » (une travailleuse sociale)

Les conditions du succès ... dans un contexte qui a évolué

Les associations nées du militantisme des années 60 et 70 sont maintenant, pour la plupart, reconnues et financées par les pouvoirs publics. Cette reconnaissance a sans doute contribué à un affaiblissement du militantisme et de la dimension conflictuelle dont elles étaient porteuses. La professionnalisation, si elle a permis une reconnaissance, la mise à disposition de moyens techniques, financiers et humains, a entraîné des nécessités de gestion qui ont pu contribuer à une perte de la dimension militante du projet. De plus, ces associations tentent de réaliser les missions

pour lesquelles elles sont financées, dans un contexte d'accroissement constant des demandes (et des files d'attente) et de l'urgence des situations individuelles. Pour d'aucuns, on assiste massivement à une gestion de plus en plus individuelle des problèmes sociaux et la lecture collective des phénomènes sociaux (à la fois dans leur explication et dans leur traitement) s'estomperait progressivement.

Lors des séances d'analyse en groupe selon la méthode MAG (voir chapitre sur la méthodologie), nous avons cherché à comprendre les éléments contextuels qui ont contribué à la réussite d'expériences citoyennes par le passé à Saint-Josse ou à Schaerbeek. Nous nous sommes ainsi référés aux théories du changement social. Selon celles-ci, l'émergence d'un collectif répondrait à la présence simultanée de différents facteurs, tels que l'existence d'un « ennemi commun identifié » et d'une situation jugée insatisfaisante sur les plans individuel et collectif.

« C'est vrai que quand on milite pour une cause qui concerne tout le monde, c'est beaucoup plus facile. Nous, on avait l'extrême-droite, on avait ce parc Rasquinet, on avait un quartier délabré. Donc, on avait des raisons de se mobiliser, ce n'étaient pas des sujets qui me concernaient juste moi-même. C'était collectif. » (une habitante du quartier Chaussée de Haecht-Josaphat)

L'action part de besoins identifiés et ressentis sur le terrain par la population. Ainsi, les conditions de vie insatisfaisantes mais aussi la représentation des différents protagonistes (jeune, femme, étranger, habitant, etc.) sont autant de facteurs d'intérêt pour l'action.

Une autre condition du succès résiderait dans le regroupement de personnes qui se réunissent sur base d'intérêts communs et partagés. Ces intérêts identifiés seraient travaillés collectivement pour construire une « grammaire commune » ou une vision partagée de la situation, des problèmes qui se posent et des réponses à y apporter. Il y aurait ainsi un échange d'informations et la création de formes argumentaires élaborées conjointement.

Force est de constater que les lieux rassembleurs à partir desquels peuvent émerger ces visions et actions collectives sont à la fois moins nombreux et moins mobilisateurs qu'auparavant. Pour certains, les nombreux « îlots porteurs de sens » restent quelque peu déconnectés les uns des autres et il manquerait de réels « socles de base » à partir desquels des actions collectives pourraient se développer. Assisterait-on au passage d'une culture du rassemblement et de la contestation à une culture de la connectivité et du travail en réseau ?

Les théories du changement social ont également mis en évidence un autre facteur facilitant l'émergence d'un collectif : celui du rapport conflictuel entre le collectif et l'« ennemi identifié ». Dans ce cas, le collectif est envisagé comme un collectif militant, de lutte contre des acteurs identifiés considérés comme responsables de la situation insatisfaisante et avec lesquels il faut « se battre » pour faire valoir une lecture alternative de la situation et pour obtenir les changements attendus ou souhaités. Le caractère non satisfaisant voire frustrant de la situation implique la nécessité de voir la situation changer et évoluer. Une des conditions du succès est donc la volonté partagée de faire changer les choses. L'implication et la mobilisation des citoyens nécessiteraient aussi des dispositifs spécifiques qui permettrait d'aller les chercher là où ils sont, pour « les faire sortir du privé » et les mener vers l'espace public. Il s'agit de mettre en place des espaces de traduction des vécus et expériences intimes en expériences, enjeux, représentations, grammaires, ... collectifs.

« Un jour, j'étais chez moi et une assistante sociale frappe à la porte pour m'inviter à une réunion d'un projet de cohésion sociale. Chose que je n'avais jamais entendue dans le quartier ou à St-Josse. Donc, ça a été le début, il y a deux ans, de ma découverte de ce projet. Et j'ai participé à la première réunion de ce comité. J'ai pu entendre des habitants de l'immeuble où j'habite que je n'avais jamais rencontrés. On a pu discuter, aussi bien de récits personnels, que de problématiques sociales du quartier, ou même du pays. On allait vraiment loin.

À cette réunion, justement, il y avait des personnes qui vivaient de manière isolée. Je pense même que tous les habitants présents étaient des personnes isolées. Il y avait deux messieurs et trois habitantes, le reste, c'étaient des travailleurs. Je trouve que c'était un moment qui illustre bien les bonnes opportunités d'émancipation et de rencontre à St-Josse ». (une habitante du quartier place Saint-Josse)

Le collectif procéderait ainsi par étapes, en passant progressivement du vécu personnel vers l'espace public. Ce travail de passage « de l'intime au politique » peut se comprendre comme un processus de décentration où peut se jouer, dans des formes d'entre-deux qui nécessitent la construction de relations de confiance, l'intermédiation entre deux mondes ou deux réalités distinctes (privée et publique) que le processus permet d'articuler.

Le passage de l'expérience intime à la parole politique n'est donc pas nécessairement facile. Pour pouvoir l'opérer, et en particulier avec les publics les plus éloignés de la chose publique, il est nécessaire de trouver des « trucs », des « astuces », des « ficelles », des sas, ... La possibilité d'une mixité de classe, de genre ou d'appartenance culturelle s'inscrit dans un processus qui nécessite de la prudence, des balises, des espaces sécurisés, des méthodes, ... Ces espaces transitionnels peuvent permettre de lever les freins à l'émancipation et à la participation.

« Au début, on avait difficile à faire venir les femmes, parce que, pour elles, c'était comme un café. Les femmes ont dit : «Nos maris, nos voisins... vont nous voir dans le café. Nous, on n'a pas l'habitude. Quand c'était dans les maisons, ça va, mais là ce n'est pas possible, c'est un lieu public ». Alors, j'ai eu l'idée de mettre des rideaux sur la moitié de la vitre. Avec ces rideaux, les femmes sont venues. Elles ont commencé à faire des réunions, à militer, à revendiquer. Puis j'ai dit : «Ça va, vous vous sentez bien, ici ?» Elles ont dit : «Oui, oui.» Je disais : «Vous n'avez pas peur qu'on vous voie ? Elles ont répondu : «Non, non. J'ai demandé : « on peut enlever le rideau, maintenant ?

– Oui, oui, on enlève le rideau.» Et voilà. Pour franchir le pas, il fallait que je trouve quelque chose qui les protège au début, et une fois qu'elles se sont bien installées et qu'elles savaient pourquoi elles étaient là, on a pu enlever le rideau. » (une intervenante sociale du quartier Chaussée de Haecht-Josaphat)

En termes d'émancipation, ces « laboratoires collectifs et militants » ont permis la mise au travail des rapports de genre dans un contexte où la place de la femme était surtout à la maison. En permettant d'abord aux femmes de se réunir dans des lieux privés, le « rideau » a pu progressivement tomber en permettant aux femmes de construire une parole publique. Il a ainsi permis aux femmes de rompre leur isolement, de sortir de chez elles.

Permettant à chacun (et en particulier aux femmes et aux jeunes) de participer, ils ont permis à de nombreux habitants de se voir reconnaître autrement que par le stigmate dont étaient souvent l'objet, celui d'étrangers ou d'immigrés. Ils ont permis à de nombreuses personnes qui se sentaient dévalorisées de se voir valorisées et reconnues, à des citoyens d'aller vers les autres, de sortir des dynamiques de rejet, de s'inscrire dans une démarche collective, de rompre l'isolement pour s'inscrire dans le lien social, à des jeunes de sortir de leur quartier et de développer des activités, ... À partir d'une situation insupportable et aliénante, le collectif permet l'émancipation collective et individuelle en associant lutte, militantisme, participation, inclusion, reconnaissance, valorisation, inscription dans le lien social, collectivisation des enjeux, ...

Force est de constater que ce type d'initiatives collectives est plus difficile ou prend d'autres formes aujourd'hui. Pour d'aucuns, le contexte et la parole politique sont « plus édulcorés » mais les problèmes sont loin d'avoir disparu. Les inégalités ne cessent de se creuser, l'accès aux droits fondamentaux est de plus en plus difficile pour une part grandissante de citoyens, la cohésion sociale ne s'est pas améliorée, ... Des formes de consensualisme « mou » prendraient la place des formes conflictuelles, que ce soit dans les discours ou dans les pratiques.

Dans le contexte actuel, il est également plus difficile de détecter un « ennemi commun ». En effet, dans notre société complexe et mondialisée, aux niveaux de pouvoirs et institutions multiples, les responsabilités des uns et des autres sont à la fois intriquées et diluées. Aujourd'hui, à Saint-Josse, sont pointés par les professionnels et les habitants, comme éléments de contexte problématiques, entre autres, l'accès au logement, à l'emploi et à la culture.

« C'est nous qui n'arrivons plus à nommer l'ennemi. L'ennemi, il est toujours là. Je veux dire, la scolarité est toujours défectueuse, l'emploi est toujours manquant. Il y a une séparation des classes, la classe moyenne diminue de plus en plus. Donc, pour moi, les choses ne sont pas nommées. » (un travailleur social d'une AMO)

Pour conclure, les témoignages des habitants, autant que ceux des professionnels, font état d'un besoin de lieux dédiés à la rencontre, à l'échange entre habitants, entre professionnels et habitants. L'enjeu de la possibilité d'une émancipation davantage pensée collectivement et partagée requiert donc la participation des professionnels ET des habitants ainsi que l'existence de dispositifs de rencontre et d'élaboration communs. Dans plusieurs lieux de réunion, il peut être difficile de mobiliser les habitants pour traiter de questions qui vont au-delà de leurs problèmes individuels ou personnels. L'existence, dans les quartiers, d'une multiplicité de cultures, de générations, d'associations, ... nécessite des lieux pour se comprendre, pour se décentrer, pour construire des compréhensions collectives de ce qui fait problème.





RAPPORT AUX AUTRES

THÉMATIQUE 4

Dans ce chapitre, nous allons tenter de comprendre les rapports entre les habitants et plus explicitement les regards que les uns portent sur les autres. Nous interrogerons les appartenances communautaires, les identités, les dynamiques interculturelles, le contrôle social et la liberté individuelle, la mixité sociale. Enfin, nous aborderons la question du genre dans les rapports sociaux.

LE DÉFI DE L'INTERCULTURALITÉ

Saint-Josse est une des communes bruxelloises où la diversité culturelle est la plus marquée dans la mesure où le territoire comptabilise un nombre très élevé de nationalités (153 nationalités et 60 langues parlées). Elle se caractérise en outre, on l'a vu, par son exigüité territoriale. Ces deux particularités en font une commune tout à fait singulière : ici plus qu'ailleurs, « les gens vivent les uns à côté des autres ». La cohésion sociale représente un réel défi pour les acteurs locaux et, plus généralement, pour l'ensemble des citoyens.

Certains habitants des quartiers sur lesquels se concentre notre diagnostic considèrent qu'il fait bon vivre dans leur petite commune qui est même, selon eux, "l'incarnation de la mixité". Des habitants nous relatent leur fierté d'appartenir à un territoire où toutes ces cultures se mélangent, signe d'une grande richesse.

« C'est le Bronx, c'est pour ça que j'habite ici, c'est l'avenir. Il y a les Grecs, les Turcs, les Marocains, les Africains, les Bulgares, les gitans (...). Le quartier est beaucoup plus multiculturel, c'est mieux qu'avant. » (un habitant du quartier Nord Brabant-Aerschot)

« Y'a une certaine fierté d'habiter ici. À Saint-Josse, il y a peu d'agressions, de vols, il y en a mais moins que dans d'autres communes. C'est une commune où la vie fraternelle entre les gens me semble très réelle. Les gens qui y vivent s'y sentent assez bien ». (une habitante du quartier Haut de Saint-Josse).

« On a eu un bourgmestre, Guy Cudell, qui a véritablement créé une mentalité, une identité à Saint-Josse, basée sur la solidarité entre les gens, un esprit de

village. Il était présent partout, il a ouvert la commune, il était présent pour tout le monde. Au moment où Schaarbeek avait une politique "raciste" (référence à Roger Nols, bourgmestre schaarbeekois dans les années 70 et 80), Cudell était, au contraire, extrêmement ouvert et accueillant avec les populations étrangères. » (une habitante du quartier Haut de Saint-Josse)

Sur le territoire, des initiatives naissent à partir du besoin de comprendre l'autre, d'interagir avec lui. Des commerçants belges ont appris le turc pour pouvoir communiquer avec la population du quartier. Un autre commerçant a appris le roumain pour s'adapter aux nouveaux migrants. Des associations organisent par exemple des voyages à bas prix en Turquie, à destination de groupes mixtes (Belges et non-Belges), afin d'aller à la rencontre de la culture de l'autre.

Pour d'autres en revanche, la multiculturalité est plutôt perçue comme un objectif à atteindre : selon eux, il existe un réel besoin de travailler à la création d'une « grammaire commune » entre les habitants des quartiers.

« J'aimerais bien voir un mot qu'on entend à la TV, dans les médias, le mot VIVRE ENSEMBLE ! J'aimerais bien que ce mot-là soit réalisé à Saint-Josse. » (une habitante du quartier Nord Botanique)

« J'ai des voisins marocains, ils sont charmants. Mais c'est vrai qu'on ne s'est jamais invités comme tu inviterais tes amis. Ma fille, quand elle était petite, n'avait pas beaucoup d'amis d'origines différentes. On restait fort entre nous aussi. » (une habitante du quartier Haut de Saint-Josse)

« Les personnes qui travaillent aux Communautés Européennes ne viennent pas à Saint-Josse, ne se mélangent pas, ils vont en face, place de la Liberté. Saint-Josse n'offre pas vraiment de lieux (cafés, restaurants, ...) pour accueillir d'autres populations. » (une habitante du quartier Place Saint-Josse)

« Pour certains Schaerbeekoïses et pour les élus, cela reste un quartier (le quartier Nord) qui concentre des difficultés, dont certaines sont liées à une forte densité et donc à des difficultés de vivre ensemble. » (la bourgmestre de Schaerbeek)

Sous bien des aspects, la vie des quartiers semble soumise aux paradoxes d'une individualisation croissante sur fond d'un certain vivre ensemble. De nombreux habitants nous témoignent des évolutions dans les rapports à l'autre, au respect entre voisins par exemple. Ils nous expriment une certaine nostalgie d'une époque qu'ils disent révolue et pointent l'individualisme ambiant comme source d'un déclin de la solidarité. Plusieurs dénoncent aussi les phénomènes de gentrification mal pensés où certaines zones du quartier voient émerger des logements protégés et « emmurés »⁸⁷.

« Depuis que je suis en Europe, j'ai perdu en humanité. » (un gardien de parc)

« J'habite à Saint-Josse depuis 20 ans, rue Verte, dans les logements sociaux et c'est « chacun chez soi ». Une voisine est morte seule, c'est l'odeur qui a alerté. Les enfants ne disent pas bonjour dans l'ascenseur. Les gens sont devenus froids, individualistes. Avant, on donnait le bisou ou la main à nos voisins. » (une habitante du quartier Nord Botanique)

« Actuellement, vivre à Saint-Josse, ce n'est pas facile. L'agressivité monte, il faut la jouer diplomate, façon « grand-père ». Les gens manquent de contacts,



ne se connaissent pas. La situation empire. Il y a besoin d'intermédiaires en urgence. Il faut faire du porte-à-porte, aller chercher les gens car quand on les invite, ils ne viennent pas. Il faut insister. » (un habitant du quartier Nord Botanique)

L'isolement de certaines personnes, en particulier les personnes du troisième âge, est un phénomène souvent rapporté. Celles-ci ont bien souvent vécu une perte rapide de liens. Les lieux pour se rencontrer manquent ou ne sont pas connus.

« Avant, il y avait plus un esprit village, on « toquait » les uns chez les autres et on y passait l'après-midi. Maintenant, on ne voit ses voisins que lorsqu'il y a une fête, c'est dommage. » (un habitant du quartier Saint-Josse centre)

« Il me vient tout d'un coup une agressivité contre tous ces étrangers, immigrés, même s'ils n'en peuvent rien, par rapport au calme que j'ai connu il y a 30 ans. Ce que j'ai, c'est peur. Quand on voit tous ces jeunes qui sautent du bus quand il y a un contrôle... » (un habitant du quartier Chaussée de Haecht et Josaphat)

Certains témoignages pointent les « nouvelles migrations » comme étant à l'origine d'un délitement du lien social au sein de certains quartiers, tel que le quartier Nord dont la fréquentation et l'habitat évoluent au gré des contextes mi-

87- Comme cela semble le cas pour l'immeuble rénové de l'îlot situé rue Botanique/ rue verte, à Saint-Josse.

gratoires. Ces quartiers connaissent des problématiques de cohabitation entre habitants aux origines multiples et entre « anciens migrants » et « nouveaux migrants ». La situation s'est en effet complexifiée avec une arrivée importante de nouveaux migrants issus d'origines et de cultures diverses. Il est particulièrement complexe, pour les habitants et les acteurs de terrain, mais aussi pour les pouvoirs communaux, de permettre une cohabitation harmonieuse et de s'adapter de façon continue aux mouvements et aux dynamiques migratoires. Les dispositifs permettant d'assurer la cohabitation et l'accueil des nouveaux migrants semblent insuffisants.

« On était quelques Marocains, il y avait beaucoup de Belges et d'Italiens rue Verte, on était main dans la main. Et puis, il y a eu des changements dans la migration, il y a eu d'autres mentalités, moins solidaires. » (une habitante du quartier Nord Botanique)

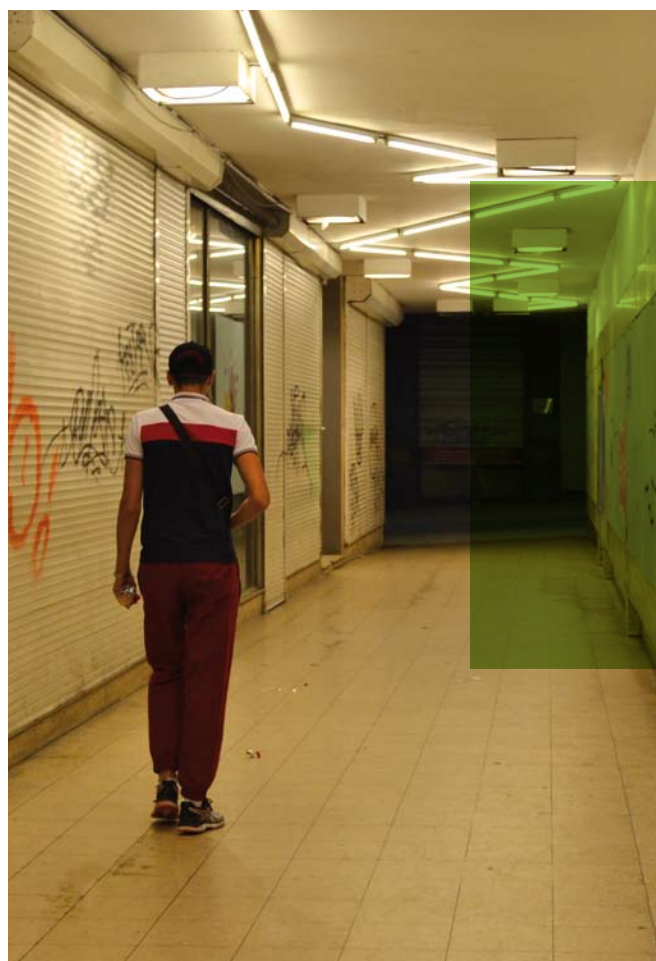
« Ces quartiers, surtout les plus proches de la rue de Brabant, autour de la place Liedts, sont des quartiers où il y a un énorme turn-over. C'est surtout pour ces habitants-là qu'il y a des difficultés liées au vivre-ensemble. Les familles de culture belgo-marocaine, belgo-turque, ... sont installées, sont propriétaires, ont des enfants. Ce qui n'est pas le cas des populations plus mouvantes. » (la bourgmestre de Schaerbeek)

Les difficultés de la vie au quotidien et l'impossibilité d'ascension sociale des classes les plus défavorisées se traduisent souvent, chez les personnes issues de ces classes, par des ressentis négatifs vis-à-vis des nouveaux arrivants. Les habitants issus des migrations antérieures n'ont pas connu la prospérité économique qu'ils avaient sans doute espérée en s'installant en Belgique. Pour ceux qui « galèrent », il est difficile de concevoir « d'accueillir un peu plus de misère ». Dans certains quartiers, on n'échappe pas à ce réflexe de mise en concurrence entre les populations. Le sentiment de relégation est palpable et s'exprime parfois de manière très amère.

« On fait rentrer beaucoup de gens et on laisse les autres se débrouiller. » (un habitant du quartier Nord Botanique)

« Ça se dégrade de plus en plus, il y a des gens qui mentent, l'ouverture à d'autres pays a rendu la vie plus dure pour nous ! » (une habitante du quartier Nord Botanique)

« Les Syriens qui sont venus récemment, ça a bouleversé un peu Saint-Josse. J'ai entendu certaines plaintes : des gens qui avaient fait une demande de logement social, mais quand les Syriens sont venus, ils étaient un peu prioritaires par rapport à eux. Et ça provoque des conflits au niveau des sentiments chez certains... Sinon, c'est une richesse. » (un responsable d'un lieu de culte)



PERCEVOIR L'AUTRE À TRAVERS « SA COMMUNAUTÉ »

Favorisée notamment par son positionnement géographique central, sa proximité avec une gare et la relative accessibilité financière de son habitat, Saint-Josse se présente en effet comme une commune d'accueil : des gens de tous horizons y arrivent et, parfois, s'y installent durablement.

Phénomène logique lorsque l'on migre dans un pays que l'on ne connaît pas et que l'on se retrouve dans les quartiers de la commune : la tendance à se regrouper et se lier préférentiellement avec des personnes issues du même pays d'origine, qui partagent une même culture, une même langue, ... « Qui se ressemble s'assemble », dit le dicton.

« Les Syriens ne vont pas aller chez les Marocains. C'est plus ethnique que religieux. C'est une question de langue [...] C'est le fait d'aller vers celui qui te ressemble le plus. Le plus ressemblant, plus proche de soi, l'effet miroir, celui qui a vécu la même chose. Ce qui ne veut pas dire qu'ils ne se côtoient pas entre eux. » (un habitant du quartier Place Saint-Josse)

À Saint-Josse, on peut percevoir l'existence de différents groupes « ethniques »⁸⁸ dont les us et coutumes ne s'accordent pas forcément ou facilement. Ceux-ci proviennent des pays de l'Europe orientale, du Maghreb, de la Turquie, d'Afrique subsaharienne, ...⁸⁹ Le taux de personnes ayant une nationalité étrangère dans la commune est de 44,4% (pour 35,3% en Région de Bruxelles-Capitale), dont 26,1% sont des ressortissants de l'UE⁹⁰. Malgré la présence de personnes issues de 153 pays, il existe une disparité dans la représentativité

des différentes communautés, certaines étant plus visibles que d'autres. Aussi, certaines subissent davantage de critiques voire de stigmatisations que d'autres.

« Chaque peuple a son mode de vie. Les gens de l'est ont leur mode de vie, ils parlent fort, mangent et jettent les restes par terre, etc. Est-ce que les gens se mélangent ? Oui, mais il faut les inciter, ça m'a pris beaucoup d'énergie. » (une travailleuse sociale)

« J'habitais rue des deux tours. Il y avait beaucoup de Roumains et de Syriens dans cette rue. Ils vivent la nuit jusqu'à 3h du matin assis devant leur porte, ouvrent les sacs poubelles. (...) Le parc du P'tit Boule, c'est le parc des Syriens, ils ne laissent pas de place pour les autres. » (un habitant du quartier Chaussée de Haecht et Josaphat)

« Nous, les Roms, nous sommes un petit peu chassés par les « non-Roms ». Par exemple, si nous discutons à la sortie de l'église et bien, très vite, la police est là. Nous sommes angoissés et fâchés par rapport à cela car on se dit : mais qu'est-ce que l'on fait finalement, on ne fait que parler ? Le fait de parler à plusieurs dérange ! Ici, il y a très peu de communautés qui vivent comme cela. » (une professionnelle de la médiation interculturelle)

Les comportements ou attitudes fortement centrés sur la communauté d'appartenance sont perçus par certains comme une forme d'« entre-soi » ou de repli, attitudes plus souvent prêtées aux personnes d'origine turque dans nos témoignages.

« Quand on fait des fêtes de rue, pour déjeuner par exemple, ils (les personnes d'origine turque) ne viendront jamais s'asseoir à notre table ou venir participer. Ils restent là dans leur coin et ils nous regardent de loin. (...) Quelque part, on se respecte. Ils ne sont pas méchants, ils sont différents. Il y a un respect mutuel. Je crois que personne n'a envie d'avoir des histoires. » (une habitante du quartier Haut de Saint-Josse)

88- Le terme « ethnique » ne renvoie pas ici à une classification de type « essentialiste » ou « culturaliste » mais bien à une expérience sociale de désignation comme étranger et/ou de domination subie. (cf. « Adolescence en exil », Pascale Jamouille, 2011.)

89- Principales nationalités des populations étrangères à Saint-Josse, par ordre d'importance : Roumains, Bulgares, Marocains, Turcs, Français, Espagnols, Italiens, Polonais, Syriens, Indiens (source : IBSA Brussels, 2018)

90- Source : IBSA Perspective Brussels, Zoom sur Saint-Josse, 2016.

D'abord locataires puis propriétaires de leurs maisons, les populations d'origine turque se sont progressivement implantées durablement dans certains quartiers, tels les alentours de la chaussée de Haecht (appelée la « Petite Anatolie »), notamment par la création de services à la population (commerces, centres culturels, religieux).⁹¹

Au-delà du fort attachement au pays d'origine (une grande majorité de la population turque de Saint-Josse continue par exemple de voter en Turquie), la cohésion de la communauté turque sur le territoire des communes de Schaerbeek et Saint-Josse serait favorisée par plusieurs facteurs. Tout d'abord, un grand pourcentage est originaire d'une même région en Anatolie⁹². Ensuite, elle bénéficie, sur le territoire, d'institutions de renommée et très structurantes, ayant pour rôle d'unir ces communautés autour de leur culture, leur religion, dont la Diyanet⁹³ de Belgique installée chaussée d'Haecht. On constate également que les Turcs ont pu reproduire des logiques sociales propres à leur terre d'origine, préserver des dynamiques familiales, politiques, ...

Pour d'autres communautés présentes sur le territoire, comme les communautés roms par exemple, les tentatives d'émancipation individuelles peuvent être perçues comme une forme d'abandon identitaire. Ces communautés présentent une grande homogénéité et le mélange serait considéré comme

un "interdit culturel". Selon plusieurs témoignages issus de membres de cette communauté, « la pureté de la communauté doit être préservée ». Les institutions et obligations imposées par l'Etat belge (la scolarité par exemple) bousculent les modes de vie et constitueraient une menace pour la préservation de la culture et de l'identité rom. L'intégration est souvent perçue d'une manière suspicieuse, on craint l'assimilation. Les rencontres avec les autres communautés sont souvent ponctuelles et/ou utilitaires.

« Chez nous, l'isolement est vu comme un abandon de sa culture, de ses valeurs. En général, le Rom n'existe pas en tant qu'individu mais en tant que famille, communauté. Nous avons des cadres bien définis, appartenant à la communauté, des modèles à perpétuer. Pour le Rom, la vie individuelle n'est pas confortable. La grande richesse, c'est de vivre ensemble, en famille élargie. Certaines familles ne font plus rien comme les Roms. Ils sont mal jugés, ils sont mal vus, comme ayant abandonné leur identité. C'est la honte quoi ! » (une professionnelle rom de la médiation interculturelle)

« On me dit souvent, quand j'analyse une situation, "toi, tu es comme les Belges." Et je dois me justifier. Souvent, je ne donne pas mon point de vue car je sais que je serai mal jugée après ou qu'ils vont croire que je veux me prétendre quelqu'un d'autre. Chaque fois, je dois réfléchir à comment présenter les choses afin de ne pas être identifiée comme étant plus d'un côté que de l'autre. » (une professionnelle rom de la médiation interculturelle)

Nombreux sont ceux qui, parmi ces populations roms, sont en perpétuel « va-et-vient », certains arrivent en Belgique pour travailler avec des contrats de courte durée et repartent rapidement. Mais d'autres, plus anciens, sont parvenus à se stabiliser, et même à devenir propriétaires. À Saint-Josse, ces communautés vivent principalement dans le quartier Nord, dans des immeubles précaires, qui se détériorent très vite.

« Il n'y a pas de volonté à faire les allers-retours entre la Roumanie et la Belgique, c'est une question de nécessité.

91- Une forte concentration de Turcs s'est formée dans les quartiers de la première couronne de Bruxelles, au nord, autour de la chaussée de Haecht, de la rue de Brabant et dans le centre et le nord de Saint-Josse. La chaussée d'Haecht, avec ses nombreux restaurants et magasins turcs, est le cœur du « quartier turc ». Les autres quartiers adjacents à cette zone ont également une concentration de Turcs assez importante. C'est par exemple le cas des districts de Collignon, le quartier nord du Vieux Laeken Est, Dailly et Helmet, où les Turcs représentent plus de 2 % de la population totale. (source : Monitoring des quartiers, IBSA.brussels : <https://monitoringdesquartiers.brussels/indicators/analysis/part-de-la-turquie/>)

92- Comme plus de la moitié des personnes d'origine turque vivant en Belgique, les habitants du quartier autour de la Chaussée d'Haecht sont pour la plupart originaires d'Emirda, un arrondissement situé dans la partie nord-est de la province d'Afyon en Turquie, qui s'étend sur une superficie de 2213 km² et est constitué de 70 villages et 5 centres-villes. (source : UCL et CECLR repris dans Alter Echos <https://www.alterechos.be/50-ans-de-migration-turque-sur-les-traces-belges-a-emirdag/>) Voir aussi : <http://textespretextes.blogspot.com/tag/quartier+turc>

93- Association internationale Diyanet de Belgique est une administration-présidence des affaires religieuses turques. En Belgique, on compte environ 300 mosquées, dont environ 70 sont sous contrôle de la Diyanet.

Les communautés stabilisées restent en Belgique. Si elles rentrent, c'est uniquement à l'occasion des grandes vacances, mais pas pour y rester. La plupart du temps, toute leur famille est en Belgique. » (une professionnelle rom de la médiation interculturelle)

« Souvent les propriétaires ne sont pas favorables à ce qu'une famille rom occupe le logement. Les raisons principales sont que ces familles sont nombreuses et que les enfants ne sont pas toujours « bien » gardés. Il y a alors des dégradations dans le logement. Parfois, 3-4 générations vivent ensemble. Ça fait presque 20 personnes à loger ! (un travailleur social)

« Ce qui pourrait expliquer que de nombreuses familles roms s'installent à Saint-Josse, c'est la question de la facilité de l'accès au logement « précaire », les loyers et les exigences y étant moins élevés que dans d'autres communes. Il y a également le fait que lorsqu'une famille rom est déjà hébergée dans l'immeuble, elle va parler au propriétaire pour une autre famille... Cela se fait comme ça. » (une professionnelle rom de la médiation interculturelle)

La solidarité, l'entraide entre ces communautés est très forte. Les familles se regroupent souvent à plusieurs, dans des conditions parfois très hasardeuses.

« Notre mode de fonctionnement veut que l'entraide entre personnes s'organise au sein d'une même communauté, entre les personnes membres de la même communauté. Dans la mesure où il n'y a pas de lien entre les différentes communautés, les personnes qui rejoignent une communauté dans la précarité se retrouvent elles-mêmes en situation de précarité. Par contre, les personnes arrivant dans une communauté stabilisée peuvent recevoir de l'aide, être hébergées. » (une professionnelle rom de la médiation interculturelle)

Sur le territoire de Saint-Josse (et plus particulièrement dans le quartier Nord), l'asbl « Rom en Rom » réalise tout un travail

de soutien et d'accompagnement de familles roms, essentiellement slovaques et roumaines⁹⁴.

« Chez certains, les enfants sont scolarisés et les parents travaillent (souvent, soit au noir, soit via les titres services). Les parents ressentent beaucoup de pression à devoir travailler et gagner de l'argent pour leurs familles. L'accès au travail est pourtant très difficile car la plupart ne parlent pas français. Suivre des cours serait vu comme « de la perte de temps » car ce qu'il faut, c'est de l'argent. La question de la langue pose problème surtout au niveau du travail et des rendez-vous chez le médecin. » (un travailleur social de l'asbl Rom en Rom)

L'aide proposée par Rom en Rom est principalement individuelle. Certaines personnes roms leur ont toutefois demandé de créer une maison communautaire dans le quartier Nord pour qu'ils puissent se retrouver.

« Malheureusement, il n'y a pas d'endroit qui permette aux populations roms et autres de se rencontrer. Souvent, ils sont très ouverts à ce qu'on leur adresse la parole, leur pose des questions, comme des voisins, afin de débiter une petite relation de confiance. Ce n'est pas menaçant de rentrer en contact de cette façon. Ce qui est menaçant, ce sont les relations d'amitié, des relations trop proches avec des personnes qui ne sont pas issues de la communauté. C'est mal vu car l'on pense que cela va entraîner vers une vie beaucoup plus libre, avec des autres envies, dont celle de vivre autrement, de s'exprimer librement. » (une médiatrice culturelle rom)

Il existerait donc une méfiance réciproque entre les communautés roms présentes sur le territoire et les autres habitants. Ces rapports sont d'autant plus compliqués que les popula-

94- L'asbl "Rom en Rom" a été créée en 2009, suite au mouvement de régularisation collective et à la saturation des centres d'accueil de Fedasil à cette époque. Les aides consistent à collecter des dons de nourriture, de vêtements, de matériel de cuisine ou de mobilier, qui sont ensuite distribués auprès des familles. Il y a aussi un travail d'accompagnement, de soutien moral et de conseil. Concernant la santé, Rom en Rom a des contacts privilégiés avec le CPAS, la maison médicale Botanique et Médecins du Monde, ils occupent également des bureaux dans l'association Le Ruelle, rue Saint Alphonse.

tions roms ont toujours vécu une certaine forme de discrimination à travers l'histoire, elles ont toujours incarné l'altérité et ont fini par intérioriser ces stigmates.

« La stigmatisation a toujours eu cours dans la vie des Roms, que ce soit en Roumanie ou ici. La vie des Roms a toujours été autre que celle de la société. Cela dépend aussi des familles, des communautés qui sont intégrées à différents niveaux. Il y a des familles très scolarisées, qui ont fait des études universitaires, qui ont des postes importants... pour lesquelles il n'y a plus de traces visibles et puis, il y a d'autres familles qui vivent dans la précarité, qui mentent, qui sont plus visibles. Le vécu de stigmatisation dépend aussi du niveau social des familles, des communautés. » (une médiatrice culturelle rom)

Les communautés roms font encore l'objet d'une méconnaissance importante de la part des autres habitants, sur notre territoire, de manière générale et sans doute à cause de l'absence de lieux, d'initiatives qui permettraient d'engager un dialogue interculturel. Notons qu'auparavant, la commune de Saint-Josse disposait d'un médiateur rom, mais cette fonction ne semble plus exister.

« Je trouve que cette fonction, au moins un médiateur, est nécessaire dans une commune où l'on constate un nombre assez important de communautés présentes sur le territoire pour faire le lien avec les services, la médiation, la compréhension, ... Il y a très peu d'investissements sur cette thématique alors que c'est vraiment la clé pour entrer en contact avec ces populations. » (une médiatrice culturelle rom)



CONSTRUIRE LES CONTOURS D'UN « NOUS » TENNOODOIS

« On ne vit pas ensemble, non ! Chacun dans son coin, y'a des communautés, ça c'est la communauté une telle, ça c'est la communauté une telle, ... Pourquoi on est comme ça ? On est tous des humains, on devrait avoir une seule communauté ! » (une habitante du quartier Place Saint-Josse)

À Saint-Josse, on aurait tendance à percevoir l'« autre » au travers de son appartenance à une communauté. La question identitaire se pose généralement de manière forte sur le territoire : ce serait un attendu implicite que chacun doive se positionner en tant que « Belge ou non Belge », « musulman ou non musulman », « Turc ou non Turc », etc. L'identité devant être définie de manière claire.

Or, dans les sociétés modernes urbaines et façonnées par les flux migratoires, les identités sont multiples. L'individu construit et transforme son identité sous l'influence d'autrui, à travers les multiples appartenances auxquelles il peut se référer dans son histoire. On peut facilement passer d'un « nous » à un autre, d'une identité à une autre, ... Chacune correspondant à un versant de son existence, de son histoire de vie. En fonction de la situation, on va s'identifier au « nous » tennoo-

dois, ou au « nous » des Rifains, ou au « nous » des anciens immigrés... L'identité est une notion fortement protéiforme, modulable, qui peut être mobilisée différemment selon les circonstances, en fonction de ce qu'on souhaite plébisciter ou en fonction des caractéristiques de son interlocuteur. Ces identités peuvent également entrer en conflit.

Quand ils s'adressent à des pouvoirs communaux, les habitants invoqueraient un « nous » tennodois. Pour revendiquer, avoir plus de poids. Il s'agit alors de mobiliser une unité qui paraît cohésive. Mais il semble difficile de faire exister ce « nous » au-delà de cet aspect revendicatif.

Les plaintes à l'égard de certaines communautés jugées trop repliées sur elles-mêmes ne témoigneraient-elles pas d'une attente à partager une identité commune, singulière et proprement tennodoise ? En tout cas, tout au long de

nos rencontres, nous remarquons que de nombreuses personnes ressentent ce besoin de construire un socle commun, cette fameuse « grammaire commune », de se reconnaître davantage dans cette diversité qui caractérise le territoire tennodois...

« Comment cela se fait-il que nous soyons toujours entre nous (entre femmes immigrées), qu'il n'y a pas de femmes belges ? On aimerait cela. Il y a pas mal de turn-over dans nos quartiers mais au final, les communautés vivent ensemble. » (une habitante du quartier Nord Botanique)

« Dans ce groupe, j'apprécie leur ouverture, y compris vis-à-vis des Belges ! Il y a des endroits qui travaillent avec des immigrés et qui ne sont pas accueillants pour les Belgo-Belges. Le vrai dialogue, c'est quand chacun reste lui-même. On reste "soi", on écoute la culture de l'autre. » (une habitante du quartier Haut de Saint Josse)



DES LIEUX PRODUCTEURS DE MIXITÉ

Au sein du territoire, des groupes sociaux et des communautés investissent **des lieux de rencontre spécifiques** (cafés, associations, lieux de culte, ...). Ce sont des lieux séparés les uns des autres, dont l'accès est souvent implicitement limité. Des lieux associés à l'une ou l'autre communauté, davantage perçues comme des « vitrines d'une communauté ».

D'autres lieux sont davantage propices à la rencontre de personnes d'origines et de cultures différentes, qui n'auraient sans doute pas été amenées à se côtoyer autrement. Ces lieux sont des points de départ de rencontres interculturelles : sorties des écoles, marchés, maisons de jeunes, clubs de sport, lieux de culte, espaces communs et devantures de certains immeubles de logement, l'espace public de la rue, ...

« Nous, dans la mosquée, il y a plein de communautés, des communautés africaines, des Syriens, des Turcs, des Albanais, on rencontre plusieurs personnes, c'est une richesse mais il y a aussi des difficultés. » (un responsable de lieu de culte)

« Dans la paroisse et l'église de Saint-Josse, par exemple, on se rencontre entre chrétiens : la communauté chrétienne ici est composée de 80% d'Africains, il y a quelques vieux Belges qui vont encore « à messe ». Dans cette paroisse, l'esprit est excellent mais là, je suis, moi la Belgo-belge, l'immigrée !. » (une habitante du quartier Haut de Saint-Josse)

« Il y a de la solidarité entre les cultures dans les HBM⁹⁵, pour organiser, préparer une fête ensemble, partager au quotidien sa peine de tous les jours. Il y a aussi des conflits de loyauté, d'appartenance, ... des personnes tiraillées entre deux cultures. » (une habitante du quartier Saint-Josse centre)

L'école reste un lieu où les différentes cultures se rencontrent et apprennent à se connaître. Des associations (comme Bouillon de Cultures, BilobaHuis, les Ruches de CitiSen, la Maison de la Famille, les locaux de quartiers, etc.) jouent également un rôle important en développant des espaces communautaires, des lieux d'échange et de partage.

Bien que ces lieux participent à la construction d'une certaine interculturalité, des habitants expriment le besoin de créer davantage d'opportunités pour rencontrer de nouvelles personnes. Le sentiment d'appartenance tennodois peinera à se développer car il existe encore trop peu d'initiatives pour rassembler les gens autour de structurants identitaires communs. À Saint-Josse, nombreux sont ceux qui affirment que « les gens ne se mélangent pas assez ».

« Il manque des espaces pour présenter nos différentes cultures, des lieux où l'on discute de culture à culture, comme ici. Il y a beaucoup de Belges qui fuient Saint-Josse ! Les communautés ne se mélangent guère, il y a du racisme inter-communautés. » (une habitante du quartier Haut de Saint-Josse)

« Il manque des endroits où se rencontrer à Saint-Josse... Des endroits pour les femmes, les familles... Des endroits où débattre de sujets, comme la mixité... » (un habitant du quartier Saint-Josse centre)

La question de **la mixité**, qu'elle soit sociale, culturelle ou de genre, a traversé nos échanges tout au long de ce diagnostic. C'est une notion complexe, qui interpelle nos partenaires, habitants et professionnels.

Certains habitants remettent en question « l'idéal » de la mixité dans notre société : on l'impose, on la souhaite, mais au fond, pourquoi ? Les injonctions à la mixité seraient perçues comme une promotion du mode de vie des classes moyennes occidentales, comme un modèle de référence pour les classes populaires ou certaines communautés immi-

.....
95- Habitation à Bon Marché : société immobilière de service public, proposant et gérant des logements sociaux sur la commune de Saint-Josse-ten-Noode.

grées pour lesquelles la séparation des espaces en fonction du genre, par exemple, fait partie des repères culturels profondément ancrés.

À Saint-Josse, on ressent effectivement une certaine crainte que la mixité imposée dans des domaines divers gomme les différences culturelles qui font la richesse d'un territoire, des interactions. L'injonction à la mixité ne doit pas déboucher sur des pratiques d'exclusion vis-à-vis de certains groupes sociaux. Car, au fond, quelle finalité recouvre la mixité ? La mixité est-elle un instrument d'émancipation ? De lutte contre les inégalités ? Atteint-elle ses objectifs ou engendre-t-elle des effets paradoxaux pouvant aboutir à des résultats inverses aux buts poursuivis ?

Dans les associations, certains professionnels s'interrogent sur l'imposition de ce concept par les pouvoirs politiques et subsidiaires. La mixité serait parfois vécue comme une injonction pour laquelle il n'y a pas de mode d'emploi. Le pouvoir politique l'exige mais personne ne se préoccupe d'expliquer comment y parvenir, comment l'organiser concrètement. Et elle est souvent difficile à organiser concrètement sur le terrain.

Un constat s'impose toutefois : la mixité est facilitée lorsqu'il y a un but précis, des enjeux communs qui la nécessitent (par exemple, dans un comité de voisins ou dans une réunion visant à aboutir à des recommandations qui concernent, sans distinction de genre ou d'âge, un groupe de personnes ou une partie de la population). Pour produire de la mixité, il faut partager des enjeux communs qui viennent « neutraliser » les différences, les divergences.

Face à cette injonction de mixité, la volonté de **soutenir et préserver des endroits non-mixtes** (ou différenciés) semble être une voie choisie par plusieurs associations du territoire. Cette tendance s'observe aussi bien dans la question du genre que de l'intergénérationnel. Ces lieux, sortes d'entre-soi plus sécurisants, pourraient constituer des « sas » intermédiaires, transitionnels, permettant d'aller ensuite plus facilement vers des espaces mixtes. Ils constitueraient ainsi,

par exemple, un rempart à l'isolement pour les personnes âgées qui peuvent avoir du mal à se mélanger d'emblée à des personnes aux caractéristiques très différentes. Sur notre territoire, l'entre-soi semble parfois être une première nécessité, une étape qui peut ensuite aboutir à la mixité (des âges, des genres, des communautés, ...). Certains groupes sociaux comme les personnes du troisième âge, les femmes ont parfois d'abord besoin de pouvoir se retrouver pour partager entre elles. Ceci ne diminue pas l'intérêt, pour tous, des échanges entre les différents groupes d'âges, de classes sociales ou de genre, notamment en termes de transmissions et d'apprentissages.

Dans le chef des autorités communales, les avis peuvent diverger en ce qui concerne le concept de mixité. Si le bourgmestre de Saint-Josse le défend le plus souvent dans les politiques communales, certains échevins semblent plus perplexes. Une ancienne échevine de la cohésion sociale déclarait en 2017 : « *D'après moi, il ne faut pas forcer. J'ai un petit problème avec l'interculturalité, j'appelle ça du « couscous béchamel » : j'aime le couscous, j'aime la béchamel, mais le mélange des deux n'est pas toujours réussi. Je préfère la multiculturalité. Par exemple, le 21 mars, c'est la fête des Afghans, mais tout le monde est invité.* »⁹⁶

Nos échanges soulignent pourtant la nécessité que les acteurs locaux, publics et associatifs, réfléchissent ensemble à différentes stratégies favorisant la mixité, à partir de la culture par exemple. La culture est un instrument pour aller à la rencontre de l'autre, mais comment sensibiliser à la culture des autres ? On nous a renvoyé que l'offre culturelle est trop faible à Saint-Josse et que le peu qui existe en la matière n'est pas suffisamment pensé pour les habitants.

Or, comme on l'a déjà expliqué, un des facteurs qui favorise la mixité est sans nul doute le partage d'un lieu commun qui puisse rassembler les identités multiples. La création de la future Maison des Cultures à Saint-Josse⁹⁷ constituerait une belle opportunité ! Ce projet a pour objectif de développer

96- Source : <https://journalisme.ulb.ac.be/beatrice-meulemans-saint-josse-cest-122-nationalites-et-encore-plus-de-cultures/> mars 2017.



Si ce projet est salué par la majorité des Tennoodois, beaucoup insistent toutefois sur l'importance de rendre ce type de lieu accessible à tous et de faire en sorte qu'il valorise et reconnaisse la richesse des différentes cultures.

ENTRE SOLIDARITÉ ET CONTRÔLE SOCIAL

Les appartenances communautaires peuvent constituer un terreau fertile pour des dynamiques de solidarité. Ces dernières peuvent également être observées sur une base « micro-territoriale », au niveau d'une rue ou d'un immeuble. Des gens prennent soin les uns des autres, sont capables de s'organiser à l'échelle de leur quartier, de leur immeuble.

« Dans la rue, il y a une petite solidarité qui s'est faite avec le temps. [...] tout le monde veille les uns sur les autres. Quand on part en vacances, ils viennent nourrir les chats. Par exemple, je n'ai pas peur d'aller sonner pour demander du beurre. Et dans le quartier, je n'ai pas trop peur de rentrer le soir parce que ce qui est chouette, comme c'est fort habité, il y a toujours des gens en rue ! » (une habitante du quartier Haut de Saint-Josse)

« Je suis habitante de St-Josse depuis les années 60, on habitait la rue verte. Et la rue verte était un petit village, où tout le monde connaissait tout le monde. Il faisait bon vivre, les enfants jouaient dans la rue et tous les parents surveillaient les enfants des autres. » (une habitante du quartier Saint-Josse centre)

De nombreux témoignages font état de ce sentiment de sécurité, du fait de se sentir rassuré de toujours (re)connaître quelqu'un en rue, au cas où...

« Il y a toujours du monde sur le trottoir. C'est comme une sorte de garde rapprochée. Dans le quartier, les fenêtres sont basses et les gens s'assoient sur les appuis de fenêtre.

un pôle culturel multifonctionnel, favorisant l'émancipation individuelle et collective des citoyens et renforçant l'accès à l'art et à la culture pour tous. Il y est prévu une programmation multiculturelle donnant aux minorités présentes sur le territoire l'occasion de s'exprimer, mettant l'accent sur la jeunesse, sur les cultures urbaines émergentes et les pratiques culturelles contemporaines, sur le soutien aux jeunes créateurs, aux scènes ouvertes dédiées aux musiques actuelles, à l'humour, à la danse aux arts de la scène... Dans la note de politique communale 2018-24, il est précisé que « la Maison des Cultures sera un véritable outil de cohésion sociale construit de partenariats avec le tissu associatif de la commune, la bibliothèque communale, les académies de musique et des Beaux-arts de Saint-Josse. Elle organisera des activités pour favoriser la rencontre des habitants des quartiers : spectacles, théâtre, danse, expositions, ateliers créatifs, fêtes, groupes de parole, stages pendant les vacances scolaires, etc. »

97- La Maison des Cultures est un projet communal, dont la construction a débuté en 2018 et est située dans un îlot central en lieu et place de l'ancien cinéma Marignan (chaussée de Louvain, 33/rue Scailquin, 42). Voir : <https://sjtn.brussels/fr/culture-histoire/culture/maison-des-cultures-de-la-cohesion-sociale>

Au début je trouvais ça embêtant, mais maintenant je trouve ça rassurant. » (une habitante du quartier Nord Botanique)

« En tant que travailleuse sociale, je me sentais plus à l'aise à Saint-Josse que dans d'autres lieux plus isolés. À Saint-Josse, il y a toujours une forme de circulation, des gens qui se croisent. » (une professionnelle d'un service de santé mentale)

Cela étant, cette présence constante dans les espaces publics et les interactions entre habitants ou voisins peuvent être perçus par certains de manière plus négative, comme si on était constamment dans l'obligation de saluer son voisin, comme si le voisin avait un droit de regard sur nos agissements. Dans certaines cultures, on valorise fortement les relations de bon voisinage au point de considérer ses voisins comme des membres de sa propre famille, l'immeuble comme un espace propice à la reconstitution de relations familiales. Mais pour d'autres, cela ne va pas de soi, surtout pour les générations qui ont grandi dans la société belge.

De nombreuses personnes interviewées nous ont parlé du sentiment d'être observées, épiées, jugées ; elles parlent d'un contrôle social ambivalent, qui peut tout à la fois rassurer et être source de gêne ou de honte : pour les familles, par exemple, lorsque le voisinage apprend qu'un jeune se livre à du trafic de drogues, pour les femmes qui peuvent craindre de passer devant un café d'hommes en étant habillées de telle ou telle manière, ...

Durant les marches exploratoires que nous avons effectuées tout au long de la recherche, plusieurs habitants et travailleurs sociaux nous diront qu'ils ressentent en effet un fort contrôle social et une peur du « qu'en dira-t-on » : « lorsqu'on parle à une personne, d'autres viennent s'installer à côté, écoutent, regardent, observent ». À Saint-Josse, nombreux sont ceux qui nous disent : « Ici, tout le monde s'occupe de tout le monde, on regarde tout ce qu'on fait ! ». Des habitants nous expriment le besoin de « se protéger »

face au regard des autres, au contrôle social envahissant, en se repliant davantage dans sa sphère privée, dans un « chacun chez soi ».

« Le mieux, c'est chez soi parce que tu peux faire ce que tu veux, tu es plus à l'aise. » (une habitante du quartier Nord Botanique)

« Habiter, c'est avoir un chez soi, un bien-être avec la famille. » (une habitante du quartier Saint-Josse centre)

« Dans l'immeuble, on ne se connaît pas, c'est chacun chez soi. » (un habitant du quartier Nord Brabant-Aerschot)

« Je ne parle pas beaucoup. On se dit bonjour, bonsoir, mais c'est tout. On ne se fréquente pas. On est solidaire mais on ne se fréquente pas. C'est bien comme ça, je n'ai pas envie qu'on vienne dans ma vie privée. » (un habitant du quartier Place Saint-Josse)

Ce contrôle social omniprésent pourrait également expliquer les craintes de certaines personnes de se rendre dans des associations, comme un planning familial ou un centre de santé mentale. Ils se cachent du regard des autres, nous disent-ils, particulièrement pour des soins touchant à l'intime ou à la psychiatrie. Certains font le choix d'aller dans d'autres communes pour ne pas être vus.

À la Maison Médicale du Nord, qui reçoit une forte proportion de population turque, quand on évoque les possibilités de travailler des questions de santé en groupe, ils font état de certaines réticences, avançant que « les gens auraient peur de se livrer devant les gens de leur communauté ... ». Des expériences collectives et communautaires ont malgré tout pu émerger dans la commune, mais il est vrai que ce sentiment de la peur du jugement de l'autre est particulièrement fort à Saint-Josse.

Les résidents du squat de la Place Quételet (dont la majorité est d'origine camerounaise et guinéenne), même s'ils nous



ont fait part de gestes de solidarité venant des habitants et commerçants du quartier, soulignent également que le regard des autres à leur rencontre peut parfois être particulièrement jugeant. Au sein de la population en général, le sentiment de méfiance ou de peur face aux personnes sans-papiers est relativement récent. Les personnes sans-papiers sont sans doute aussi plus visibles car elles sont souvent regroupées dans un même lieu. Pour ces dernières, se mélanger au reste de la population peut être source de crainte d'être dénoncées.

« Il y a des gens, dans certaines communes, qui téléphonent à la police dès qu'ils nous voient. Il y a des gens qui sont arrêtés alors qu'on n'a rien fait. On a un numéro national, on n'est pas des criminels ! » (un habitant du squat Quetelet)

LA PROSTITUTION

La prostitution apparaît souvent comme un trait caractéristique des communes de Saint-Josse et Schaerbeek. Le quartier Nord aurait une renommée dans ce domaine même au-delà de nos frontières. La prostitution dans ces rues n'est pas récente et a connu des bouleversements et reconfigurations importantes.

Quelques données légales et historiques pour mieux comprendre la réalité de la prostitution à Saint-Josse et Schaerbeek

Depuis 1948, la prostitution s'insère dans une législation pénale nationale qui autorise le travail du sexe mais interdit l'intervention de tiers (proxénétisme, proxénétisme immobilier, tenir une maison de prostitution). La règle est qu'il

est interdit d'exploiter la prostitution d'autrui, ce qui équivaldrait à se rendre coupable d'une infraction pénale : la traite des êtres humains. Afin de contourner la législation, de nombreux établissements sont enregistrés dans l'Horeca comme « bars à champagne » ou « débits de boissons » et engagent des prostituées avec un contrat de « masseuses » ou « serveuses ». Pour rester dans la légalité, les prostituées doivent être inscrites comme indépendantes et donc payer des lois sociales et des impôts sur base d'un montant forfaitaire.

À partir des années 90, la situation est devenue plus critique dans les quartiers de vitrines : la chute du mur de Berlin et l'afflux d'Européennes de l'Est, puis la guerre des Balkans, l'arrivée de nouvelles migrations, comme celles d'Amérique latine ou d'Afrique, et de réseaux, souvent criminels et mafieux, ont fortement bouleversé la relative cohabitation entre les habitants locaux et les travailleuses du sexe. Les vitrines sont souvent les « *miroirs des crises vécues dans les pays d'origine* », commente Hans Vandecandelaere dans son dernier ouvrage sur le sujet⁹⁸.

Les quartiers de prostitution s'agrandissant et se délabrant, les communes ont décidé d'agir afin de réduire la prostitution et de mieux réglementer l'espace public. Les communes ont le devoir d'assurer le maintien de l'ordre public, mais n'ont pas de possibilité de réglementer directement la prostitution. Chaque autorité communale peut ainsi mener des politiques différentes, plus ou moins restrictives ou permissives, à l'aide d'ordonnances de police ou d'urbanisme.

Entre Saint-Josse et Schaerbeek, la situation est d'ailleurs abordée très différemment.

À Schaerbeek, depuis 2011⁹⁹, la commune a mis en place, via un nouveau règlement de police et d'urbanisme, un « certificat de conformité », à renouveler tous les cinq ans, et qui

pose certaines conditions pour son obtention : un lieu de travail avec un certain nombre de mètres carrés obligatoire, la présence de sanitaires, d'eau chaude et froide, la souscription d'une assurance incendie, etc. Les immeubles dans lesquels la prostitution est autorisée sont bien définis, plusieurs ont dû être rénovés, améliorant ainsi les lieux de travail des prostituées. Le système de réglementation mis en place permettrait un contrôle régulier des lieux de prostitution. Parfois, la commune a dû « utiliser la manière forte », c'est-à-dire faire fermer des établissements qui ne consentaient pas à se mettre en ordre.

Le bourgmestre Bernard Clerfayt, et aujourd'hui Cécile Jodogne, bourgmestre faisant fonction, visent un certain plafonnement des vitrines autorisées et la lutte contre les nuisances dans les quartiers via un contrôle régulier et une présence policière. On parle le plus souvent d'une politique « pragmatique » de la prostitution à Schaerbeek. Des projets socioculturels ont été mis en place pour renforcer les relations entre prostituées et habitants du quartier. La commune a d'ailleurs créé un poste spécial de « chargé de projets en matière de prostitution au quartier Nord », dans le cadre des programmes de prévention urbaine. Une étude a été récemment commanditée par la commune afin de mieux comprendre les conditions de vie des femmes d'origine subsaharienne travaillant dans le quartier Nord¹⁰⁰. Il s'agit, à travers cette étude, de pouvoir améliorer leurs conditions de vie et de travail, ainsi que d'éclairer les responsables politiques et les services de police quant à la prise en charge et au soutien de ces travailleuses. Une « plateforme prostitution » a vu le jour à Schaerbeek visant à améliorer la qualité de vie dans le quartier : il s'agit d'un organe consultatif qui est composé de représentants des autorités (police fédérale, police zone nord, agent de quartier, cabinet du bourgmestre, police administrative, service d'appui thématique et territorial SATT), des travailleurs des contrats de quartiers (Renova) et d'acteurs

98- Hans Vandecandelaere, « Le dernier tabou. Enquête sur le travail du sexe en Belgique », 180 éditions, 2021.

99- À cette date, un accord a été négocié entre diverses instances (police locale, travailleuses du sexe, Espace P et les deux bourgmestres Clerfays et Demannez) pour réguler la prostitution, limiter les abus et permettre un certain contrôle sur les carrées.

100- Recherche « SWIPSER, étude ethnographique sur la prostitution des femmes subsahariennes à Schaerbeek », par Sarah ADEYINKA et Sophie SAMYN, 2019.

101- Union des travailleurs et des travailleuses du sexe pour l'indépendance.

de terrain (Entre 2 et Espace P) ainsi que certains invités ponctuels comme des représentants du collectif Utsopi¹⁰¹.

À Saint-Josse, la politique relative à la prostitution est bien différente : le bourgmestre Emir Kir ne cache pas son souhait de voir disparaître la prostitution de sa commune (ou de la concentrer dans une zone extérieure bien déterminée, comme c'est le cas à Anvers, avec la « Villa Tinto¹⁰² »). Il en a fait son cheval de bataille électoral, sous la bannière de la lutte contre la traite des êtres humains.

« Un problème majeur de Saint-Josse, c'est la prostitution. Les mesures abolitionnistes prises en France ont eu un effet de déplacement de la clientèle vers Bruxelles. Il y a une dimension internationale de ces pratiques très lucratives qui impliquent des réseaux de traite des êtres humains (dont le sort des femmes nigérianes et ghanéennes). La prostitution constitue un point noir de ma commune et je veux la réglementer afin de rendre un peu de dignité aux habitants du quartier Nord ! Je suis parvenu à diminuer le nombre de carrées de 103 à 60 actuellement. Pour moi, le fait que Bruxelles soit la capitale de la traite des êtres humains, c'est une honte ! » (le bourgmestre de Saint-Josse)

En 2015, sans concertation avec le pouvoir communal schaarbeekoïse, le conseil communal tennodoïse vote un nouveau règlement qui stipule les conditions d'octroi du certificat de conformité.

« En 2015, Monsieur Kir a modifié le règlement et nous a imposé des règles impossibles à mettre en œuvre, comme par exemple de remettre un plan stipulant l'emplacement des meubles dans la carrée. En cas de contrôle, si l'emplacement du meuble n'était pas conforme au plan, nous pouvions être fermée pour trois mois. Il fallait payer 2500€ pour rentrer le dossier et Monsieur Kir disposait de

102- La « Villa Tinto » est un vaste complexe immobilier situé à Anvers, regroupant 51 vitrines et quelques 260 prostituées. Cette configuration centralisée permettrait un plus grand contrôle et de meilleures conditions de travail pour les travailleurs et travailleuses du sexe.

180 jours pour nous dire oui ou non. » (une travailleuse du sexe du Quartier Nord Brabant-Aerschot)

Finalement, en 2016, monsieur Kir introduit un nouveau règlement qui limite l'attestation de conformité à quelques consignes. À partir de cette date et jusqu'à aujourd'hui, la commune de Saint-Josse va plutôt poursuivre une stratégie de rachat des immeubles des carrées, pour les fermer dans un premier temps, mais avec l'objectif annoncé de les rénover, dans le cadre d'un programme de rénovation urbaine.

Évolution des systèmes de proxénétisme et introduction des réseaux criminels

Dans les années 60-70, la prostitution était généralement aux mains de proxénètes italiens ou belges, puis marocains ; il y avait quelques « cafés repères ». Deux systèmes de prostitution coexistaient : celui des maquereaux ou proxénètes et celui des filles indépendantes, qui tenaient elles-mêmes un bar, payaient leurs cotisations sociales, etc. Parallèlement, il y a eu, à cette époque, l'exécution du « Plan Manhattan », avec l'expropriation et la destruction des logements de 11000 habitants du quartier Nord. La prostitution était alors essentiellement concentrée dans ce quartier-là, à proximité de la gare du Nord.

« La prostitution d'avant n'est pas la même que maintenant. Avant, les femmes étaient plus habillées, plus discrètes et puis surtout, avant, c'était une fille par carrée. Évidemment les filles qui travaillaient la journée fermaient la nuit et celles qui travaillaient la nuit ne travaillaient pas la journée. Puis la prostitution a évolué... » (une travailleuse du sexe du quartier Nord Brabant-Aerschot)

Dans les années 90, les prostituées belges étaient encore fort représentées dans le quartier Nord. À partir de 1995, les Albanaises se sont appropriées de plus en plus les vitrines et les prostituées d'origine belge, avec l'âge, sont parties les unes après les autres.



« Auparavant, chacune était indépendante mais, à un moment donné, les propriétaires ont commencé à vendre pour quitter le quartier, d'autres sont décédés. Les nouveaux propriétaires ont tout de suite compris qu'ils pouvaient gagner de l'argent en profitant de la misère humaine. Il ne s'agit pas uniquement des carrées, je parle aussi des maisons, des habitations. Les prostituées « blanches » ont été jetées dehors (hormis 5 ou 6 dont les propriétaires étaient plus ou moins corrects), pour louer à des prostituées d'origine bulgare sans papiers. Le quartier s'était déjà dégradé à ce moment, avec l'arrivée d'une population extrêmement pauvre, qui devait commencer à mendier et à faire un peu de tout pour pouvoir payer le loyer exorbitant. » (une travailleuse du sexe du quartier Nord Brabant-Aerschot)

Les réseaux albanais avaient la réputation d'user facilement de violence. À la suite du démantèlement de quelques réseaux criminels albanais, les prostituées bulgares ont pris le relais à partir des années 2000, suivies par les Roumaines.

Actuellement, rue d'Aerschot, on constate une nette dominance des pays d'Europe de l'Est et des Balkans : Bulgares, puis Roumaines et enfin Albanaises (Vandecandelaere, 2021).

Malgré la lutte contre la traite des êtres humains, il existe toujours des réseaux criminels (albanais, roms, nigériens, ...) qui exploitent et profitent de situations de précarité et d'ignorance de leurs droits de nombreuses femmes arrivant dans notre pays via ces réseaux. En 2019, une femme à la tête d'un réseau de trafic de prostituées nigériennes, « Mama Leather », a été condamnée pour traite des êtres humains devant la cour d'appel, à une peine de prison de dix ans.

« Quand tu arrives de l'étranger et que tu ne connais personne, que tu n'as personne pour t'aider, que ta famille est loin, tu te tournes vers des inconnus qui organisent tout pour toi. Mais souvent, cette aide se transforme en exploitation ! » (une travailleuse du sexe du quartier Nord Brabant-Aerschot)

Si leur motivation première est le plus souvent financière (amasser un maximum d'argent pour envoyer à leur famille et/ou pour investir dans le pays d'origine afin d'assurer leur vie là-bas ensuite), elles ne constituent pas pour autant un groupe homogène : certaines ont des enfants, d'autres ont fait des études, quelques-unes ont un autre emploi et font ce métier pour arrondir leurs fins de mois, etc. Cela étant, même si certaines gagnent très bien leur vie, la situation financière des travailleuses du sexe n'est pas très enviable une fois qu'elles ont payé tous leurs frais ou dettes. En outre, la réorientation vers d'autres secteurs de travail est difficile à cause du manque de papiers, de diplômes ou de connaissance de la langue.

« Au quartier Nord, ce n'est pas du tout une prostitution de luxe à la « pretty woman », c'est une prostitution qui te permet de payer tes factures, de payer ton loyer, ta nourriture, mais ça s'arrête là ! C'est plus de la prostitution de survie. Si elles ont moyen d'envoyer 50 ou 100 euros au pays pour aider la famille, c'est déjà bien ! » (une intervenante sociale du quartier Nord Brabant-Aerschot)

Si les Bulgares et les Roumaines ont le droit, depuis 2015, de séjourner et de travailler en Belgique, il en va différemment pour les Albanaises qui tombent sous le coup du « statut de tolérance » mais n'ont pas de permis de travail. Beaucoup font la navette tous les trois mois jusqu'en Albanie pour avoir un droit au séjour, grâce au renouvellement de leur cachet d'entrée en Belgique. Pour les personnes provenant d'un État non-membre de l'Union Européenne, la situation reste donc très épineuse, comme c'est le cas pour les Albanaises, mais aussi pour les Guinéennes, les Nigériennes et les Ghanéennes.

Les vitrines et les carrées : deux réalités différentes

La répartition spatiale de la prostitution dans le quartier Nord se partage entre les bars à vitrines de la rue d'Aers-

chot et les « carrées » de la rue des Plantes, rue Linné et rue de la Prairie.

Les « carrées » sont des rez-de-chaussée loués au titre d'appartement ; la personne qui s'y prostitue est en général l'exploitant. Mais, pour pouvoir payer des loyers souvent élevés (pouvant aller jusqu'à 3000 euros mensuels), les prostituées se relaient parfois à 4 ou 5 dans une même carrée.

« Avant, je payais un loyer de 350 euros pour ma carrée rue Verte. Puis, le nouveau propriétaire m'en a demandé 3500 ! C'est ça ou c'est la rue ! Mais pour moi, ce n'est pas gérable, ce loyer ! » (une travailleuse du sexe du quartier Nord Brabant-Aerschot)

Dans les vitrines, les femmes paient un loyer à un exploitant (environ 250 euros pour douze heures) et doivent donc essayer d'attirer un maximum de clients afin de rentabiliser leur temps de travail et pouvoir faire des bénéfices.

En 1993, il y avait 83 carrées à Saint-Josse et en 2001, 107. Actuellement, le bourgmestre de Saint-Josse nous a indiqué qu'il en restait une soixantaine. Schaerbeek, quant-à-elle, compterait 57 salons de prostitution et 33 carrées en activité (Vandecandelaere, 2021). À Schaerbeek, les redevances annuelles sont en moyenne de 1300 euros par an pour les carrées, davantage pour les bars et salons. Le règlement communal prévoit l'interdiction de multiplier les exploitants d'un lieu. La personne qui loue le lieu doit en être le travailleur et lui seul. L'occupation des carrées semble mieux contrôlée, en principe la règle est d'une fille par carrée. Mais à Saint-Josse, les filles se partageraient davantage les carrées.

Aujourd'hui, nombre des femmes qui investissent les « carrées » ne sont pas habitantes des communes tennodoise et schaerbeekoise, elles vivent à Gand, Anvers ou ailleurs et viennent travailler dans les quartiers de la gare du Nord. Elles sont nigériennes, ghanéennes ou guinéennes. La concurrence entre elles est importante.

Du côté des vitrines de la rue d'Aerschot, les travailleuses du sexe sont généralement originaires des pays de l'est de l'Union européenne. Beaucoup de jeunes Albanaises, Bulgares et Roumaines se partagent les tabourets au regard des passants. La plupart travaillent « au noir », sans contrat de travail, ni couverture médicale, ce qui compliquent fortement les possibilités d'effectuer des démarches basiques comme ouvrir un compte en banque ou louer un appartement.

« On rencontre beaucoup de monde mais au final on est seule ! C'est difficile d'avoir un partenaire, peu d'hommes supportent que nous ayons des relations sexuelles avec d'autres. Les loverboys, eux, nous acceptent. » (une travailleuse du sexe du quartier Nord Brabant-Aerschot)

Une cohabitation difficile avec les habitants

Ce qui semble particulièrement dérangent avec la prostitution du quartier Nord, c'est son caractère visible. Parallèlement, il y aurait une recrudescence de la violence et du trafic de drogue ces dernières années dans le quartier Nord, et le profil de la clientèle a évolué. Globalement, il y a une forte diminution de la demande et les clients se font moins nombreux. On constate aussi des modifications dans les modalités du travail du sexe : avec internet et le développement du « webcam sex », la prostitution visible en vitrines a fortement diminué : selon une étude du professeur Stef Adriaenssens de la KUL (Katholieke Universiteit Leuven, 2017), elle ne représente aujourd'hui plus que 17% du business de la prostitution totale en Belgique, qui s'élèverait à quelques 870 millions d'euros. À elle seule, la rue d'Aerschot générerait annuellement 26 millions d'euros.

Les prostituées, tout comme les travailleurs sociaux (principalement l'asbl Espace P), réclament une présence policière accrue dans les quartiers concernés.

« Nous, on demande plus de présence policière dans le quartier. À la rue d'Aerschot, il y a quand même pas mal de police mais ici (rue des Plantes), c'est vraiment laissé à l'abandon. On a eu un meurtre il n'y a pas longtemps,

on a eu une réunion avec la police et nous, ce qu'on aurait bien voulu c'est qu'il y ait en permanence, 24h/24 deux policiers qui fassent des rondes » (une intervenante sociale du quartier Nord Brabant-Aerschot, citée dans le mémoire en criminologie, de Michel Victoire, « Processus à l'œuvre dans la réglementation en matière de prostitution : cas d'étude qualitative de la commune de Schaerbeek via son appareil consultatif, la «plateforme prostitution», 2019).

Face à l'augmentation des problèmes d'insécurité, le collectif UTSOPI s'est constitué en 2015 et occupe un local à la rue d'Aerschot. Ce collectif auto-organisé milite pour une décriminalisation du travail du sexe en Belgique, pour un accès aux mêmes droits pour tous et pour la lutte contre la traite des êtres humains.

Du côté des habitants des quartiers, les témoignages récoltés quant à la présence des prostituées ne sont pas unanimes. Certains rejettent en bloc la prostitution et évoquent clairement les difficultés de vivre dans ce quartier, les nuisances et la honte d'être stigmatisés. La proximité avec ces activités constitue pour certains un stigmate lourd à porter. Les plaintes évoquent la honte, l'impossibilité de bien dormir à cause des bruits et des bagarres, l'insécurité dès la nuit tombée, etc.

« Il faudrait moins de cafés, moins de bars et moins de prostitution car ça attire les crasses. Avec tout cela, les jeunes ne changeront jamais. » (une habitante du quartier Nord Brabant-Aerschot)

« Moi, je ne dis jamais où j'habite, je suis gênée. Retirer la prostitution, ce serait déjà énorme ! » (une habitante du quartier Nord Brabant-Aerschot)

« Les vitrines posent problème : mon fils est gêné, même pour son annif, il n'a pas voulu que ses amis viennent car il a honte du quartier. » (une habitante du quartier Nord Brabant-Aerschot)

« Moi, quand j'habitais le quartier Nord, je faisais à chaque fois un autre trajet pour que mes enfants ne

voient pas les femmes. Voir grandir mes enfants devant tout ça, je trouve que ça ne va pas ! » (une habitante du quartier Place Saint Josse)

D'autres, en revanche, ne pointent pas comme problématiques les relations avec les prostituées, mais bien les activités criminelles associées (trafic de drogues et d'armes), la violence, le bruit, ... qui sont des sujets de grande préoccupation pour les habitants du quartier Nord.

« Moi aussi, quand j'habitais ici, je leur disais bonjour aux dames des vitrines. Ce n'est pas leur choix, c'est la vie qui a fait ça ! » (une habitante du quartier Nord Botanique)

« Le bâtiment est bien mais le quartier est insécurisé. Les 2 rues (Linné, Plantes) ont très mauvaise réputation. Les gens ont l'impression de faire partie des personnes qui se prostituent. Ils deviennent parias. » (un habitant du quartier Nord Botanique)

« Quand on me dit que les habitants veulent qu'on s'en aille, je crois que ce n'est pas vrai. Les voisins, on s'entend très bien avec eux. On se connaît, on se dit bonjour, ils nous offrent des biscuits lors du ramadan. C'est tout ce qu'il y a autour qui les dérange ; la drogue et le trafic d'armes. C'est devenu très violent dans le quartier ! » (une travailleuse du sexe du quartier Nord Brabant-Aerschot)

La cohabitation pourtant est inévitable car beaucoup de familles précaires sont obligées d'aller habiter dans ces quartiers, les loyers y étant plus accessibles et les propriétaires moins exigeants. Les marchands de sommeil ont investi le quartier et ont transformé son visage, louant une pièce ou une cave, à des prix exorbitants, à plusieurs personnes (souvent des personnes sans-papiers) qui s'entassaient dans des conditions insalubres.

Beaucoup nous ont renvoyé le manque de lieux pour se parler, se rencontrer, entre habitants, travailleuses du sexe et élus. Une recommandation à reprendre dans les suites de ce diagnostic.

LES RELATIONS DE GENRE

L'évolution des modèles familiaux

Les témoignages recueillis dans le cadre de notre recherche rendent compte d'une évolution des rôles au sein des couples, des familles, se déclinant sur plusieurs générations. Ces évolutions constantes sont à la fois "déséquilibres et espaces d'émancipation", génératrices de sécurité et d'insécurité.

« Chez les femmes de la première génération, la maman ne travaillait pas, elle s'occupait de l'intérieur et le papa, c'était l'extérieur. Pour elle, cela ne lui posait pas de problème, elle ne souffrait pas du fait qu'elle restait à la maison, il y avait une espèce d'équilibre. » (une habitante du quartier Nord Botanique)

« Mon fils a du mal, il ne correspond pas à la manière habituelle dont la société conçoit le rôle de l'homme. En quoi est-ce qu'on perd sa dignité parce qu'on fait une lessive ou repasse une chemise ? Ce n'est ni un rôle masculin ni un rôle féminin. » (une habitante du quartier Haut de Saint-Josse)

Les prémices du bouleversement sont apparues fin des années 60-début des années 70, période caractérisée par des remises en question profondes au niveau sociétal (liberté, égalité hommes-femmes, nouveaux modèles d'éducation, etc.). Les années 70 sont également celles du début d'une crise économique qui a laissé de nombreux hommes sans emploi. Les femmes ont alors été nombreuses à exercer, pour compléter les revenus des ménages, de "petits emplois" à l'extérieur du foyer (quelques heures de nettoyage par jour,

confection, couture, etc.). Cette nouvelle configuration s'est révélée génératrice de tensions au sein de couples.

« Avant, la femme s'occupait surtout du foyer, des enfants. Maintenant, il y a le travail en plus. C'est devenu moderne mais ce n'est plus humain. Il y a un double enjeu pour la femme, ce n'est plus seulement le mari qui ramène l'argent. C'est plus difficile maintenant pour les hommes. L'homme a un nouveau rôle, il est un peu perdu. » (une habitante du quartier Haut de Saint-Josse)

« Il y a pas mal de changement dans les familles. Certains hommes ont « subi » des changements de statut avec souffrance, la perte de travail, la maladie. » (un travailleur social d'une AMO)

Outre la crise de l'emploi, d'autres facteurs peuvent expliquer ces transformations des compositions et dynamiques familiales qui viennent impacter les rôles établis : le durcissement des politiques en matière de regroupement familial, la forte augmentation du taux de divorces, etc.

D'autre part, on constate que les **familles monoparentales** sont de plus en plus nombreuses au sein de la commune¹⁰³. Ces familles sont exposées, encore plus que les autres, à de multiples difficultés liées à la précarité ou à l'exercice de la co-parentalité.

« Dans le cadre du travail psycho-social, c'est quelque chose que l'on entend beaucoup, des familles monoparentales, des femmes qui se retrouvent seules et qui ne peuvent pas compter sur le papa. Elles disent devoir à la fois « faire la maman, le papa », c'est très lourd pour elles. » (une professionnelle d'un service de santé mentale)

103- La proportion de familles monoparentales est plus élevée à Saint-Josse-Ten-Noode (11,7 %) que dans l'ensemble de la Région (10,9 %). Cette proportion s'élève à 33,5 % de l'ensemble des familles avec enfants, ce qui représente une proportion élevée parmi les communes bruxelloises. La proportion de familles monoparentales est la plus élevée dans le quartier Nord Botanique (13,8 %) Source : IBSA, Zoom sur Saint-Josse, 2016. A Schaerbeek, le taux est également élevé : 13% (Statbel, 2019).

« Des papas seuls demandent de l'aide car ils sont parfois dans des situations difficiles. Il y a plusieurs mamans et certains enfants ne sont pas reconnus. Ce n'est pas un phénomène nouveau mais il est en constante évolution. » (une professionnelle d'un service de santé mentale)

Les parcours de vie qui mènent à la monoparentalité sont divers (séparation, décès, violences conjugales, ...), mais un constat marquant est cependant relevé par de nombreuses études et repris tout récemment dans le Plan bruxellois de soutien aux familles monoparentales (juillet 2021) : « à la tête de ces familles, se trouvent pour la **toute grande majorité (86 %), des femmes. La monoparentalité est donc un phénomène généré**, qui demande à être appréhendé comme tel. En effet, non seulement la grande majorité des ménages monoparentaux sont constitués d'une femme élevant seule un ou plusieurs enfants, mais les problématiques vécues par ces familles sont imprégnées et renforcées par les inégalités de genre à l'œuvre dans notre société. Les familles monoparentales sont confrontées à de nombreuses difficultés et supportent seules l'ensemble de la charge mentale, financière et quotidienne du foyer, y compris la prise en charge des enfants. Elles cumulent donc à elles-seules emploi, formation ou recherche d'emploi, éducation des enfants et organisation du quotidien. Dans de nombreux cas, s'ajoutent encore à cela les combats administratifs ou judiciaires liés à l'entrée en situation de monoparentalité et à la reconnaissance de leurs droits. Les mères monoparentales encourent un risque accru de pauvreté en raison de la diminution de leurs revenus à la suite de la séparation, à l'inégale répartition des frais liés aux enfants avec l'ex-conjoint, au coût du logement, ainsi qu'à une flexibilité et une disponibilité sur le marché de l'emploi rendues plus difficiles par le fait de supporter seules l'éducation des enfants. Ceci s'ajoute au fait que les femmes se retrouvent plus souvent occupées dans les secteurs les plus précaires et les moins rémunérateurs de notre économie¹⁰⁴ ».

Le **mariage** a également connu des bouleversements au sein des familles. Il semble aujourd'hui se poser davantage sous

104- https://parentsolo.brussels/plan/Plan_Monoparentalite_2021.pdf

la forme d'un choix, du moins pour les générations plus jeunes. Il en va de même pour le souhait d'avoir des enfants.

« Pourquoi je me marierais ? Quand je vois mes amies, elles se sont toutes mariées super jeunes, elles ont divorcé trois ans après et elles se retrouvent seules avec les enfants. » (une habitante du quartier Haut de Saint-Josse)

« Moi, je veux pouvoir décider avec qui me marier. J'attends d'un homme qu'il me respecte. S'il me respecte, je le respecte. J'attends aussi qu'il partage avec moi tout ce qui concerne la vie. J'attends qu'il ait un cœur pour moi, qu'il pense à moi, qu'il ne me fasse pas de mal, qu'il ne me demande pas des choses qui sont plus fortes que moi. » (une habitante du quartier Nord Brabant-Aerschot)

Des intervenants observent toutefois que certaines jeunes filles arrêteraient leurs études relativement tôt, aspirant à se marier plutôt qu'à les terminer et entamer une carrière professionnelle. En 2008, le psychologue Ertugrul TAS¹⁰⁵ évoquait le mot turc « kismet », signifiant « la destinée », concept cité par de nombreuses personnes interviewées pour donner une signification à leur mariage. Celui-ci serait ainsi de l'ordre du destin, laissant peu d'emprise sur lui. D'après les témoignages, le mariage serait sujet à l'idéalisation et permettrait d'offrir une forme de sécurité dans une société qui en offre peu, notamment en ce qui concerne les perspectives d'emploi. Dans certaines familles, les filles seraient élevées dans la perspective du mariage (future épouse et mère) comme destinée primordiale future, trajectoire de laquelle il serait très difficile de sortir ; une femme « sans homme » étant souvent considérée comme une anomalie au sein de plusieurs communautés. Même si la pression sociale n'est pas toujours explicitement forte, cela semble bien intégré dans les mentalités des jeunes. De plus, l'interdiction des rapports sexuels avant le mariage, l'exigence de virginité des filles, encore très présente dans certaines familles, peut précipiter des mariages et mettre fin à d'autres projets (comme les études par exemple).

Autre évolution dans les rapports hommes-femmes : celui des **rôles paternels et maternels**. Les témoignages rendent compte d'une volonté des hommes à davantage investir leur rôle de père (consacrer du temps à l'enfant, jouer avec lui, etc.), à mieux le comprendre.

« À la consultation de l'ONE, on voit plus facilement les papas qu'avant. » (une professionnelle de la petite enfance)

« Ce que l'on voit maintenant que l'on ne voyait pas avant, ce sont des hommes avec des poussettes dans la rue. » (un habitant du quartier Saint-Josse centre)

Cependant, l'importance de leur rôle dans le développement de l'enfant n'est pas toujours évidente pour beaucoup de pères. Dans ce contexte d'évolution des rôles genrés, nombreux sont les pères qui relatent une difficulté à trouver leur place ainsi qu'un vécu de grande solitude. Selon les communautés d'appartenances, les hommes abordent le sujet avec plus ou moins de facilité.

Des logiques institutionnelles contribueraient même involontairement à la reproduction de certaines dynamiques genrées. Par exemple, la priorité donnée au contact avec la maman en cas de difficultés rencontrées par les enfants à l'école ou dans les activités extra-scolaires (persiste l'idée que l'on va « déranger » le papa), ou encore en considérant comme « normal » ou « habituel » que la femme, la maman, ne maîtrise pas ou pas bien la langue française, etc.

Des assignations à des rôles genrés

Parmi les freins liés à cette évolution dans le partage des rôles sont pointées les divergences générationnelles liées à certains aspects culturels d'une communauté, ou encore au poids des traditions. Des témoignages rendent compte d'**« assignations » à des mœurs, des rôles genrés**, dans lesquelles les jeunes d'aujourd'hui ne se retrouvent pas toujours.

105- Ertugrul Tas, " Belgique-Turquie : regards croisés sur mariages et migrations", 2008.

« Les communautés, à Saint-Josse, elles peuvent être parfois un peu contraignantes et le changement peut être compliqué. Car si tu es un homme qui aide à la maison, comment le groupe te regarde ? Il y a le contrôle social, la pression sociale. Lorsque l'on parle des tâches ménagères, c'est très mal vécu par la maman du mari de demander à ce dernier d'aider et, lorsqu'elles essaient d'éduquer un peu leur fils, petit, à aider à la maison, elles ont des remarques disant que « ce n'est pas à lui de le faire... ». Ces conceptions sont très partagées au sein des différentes communautés, cela ne concerne pas qu'une communauté. » (une habitante du quartier Nord Brabant-Aerschot)

« Parfois, même si ta famille ne te dit rien au sujet de la façon dont tu es habillée, tu ressens une pression du quartier, tu culpabilises. Les personnes plus âgées ont une mauvaise image de nous, parce qu'avant, elles étaient moins libres. Elles ont l'image de la fille voilée associée à la fille soumise, il y a la pression sociale, une espèce de formatage. Au niveau de l'éducation des garçons, chez nous, c'est : « ne fais pas à une fille ce que tu ne voudrais pas qu'on fasse à ta sœur. » (une habitante du quartier Nord Botanique)

« Aujourd'hui, une femme peut se remarier mais le regard de la communauté reste jugeant. De façon générale, à situation égale, dans toutes les communautés, cela reste plus difficile pour une femme de se remarier. » (une habitante du quartier Chaussée de Haecht-Josaphat)

« Selon la culture rom, la femme doit être soumise à l'homme, ce dernier a l'autorité sur la femme. L'homme et la femme ne sont pas égaux et c'est mal vu si la femme cherche à être à égalité de l'homme. Même si le mari a confiance en sa femme, par exemple, il ne va pas la laisser travailler dans les titres-services, dans la maison d'un étranger, car la communauté va juger. Il ne va pas l'autoriser. Il y a beaucoup de peurs liées au changement, par rapport aux enfants, à l'école, aux filles à l'école, surtout avec les nouvelles générations, qui sont

nées, ont grandi ici... » (une professionnelle rom de la médiation interculturelle)

La commune de Saint-Josse étant densément peuplée, notamment de jeunes issus d'origines culturelles différentes, le Collège des Bourgmestres et Échevins a souhaité accorder une attention particulière à la question des mariages forcés. Celle-ci s'inscrit en effet dans la lutte contre les violences basées sur le genre, une des missions prioritaires du service communal Égalité des Chances (EDC). Des sensibilisations et formations ont été dispensées au personnel communal ainsi qu'aux professionnels du secteur associatif par le réseau « Mariage et Migration », dont le siège social se trouve sur le territoire tennoodois¹⁰⁶. Parmi les actions de sensibilisation autour de l'égalité femmes-hommes et la promotion des relations amoureuses non violentes, en 2020, une journée a également été organisée par le service EDC de la commune, à l'occasion de l'Action annuelle « Saint-Valentin » auprès des élèves de l'enseignement secondaire communal, avec les contributions de La Voix des Femmes, du Gams Belgique, des asbl Garance et Le Monde selon les femmes. Les jeunes du lycée Guy Cudell ont pu notamment s'informer sur les questions de la masculinité, du self-défense ou l'empowerment, et s'exprimer sur les notions de consentement, de libre choix, sur la question des relations sexuelles et affectives et d'autres sujets qui les concernent.

Les **migrations matrimoniales**¹⁰⁷, qu'elles soient féminines ou masculines, engendreraient également une certaine souffrance tant pour les jeunes que pour leur famille. Ces mariages reposent sur des « idéaux » qui sont souvent déçus lorsqu'ils se confrontent à la réalité de l'existence dans le pays d'accueil.

106- Réseau Mariage et migration, 20, Rue de l'Alliance, 1210 Bruxelles.

107- Le terme « migrations matrimoniales » désigne l'articulation entre les dynamiques migratoires et les dynamiques matrimoniales, phénomène qui ne peut être réduit ni à la question des mariages mixtes, ni à celle des migrations pour raisons familiales. Ce phénomène est désigné par une constellation de termes : mariages transfrontaliers (cross-border marriages), transnationaux (transnational marriages) et internationaux (international marriages), ou encore « migration matrimoniale » et « migration par le mariage » (marriage migration).



Dans notre société, on relève de nombreux **freins à l'émancipation**, tant masculine que féminine, notamment en ce qui concerne l'accès à l'emploi, aux études, à la réalisation de projets personnels. Ces difficultés renvoient souvent à des assignations de rôles genrés en matière de choix des études, d'inégalité salariale, de temps de travail presté, d'interruption de carrières pour raison familiale, ...

*« Il y a 15 ans, lorsque j'ai commencé mes études d'éducatrice, on m'a dit : mais qu'est-ce que tu vas faire là ? C'est un métier pour les femmes ! »
(un animateur dans une AMO)*

On le sait, les femmes exercent davantage des métiers dans le secteur du "care" : des métiers de l'aide et du soin. Ces secteurs offrent des statuts généralement plus précaires et les emplois y sont moins bien rémunérés. Les perspectives d'emploi et d'évolution de carrière seraient nettement plus favorables dans d'autres secteurs, dont les postes à responsabilité sont souvent occupés par des hommes.

En outre, le régime de travail à temps partiel, s'il est « normalisé » pour les femmes, est encore socialement peu accepté chez les hommes.

Notons que si des formes de discriminations et d'inégalités de genre sont encore fort présentes dans le secteur privé, le secteur public, davantage contrôlé en ce sens, aurait pour sa part des pratiques plus égalitaires en matière d'accès à l'emploi.

L'émancipation par le travail doit être envisagée **en regard du contexte et du vécu de chaque personne**. Même si le travail est un champ d'activité fortement valorisé socialement quant à la réalisation personnelle et l'intégration sociale, force est de constater que chacun n'y voit pas le même potentiel émancipateur. Selon nos témoignages, certaines femmes, qui n'exercent pas d'emploi à l'extérieur du ménage, assument entièrement ce choix de vie et en sont satisfaites.

« Les femmes avaient parfois des vies beaucoup plus libres dans leur pays d'origine. Ce qu'elles disent, c'est que quand elles arrivent ici, la belle-famille a la mentalité du pays d'il y a 50 ans et c'est parfois très violent. » (une professionnelle en éducation permanente)

« Lorsque, dans certaines familles marocaines, il y a des fils qui ne vont pas bien, qui sont délinquants, il y a la croyance que le mariage va tout arranger : on « importe des filles » en espérant qu'elles viennent sauver les fils, mais cela ne se passe évidemment pas comme cela ! » (une professionnelle d'un service de santé mentale)

« On remarque un réel changement, une « libération » lorsque le couple arrive à quitter la maison de la belle-famille, belle-famille que les belles-filles doivent souvent servir. Certaines ont « sauvé leur mariage » en quittant le domicile des beaux-parents. » (une professionnelle en éducation permanente)

« Il y a un proverbe qui dit : «la mère, c'est une école. Si on prépare bien cette école, c'est toute une nation qui sera éduquée». Une femme qui reste au foyer ne veut pas dire que les enfants ne seront pas bien éduqués. Une femme peut être instruite et être femme au foyer. » (une habitante du quartier Nord Botanique)

Mais d'autres trouvent à s'émanciper, même à travers l'exercice d'un travail pénible et peu valorisant car il offre la possibilité d'un extérieur à l'espace domestique (sortir de la maison, rencontrer d'autres gens, apprendre, avoir son propre salaire et ne plus être à charge du mari, ...).

D'autres, encore, peuvent le vivre de manière contraignante et « disqualifiante ».

« Ce qui frappe [...], c'est que le travail n'est pas considéré comme une libération, il y a une sorte de culpabilisation : la femme qui travaille à l'extérieur fait moins (et moins bien) à la maison. Il faudrait une redéfinition des rôles dans le sens du partage, enfin, de l'indépendance de la femme. Ce qu'on entend surtout dans le travail de la femme, c'est plus une souffrance. » (une habitante du quartier Nord Botanique)

Une appropriation genrée des services

Les acteurs associatifs font également état d'une **appropriation genrée des espaces qu'ils mettent à disposition** des habitants : ceux-ci seraient majoritairement investis tantôt par les femmes adultes, tantôt par les garçons adolescents (voir chapitre "Enfance/Jeunesse").

Si, en ce qui concerne le secteur de la jeunesse, on y fait état d'activités proposées auxquelles aspireraient davantage les garçons (sport, boxe, etc.), à l'âge adulte, les hommes sembleraient moins concernés ou intéressés par les propositions associatives.

« Des activités pour les hommes ? Vraiment, les hommes, ils s'en fichent ! Les femmes, oui, elles apprécient, pour sortir de chez elles et se rendre dynamiques. » (un habitant du quartier Nord Botanique)

Certains responsables d'associations locales nous ont témoigné une présence plus importante, aujourd'hui, des « migrants hommes » que des « migrantes femmes » dans les associations qui donnent des cours de français. Ceci pourrait peut-être s'expliquer par le nombre plus élevé de migrants masculins, de façon générale, mais cela peut également renvoyer à la dimension "utilitaire" de l'activité, aspect qui serait davantage prisé par les hommes.

Autre constat issu de nos entretiens : lorsque certaines associations, de type AMO, organisent des activités de groupe à destination des parents, il reste difficile d'y inclure de la mixité : soit ce sont les papas qui sont présents, soit ce sont les mamans.

Les travailleurs du secteur de la jeunesse constatent toutefois une évolution au sujet de la fréquentation des jeunes à leurs activités : s'il y a une dizaine d'années, les jeunes filles n'étaient quasiment pas présentes dans les écoles de devoirs, elles constituent, aujourd'hui, parfois plus de la moitié des participants.

À Saint-Josse et Schaerbeek comme ailleurs, les mœurs évoluent. On voit, dans les quartiers, de plus en plus de jeunes papas pousser des poussettes, de femmes qui s'émancipent de leurs conditions d'existence, qui osent prendre la parole, qui suivent des chemins alternatifs, ... Les mentalités changent à tous les niveaux, constatent les acteurs de terrain. Les mœurs sont en constante évolution et recomposition, charriant tantôt des craintes et des peurs tantôt de grandes espérances en termes d'émancipation pour les femmes.

Dans le cadre de certains projets spécifiques (comme les groupes de théâtre), la mixité est également plus marquée, et ce, au-delà de l'âge de la puberté. Ainsi, comme nous l'évoquons dans le chapitre consacré à la jeunesse, un

travail éducatif, de long cours, basé sur la création d'une relation de confiance et la mise en place de règles communes peut rassurer les parents qui expriment dès lors moins de réticences à la mixité des groupes.

« À AMOS, nous avons développé des « méthodes particulières » pour pouvoir « garder » les filles au sein de notre AMO et on constate qu'on en a de plus en plus ! On a une population mixte, ce n'était pas le cas dans les années 2010 ! Mais il y a un travail à faire pour les garder. » (une animatrice dans une AMO)

Les travailleurs du secteur de la jeunesse pointent, en ce sens, la formation de femmes aux métiers d'éducatrice, d'animatrice et d'éducatrice de rue comme un élément déterminant pour que les jeunes filles ne disparaissent des associations au-delà d'un certain âge.

« C'est un sujet auquel je suis sensible et je ne suis pas la seule dans la commune. Il y a vraiment une volonté, tout d'abord au niveau de l'engagement, de pouvoir avoir des éducateurs de rues qui soient des jeunes femmes. Et dans les activités qui sont menées, pouvoir vraiment veiller à ce qu'il y en ait qui répondent aux envies des filles. » (la bourgmestre de Schaerbeek)

Tout au long de notre recherche, nous avons pu entendre l'importance, pour nombre de professionnels et d'habitants du territoire, d'aborder le concept de mixité en termes de processus plutôt qu'en termes d'injonction et ainsi de « ne pas brûler les étapes ». On remarque en effet que le plus souvent, la création, dans un premier temps, de lieux non-mixtes sécurisent et facilitent la mixité qui s'instaurerait ensuite de manière plus « naturelle ». Conserver des espaces non mixtes serait particulièrement nécessaire pour travailler sur des vécus intimes ou difficiles (violences, rapports de domination) et entrer dans un processus d'émancipation personnelle et collective (qui intégrerait progressivement cette dimension de mixité).

« Certaines femmes, apprenant le français, disent être contentes de suivre des cours dans des classes mixtes, tant

*au niveau du genre que de la culture. »
(une intervenante en éducation permanente)*

« Les injonctions politiques de mixité, ici de genre, viennent à contresens du besoin exprimé par une partie de la population de Saint-Josse et oblige l'association à trouver un équilibre entre des espaces mixtes et non mixtes en fonction des thématiques abordées. La conséquence directe est que certaines femmes n'auront pas l'autorisation familiale de venir aux cours. Il est également observé que la parole ne se libère pas de la même manière, voire pas du tout, en fonction de la mixité, non mixité du groupe. Ce type d'injonction ne soutient pas le développement d'espaces collectifs d'expression de paroles subjectives au niveau d'une commune où le besoin d'espaces de confidentialité est prioritaire. » (une intervenante sociale en éducation permanente)

Un travail au niveau de l'égalité des rapports entre hommes et femmes relève des missions associatives et d'éducation permanente. Ce travail passe par l'organisation d'espaces de paroles, d'écoute, de débats, de sensibilisation car il ne peut se réaliser pleinement qu'en échangeant avec d'autres et en étant soutenu par la société dans laquelle on vit.

Dans les débats organisés par certaines associations à propos des rapports de genre, la tension est parfois forte. Si les échanges sont riches, ils mettent en évidence des **tensions entre modernité et tradition, entre égalité et différenciation, entre clivage et mixité, ...** Selon les registres interprétatifs, la place des femmes et des hommes peut faire l'objet de débats vifs, révélateurs des clivages dans les façons de concevoir les rôles et places de chacun.

À l'échelle politique locale, notons que la commune de Saint-Josse-ten-Noode a signé, en février 2011, la « Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale », au travers de laquelle elle s'engage activement à la mise en place du « gendermainstreaming » dans ses politiques. Ceci se concrétisant sous différentes formes :

formations, sensibilisation continue des publics et des membres du personnel communal, conférences à thème, soutien aux initiatives associatives locales, budget communal « sensible au genre » depuis 2017, dont l'un des objectifs prioritaires est la promotion de la parité et de la diversité au sein du personnel communal, et enfin, la «Bibliothèque en tous genres» (une réserve de 800 livres documentaires et de fiction contre les stéréotypes et discriminations de genres dans les sections jeunesse et adulte).

Il demeure que les personnes interviewées dans le cadre de ce diagnostic font état de l'existence de situations de domination masculine, assorties de violences importantes, subies par des femmes d'origines diverses au sein de leur famille. Les acteurs associatifs énoncent différentes situations où les femmes sont parfois dépossédées de toutes leurs libertés, de toutes leurs capacités de choix. Certaines femmes se retrouvent dans des contextes tels (précarité, emprise psychologique, etc.) qu'il leur est très difficile de demander de l'aide et d'envisager des alternatives. Les forces qui empêchent la prise de parole des femmes sont parfois très puissantes (conditionnements, éducation, culture, contexte, famille).

Face à ces constats, à Saint-Josse, une *Plateforme communale de lutte contre les violences entre partenaires et familiales* a été créée en 2009, en partenariat avec le tissu associatif travaillant en première ligne dans l'accueil et l'accompagnement des victimes de violences intrafamiliales. Le but de celle-ci est de lutter contre les violences entre partenaires et familiales, notamment au travers des objectifs suivants : la création d'un réseau de travail, de formation et d'échanges de bonnes pratiques entre professionnels de première ligne, l'information aux habitants et la mise en place de projets spécifiques (matinées consacrées au travail des policiers dans l'accueil et la prise en charge des victimes, aux violences vécues par les femmes dans le contexte de migration, etc.). Dans ce cadre, une charte de collaboration a été signée en 2013 entre les partenaires et les autorités communales.

Un espace public controversé

Autre inégalité de genre constatée par des travailleurs sociaux actifs depuis longtemps dans les quartiers : celle qui concerne la fréquentation de l'espace public et des lieux de socialisation. Il semblerait plus facile pour les hommes que pour les femmes d'avoir une vie sociale, notamment par le biais des cafés, lieux de culte, salles de sports, ... La présence masculine se remarque d'ailleurs davantage dans les rues du territoire concerné par notre diagnostic, même si certains hommes disent ne pas toujours y trouver une place.

« En tant que Turc, je ne me sens pas très bien venu dans ma communauté. Il y a un regard négatif de la communauté sur les hommes qui sont dans les cafés. Il y a beaucoup de visibilité des hommes dans le quartier mais pas vraiment de lieux où ils peuvent aller et se retrouver. » (un habitant du quartier Saint-Josse centre)

La question des « cafés des hommes » soulève, comme d'autres réalités des quartiers, nombre d'ambiguïtés. Si les acteurs interviewés attribuent à ces cafés différentes fonctions pour les hommes (se retrouver entre soi, pouvoir faire une coupure par rapport à la sphère domestique, échanger des informations, partager ses problèmes, se donner de la liberté, contribuer à la structuration de l'identité masculine, ...) et y voient également le côté positif d'un contrôle social bienveillant et rassurant, ils sont aussi associés aux nuisances qu'ils impliqueraient (bloquer le passage sur les trottoirs et dans les rues, occuper l'espace public, générer des bruits y compris la nuit, importuner les femmes qui passent dans la rue, ...).

« En face de chez moi, il y a deux cafés. Comme il y a « le Corona », ils mettent leurs tables dehors. Ces messieurs-là, parfois, ils sont là dès le matin, jusqu'au soir. Et parfois, jusque 1h du matin. Même une fois, jusque 4h du matin. J'ai failli appeler la police, ou le café même, pour dire : «Voilà, c'est bon, il est 4h. Je veux dormir.» Ici, en bas (rue verte), je sais que les habitants sont dérangés par les cafés. Il faut dire que rue verte, les rues sont très étroites et

ça prend vite de la place. Mais, en même temps, le café, je n'ai rien contre, parce que c'est un lieu de rencontre. Ils se rencontrent là, ils jouent, ils parlent. C'est un moyen pour eux de sociabiliser, je vais dire. Il n'y a rien de mal à ça, mais en tant que femme, parfois, on se dit comment on fait, comment on s'habille... » (une habitante du quartier Chaussée de Haecht et Josaphat)

Et s'ils sont considérés par certains hommes comme des lieux possibles d'émancipation, ils le sont par d'autres comme des lieux de relégation, « là où on va car on n'a rien d'autre à faire ».

Au niveau des rapports de genre, les cafés renvoient donc à une certaine complexité. La visibilité de ces cafés, la façon dont ils occupent l'espace public, peut renvoyer à l'idée de domination masculine, si on oppose cette occupation à l'invisibilisation des espaces domestiques principalement investis par les femmes, espaces qui peuvent renvoyer à l'idée de soumission. Pour autant, ces cafés ne sont pas nécessairement vus comme un problème en soi par les acteurs. La question de leur présence et les débats qui y ont trait reflètent sans doute la question des rapports de genre à Saint-Josse qui, selon les référents culturels ou symboliques, connaît encore des tensions entre logiques contradictoires.

La fréquentation de l'espace public à Saint-Josse varie selon les quartiers. Par exemple, à la place Saint-Josse, elle est davantage mixte. Néanmoins, les mouvements de la population féminine observés ont généralement cours à l'occasion des entrées et sorties des écoles, des courses, ... mais très peu en soirée. Si le défaut d'éclairage public, induisant un sentiment d'insécurité, est pointé comme l'un des éléments pouvant y contribuer, de nombreuses femmes rendent compte de commentaires, comportements sexistes et déplacés de la part des hommes dans l'espace public, à toute heure de la journée.

« Moi, quand je me promène seule dans la rue, je baisse les yeux et je mets ma capuche pour ne pas me faire remarquer. » (une habitante du quartier Nord Botanique)

« Je me suis quand même déjà fait un peu suivre, et des trucs comme ça. Si tu passes en jupe ou en T-shirt, place Houwaert, avec tous les hommes et les remarques... C'était avant Metoo, maintenant je pense qu'ils font un peu plus attention là-dessus mais... » (une habitante du quartier Haut de Saint-Josse)

« S'il y a un quartier où ce sentiment (d'insécurité) est plus fort, c'est notamment de part et d'autre de la rue Josaphat, rue des Coteaux, etc. Mais c'est en fait plus lié à la « sur-présence » masculine, par exemple sur les terrasses de café ou dans les cafés que par des vols, de la violence... Donc c'est plutôt verbalement ou par des regards. Mais nous avons fait une action, j'ai reçu quelques femmes de la rue Rogier et Josaphat, il y a 3-4 mois, en présence de responsables du commissariat 2. Elles ont fait part de toutes ces problématiques, de sentiments d'insécurité, de trottoirs étroits, de terrasses débordantes. » (la bourgmestre de Schaerbeek)

Lorsqu'un aménagement public est inauguré sur le territoire, on remarque qu'il est, le plus souvent, d'abord investi par les (jeunes) hommes. C'est le cas, par exemple, pour les terrains de sport, même s'ils sont censés être accessibles à tous.

Comme déjà évoqué précédemment, des témoignages mettent en évidence une **crise plus générale des liens sociaux** qui impacterait aussi l'utilisation des espaces publics (isolement, manque de liens sociaux, etc.). Favoriser les solidarités « naturelles » semble alors prioritaire.

« On n'a plus le temps des liens, de créer des liens, il y a un manque de liens, de façon générale, pas spécifiquement pour les femmes. Tout le temps passe à autre chose, les enfants, le travail... » (une habitante du quartier de la Place Saint-Josse)

Les femmes disent bénéficier de peu d'espaces extérieurs pour elles, pour les familles¹⁰⁸. Certains habitants ont émis

108- Notons toutefois que la commune de Saint-Josse a ouvert, en mars 2019, un jardin dénommé « le Jardin des Familles », à la rue Potagère 179, qui se veut être un espace de rencontres pour les familles du quartier, et particulièrement pour les femmes, en les invitant « à sortir de chez elles, à venir vers ce lieu de détente adapté aux besoins des familles et à souffler un peu loin de la routine quotidienne ».

le souhait de pouvoir se réappropriier la rue comme lieu de rencontre entre les voisins, les familles, les hommes et les femmes, à l'occasion de certains évènements festifs.

Émancipation et citoyenneté au féminin

Si l'émancipation des femmes est une question fondamentale, elle est d'autant plus complexe à appréhender du fait qu'elle s'inscrit dans un cadre où la diversité culturelle est de plus en plus importante, notamment avec l'arrivée de nouvelles communautés sur le territoire. Elle ne se pose donc pas de façon univoque mais connaît de nombreuses variantes et de possibles ambiguïtés, selon les trajectoires individuelles, les lieux, les origines sociales, les cultures, ...

Si chacun s'accorde à dire qu'il est nécessaire de faire progresser l'émancipation des femmes de manière générale, il est également un fait entendu que les modalités d'émancipation des femmes sont plurielles et qu'il ne s'agirait pas d'imposer ou de privilégier un modèle unique d'émancipation. On peut ici évoquer l'idée « d'émancipations plurielles » pour suggérer la multiplicité des formes d'émancipation. Les acteurs notent qu'il est parfois difficile de faire entendre cette diversité des façons de se sentir bien ou de s'émanciper comme femme, la diversité des manières de combiner tradition et modernité ou cultures d'origine et cultures du pays d'accueil.

« Il y a des activités plus faciles à réaliser dans l'entre-soi mais les femmes aiment faire quelque chose en rapport avec leurs valeurs. Elles souhaitent s'instruire, acquérir des connaissances, notamment sur leur religion, par exemple via les cercles coraniques. Les femmes se sont moins approprié la question religieuse qui, culturellement, est portée par la parole des hommes. Les fonctions religieuses ne sont pas distribuées aux femmes. » (une habitante du quartier Chaussée de Haecht et Josaphat)

Si l'émancipation des femmes passe par la possibilité pour elles de s'affirmer, de libérer leur parole, de mener des luttes, de conquérir leurs libertés, de faire tomber les stéréotypes

et de lever les freins imposés par la culture patriarcale, il ne s'agirait pas, pour les personnes rencontrées, de définir, en soi, l'homme comme « un ennemi » mais de construire des équilibres où chacun puisse avoir une juste place. Les acteurs évoquent aussi, en filigrane, la question de l'émancipation des hommes sans doute eux aussi un peu désorientés dans des quartiers en recomposition constante et qui, eux aussi, peuvent se poser la question de leur place.

Certaines femmes, par exemple, vont investir le **domaine humanitaire comme terrain de réappropriation sociale**.

« Il y a des femmes qui prennent la parole dans l'espace public, pour des causes, dans le champ social, politique et humanitaire. » (une animatrice en éducation permanente)

Ces femmes mobilisent des fonds, les leurs et/ou ceux de leur entourage, pour mener des actions de solidarité tels que des repas mensuels apportés à des réfugiés, des interventions dans des prisons, dans des homes pour personnes âgées ou encore en soutenant l'opération d'un enfant porteur de handicap, en rapatriant les corps de défunts des familles au Maroc lorsque celles-ci manquent de moyens financiers, etc.

Pour ces femmes, la solidarité demeure une valeur-guide. Elles construisent des projets sur le terrain local mais également à l'étranger et déploient leurs énergies dans des actions visant à favoriser un projet de société multiculturelle. Occuper l'espace public, avec d'autres habitantes, construire un réseau de partenaires de mêmes causes, permet dès lors à ces femmes de nourrir un sentiment de reconnaissance en tant qu'« actrices » de changement, participantes à la société.

Si les quartiers peuvent impacter négativement des possibilités d'émancipation, il faut également souligner que les expériences de vie des habitants qui y vivent, souvent marquées par la précarité, les discriminations, les injustices, les peurs, peuvent se voir transformées en moteur de solidarité et les problèmes individuels voir émerger des réponses collectives, illustrant par-là même la force mobilisatrice des habitants des quartiers.





.....

RECOMMANDATIONS ET PISTES D' ACTIONS

.....

.....

« Retraduire les réalités des habitants en pistes politiques - en réponses instituées - nécessite la participation des personnes concernées à l'élaboration de changements mobilisant leurs croyances et leurs expertises, engendrant un acte politique "rendant" dès lors "visible ce qui était invisible". » (Rancière, 2007)

.....

Remarques préliminaires :

Dans cette partie, nous présenterons d'abord une série de **recommandations générales**, qui concernent toute la population et englobent les différentes thématiques.

Ensuite, nous présenterons certaines **recommandations plus spécifiques** aux 4 thématiques abordées. Ces recommandations ont été rédigées à la suite des **analyses de données** effectuées par les membres du comité de pilotage.

- L'ordre de présentation de ces recommandations ne correspond pas à une hiérarchisation. Cette priorisation se fera dans un deuxième temps, au moment de passer aux actions et aux projets.
- Ces recommandations s'adressent à différents interlocuteurs ou niveaux de pouvoirs, elles ne s'adressent pas uniquement aux pouvoirs politiques,

qu'ils soient locaux, régionaux ou fédéraux : certaines concernent davantage les professionnels et les associations travaillant sur le territoire, d'autres concernent les habitants.

- Parmi ces recommandations, nous sommes bien conscients que certaines propositions existent déjà sur le territoire ; nous les mentionnons alors comme devant être soutenues et/ou renforcées.

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

1. Créer des espaces de rencontre et d'échange pour aider à mieux se connaître et porter ensemble des actions collectives.

☛ Entre habitants

- Mettre en place **des lieux de rencontre accessibles** (plateforme, panel, forum).
- Reconnaître davantage les actions citoyennes portées par les réseaux informels et **valoriser les ressources présentes** dans les quartiers.

☛ Entre professionnels

- Renforcer **le travail de partenariat et de réseau** existant. Prévoir une coordination.
- Permettre aux travailleurs des différents secteurs de **dégager du temps** pour se réunir.
- Renforcer ou relancer des **rencontres formelles et institutionnalisées**, par exemple des coordinations sociales dynamiques et portées de manière mixte (commune et associatif).
- Prévoir des moments de **rencontres plus informelles** pour le secteur associatif et communal (type apéros urbains).

☛ Entre professionnels et habitants

- Mettre sur pied des **groupes réunissant des habitants et des intervenants** et **des Assemblées générales** mensuelles sur des thèmes partagés (école, santé, parentalité, propreté, etc.).

- Permettre la participation d'habitants à certaines réunions entre professionnels (ex. : DSQ du quartier Botanique).

☛ Entre élus, habitants et associatif

- Multiplier les « **Rencontres citoyennes** » et les dispositifs destinés à **porter une parole collective**, tels que les **Conseils consultatifs**, pour différents publics et autour de thématiques, en impliquant plus le secteur associatif et en prévoyant des méthodologies participatives assurant la capacité d'expression des habitants et le poids donné à leurs paroles. Prévoir une coordination.

2. Engager « des connecteurs » de proximité, des référents de quartiers, des « lanceurs de ponts ».

- Développer une fonction de **relais** entre les différentes ressources existantes, formelles et informelles, en vue de favoriser la cohésion sociale et de l'accessibilité des services. Pour ce faire, il s'agirait de **recruter et former des référents issus des quartiers**, représentatifs de la diversité des publics, qui soient mobiles, multilingues, bienveillants, ouverts, etc. pour permettre davantage la prise en compte et la valorisation des savoirs et pratiques des habitants.

3. Soutenir des initiatives visant à se réappropriier la rue comme un lieu de socialisation, de création de liens et d'entraide.

- Améliorer l'aménagement des rues pour les rendre plus conviviales.

- Envisager des mesures supplémentaires pour diminuer le trafic de voitures.
- Promouvoir les fêtes des voisins, les braderies, les brocantes, les « Parcours découverte » (ex. : dégustation culinaire), les camionnettes à activités (ex. : bibliothèque mobile), etc...
- Développer les propositions d'activités sportives accessibles à tous (marche, course à pied, etc.).
- Développer l'offre culturelle, davantage en phase avec les publics des quartiers, en impliquant les artistes locaux.
- Mener des campagnes de sensibilisation à la propreté publique (dans les écoles, les associations, etc.) en envisageant différents moyens pédagogiques et didactiques.

4. Faciliter l'accès à l'information et aux services pour la population et particulièrement les plus vulnérables.

- Création de « **points information/contact** » de **quartier**, portés de manière mixte (commune et associatif) : sorte de « guichets », fixes ou mobiles « informels », un par quartier, permettant l'accès à l'information relative aux droits et devoirs des citoyens ainsi qu'à l'offre de services communale et associative.
- Créer **des supports informatifs** « **Qui fait quoi, où, quand, pourquoi ?** », faciles d'accès, mis à jour, intracommunaux, multiformes (avec des pictogrammes associés aux différents secteurs).
- Maintenir le **numéro vert** communal gratuit et multilingue.

- Poursuivre la diffusion des **journaux communaux** tels que le « 1210 » et le « 1030 ».
- Augmenter les **zones d'affichage public** et inclure des tableaux interactifs pour informer les habitants des projets en cours, des événements culturels, etc.
- Réaliser **un guide** des aides et services, **spécifique** pour les catégories de population plus vulnérables (seniors, familles monoparentales, personnes en situation de séjour irrégulière, etc.).
- Multiplier les **canaux de diffusion de l'information** : affiches, toutes boîtes, réseaux sociaux, capsules vidéo, etc.
- Soigner l'**accueil** dans les institutions et services.
- Activer davantage les services de **médiation et d'interprétariat** en présentiel et/ou par téléphone. Renforcer ces services, les faire connaître, pour garantir au maximum une offre multilingue.
- Renforcer et soutenir le travail d'**alphabétisation et d'apprentissage du français** et/ou néerlandais.
- Faciliter l'accès aux services pour les **personnes à mobilité réduite**.

☛ Fracture numérique

Garder un maximum de points de rencontre et d'accueil direct. Ne pas tout rendre numérique.

- Eviter les obligations de rendez-vous sur Internet.
- Rendre plus visibles, soutenir et multiplier les **Espaces Publics Numériques** (EPN), les informaticiens publics et écrivains publics.

- Renforcer le « **droit au numérique** » : développer l'éducation à l'informatique (modules dans les écoles, les administrations, associations, etc.) et apporter une aide financière pour l'accessibilité au matériel, réseau et cours.

5. Favoriser l'accès à l'emploi et lutter contre les discriminations à l'embauche.

- Mettre sur pied des espaces constructifs et créatifs, où des **projets novateurs peuvent émerger** et permettre ainsi la création de nouveaux emplois.
- Mettre en place une **plateforme informative et de découverte des milieux professionnels**.
- Donner davantage de **transparence et de visibilité** aux **offres d'emploi internes aux communes** (via Facebook, journal 1210, panneaux d'affichages, etc.).
- Valoriser les **compétences et les savoirs** expérimentaux **des habitants**, par exemple en engageant des « experts du vécu ».
- Donner **davantage d'opportunités d'emploi pour les habitants peu qualifiés**.

6. Favoriser l'accès à un logement digne et de qualité et lutter localement contre les discriminations au logement.

- Faire du logement une question prioritaire au niveau communal.
- Assurer une **meilleure information sur le logement**.
- Renforcer l'**accompagnement juridique** dans les conflits locatifs et s'assurer que les services généralistes soient mieux outillés pour accompagner les locataires.
- Soutenir la création de **comités de locataires**.
- Développer davantage de projets de **revitalisation des logements**.
- Susciter plus de synergie entre tous les acteurs concernés par le logement.

7. Favoriser une meilleure prise en compte des populations les plus en marge et vulnérables (personnes sans-abri, travailleuses du sexe, populations en exil, personnes sans droit de séjour, seniors, ...).

- Développer davantage le **travail de rue**, les **visites à domicile**, etc. et **renforcer les équipes psychosociales** qui travaillent avec ces populations.
- Favoriser le « *outreaching* » : aller à la rencontre des personnes, là où elles se trouvent.

- Aider les personnes à sortir de l'illégalité (plaidoyer pour l'obtention d'un statut, d'une reconnaissance légale de leur travail et/ou de leur séjour, etc.).
- Harmoniser les règlements de police et d'urbanisme quant à la gestion de la prostitution dans le quartier Nord entre les communes de Saint-Josse et Schaerbeek.
- Renforcer les services juridiques gratuits de première ligne.
- Permettre aux personnes de se « (re)connecter » aux réseaux formels et informels d'aides et de soins en facilitant leur accès (avec, par exemple, un AS au CPAS qui travaillerait spécifiquement pour ces populations).
- Multiplier les efforts de sensibilisation des services aux réalités de ces populations et des travailleuses du sexe en particulier.
- Créer un centre communautaire qui inclurait une maison médicale et des associations de terrain qui travaillent avec les populations les plus précaires (accueil et prise en charge des soins).
- Faciliter l'accès à la carte d'aide médicale urgente (harmonisation des politiques entre communes).

RECOMMANDATIONS PLUS SPÉCIFIQUES AUX THÉMATIQUES

LA SANTÉ ET « CE QUI FAIT SOIN »

Développer une vision globale de la santé

- Renforcer les services de soins de proximité ou en créer davantage, avec des équipes multidisciplinaires et mobiles.
- Interpeller les responsables politiques pour que Saint-Josse et Schaerbeek s'impliquent dans des programmes de promotion de la santé.

Prendre en compte la multiculturalité

- Concernant l'aide à domicile, engager du personnel pouvant parler la langue des personnes concernées.
- Engager des médiateurs interculturels (langues, cultures, cultes, etc.) dans les services de santé.
- Demander que les contenus de formation du personnel médical comportent des éléments sur les approches interculturelles, les connaissances des « codes culturels ».
- Travailler une posture d'ouverture à l'altérité.
- Proposer des modules de formation continue aux professionnels du territoire.

Faciliter l'accès aux soins

- Créer ou renforcer des « points contacts-santé » dans les quartiers afin d'assurer une visibilité et une accessibilité de proximité.

RECOMMANDATIONS - ENFANCE/JEUNESSE

Favoriser les relations entre parents et école/ enseignants

- Créer des **espaces de dialogue « parents-école »** où diverses problématiques pourraient être abordées. Prévoir la présence d'interprètes.
- Favoriser l'**ouverture des écoles sur le quartier**.

Multiculturalité

- Créer des lieux pour **mettre en lien les cultures** d'origine et les cultures d'accueil, des instances pouvant faire "tiers" pour les jeunes.
- **Former** les jeunes à l'**interculturalité**, leur permettre de devenir des connecteurs de quartier.
- Identifier des personnes pouvant servir de « référent culturel » pour les jeunes, aider à identifier des **supports identitaires pour les jeunes**, développer des « incubateurs d'initiatives ».

Soutenir la parentalité

- Soutenir la création d'« **espace de décompression pour les familles** (dans des haltes-garderies par exemple).
- Créer des **espaces de rencontre pour parents** et/ou des groupes autour de la parentalité.

- Soutenir les **familles monoparentales**, via par exemple des espaces de co-éducation.

Combattre les discriminations liées au genre

- Soutenir et diversifier l'offre d'**activités pour les femmes et les filles**.
- **Engager des éducatrices** pour favoriser la participation des jeunes filles dans les activités extra-scolaires.
- **Former** davantage **les professionnels** qui accompagnent les jeunes aux questions de **discriminations basées sur le genre**.
- Apporter une attention particulière à une **parité filles/garçons** et à une mixité qui soit « vecteur d'émancipation ».

Travailler l'accroche

- Développer davantage le **travail de rue** pour aller à la rencontre des jeunes.
- Susciter des partenariats avec d'« autres portes d'entrée que le ré-accrochage scolaire ».

RECOMMANDATIONS - RAPPORT AUX INSTITUTIONS ET CITOYENNETÉ

Réduire les freins administratifs (notamment pour les primo-arrivants)

- Mettre en place des séances d'accueil lors des inscriptions à la commune pour les nouveaux arrivants.

RECOMMANDATIONS - RAPPORT AUX AUTRES

Au niveau culturel

- Favoriser l'appropriation par les citoyens de la future Maison des cultures à Saint-Josse (mise en valeur de ce que les citoyens ont en commun).
- Créer des lieux où les différences culturelles peuvent se dire, s'écouter, évoluer, ...

Au niveau de la thématique du « genre »

☛ Sensibilisation/formation

- Renforcer le travail de **conscientisation** et organiser des **débats mixtes** autour des stéréotypes et préjugés.
- Systématiser les **formations** sur l'égalité de genre, les mariages forcés et les violences basées sur le genre dans les services de proximité et le secteur social et santé.
- Systématiser les **animations** sur l'égalité de genre, le respect et la lutte contre les violences **dans les écoles**.

Soutenir l'extrascolaire

- Créer davantage de **structures extrascolaires** (écoles des devoirs, maisons de jeunes, etc.) et soutenir les existantes (personnel, formation, etc.) et y inclure les parents.

Réseau/partenariat

- Réactiver une **coordination communale de la petite enfance**.

Emploi

- Renforcer les **dispositifs ISP** (insertion socioprofessionnelle).
- Engager davantage de **jeunes des quartiers** dans les entreprises et associations de la commune.
- Renforcer les **liens intergénérationnels** via des dispositifs de « coaching » entre jeunes et aînés.

Savoir expérientiel

- **Valoriser l'expertise** et la connaissance des jeunes, par exemple dans les campagnes de prévention.

☛ Violences familiales et/ou conjugales

- Mettre en place une « **politique zéro tolérance** » de la part des forces de police mais aussi du Parquet.
- Renforcer les **prises en charge des situations de violence**, qui demandent un accompagnement particulier.
- Créer de **nouvelles places d'hébergement** d'urgence pour les femmes victimes (de violences conjugales et/ou de mariage forcé).

☛ Soutien aux familles monoparentales (mamans solos)

- Proposer plus de **places de crèches** et de lieux de garderie.
- Proposer un **soutien social** accru pour les femmes qui cumulent les difficultés.

☛ Sentiment d'insécurité dans l'espace public

- Améliorer la **sécurité des femmes dans l'espace public** (davantage de lieux aménagés dans l'espace public pour se réunir).
- Prévoir des **toilettes publiques** dans les parcs.
- Veiller à la **luminosité des rues le soir**, à l'espace laissé sur les trottoirs pour le passage.
- Renforcer la lutte contre le **harcèlement de rue** et assurer une plus grande présence policière de proximité et des actions accrues dans les quartiers. Promouvoir une féminisation du personnel de police locale.

☛ Mixité/non-mixité

- Mener une réflexion impliquant habitants et professionnels sur la mise en place d'**espaces de non-mixité**.
- Proposer et organiser des réunions et **ateliers de non-mixité** qui soient des **espaces d'émancipation** (liberté de parole, prise de conscience des dominations, élaboration d'actions, ...).





.....

CONCLUSION

.....

L'objectif du diagnostic était d'identifier les difficultés vécues par la population vivant et travaillant sur le territoire concerné, mais aussi et surtout les ressources et potentialités de changement dont elle dispose. Nous avons pu faire le constat que, souvent, ces dernières sont méconnues alors qu'elles méritent d'être relevées, valorisées et diffusées. Puisse ce travail de diagnostic aider à cela. Un répertoire des associations et ressources présentes sur le territoire sera également présenté dans une annexe de ce rapport.

Nous avons bien conscience que toute réalité sociale est mouvante, dynamique et que l'analyse proposée dans le cadre de ce diagnostic se réfère à un moment circonscrit (2018-2021) et appelle à pouvoir être poursuivie à travers un processus de questionnement et de réflexion continu ou permanent.

Il s'agira également de transformer les problématiques et difficultés pointées en pistes d'actions et en projets en vue d'améliorer les situations vécues aujourd'hui, tant par les habitants que par les professionnels et les élus.

Les participants à ce diagnostic étaient à la fois des habitants et des professionnels du secteur social et santé, ainsi que, dans une moindre mesure, les responsables politiques des deux communes concernées. Avec l'ensemble des participants, nous avons mené un réel processus de partenariat, de co-construction d'expertise et d'analyse. Et leur mobilisation

en tant qu'acteurs au sein d'un collectif, s'unissant pour produire une réflexion et une appropriation collective de leurs réalités, constitue certainement un des effets importants de ce travail. Nous sommes convaincus qu'il s'agit d'un véritable processus d'empowerment, qui a donné ou redonné du pouvoir aux acteurs qui s'y sont engagés, qui a permis une lecture critique de leurs réalités de vie, du contexte social voire de la société en général.

A partir de questionnements généraux, nous avons identifié quatre thématiques récurrentes, à savoir : la santé et ce qui fait soin, l'enfance et la jeunesse, les rapports aux institutions et citoyenneté, les rapports aux autres. Thématiques qui ont ensuite servi de fil conducteur pour nos analyses et recommandations.

Dans la partie consacrée à **la santé et ce qui fait soin**, nous avons abordé la question de **l'accès aux soins** et les facteurs qui peuvent le faciliter, tels que le travail en réseau ou la proximité géographique des services sur le territoire, ou au contraire l'entraver, tels que le morcellement des offres de soins, la fracture numérique, la précarité vécue dans ses multiples dimensions, les obstacles administratifs ou encore la méconnaissance des aides existantes.

Nous avons également considéré **la dimension interculturelle du soin** et comment les imprégnations culturelles influencent le rapport au corps, à l'intime, aux soins et à la santé en général. Nous avons mis en évidence la manière dont plusieurs supports de soins peuvent être mobilisés, comme le recours à certaines pratiques religieuses ou traditionnelles. Et comment certains tabous culturels et la crainte du stigmatisé – particulièrement dans le champ de la santé mentale – peuvent retarder, voire empêcher le soin.

Parmi les autres facteurs qui peuvent constituer un obstacle dans l'accès aux soins, nous avons identifié la **non-maitrise de la langue**. Le **recours à des médiateurs et des interprètes** professionnels est une piste mise en avant, permettant une interprétation culturelle de la manière dont peuvent s'exprimer les douleurs ou le rapport au corps dans les différentes cultures.

Dans cette partie, nous avons également appréhendé la santé à travers une **diversité de figures et de réseaux qui font soin** : la famille et l'entourage proche, les intervenants de la « première ligne » médicale de proximité, des figures spirituelles ou religieuses telles que l'imam ou le prêtre, des réseaux d'aide informelle ou encore des groupes communautaires.

Le chapitre suivant était consacré à l'« **Enfance et la Jeunesse** », thématiques particulièrement cruciales pour la commune dont la population est la plus jeune de Belgique (juste derrière Molenbeek-Saint-Jean), avec un âge moyen de 35 ans. Nous nous sommes tout d'abord concentrés sur la **petite enfance**, à travers la question de l'accueil dans les structures présentes sur le territoire et celle des multiples défis auxquels ce secteur et les parents doivent faire face : conditions de logements délétères, troubles du développement, du langage et de la sociabilité des enfants, relations parents/enfants fragiles et qui demandent à être soutenues. Face à ces constats, la nécessité de créer ou soutenir des espaces de rencontre et de « co-éducation » avec les parents s'est avérée être une piste intéressante, notamment pour que ces derniers puissent prendre conscience du caractère collectif des difficultés auxquelles ils sont confrontés.

Pour ce qui est des **enfants et adolescents**, nous nous sommes intéressés aux questions posées autour de l'école et de la scolarité, comme celle du retard scolaire des élèves, de la réputation des écoles auprès des parents ainsi que du phénomène d'exode scolaire, particulièrement dans le secondaire. Face à ces problématiques diverses, le soutien scolaire apparaît comme l'une des pistes de solutions possibles. Mais plusieurs difficultés ont pu être pointées dans ce secteur également : les attentes des parents en termes de

réussite scolaire vis-à-vis des écoles de devoirs, le manque de place au sein des activités de soutien scolaire, les difficultés de coordonner les temps scolaires et extrascolaires. Pour ce qui est des activités extrascolaires au sens large, des questionnements liés notamment à la perte d'une mixité de genre à partir de l'adolescence ont émergé de l'analyse.

Le manque de perspective d'emploi pour les jeunes est également une source de préoccupation qui a été mentionnée tant par les jeunes que par les parents. Tout comme le manque d'espaces de médiation, d'expression et de rassemblement où les jeunes se sentiraient en confiance et valorisés et pourraient collectiviser leurs expériences et leurs revendications, afin de donner à leurs paroles des visibilités politiques.

Dans la partie consacrée aux « **Rapport aux institutions et à la citoyenneté** », nous avons tenté de comprendre **les relations entre les citoyens et les associations et institutions du territoire**. Divers éléments du contexte tennodois et schaarbeekois sont ressortis de notre analyse : une densité du tissu associatif sur le territoire mais également une saturation des services offerts due notamment à une augmentation des demandes d'aides et une complexification des situations ; la réactivité des services, publics ou associatifs, durant la crise sanitaire et leur présence accrue sur le terrain ; une proximité linguistique et culturelle, tant avec les élus qu'avec les services, source de confiance mais également – revers de la médaille – d'une certaine dépendance des citoyens envers ces services.

Un autre constat a porté sur la méconnaissance du tissu associatif et institutionnel par bon nombre d'habitants et sur le phénomène de non-recours (le fait que des personnes ne sollicitent pas les aides auxquelles elles ont pourtant droit). La situation particulière des personnes migrantes et trans-migrantes, dont la présence s'est renforcée dans les quartiers ces dernières années, a été signalée comme particulièrement préoccupante, d'autant plus que les services peinent à entrer en contact avec ces populations.



Pour faire face à ces difficultés, de nouvelles modalités de rencontre entre professionnels et habitants se révèlent nécessaires, notamment pour toucher les personnes les plus éloignées (personnes sans-abri, sans papiers, travailleurs du sexe, ...) : travail de rue, se rendre au domicile des personnes, aller à la rencontre des personnes, là où elles vivent.

Pour ce qui est des **rapports aux forces de l'ordre et effectifs de prévention**, ce qui interpelle, c'est un manque de lisibilité dans les différentes fonctions existantes et une confusion des rôles dans la multitude d'intervenants présents dans les quartiers. Il semblerait que les récentes réformes au sein de la police aient entraîné des effets néfastes dans les relations avec les habitants, notamment une perte d'un sentiment de proximité. Plus généralement, la fonction souffre d'un manque de reconnaissance et d'une perte d'autorité et des initiatives visant le rapprochement et la mise en dialogue entre policiers et habitants seraient de plus en plus nécessaires.

Nous avons ensuite analysé la participation citoyenne et la question de l'émancipation, à partir des relations aux élus et aux pouvoirs politiques locaux, mais aussi à travers des initiatives citoyennes comme les comités de quartier, les consultations citoyennes, des espaces de solidarité informelle portés notamment par des femmes.

Dans plusieurs quartiers populaires couverts par le diagnostic, on a constaté un certain sentiment de relégation, comme si les habitants ne se sentaient pas vraiment des citoyens à part entière, mais plutôt des « citoyens de seconde zone » vivant dans une commune « de seconde zone ».

Pour clôturer cette partie, nous nous sommes intéressés à différentes manières de repenser le social au travers de logiques mixtes, associant institutions publiques et associatives, mais également habitants et professionnels, à travers un travail d'éducation populaire ou permanente, de médiation, de traduction des enjeux, d'une émancipation davantage pensée collectivement et de l'existence de dispositifs de rencontre et d'élaboration communs.

La quatrième et dernière thématique abordée concerne les « **Rapports aux autres** » et plus explicitement les regards que les uns portent sur les autres. Nous avons ainsi interrogé les appartenances communautaires, les identités, les dynamiques interculturelles, le contrôle social et la liberté individuelle, la mixité sociale. Et enfin, la question du genre dans les rapports sociaux.

La question de la **diversité culturelle** et de la **cohésion sociale** représente un réel défi pour tous les acteurs interrogés. Ont ainsi été pointés : les évolutions dans les rapports à l'autre, l'individualisme ambiant comme source de déclin de la solidarité, les « nouvelles migrations » à l'origine d'un certain délitement du lien social, une disparité dans la représentativité des différentes communautés, certaines subissant davantage de critiques, voire de stigmatisations. Mais Saint-Josse est également présentée comme une commune d'accueil où des gens de tous horizons arrivent et s'installent.

Face aux identités multiples, un « **nous tennodois** » semble avoir du mal à émerger, de nombreuses personnes ressentant un besoin de construire un « socle commun », une « grammaire commune » et de créer des lieux permettant de se rencontrer autour de structurants identitaires communs.

La question de la **mixité**, qu'elle soit sociale, culturelle ou de genre, a traversé nos échanges tout au long de ce diagnostic. Les « injonctions à la mixité » ont été questionnées et la volonté de soutenir et préserver des endroits non-mixtes (ou différenciés) semble être une voie choisie par plusieurs associations du territoire.

Autre élément du contexte analysé dans cette partie : le **prostitution**, qui est un phénomène particulièrement visible dans le quartier Nord, que ce soit dans les vitrines ou les carrées. L'arrivée successive de personnes d'origine diverses, et les réseaux criminels qui y sont liés, ont profondément modifié la cohabitation entre habitants et travailleuses du sexe.

Une autre thématique centrale dans le rapport aux autres est celle des **rapports de genre**. On a constaté une **évolution des modèles familiaux**, génératrice à la fois de "déséquilibres et d'espaces d'émancipation". La situation des **familles monoparentales**, qui concerne très majoritairement les femmes, a également été mise en exergue, tout comme la persistance d'une certaine **assignation genrée des rôles**, notamment au niveau de l'emploi.

La **fréquentation de l'espace public** est également influencée par le genre et, à Saint-Josse, elle varie selon les quartiers. On a pu constater que l'espace public demeure majoritairement un domaine masculin où les femmes peinent à trouver leur place. Et l'insécurité en rue est souvent mentionnée par les femmes comme un frein à leur présence.

Enfin, nous nous sommes intéressés à la question de l'**émancipation des femmes**, question fondamentale mais d'autant plus complexe qu'elle s'inscrit dans un cadre où la diversité culturelle est forte. Elle ne se pose donc pas de façon univoque et les modalités de cette émancipation sont plurielles.

Nous ne pouvons pas conclure ce rapport sans **remercier encore une fois tous les participants** qui se sont engagés dans ce projet et sans qui tout ce travail n'aurait pas été possible.

Après la présentation publique et la mise en débat des principaux résultats issus de ce diagnostic, nous allons rapidement nous remettre au travail afin de **traduire en projets et en actions** les fruits de nos réflexions et les recommandations évaluées collectivement comme prioritaires. Pour ce faire, nous comptons bien entendu poursuivre notre méthodologie basée sur l'échange de savoirs et la co-construction, avec les partenaires locaux mobilisés dans le cadre de cette dynamique collaborative.





.....

ANNEXE

.....

PAROLES RÉCOLTÉES DANS LE CADRE DU DIAGNOSTIC AUPRÈS D'HABITANTS ET PROFESSIONNELS

Les extraits qui suivent sont des témoignages qui n'ont pas trouvé leur place dans le rapport final mais que nous avons souhaité reprendre dans cette annexe car ils permettent de compléter la sélection qui a dû être réalisée.

Thématique 1 : « L'habiter »

« Il y a du vert pas loin, disons que l'avantage c'est qu'on n'habite pas du côté rue Josaphat, rue du Méridien et tout... là je ne pourrais pas habiter. Il n'y a pas d'espaces verts, c'est moins aéré. Ici, c'est plus diversifié, plus multiculturel. Ici, il y a un compromis. Beaucoup d'artistes aussi qui habitent dans nos rues, des théâtres, c'est par là que ça a commencé les fêtes avec les théâtres. Il y a aussi le théâtre « Le Public », le théâtre « La Casquette », des animations, etc. » (une habitante du quartier Haut de Saint Josse)

« Il y a des voisins, hommes ou femmes, à qui je peux dire bonjour aisément. Ils me demandent comment vont les études. Il y a une nouvelle voisine super chouette avec les enfants. Ça crée du lien entre les mamans. Le voisin du dessus qui connaît nos parents au 4ème, les Irakiennes du 5ème. Dans la tour d'à côté, il y a une vieille dame. On connaît aussi l'ouvrier communal. La maman des garçons du 9ème, l'Africaine du 8ème. Il y a de la solidarité quand il y a déjà un lien entre les voisins... » (une habitante du quartier place Saint-Josse)

« Saint-Josse est une commune familiale, tout le monde se connaît ici, dans le quartier Nord en tout cas, mais cela n'est pas toujours positif. Le positif, c'est que tout le monde se connaît, le négatif, c'est que cela parle beaucoup. Surtout ici. Du côté de Madou, on a l'impression qu'il n'y a pas de filles, surtout pas rue Verbist, ça fait peur. Il y a beaucoup de trafic [drogue] à Saint-Josse. De ce côté-ci, on peut se poser au parc, au Clou. Par contre, on ne se voit pas rester habiter dans ce quartier, on a l'impression qu'après notre génération, ça va grave changer. On aimerait quitter un jour, ici c'est plus pour s'amuser, ce n'est pas sérieux. Notre quartier, c'est bien quand on est jeune mais quand on sera plus grande, non, pas élever nos enfants ici. On est en sécurité parce qu'on se connaît, pour les filles d'autre part, cela peut être dangereux. » (une habitante du quartier Nord Botanique)

« Pour les HBM, j'avais un dossier, ils m'ont donné un logement rue des Plantes. J'étais seule avec mon fils et il y avait une prostituée au rez-de-chaussée. J'ai refusé et j'ai été radiée ! Même les animaux, ils choisissent leur logement ! Nous, on ne peut pas choisir ! » (une habitante du quartier place Saint-Josse)

« Quand j'étais jeune, j'habitais dans des logements sociaux avec ma mère. Ici, c'est la même mentalité, les gens se mêlent de tout. J'ai remarqué que beaucoup de



« La situation est désespérée. Trop d'agressions. C'est la commune de ma famille, mais je la quitte. Je n'en garderai pas un bon souvenir. » (un habitant du quartier place Saint-Josse)

« J'ai une nostalgie du bon vieux temps. La situation a trop changé. C'était quand même mieux avant. Mais c'est normal, les choses évoluent. » (un habitant du quartier Chaussée de Haecht et Josaphat)

« On aime Saint-Josse pour ses initiatives, même si son environnement se dégrade. » (un habitant du quartier Haut de Saint Josse)

voisins font des "rondes" dans les couloirs pour écouter aux portes, j'ai alors l'impression qu'on envahit ma vie privée. » (une habitante du quartier Nord Botanique)

« Multiculturalité, diversité. Nous on connaît nos voisins, quoi ! On est très actifs dans notre rue. Il y a eu beaucoup d'initiatives, des fêtes de quartier organisées par la Ligue des Familles qui nous réunissaient. Et alors il y avait de vraies fêtes de quartier quand les gosses étaient petits. Maintenant, on a continué à perpétuer cette tradition avec les déjeuners mais c'est moins la grande fête [...] Les jeunes ne reprennent pas trop le relais. Les gens sont un peu chacun dans leur bulle, ils ont trop de travail, sont trop stressés, il y a moins cette envie aussi. » (une habitante du quartier Haut de Saint Josse)

« Les transports en commun, les chèques-taxi à 2€ via la Maison de la Famille, c'est un bon service, mais il n'est pas toujours bien géré ! » (une habitante du quartier place Saint-Josse)

« Avant, c'était beau ! Il y avait plein de beaux magasins. Maintenant, il y a plein de poubelles partout, à toute heure. Trop de bruits et de voitures. » (une habitante du quartier Saint-Josse centre)

« Il y a un problème de parking, mais c'est aussi parce que les logements sont en étage et qu'il y a plusieurs voitures par maison [...] Avant j'avais une grosse voiture, maintenant une petite, mais je me déplace surtout en scooter. » (un habitant du quartier Nord Botanique)

« Moi, j'ai vécu à Saint-Josse quand j'étais petit. Maintenant, j'habite à 45 km de là mais je reviens tous les jours parce que je n'ai pas le choix, c'est mon quartier. Je retrouve mes amis avec qui j'ai toujours vécu et ma communauté. Ici, il y a les Turcs et les Marocains, tu comprends. Avec les anciens on s'entend tous bien, il y a des cafés pour Turcs, pour Marocains et même des cafés pour les deux. C'est logique, on va boire le café. Ici c'est le moins cher, tu peux l'avoir pour 1,50€. Et ça tu trouveras nulle part ailleurs. Tu vois, ici c'est près de la





nourriture pour les pigeons devant la porte ! », il m'a dit « Retourne chez toi, fais ton couscous ! », en pleine journée ! » (une habitante du quartier Nord Brabant-Aerschot)

« La police, elle devrait être plus humaine mais ils ont des mauvais rapports avec les jeunes donc c'est impossible. La police n'est pas là pour dialoguer, pourtant on ne devrait pas les craindre. Les jeunes, ils ont peur parce qu'il n'y a pas de police de proximité. Avant, c'était des agents de quartier. Maintenant ils sont agressifs, ils abusent de leur pouvoir et de leur autorité. » (un professionnel du secteur de la jeunesse)

ville, il y a tout ce qu'il faut. Pas besoin d'aller ailleurs. » (un ancien habitant du quartier Nord Botanique)

« Dans le quartier, les fenêtres sont basses et les gens s'assoient sur les appuis de fenêtre. Au début je trouvais ça embêtant, mais maintenant, je trouve ça rassurant. L'autre jour, il y avait une bande de jeunes coqs qui venaient d'un autre quartier et qui cherchaient des embrouilles. M. est intervenu et leur a demandé de calmer le jeu. La plupart des locataires sont enfermés chez eux. Ils n'osent pas sortir à l'extérieur. Ils se sentent tout à fait insécurisés. Ils ne se croisent pas et donc ne se connaissent pas. Il y a beaucoup de stress. » (un habitant du quartier Nord Botanique)

« Je n'ose pas ouvrir les fenêtres surtout la nuit car il y a beaucoup de bruits dans les rues. Les nuits sont plus agitées que les journées. Les gens restent près des portes, parlent, crient ou sonnent aux portes. L'été, c'est encore pire. » (une habitante du quartier Nord Brabant-Aerschot)

« La sécurité dans le quartier ? Je dirais c'est 50/50. La nuit, il y a des Gitans, des Africains, des Turcs, c'est trop mélangé. L'autre jour, ils ont forcé ma porte, je me demande pourquoi, il n'y a que des machines ici ! » (une habitante du quartier Saint-Josse centre)

« On n'est pas en sécurité, parfois même la journée en fait. Des gens qui boivent, prennent de la drogue. Une fois, j'ai dit à un homme, « Il ne faut pas jeter la

« Oui, la situation est grave ! La propreté dans les rues, les gens ne respectent pas ! J'y habite depuis 20 ans, dans différentes rues. » (un habitant du quartier place Saint-Josse)



« Tout va bien ! Quand je vois les nettoyeurs qui commencent tôt le matin à tout nettoyer, je suis contente. » (une habitante du quartier place Saint-Josse)

« Les locataires jettent leurs déchets par les fenêtres, tous les jours on doit nettoyer. Il y en a marre ! » (un gardien de parc)

« Les balayeurs de rue n'arrêtent pas de nettoyer les trottoirs et les rues mais ceux-ci sont immédiatement resalis. D'autres personnes viennent apporter des déchets d'autres quartiers. Les poubelles souvent non ramassées amènent des mouches et des souris. Certains habitants laissent traîner leurs poubelles sur les balcons. »
(une habitante du quartier Nord Botanique)

« Quand je travaillais comme concierge, on faisait sortir les sacs poubelles deux fois par semaine, j'étais obligée de rester jusque minuit, une heure, près de la fenêtre pour surveiller. Et quand je me réveillais à 5 heures du matin, je trouvais des sacs déjà déchirés. J'étais obligée de ramasser de nouveau, sinon, le camion il ne prend pas ! » (une habitante du quartier Nord Brabant-Aerschot)

« Avant le confinement, c'était grave. Maintenant, c'est mieux, les gens ne sortent plus le soir. Mais chaussée de Louvain, il y a beaucoup de cafés, c'est bruyant. Franchement, pour moi, il n'y a pas beaucoup de bien à Saint-Josse ! Pas beaucoup d'activités sociales, comme la culture, la musique, etc. La semaine, je travaille. Le w-e, je vais au parc Ambiorix pour faire du sport, mais il y a trop d'odeurs (boissons, caca, urine, etc.), des clochards qui vivent là. Il faudrait des toilettes publiques dans les parcs, plus de fleurs. » (un habitant du quartier place Saint-Josse)

« J'habite chaussée de Louvain. Pour moi, ce qui est grave, c'est qu'il n'y a pas de respect du couvre-feu, c'est très bruyant la nuit ! Les policiers passent la nuit, mais il y a quand même du bruit. Une autre chose qui est grave, c'est la drogue, le trafic. Ils ont mis deux caméras rue Verbist pour ça, c'est bien. Il y a certains endroits où on peut se balader comme la chaussée de Louvain, mais il y a certains endroits où je n'irais pas, surtout le soir, comme le square Marie Louise, il y a des ivrognes, des drogués. Le parc Léopold II, j'aime mieux, il est grand, il y a des policiers, on se sent plus en sécurité. »
(un habitant du quartier place Saint-Josse)



« C'est bien qu'il y ait beaucoup de magasins, de salles de sport. Ce qui n'est pas chouette, c'est la circulation, le bruit, les gens qui crient le soir. Et il y a trop de déchets par terre. » (un habitant du quartier Saint-Josse centre)

« Trop d'alcool dans la rue, c'est malsain pour les enfants ! » (un habitant du quartier Nord Botanique)

« Il y a la proximité de tout : les magasins, les transports, les gares, ... » (une habitante du quartier place Saint-Josse)

« Il faudrait plus d'arbres et moins de béton ! Et des toilettes publiques dans les parcs. » (un habitant du quartier Chaussée de Haecht-Josaphat)

« Ce n'est plus le temps d'avant ! On se sent moins en sécurité ici place Saint-Josse. Parce que la police n'est pas présente. Mais ici il y a beaucoup de commerces, c'est bien ! » (une habitante du quartier place Saint-Josse)

Thématique 2 : Ce qui « fait soin » et l'accès aux soins

« Il manque d'infirmiers masculins et donc c'est problématique surtout pour les hommes musulmans. » (un professionnel d'une maison médicale)

« Mon loyer est très cher, 800 euros, à partir du 24 du mois, je n'ai plus rien ! Je paie aussi beaucoup pour mes médicaments, j'en ai eu pour 100€ la dernière fois. » (une habitante du quartier place Saint-Josse)

« Si c'est un problème de santé, je ne parle à personne, même à mes enfants, je ne parle pas. Je vais toute seule chez le médecin. Je prends mes médicaments, il n'y a personne qui sait que j'ai été malade. » (une habitante du quartier place Saint-Josse)





Thématique 3 : Enfance/Jeunesse

« Mes enfants vont à l'école à Bruxelles 1000. C'est un choix. J'ai visité les écoles de Saint-Josse et j'ai choisi à l'extérieur. C'est mieux, c'est pour leur bien. A Bruxelles 1000, les rendez-vous pour les inscriptions se font par téléphone, tu dois bien parler le français pour être pris, ils trient déjà au téléphone. Je sais que ce n'est pas bien, mais, en égoïste, je dis que c'est bien ! A Saint-Josse, c'est différent. » (une habitante du quartier place Saint-Josse)

« Moi j'étais dans une école à Schaerbeek. On n'est pas suicidaire, il ne faut pas exagérer. » (une habitante du quartier Haut de Saint Josse)

« Il y a beaucoup de regroupement de jeunes ici, ou au 16, mais ils ne me dérangent pas tant qu'ils respectent. Y'a quelques provocateurs mais ça va. Ils disent bonjour.

Je préfère qu'ils restent ici, au calme, plutôt que d'aller dans les clans. Il n'y a pas d'activité pour eux. » (une habitante du quartier place Saint-Josse)

« Il y a beaucoup d'enfants de 10 ans qui fument de l'herbe. Il y a une banalisation de la consommation de shit dans la commune. Je sens un peu partout le shit. Oui beaucoup. Même la police. Les gens fument. » (un habitant du quartier Nord Botanique)

« Aucun des échevins n'a inscrit ses enfants dans les écoles de Saint-Josse ! » (un habitant du quartier Saint-Josse centre)

« Pour les écoles, il y a du boulot ! On a deux enfants qui sont nés ici, ils sont scolarisés à Bruxelles 1000. Le plus petit va encore à la crèche néerlandophone, elle

est très bien. S'il y avait eu de la place dans une école néerlandophone, on serait restés. » (une habitante du quartier place Saint-Josse)

« Il n'y a pas de plaine de jeux pour les enfants et les jeunes se retrouvent dans la rue. » (une habitante du quartier Nord Botanique)

« Il manque d'espaces d'élaboration pour les ados en dehors de la famille. » (une professionnelle d'un service de santé mentale)

« Il y a des jeunes qui traînent devant le bâtiment en face mais ils ne dérangent pas. Ils disent bonjour, tiennent la porte. La police passe plus souvent. Apparemment ils gênent certains voisins, ce que je peux comprendre s'ils traînent tout le temps. Mais ils ne viennent pas d'ici mais de plus haut dans le quartier. Où ça craint. Parfois ils se bagarrent mais entre eux... » (une habitante du quartier place Saint-Josse)



Thématique 4 : Les rapports aux institutions et élus – citoyenneté

« Les gardiens du parc, ça j'ai vu, s'il y a un problème, ils sont là. Mais les gardiens de rue, je n'en ai jamais vu un intervenir, jamais ! Même les hommes avec les gilets mauves, les stewards, ils ne font rien du tout, ils se baladent, ils discutent entre eux, ils rigolent, ils ne font pas leur travail. » (une habitante du quartier place Saint-Josse)

« La pauvreté était beaucoup plus importante dans les années 60 mais il n'y avait pas d'exclusion du pauvre, il faisait partie du quartier. » (une habitante du quartier Nord Botanique)

« La Belgique, c'est multiculturel et on doit protéger ça ! Ici, à Saint-Josse, c'est très multiculturel, c'est magnifique. C'est un symbole des Droits de l'Homme. Et les fonctionnaires sont des visages de ce pays. » (un habitant du quartier place Saint-Josse)

« Quand les élections arrivent, ils commencent à changer les choses. Les politiques, c'est comme ça. Ils cherchent à être bien vus, finalement rien ne change. » (un habitant du quartier Nord Botanique)

« Cela fait un an et demi que c'est grave ! A la commune, il n'y a pas moyen de joindre quelqu'un. Par téléphone, par mail, personne ne répond. Mon mari avait besoin d'une carte de riverain et il a dû attendre 2 mois. Au final, il a été sur place, il a rencontré quelqu'un qu'il connaissait. Cela aussi c'est un problème, si tu ne connais personne... » (une habitante du quartier place Saint-Josse)



« Avant, il y avait une consultation citoyenne à la salle Mandela, maintenant plus. Ils délaissent notre quartier. »
(une habitante du quartier Nord Botanique)

« J'ai connu des femmes et des enfants qui ont reçu cet ordre de quitter le territoire. Un jeune de 14 ans, qui est né ici, et qui doit tout à coup quitter le territoire avec sa famille. Ce n'est pas normal ! Comment cet enfant va-t-il considérer les adultes, les services de l'Etat, la police ? Il faudrait des psychologues, des gens pour guider ces personnes-là. Ces gens peuvent se suicider quand ça leur arrive ! » (une habitante du quartier Saint-Josse centre)

« Ça ne sert à rien de râler dans son coin, il faut s'organiser en comité de quartier et changer les choses »
(un habitant du quartier Nord Botanique)

« A Saint-Josse, la commune a l'air de bien s'occuper de la situation des habitants. Beaucoup de choses sont

faites et la période Covid a été comme une loupe sur ça. J'aimerais bien étudier le sujet et comparer ça avec mon pays d'origine, le Japon. Ce n'est pas pareil. C'est aussi différent de ma commune, 1000 Bruxelles, c'est beaucoup plus grand là-bas, on vit moins les choses... »
(une habitante de Bruxelles-Ville, rencontrée sur la place Saint-Josse)

« Il y a un manque de travail social et économique. Des différences entre le quartier nord et le quartier sud. Un manque de soutien à la jeunesse [jobs, études]. Les gens qui ont le pouvoir ne veulent pas contrôler [infractions, délits]. Les chèques solidaires et les initiatives solidaires ont été nombreux. » (un habitant du quartier Nord Brabant-Aerschot)

« A Saint-Josse, il n'y a pas trop de problèmes, mais bien à la Région, ceux qui créent les lois. » (un habitant du quartier place Saint-Josse)

« On parle souvent de « clientélisme », je pense que c'est vrai. Mais le bourgmestre a l'air honnête. Après, on a tous des besoins fondamentaux, on a besoin de reconnaissance pour ce qui est fait. Alors, pas que des promesses seulement ! On en a marre que des gens viennent d'Uccle ou d'ailleurs pour faire du « social » ici. Il y a de la paupérisation, mais pas assez d'éducation à la gestion. » (une habitante du quartier place Saint-Josse)

« Il y a trop de laisser-aller au niveau de l'insalubrité. Comme personne âgée, j'ai du mal à me déplacer, malgré les aménagements qui ont été faits. L'ambiance n'est plus comme avant. J'ai des contacts avec mes voisins mais on se sent moins écoutés par la commune. » (un habitant du quartier Chaussée de Haecht-Josaphat)

« Tout est grave ici. Il y a des inégalités au niveau du CPAS. Celui qui est au chômage a droit à tout, celui qui a travaillé toute sa vie n'a rien ! Il y a aussi beaucoup de pollution. On peut, par contre, se déplacer facilement vers Bruxelles. Il y a un manque de représentativité politique de la communauté congolaise ». (une habitante du quartier place Saint-Josse)

« La situation est grave mais pas désespérée, à condition de faire le nécessaire ! La saleté me désespère. Il y a aussi un manque de choix au marché, il faudrait plus de stands de nourriture. Les étrangers ne se plient pas suffisamment aux lois car on les laisse trop de côté. Ils doivent respecter leurs devoirs ». (une habitante du quartier Haut de Saint Josse)

« Il y a beaucoup de pauvreté mais par rapport à d'autres quartiers, ce n'est pas glauque ! On ne se sent pas en insécurité, il y a beaucoup de gens différents, de convivialité. » (une habitante du quartier place Saint-Josse)





Thématique 5 : Les rapports aux autres

« On est entre les deux. Même en Tunisie, on est des Belges maintenant, ils ne nous acceptent plus (rires). Voilà, c'est ça le problème pour les migrations ! On est toujours des étrangers. Ici et là-bas ! » (une habitante du quartier place Saint-Josse)

« Je suis arrivée dans ce parc en 2000, il y a une évolution des mentalités, avant on voyait des gosses turcs et marocains qui se disputaient, maintenant on ne voit plus ça ! C'est comme une grande famille. A l'extérieur du parc, on se salue. Est-ce que les gens se mélangent ? Oui, mais il faut les inciter, ça m'a pris beaucoup d'énergie. » (une gardienne de parc)

« Mais ici, le communautarisme a tué la communauté. Ils restent tous entre eux et se divisent entre les communautés, il n'y a pas d'union politique. Ils ne font la politique que dans leur pays. » (un habitant du quartier Nord Botanique)

« Tu n'as plus une boulangerie belge, que des turques et des marocaines. Plus une épicerie belge où tu vas acheter ta tranche de jambon par exemple, bêtement. Moi je trouve que là il n'y a pas du tout de mixité. Autant

dans les gens il y en a de la mixité, mais au niveau des commerces, c'est très nul. » (une habitante du quartier Haut de Saint Josse)

« J'ai parfois la sensation de ne pas avoir une bonne connaissance de la culture des habitants ce qui m'empêche de comprendre certains comportements. Au sein d'une même religion, il peut y avoir des divisions. Il y a un mélange entre religion et traditions. Il est important de comprendre les cultures avec lesquelles on travaille. Travailler en collaboration avec les cultes est important car pour certains habitants, c'est un pilier auquel ils se réfèrent. » (un professionnel de l'éducation permanente)

« Après les attentats, il y a eu beaucoup de repli, une peur du regard des autres. J'ai peur que l'on ait peur de moi. On va être pointé du doigt et donc pas considéré. » (une habitante du quartier Nord Brabant-Aerschot)

« Depuis les attentats, des personnes âgées sont parties vers d'autres quartiers ou sont décédées, malheureusement. Depuis Daesh, puis les attentats, je ne vais plus à la mosquée. Le regard porté sur les musulmans pratiquants a changé. » (une habitante du quartier Saint-Josse centre)

« Le quartier a beaucoup changé de public depuis 5

ans. Ce sont beaucoup de Roms qui ont remplacé les immigrés des premières générations. Il y a un grand va-et-vient. Certains viennent des pays de l'Est pour venir travailler pour des contrats de courte durée et repartent rapidement. Certains se sont très bien intégrés au point de devenir propriétaires. La majorité vivent dans des immeubles qui se détériorent très vite à cause de la manière dont ils entretiennent leurs logis. »
(un agent de police)

« Le bâtiment est bien mais le quartier est insécurisé. Les deux rues, Linné et Plantes, ont très mauvaise réputation. Les gens ont l'impression de faire partie des personnes qui se prostituent. Ils deviennent parias. » (un habitant du quartier Nord Brabant-Aerschot)

« Le problème, c'est que toutes les femmes africaines, elles ont des gardes du corps, donc quand un homme ne veut pas payer, elles téléphonent et tout de suite, il y a des gardes du corps qui viennent, ils frappent l'homme. Et après, la personne, elle veut se venger, elle revient avec une pierre, elle casse la vitrine. Donc, il y toujours des problèmes dans ce quartier-là. La journée, c'est bon, mais la nuit... » (une habitante du quartier Nord Brabant-Aerschot)

« A la gare du Nord, en bas, la journée, il y a des centaines de gens qui dorment là-bas. » (un habitant du quartier Nord Brabant-Aerschot)

« On se sent observé, il faut toujours faire attention, l'image compte beaucoup. » (une habitante du quartier place Saint-Josse)

« Tout le monde se connaît de près ou de loin. Pour aller faire une déposition au commissariat, la personne est reçue à l'accueil et doit expliquer les faits devant tout le monde. Il n'existe pas de pièce consacrée à cela. »
(un travailleur social)

« Actuellement, vivre à Saint-Josse, ce n'est pas facile.

L'agressivité monte, il faut la jouer diplomate, façon « grand-père ». Les gens manquent de contact, ne se connaissent pas. Il faudrait trouver un local, rencontrer des gens. La situation empire. Il y a besoin d'intermédiaire en urgence. Il faut faire du porte-à-porte, aller chercher les gens car quand on les invite, ils ne viennent pas. Il faut insister. » (un habitant du quartier Nord Botanique)

« Moi, quand j'étais petite, je n'avais pas beaucoup d'amis d'origines différentes. On restait fort entre nous aussi. » (une habitante du quartier Haut de Saint Josse)



« Moi, je me sens bien ici, les commerçants sont très sociables. Après, il y a des personnes plus agressives, tant des jeunes que des personnes âgées, mais ça c'est comme partout ! » (une habitante du quartier place Saint-Josse)

« Moi, j'adore ! On a l'impression qu'on est dans le monde entier. Ça devrait être comme ça partout ! » (un habitant du quartier place Saint-Josse)

« Le vivre-ensemble existe, on se sent comme dans un village, je m'y sens bien. Peut-être juste besoin d'un peu plus d'intergénérationnel. » (une habitante du quartier Nord Botanique)



« Dans la rue, il y a une petite solidarité qui s'est faite avec le temps. Il y a un contrôle social où tout le monde veille les uns sur les autres. Quand on part en vacances, ils viennent nourrir les chats. Par exemple, je n'ai pas peur d'aller sonner pour demander du beurre. Ouais moi dans le quartier, je n'ai pas trop peur de rentrer le soir parce que, ce qui est chouette dans le quartier comme c'est fort habité, il y a toujours des gens donc j'ai moins peur. » (une habitante du quartier Haut de Saint Josse)

« On ne vit pas ensemble, non ! Chacun dans son coin, y'a des communautés, ça c'est la communauté une telle, ça c'est la communauté une telle. Pourquoi ? Pourquoi on est comme ça ? On est tous des humains, on devrait avoir une seule communauté ! » (une habitante du quartier Nord Botanique)

« Le parc du Petit Boule, c'est le parc des Syriens, ils ne laissent pas de place pour les autres. » (un habitant du quartier Chaussée de Haecht-Josaphat)

« Ici, les femmes ne peuvent pas aller dans les cafés. A Saint-Josse en tous cas, c'est difficile. » (une habitante du quartier Nord Botanique)

« En tant qu'homme, se retrouver seul face à une communauté à laquelle on ne se sent pas appartenir est difficile. Par exemple, en tant que Turc, je ne me sens pas très bien venu dans ma communauté. Il y a un regard négatif de la communauté sur les hommes qui sont dans les cafés et les lieux de culte. Il y a beaucoup de visibilité des hommes dans le quartier mais pas vraiment de lieux où ils peuvent aller et se retrouver. » (un habitant du quartier Chaussée de Haecht-Josaphat)

« Je n'ai pas envie de sortir le soir, j'ai peur, comme femme ! » (une habitante du quartier Nord Botanique)

« Dans l'ascenseur, on se parle entre voisins ! Bien sûr, il faut être ouverts, aller vers les autres. Mais si on le fait, les gens vous répondent. » (une habitante du quartier place Saint-Josse)



COLOPHON

Photos illustrant ce rapport : Bakkali Tahiri Soukeynah - Bastin Sylvie -
Ez-Zammoury M'Feddal - Guillaud Véronique.

Mise en page et graphisme : Gaëlle Grisard > hello@gaellegrisard.com

Impression : Impressor Ariane

Avec le soutien de la Commission communautaire française (Cocof)



Quand des habitant.e.s et des professionnel.le.s
de la santé et du social se mobilisent
pour comprendre et changer
leurs réalités de vie